



**RAPPORT  
ANNUEL**

**2012**



Couverture: Port de La Guaira | Venezuela

# Rapport annuel **2012**

# Teixeira Duarte, S.A.

SOCIÉTÉ OUVERTE

Siège : Lagoas Park, Edifício Dois, 2740-265, Porto Salvo

Capital € 210.000.000

Numéro unique d'identification fiscale et d'immatriculation au registre du commerce de Cascais (Oeiras) 509.234.526

# Sommaire

<b>ORGANE SOCIAUX - TEIXEIRA DUARTE, S.A.</b>	4
<b>ORGANES SOCIAUX - TEIXEIRA DUARTE - ENGENHARIA E CONSTRUÇÕES, S.A.</b>	5
<b>ORGANIGRAMME TEIXEIRA DUARTE 2012</b>	6
<b>GROUPE TEIXEIRA DUARTE 2012</b>	8
<b>CHIFFRES-CLÉS</b>	10
<b>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2012</b>	11
<b>I. INTRODUCTION</b>	12
<b>II. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE</b>	13
<b>III. L'APPRÉCIATION GLOBALE</b>	15
<b>IV. L'ANALYSE SECTORIELLE</b>	26
<b>IV.1. CONSTRUCTION</b>	26
<b>IV.2. CONCESSIONS ET SERVICES</b>	53
<b>IV.3. IMMOBILIER</b>	63
<b>IV.4. HÔTELLERIE</b>	67
<b>IV.5. GRANDE DISTRIBUTION</b>	70
<b>IV.6. ÉNERGIE</b>	73
<b>IV.7. COMMERCE AUTOMOBILE</b>	75
<b>V. PARTICIPATIONS QUALIFIÉES DANS DES SOCIÉTÉS COTÉES</b>	79
<b>VI. FAITS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	80
<b>VII. PERSPECTIVES POUR 2013</b>	80
<b>VIII. DISTRIBUTION DE RÉSULTATS AUX MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION ET AU PERSONNEL</b>	80
<b>IX. PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS</b>	81
<b>ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	82
<b>RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 2012</b>	85
<b>ÉTATS FINANCIERS 2012</b>	149
<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2012</b>	165
<b>RAPPORTS, OPINIONS ET CERTIFICATIONS DES ORGANES DE SURVEILLANCE 2012</b>	233

# Teixeira Duarte, S.A.

## **BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Président	M. Rogério Paulo Castanho Alves
Vice-président	M. José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla
Secrétaire	M. José Pedro Poiares Cobra Ferreira

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Président	M. Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte
Administrateurs	M. Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte
	M. Joel Vaz Viana de Lemos
	M. Carlos Gomes Baptista
	M. Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo

## **CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Président	M. António Gonçalves Monteiro
	M. Mateus Moreira
	M. Miguel Carmo Pereira Coutinho
Suppléant	M. Horácio Lisboa Afonso

## **COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Mariquito, Correia & Associados  
Cabinet d'audit représenté par  
M. António Francisco Escarameia Mariquito – CAC

## **SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ**

Titulaire	M. José Pedro Poiares Cobra Ferreira
Suppléant	Mme Maria António Monteiro Ambrósio

## **REPRÉSENTANT CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LE MARCHÉ**

M. José Pedro Poiares Cobra Ferreira

# Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A

## **BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Président M. José Pedro Poiares Cobra Ferreira  
Secrétaire Mme Maria Filipa Rebelo Pereira de Matos

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Président M. Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte  
Administrateurs M. Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte  
M. Joel Vaz Viana de Lemos  
M. Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino  
M. Carlos Gomes Baptista  
M. João José de Gouveia Capelão  
M. João José do Carmo Delgado

## **COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Titulaire Mariquito, Correia & Associados  
Cabinet d'audit représenté par  
M. António Francisco Escarameia Mariquito – CAC  
Suppléant Júlio Alves, Mário Baptista & Associados  
Cabinet d'audit représenté par  
M. Júlio Lourenço Alves

## **SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ**

Titulaire M. José Pedro Poiares Cobra Ferreira  
Suppléant Mme Maria António Monteiro Ambrósio

## ORGANIGRAMME TEIXEIRA DUARTE 2012

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Attaché de direction

M. António Costeira Faustino

Marchés	
<b>Portugal</b>	<b>Afrique du Sud</b>
<b>Angola</b>	<b>Cap-Vert</b>
▪ <b>Succursale</b> M. Valdemar Marques	<b>Chine</b>
<b>Algérie</b>	<b>Maroc</b>
▪ <b>Succursale</b> M. Ricardo Acabado	<b>Namibie</b>
<b>Brésil</b>	<b>Russie</b>
▪ <b>Succursale</b> M. João Delgado	<b>Sao Tomé-et-Príncipe</b>
<b>Espagne</b>	<b>Ukraine</b>
▪ <b>Succursale</b> M. António Carlos Teixeira Duarte	
<b>Mozambique</b>	
▪ <b>Succursale</b> M. Carlos Timóteo	
<b>Venezuela</b>	
▪ <b>Succursale</b> M. Luís Alves	

## Direction Générale

## Directions centrales

## Juridique

Mme Maria António Ambrósio

## Systèmes de management et de technologie

M. Agripino Fonseca  
M. Ivo Rosa

## Ressources humaines et Services administratifs

M. Ginja Sebastião  
Mme Isabel Amador

## Informatique

M. José Gaspar

## Finances et Comptabilité

M. Martins Rovisco

## Approvisionnements

M. Leal da Silva

## Services centraux

## Secrétariat général

M. José Pedro Cobra Ferreira

## Consolidation des comptes

M. Alexandre de Jesus

## Audit interne

M. Mário Ferreira Faria

## Secteurs d'activité

## Construction

## Centres d'exploitation

## Géotechnique et Réhabilitation

M. Magalhães Gonçalves  
M. Hélder Matos  
M. João Pedro Lopes  
M. Duarte Nobre

## Bâtiment

M. Paulo Araújo  
M. Luís Mendonça  
M. Fernando Martins  
M. Luís Santos  
M. Pedro Costa  
M. Carlos Guedes

## Infrastructures

M. Sampayo Ramos  
M. Sousa Barros  
M. Moreira da Silva  
M. Pedro Plácido  
M. Oliveira Rocha  
M. Rosa Saraiva  
M. Fernando Frias  
M. Correia Leal

## Construction métallique

M. Henrique Nicolau

## Centre opérationnel coffrages et précontrainte

M. Marques dos Santos

## Matériel

M. Rodrigo Ouro

## Filiales

## Ouvrages souterrains

▪ **E.P.O.S., S.A.**  
M. Costa Simões  
M. Dias de CarvalhoOuvrages ferroviaires  
Ouvrages maritimes▪ **SOMAFEL, S.A.**  
▪ **OFM, S.A.**  
M. Viana de Lemos  
M. Magalhães Gonçalves  
Mme Isabel Amador

## Directions centrales

## Planification et Études

M. Garcia Fernandes  
M. Luís Menezes  
M. Pedro Nunes

## Installations électromécaniques

Mme Helena Galhardas

## Études d'infrastructures

M. João Torrado

## Bureau d'études

M. Baldomiro Xavier

## Soumissions

Mme Maria António Ambrósio

## Concessions et Services

▪ **TDGI, S.A.**M. Rogério Fonseca  
M. Rodolfo Valentim▪ **RECOLTE, S.A.**M. Magalhães Gonçalves  
M. Luís Carreira  
M. Angel Rodriguez▪ **SATU-OEIRAS, E.M., S.A.**

Mme Helena Galhardas

▪ **TDHOSP, S.A.**

M. Diogo Rebelo

▪ **EDUCARE, Lda.**

M. Viana de Lemos

## Immobilier

M. Diogo Rebelo  
M. Alfredo Silva  
M. Paulo Monteiro

## Hôtellerie

M. Manuel Maria Teixeira Duarte  
M. Luís Vicente

## Grande distribution

M. Diogo Rebelo  
M. Manuel Lopes

## Énergie

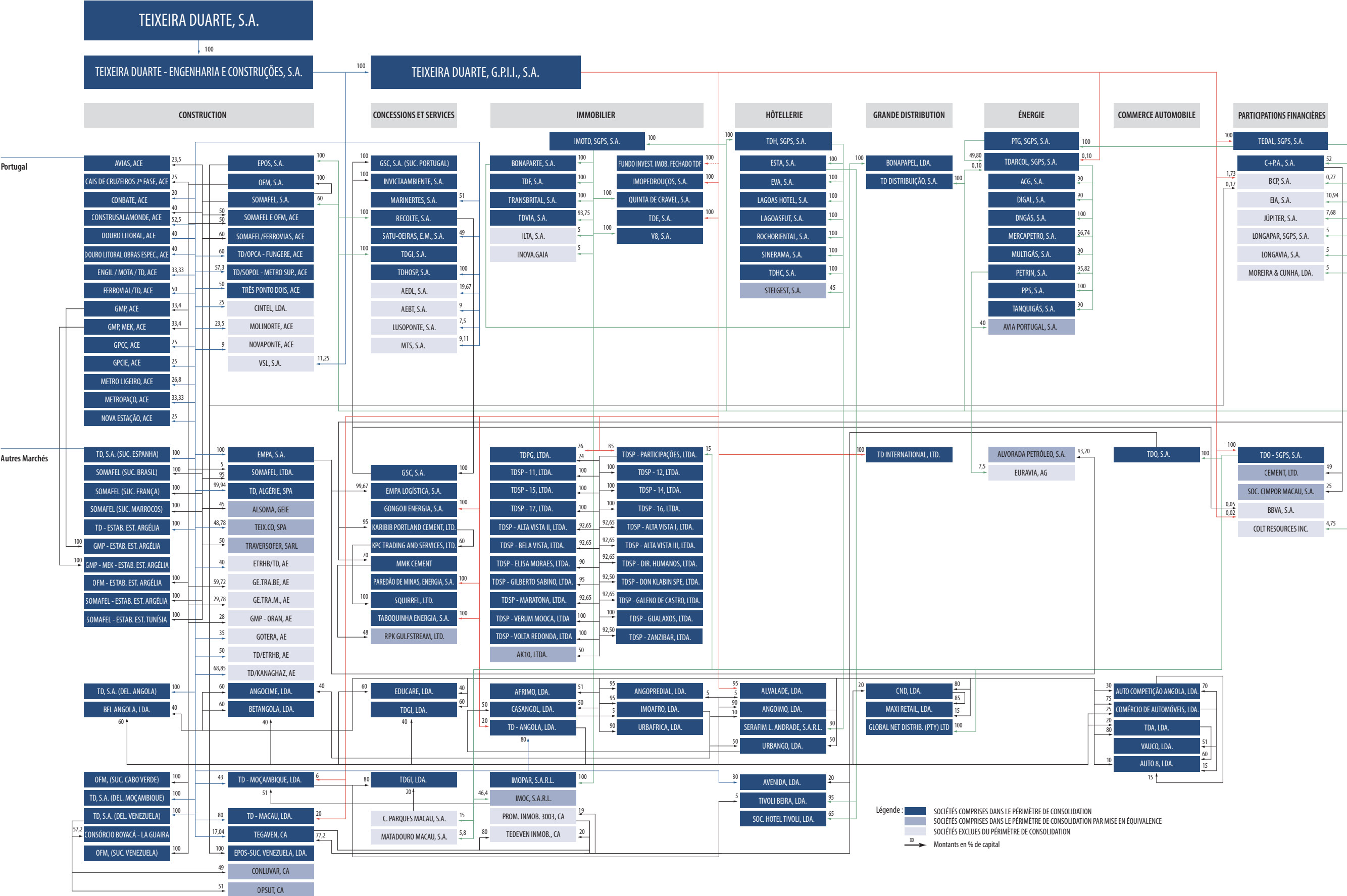
M. Artur Caracol

## Commerce automobile

M. Diogo Rebelo  
M. Silva Pereira



# GRUPE TEIXEIRA DUARTE 2012



## Teixeira Duarte, S.A.

Notes :

Les valeurs comptables sont exprimées en millions d'euros. Les montants figurant dans la colonne "Croissance 2012/2011 %" ont été calculés à partir de montants non arrondis. Le total des capitaux propres comprend les intérêts minoritaires.

	2008	2009	2010	2011	2012	Croissance 2012/2011 %
Salariés	13.157	13.530	13.036	11.182	10.853	(2,9%)
Ventes/Prestations de Services	1.291	1.320	1.380	1.200	1.383	15,3%
Produits opérationnels	1.377	1.423	1.445	1.263	1.440	14,0%
Excédent brut d'exploitation - EBE (EBITDA)	188	213	150	117	209	78,2%
Marge Excédent brut d'exploitation / Chiffre d'affaires	14,5%	16,1%	10,9%	9,8%	15,1%	54,6%
Résultat d'exploitation (EBIT)	131	157	84	51	143	179,0%
Immobilisations corporelles + immeubles de placement	925	983	1.042	1.037	1.028	(0,9%)
Investissements dans entreprises associées + actifs disponibles à la vente + autres investissements	1.168	1.276	317	153	125	(18,4%)
Endettement net	1.852	1.993	1.067	927	990	6,8%
Total capitaux propres	339	515	562	333	326	(2,0%)
Résultats nets	(347)	116	46	(200)	24	-

# Rapport de gestion du Conseil d'Administration **2012**





## I. INTRODUCTION

En application des dispositions légales et réglementaires qui régissent les sociétés ouvertes à l'investissement public, le Conseil d'Administration de Teixeira Duarte, S.A. (TD,SA) présente son rapport de gestion de l'exercice 2012.

Ce rapport abordera l'activité consolidée de TD,SA en tant que tête d'un groupe économique qui intègre un univers de plusieurs sociétés, qui sont identifiées dans le "Tableau Groupe Teixeira Duarte – 2012", figurant dans les premières pages. Il ne fera que quelques petits commentaires sur la société, à titre individuel, notamment en ce qui concerne la proposition d'affectation des résultats.

Tout au long de ce texte, il sera pris en compte que chacune de ces unités dispose de ses propres organes de gestion, qui se chargent, eux aussi, d'assurer l'information pertinente les concernant. Nous n'y ferons donc que quelques références qui permettront de donner un aperçu de l'ensemble.

Dans le même ordre d'idées, nous mentionnerons, le cas échéant, quelques indicateurs économiques et financiers individuels, de façon à bien faire mesurer l'évolution de l'activité de ces mêmes sociétés.

À notre avis, la façon la plus convenable d'exposer les matières objet de ce Rapport consistera, tout d'abord, à décrire sommairement le contexte économique, puis à porter un jugement global sur l'activité du Groupe Teixeira Duarte, où seront mises en relief les données consolidées les plus significatives relatives à des matières transversales et intégrées relevant de la Direction Générale.

Dans les chapitres qui suivront, nous ferons une exposition sur les différents secteurs d'activité du Groupe, en analysant la performance de chacun au cours de 2012, en faisant pour chacun d'entre eux une distinction entre les principaux marchés. Nous mettrons l'accent sur le secteur de la construction qui est le cœur de métier du Groupe.

Nous nous arrêterons également sur les participations significatives détenues en 2012 par le Groupe dans des sociétés cotées, notamment la Banco Comercial Português, S.A. et la Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A..

Nous présenterons ensuite les faits les plus marquants survenus entre la clôture de l'exercice et le moment d'élaboration de ce Rapport. Nous poursuivrons par nos attentes pour l'année 2013 en cours, et terminerons par la proposition d'affectation des résultats.

Au titre de la législation applicable, ce document est annexé de tableaux comportant plusieurs informations relatives aux participations financières dans le capital de TD,SA (notamment, en application des dispositions des articles 447 et 448 du Code portugais des Sociétés commerciales et du Règlement de la CMVM n° 5/2008). Il est également annexé du rapport détaillé sur la structure et les pratiques du gouvernement d'entreprise (élaboré en conformité avec l'art. 245-A du Code des Valeurs Mobilières et avec le Règlement de la CMVM n° 1/2010).

En outre, nous insérerons les états financiers individuels et consolidés, et leurs annexes. Les premiers ont été élaborés conformément au système de normalisation comptable, et les seconds conformément aux normes internationales d'information financière, telles qu'elles sont adoptées par l'Union européenne. Les rapports et opinions des organes de surveillance, les certifications légales des comptes et le rapport d'audit élaborés par un auditeur inscrit à la CMVM seront également joints.

Au titre de l'article 245, § 1, alinéa c) du Code des valeurs mobilières, les signataires déclarent que, pour autant qu'ils le sachent, le rapport de gestion, les comptes annuels, la certification légale des comptes et les autres écritures comptables annexées, ont été élaborés en conformité avec les normes comptables applicables. Ces pièces comptables rapportent une image sincère et appropriée de l'actif et du passif, de la situation financière et des résultats de TD,SA et des sociétés comprises dans son périmètre de consolidation. Elles exposent fidèlement l'évolution de leurs activités, leurs performances et les positions de chacune de ces sociétés, en décrivant les principaux risques et incertitudes auxquels elles se trouvent confrontées.

## II. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

### PORTUGAL

— Construction, concessions et services, immobilier, hôtellerie et énergie sont les secteurs dans lesquels Teixeira Duarte a opéré en 2012.

L'année 2012 s'est caractérisée par la poursuite d'une politique d'équilibrage budgétaire très exigeante et par l'aggravation de la récession de l'économie nationale, où le PIB a enregistré une chute de 3,2%.

L'augmentation du taux de chômage a caractérisé l'année passée. Il est passé à 15,7% contre 12,7% en 2011.

L'évolution positive la plus marquante de 2012 fut la baisse à 7,01% contre 13,36% des taux des bons du Trésor portugais sur le marché secondaire, en particulier ceux à 10 ans.

Mettons également en exergue que la probabilité de ne pas pouvoir honorer la dette souveraine portugaise qui était de 60,86% au 31 décembre 2011 a chuté à 32,57% au 31 décembre 2012.

Les exportations de biens ont enregistré un élan positif, avec une augmentation de 5,8% par rapport à 2011, soit des variations positives de 1% dans le cas des ventes vers les pays de l'UE et de 19,8% vers les économies extracommunautaires. Quant aux importations de biens, en 2012, elles sont tombées à 5,4%.

Pour 2013, les prévisions indiquent une contraction de l'économie de 1,9%, moins accentuée que celle de 2012. Dans le contexte du processus d'ajustement économique, la mise en œuvre des mesures de consolidation budgétaire jouera un rôle important sur l'évolution de la demande intérieure prévue être en déclin accentué en 2013, bien que plus modéré qu'en 2012. Selon les prévisions, les exportations continueront de contribuer à soulager l'impact de la réduction de la demande intérieure sur l'activité économique, bien que de façon plus limitée en 2013.

À l'instar de 2012, il est probable que les importations se contractent encore. Pour 2013, on s'attend à une croissance virtuellement nulle de la demande extérieure environnant les 0,3%.

### ANGOLA

— Construction, concessions et services, immobilier, hôtellerie, grande distribution et commerce automobile sont les secteurs dans lesquels Teixeira Duarte a opéré en 2012.

Selon les données du FMI, l'Angola a atteint en 2012 une croissance économique confortable. L'augmentation du PIB est estimée à 8%. La situation fiscale est devenue plus forte, l'inflation est tombée à 9%, il y a une plus grande accumulation de réserves internationales et le taux de change est stable.

Dans ce contexte, les autorités ont poursuivi leur ambitieux programme de réformes institutionnelles, notamment dans des secteurs fondamentaux, tels que le domaine fiscal, monétaire et de gestion financière.

La performance macro-économique a été stimulée en 2012 par la reprise de la production du pétrole et par la poursuite d'une solide croissance du secteur non pétrolier.

Malgré l'instabilité globale, les perspectives macro-économiques pour 2013 sont favorables. Selon les prévisions, le prix international du pétrole angolais va demeurer élevé et sa production va augmenter de 4% environ pour atteindre les 1,8 millions de barils par jour. La croissance du secteur non pétrolier, stimulée par la forte intensification du programme public d'investissement, destiné à l'achèvement des projets de reconstruction et à l'amélioration des infrastructures de base devra être supérieure à 7% en 2013.

## **ALGÉRIE**

– Construction est le secteur dans lequel Teixeira Duarte a opéré en 2012.

Ces dernières années, l'économie algérienne a enregistré une évolution assez positive, principalement grâce aux bons résultats du secteur des hydrocarbures qui représente près de 70% des recettes de l'État, 40% du produit interne brut (PIB) et 98% des exportations.

Selon les données du FMI, la performance économique de l'Algérie est demeurée solide. Les estimations indiquent une croissance de 2,5% en 2012.

Les différents secteurs continuent de croître, en particulier ceux de la construction et des travaux publics, qui représentent 9% du PIB, induits par le programme d'investissements du gouvernement dans les infrastructures et dans la construction de logements.

Les prévisions pour 2013 indiquent que les réserves de change se maintiendront stables, que les niveaux de la dette extérieure demeureront faibles et que l'économie, stimulée par la demande intérieure et par une reprise du secteur des hydrocarbures, connaîtra une augmentation de 3,4%.

## **BRÉSIL**

– Construction, concessions et services et immobilier sont les secteurs dans lesquels Teixeira Duarte a opéré en 2012.

Selon le FMI, le Brésil est la principale économie de l'Amérique Latine et la septième économie mondiale.

Ces dernières années, ce pays a mis en œuvre plusieurs réformes et d'importantes politiques sociales, ce qui, allié aux bonnes conditions internationales de 2008/2009, a conduit l'économie brésilienne à enregistrer des taux de croissance très élevés, bien supérieurs à ceux des trois décennies précédentes.

L'augmentation générale des prix a conduit à prendre des mesures économiques plus restrictives, ce qui, parallèlement à la détérioration de la situation économique internationale, a conduit à un ralentissement général de la croissance économique. La croissance du PIB estimée pour 2012 est de 2,2%.

## **ESPAGNE**

– Concessions et services et immobilier sont essentiellement les secteurs dans lesquels Teixeira Duarte a opéré en 2012.

L'Espagne fait face à un difficile programme d'ajustement. Avec le secteur financier encore gravement affecté par la bulle spéculative immobilière, les consommateurs surendettés et la banque fragilisée, le gouvernement espagnol a formellement demandé l'aide du mécanisme européen de stabilité d'un montant de 100 millions d'euros.

La consommation privée devra continuer de chuter en 2013, après avoir diminué de 2,2% en 2012, principalement en raison de la contraction de la consommation des familles, ajoutée à un taux de chômage élevé, à la difficulté d'avoir accès au crédit, à la chute réelle des salaires et à une augmentation de la charge fiscale. Il est également prévu que la consommation publique et l'investissement continuent de baisser, du moins jusqu'en 2015.

Malgré tout, en 2012, l'Espagne a conservé le statut de 13<sup>e</sup> économie mondiale et 5<sup>e</sup> de l'Union européenne.

## **MOZAMBIQUE**

– Construction, concessions et services, immobilier et hôtellerie sont les secteurs dans lesquels Teixeira Duarte a opéré en 2012.

Parmi les économies africaines, le Mozambique est considéré comme un cas de réussite. Il dispose d'abondantes ressources naturelles, dont en particulier le potentiel hydroélectrique, les réserves de gaz naturel, le charbon et les minéraux. Doté de plus de 2.500 km de côte, il possède de

nombreuses ressources halieutiques qui constituaient la principale source d'exportation avant le développement de l'industrie de l'aluminium.

La croissance économique a été très élevée, avec un taux moyen annuel supérieur à 7% ces 10 dernières années, ce qui place le pays sur le chemin d'une nette amélioration de la qualité de vie. En 2012, la croissance a été de 8%. La consommation privée s'est accrue de 6,9% et la consommation publique de 13,2%. L'augmentation du PIB a été principalement causée par la mise en œuvre de plusieurs mégaprojets (aluminium, énergie électrique, gaz naturel, titane et charbon), par la croissance du secteur agricole (qui bénéficie de conditions climatiques favorables et de l'accent donné à l'investissement dans ce secteur et à sa réorganisation), et par la construction d'infrastructures de base.

### VENEZUELA

– Construction est le secteur dans lequel Teixeira Duarte a essentiellement opéré en 2012.

Au Venezuela, la performance de l'économie tient aux exportations de pétrole et, par conséquent, à l'évolution des prix de ce bien sur les marchés internationaux. Il est actuellement la quatrième économie de l'Amérique Latine.

En 2012, le PIB a enregistré une croissance de 4,2% et la consommation publique une augmentation de 6%.

## III. L'APPRÉCIATION GLOBALE

### – APPRÉCIATION FINANCIÈRE

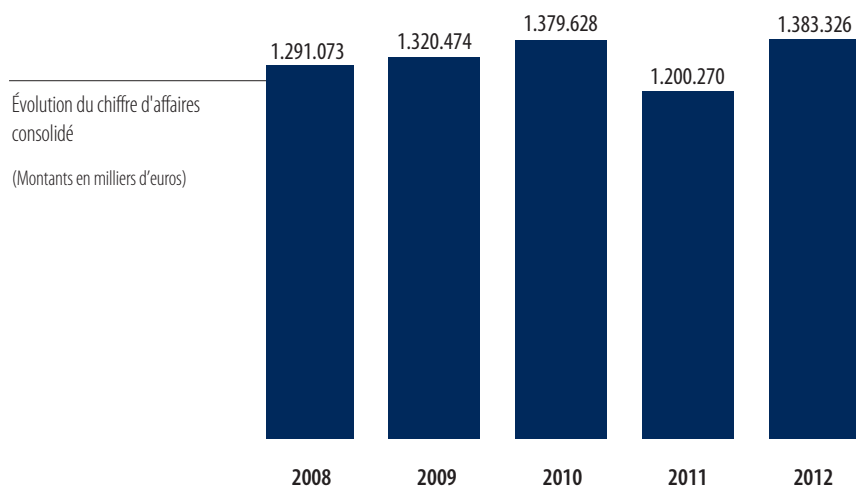
Les éléments financiers sous étude sont consolidés et sont par conséquent élaborés conformément aux normes internationales comptables (IAS/IFRS).

	2012	2011	Var (%)	
Produits opérationnels	1.440.101	1.262.957	14,0%	Compte de résultat des exercices arrêtés aux 31 décembre 2012 et 2011  (Montants en milliers d'euros)
Charges opérationnelles	1.231.006	1.145.643	7,5%	
<b>EBE (EBITDA)</b>	<b>209.095</b>	<b>117.314</b>	<b>78,2%</b>	
Amortissements et dépréciations	60.747	61.699	(1,5%)	
Provisions	5.105	4.265	19,7%	
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>	<b>143.243</b>	<b>51.350</b>	<b>179,0%</b>	
Résultats financiers	(80.061)	(244.580)	-	
<b>Résultats avant impôts</b>	<b>63.182</b>	<b>(193.230)</b>	-	
Impôt sur les bénéfices	37.125	24.208	53,4%	
<b>Résultats nets</b>	<b>26.057</b>	<b>(217.438)</b>	-	
Attribuable aux :				
<b>Détenteurs de capital</b>	<b>24.003</b>	<b>(200.437)</b>	-	
Intérêts minoritaires	2.054	(17.001)	-	

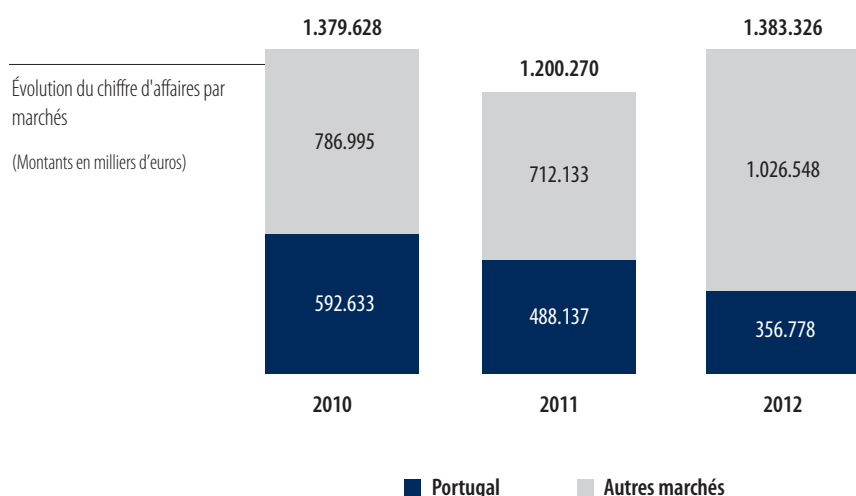
Le **résultat net consolidé** attribuable aux détenteurs de capital s'est soldé à 24,003 millions d'euros, ce que nous considérons comme significatif, non seulement compte tenu de la conjoncture économique, mais également parce que cela reflète une inversion des résultats négatifs enregistrés en 2011.

Dans cette approche générale, soulignons, au-delà du meilleur comportement enregistré en 2012 par les sociétés du Groupe, les autres facteurs qui ont eux aussi influencé les résultats, notamment, parmi ceux indiqués ci-dessous, le moindre impact qu'a eu la dévalorisation du titre Banco Comercial Português, S.A. sur l'exercice 2012 :

	2012	2011
Divers facteurs ayant influencé les résultats		
Perte de valeur sur la Banco Comercial Português, S.A.	(23.844)	(136.089)
Cession des droits de souscription de la Banco Comercial Português, S.A.	8.479	1.205
(Montants en milliers d'euros)		
Perte de valeur sur KARIBIB Portland Cement Ltd	(3.033)	-
Différences de change	2.309	(1.676)
	<b>(16.089)</b>	<b>(136.560)</b>



Le **chiffre d'affaires** s'est accru de 15,3% par rapport à 2010 pour atteindre 1.383,326 millions d'euros.



La chute de 26,9% enregistrée au Portugal a été largement compensée par l'essor de 44,2% connu sur le marché extérieur, qui représente actuellement 74,2% du chiffre d'affaires total du Groupe Teixeira Duarte.

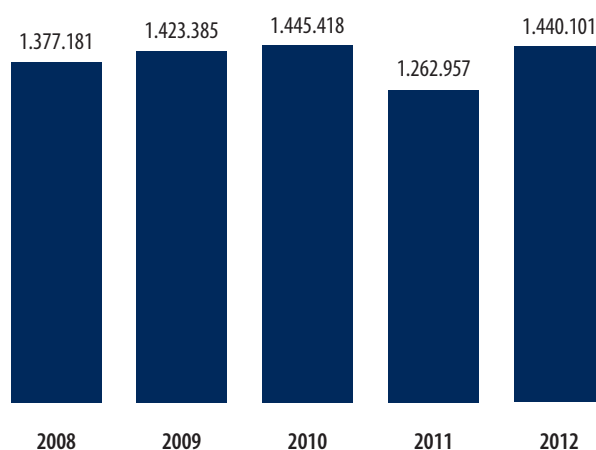


Le tableau ci-dessous reflète le déclin enregistré dans quelques marchés où opère le Groupe et les ascensions de l'Angola, Algérie, Mozambique et Venezuela et traduit l'importance que prend ce pays dans le carnet de commandes du Groupe relatif à son secteur de la construction.

Pays	2012	Apport (%)	2011	Apport (%)	Var (%)
Portugal	356.778	25,8%	488.137	40,7%	(26,9%)
Angola	703.139	50,8%	472.155	39,3%	48,9%
Algérie	56.879	4,1%	33.754	2,8%	68,5%
Brésil	88.703	6,4%	120.135	10,0%	(26,2%)
Espagne	22.745	1,6%	26.640	2,2%	(14,6%)
Mozambique	37.998	2,7%	26.393	2,2%	44,0%
Venezuela	108.842	7,9%	11.613	1,0%	837,2%
Divers	8.242	0,6%	21.443	1,8%	(61,6%)
	<b>1.383.326</b>	<b>100,0%</b>	<b>1.200.270</b>	<b>100,0%</b>	<b>15,3%</b>

Évolution du chiffre d'affaires par pays  
(Montants en milliers d'euros)

Par rapport à 2011, les **produits opérationnels consolidés** ont enregistré un essor de 14% en atteignant les 1.440,101 millions d'euros au 31 décembre 2012.

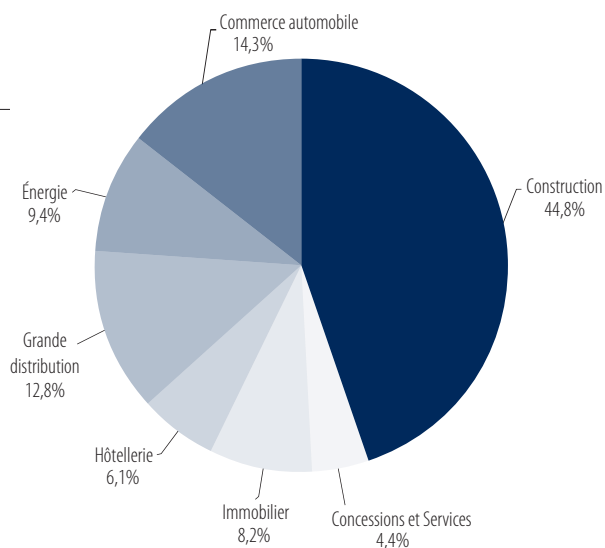


Évolution des produits opérationnels consolidés  
(Montants en milliers d'euros)

Secteur d'activité	Marché intérieur			Marché extérieur			Total		
	2012	2011	Var (%)	2012	2011	Var (%)	2012	2011	Var (%)
Construction	166.007	303.060	(45,2%)	479.262	314.938	52,2%	645.269	617.998	4,4%
Ciment, béton et agrégats	-	-	-	-	13.595	-	-	13.595	-
Concessions et services	19.497	19.863	(1,8%)	43.521	34.799	25,1%	63.018	54.662	15,3%
Immobilier	45.170	42.297	6,8%	72.925	58.182	25,3%	118.095	100.479	17,5%
Hôtellerie	13.441	15.170	(11,4%)	74.109	55.609	33,3%	87.550	70.779	23,7%
Grande distribution	1.069	1.128	(5,2%)	183.818	138.670	32,6%	184.887	139.798	32,3%
Énergie	134.938	131.553	2,6%	31	46	(32,6%)	134.969	131.599	2,6%
Commerce automobile	-	-	-	206.313	134.047	53,9%	206.313	134.047	53,9%
<b>Total</b>	<b>380.122</b>	<b>513.071</b>	<b>(25,9%)</b>	<b>1.059.979</b>	<b>749.886</b>	<b>41,4%</b>	<b>1.440.101</b>	<b>1.262.957</b>	<b>14,0%</b>

Produits opérationnels par secteur d'activité et marchés géographiques  
(Montants en milliers d'euros)

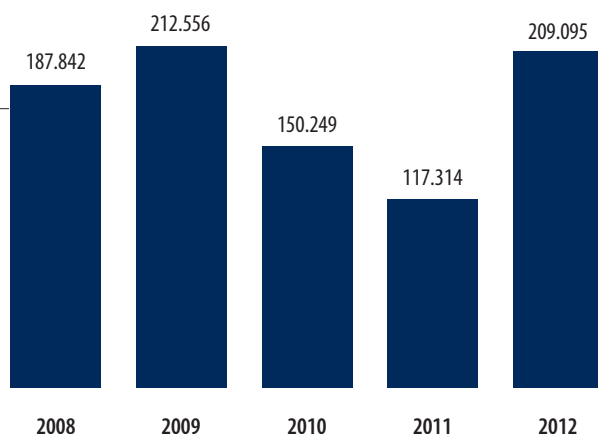
Apport de chacun des secteurs d'activité



Les apports de chacun des secteurs d'activité pour le montant total des produits opérationnels sont illustrés dans le graphique ci-contre :

Évolution de l'excédent brut d'exploitation - EBE (EBITDA) consolidé

(Montants en milliers d'euros)



L'**excédent brut d'exploitation - EBE (EBITDA)** a augmenté de 78,2% par rapport à l'année passée et s'est fixé à 209,095 millions d'euros.

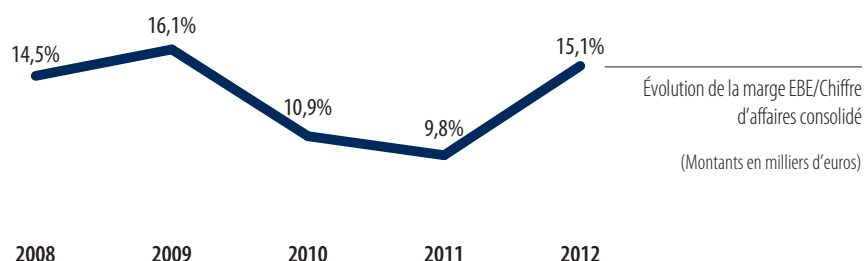
Si l'on analyse cet indicateur par secteur d'activité, le tableau ci-dessous montre la bonne performance obtenue par la généralité des secteurs d'activité du Groupe.

Évolution de l'EBE par activité

(Montants en milliers d'euros)

Secteur d'activité	2012	2011	Var (%)
Construction	62.806	39.763	58,0%
Ciment, béton et agrégats	-	(2.469)	-
Concessions et services	12.995	6.394	103,2%
Immobilier	34.721	22.823	52,1%
Hôtellerie	36.535	25.123	45,4%
Grande distribution	31.053	21.044	47,6%
Énergie	3.414	5.028	(32,1%)
Commerce automobile	42.837	14.695	191,5%
Non affectés à des segments	(15.131)	(15.172)	-
Éliminations	(135)	85	-
<b>Total</b>	<b>209.095</b>	<b>117.314</b>	<b>78,2%</b>

La **marge excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires** a connu un essor de 54,6% par rapport à 2011, en passant de 9,8% à 15,1% en 2012.



Les **résultats financiers** ont été négatifs de 80,061 millions d'euros, comme cela est illustré dans le tableau ci-dessous :

	2012	2011	Var (%)
<b>Charges et pertes financières :</b>	<b>144.593</b>	<b>175.619</b>	<b>(17,7%)</b>
Charges d'intérêts	78.305	74.772	4,7%
Différences de change défavorables	37.686	83.360	(54,8%)
Autres charges et pertes financières	28.602	17.487	63,6%
<b>Produits et gains financiers :</b>	<b>67.214</b>	<b>112.085</b>	<b>(40,0%)</b>
Intérêts obtenus	21.079	25.125	(16,1%)
Différences de change favorables	39.995	81.684	(51,0%)
Escomptes obtenus pour paiement comptant	663	833	(20,4%)
Autres produits et gains financiers	5.477	4.443	23,3%
<b>Résultat des opérations d'investissement :</b>	<b>(2.682)</b>	<b>(181.046)</b>	<b>-</b>
Résultats relatifs aux entreprises associées	7.892	(26.910)	-
Dividendes	2.458	2.089	17,7%
Divers investissements	2.239	(72)	-
Gains / pertes sur actifs disponibles à la vente	(15.271)	(156.153)	-
<b>Résultats financiers</b>	<b>(80.061)</b>	<b>(244.580)</b>	<b>-</b>

Évolution des résultats financiers  
(Montants en milliers d'euros)

Cet indicateur a été influencé par plusieurs facteurs, notamment, parmi ceux indiqués ci-dessous, le moindre impact qu'a eu la dévalorisation du titre Banco Comercial Português, S.A. sur l'exercice 2012 :

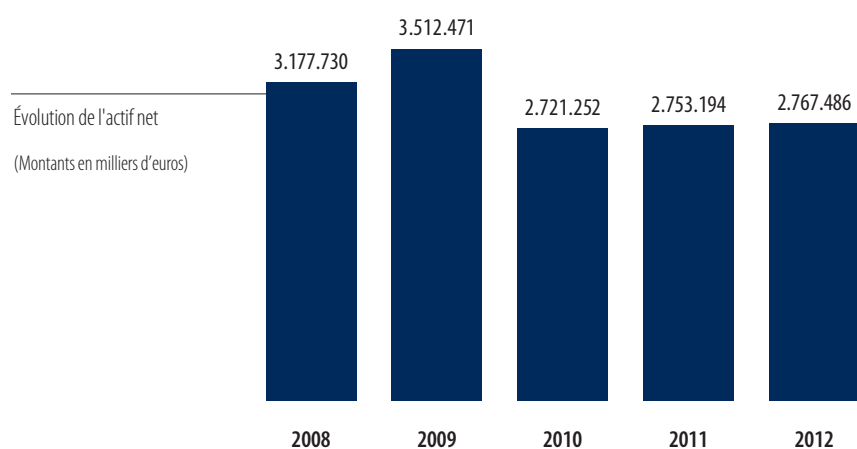
- perte de valeur de 26,596 millions d'euros sur la participation détenue dans la banque Banco Comercial Português, S.A.;
- cession des droits de souscription de 11,325 millions d'euros sur la participation détenue dans la Banco Comercial Português, S.A.;
- valorisation des devises avec lesquels le Groupe opère par rapport à l'euro, dont l'impact a été positif de 2,309 millions d'euros.

Au 31 décembre 2012, l'**impôt sur les bénéfices** s'est élevé à 37,125 millions d'euros contre 24,208 millions d'euros pour l'exercice 2011.

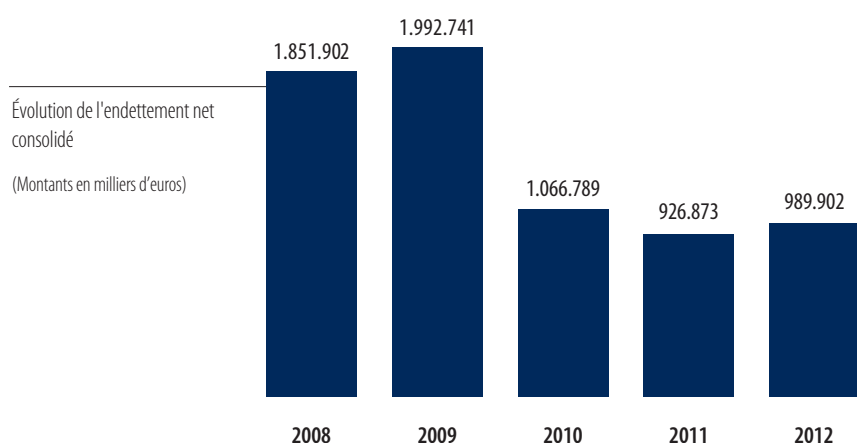
	2012	2011	Var (%)
Impôt courant	55.254	41.672	32,6%
Impôt différé	(18.129)	(17.464)	-
	<b>37.125</b>	<b>24.208</b>	<b>53,4%</b>

Impôts sur les bénéfices  
(Montants en milliers d'euros)

		2012	2011	Var (%)
Évolution du bilan consolidé synthétique (Montants en milliers d'euros)	Actif			
	Actifs non courants	1.374.657	1.422.327	(3,4%)
	Actifs courants			
	Valeurs disponibles	246.063	291.693	(15,6%)
	Divers actifs courants	1.146.766	1.039.174	10,4%
	<b>Total actif</b>	<b>2.767.486</b>	<b>2.753.194</b>	<b>0,5%</b>
	Capitaux propres attribuables :			
	Détenteurs de capital	252.005	256.072	(1,6%)
	Intérêts minoritaires	73.863	76.579	(3,5%)
	<b>Total capitaux propres</b>	<b>325.868</b>	<b>332.651</b>	<b>(2,0%)</b>
	Passif			
	Emprunts	1.235.965	1.218.566	1,4%
	Provisions	38.203	36.231	5,4%
	Divers passifs	1.167.450	1.165.746	0,1%
	<b>Total passif</b>	<b>2.441.618</b>	<b>2.420.543</b>	<b>0,9%</b>
<b>Total passif et capitaux propres</b>	<b>2.767.486</b>	<b>2.753.194</b>	<b>0,5%</b>	

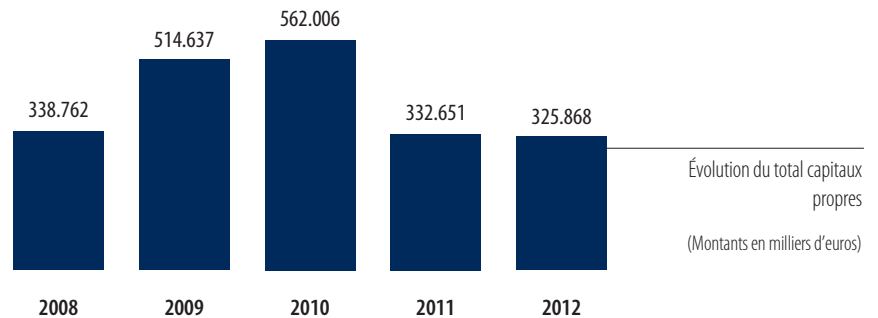


Le **total de l'actif net** a atteint 2.767,486 millions d'euros, soit une augmentation de 0,5% par rapport à l'exercice 2011. Malgré la diminution de l'actif en raison de la dépréciation de la Banco Comercial Português, S.A et de la dévalorisation des devises avec lesquelles le Groupe opère, des actifs courants ont augmenté, ce qui a compensé ces pertes de valeur dévalorisation d'actifs, notamment dans sur les "Divers actifs courants".



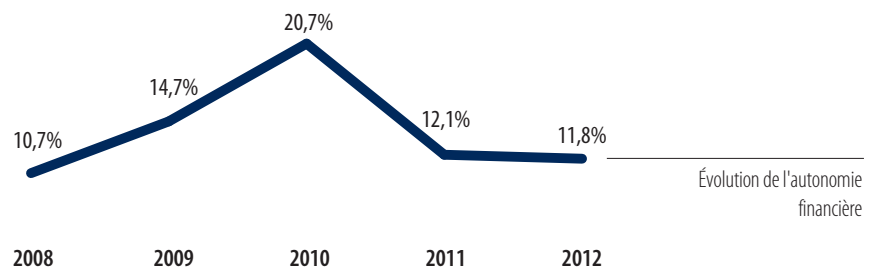
Au 31 décembre 2012, l'**endettement net** du Groupe s'est fixé à 989,902 millions d'euros, soit une augmentation de 6,8% par rapport à 2011, ce qui est normal dans le contexte de développement des activités du Groupe.

Le **Total des capitaux propres** a atteint 325,868 millions d'euros, ce qui traduit un recul de 2% par rapport à 2011, qui s'explique essentiellement par les facteurs suivants :



- Une perte de valeur sur la participation détenue dans la banque Banco Comercial Português, S.A. inscrite dans les résultats pour un montant de 23,844 millions d'euros;
- Un effet négatif du change de 35,470 millions d'euros, découlant de la dévalorisation des devises avec lesquelles le Groupe travaille par rapport à l'euro;
- Une perte de valeur sur la participation détenue chez KARIBIB Portland Cement Ltd, inscrite dans les résultats pour un montant de 5,833 millions d'euros;
- Un effet négatif de 2,453 millions d'euros d'opération de couverture, causé par la variation de la juste valeur de l'instrument financier "interest rate swap" souscrit en 2008 dans le cadre de la concession de la gestion du bâtiment de l'hôpital de Cascais.

L'**autonomie financière** est passée à 11,8% à la fin 2012 contre 12,1% fin 2011, soit une réduction de 2,5%.



## – L'APPRÉCIATION SUR NOTRE ORGANISATION

Bien que ce sujet soit abordé dans le " Rapport sur le gouvernement d'entreprise " joint à ce rapport de gestion, il nous semble important de souligner ici, au sujet de la performance obtenue par les différents secteurs et marchés d'activité du Groupe Teixeira Duarte, combien la collaboration entre toutes les structures, mieux identifiées dans l'organigramme figurant au début de ce rapport, a compté, et que les plus values découlant de ces synergies se traduisent par le moyen privilégié et efficace d'atteindre des objectifs entendus par tous comme étant collectifs

Les **structures opérationnelles** du Groupe sont organisées par secteurs d'activité. Elles sont responsables de toutes les équipes et opérations de ces domaines d'activité, indépendamment du marché géographique où elles opèrent, et rapprochent par la même les ressources centrales techniques et humaines du Groupe de ceux qui opèrent dans les divers marchés d'activité de Teixeira Duarte.

Soulignons également la situation ponctuelle de quelques sociétés intégrées dans le Groupe qui, compte tenu de la particularité de leur activité, conservent leur spécificité, en particulier dans le secteur de la construction et celui des concessions et services.

**Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A** (TD-EC), en tant que principale société du Groupe dans le secteur de la construction, développe son activité grâce à des **centres d'exploitation**, qui répartissent les moyens de production et sont essentiels à la formation de

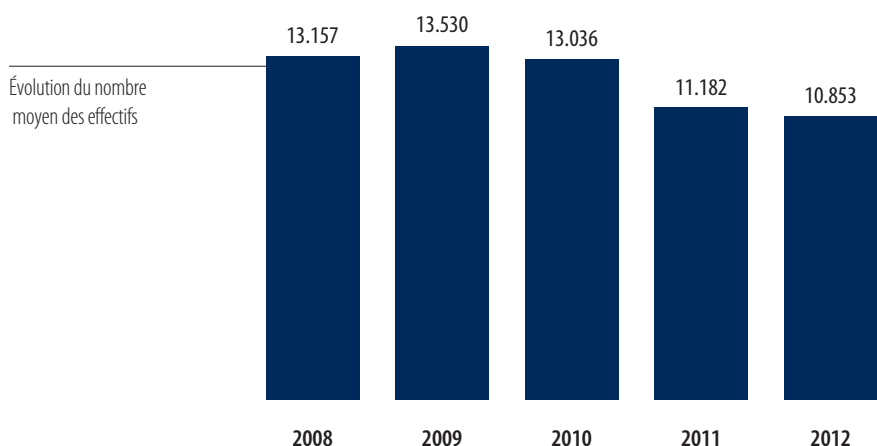
cadres dirigeants et au suivi de leur carrière. Elle dispose également d'un certain nombre de **départements spécialisés** qui portent leur concours aux centres d'exploitation, en particulier dans le domaine des coffrages et de la précontrainte, du matériel et du laboratoire des matériaux. Elle dispose enfin de **directions centrales** consacrées au commercial et aux études.

Au-delà de ces structures qui sont liées plus directement au secteur opérationnel du Groupe, il existe des directions centrales et des services, qui sont chargés d'aider transversalement les différents secteurs d'activités, qui sont regroupées sous la **Direction Générale**, qui stimule l'uniformisation des procédures et l'assistance auprès des structures qui opèrent à l'étranger dans ces secteurs qui sont communs aux différentes activités.

Prenant en compte ce rôle transversal joué par la Direction Générale et l'importance de ses fonctions, les cadres faisant partie de ses directions centrales et de ses services ont été appelés en 2012 à assister à une réunion. Le thème abordé : comment s'identifier avec la Direction Générale? Cinq valeurs, reprises par ses collaborateurs, ont été avancées : "connaître", "respecter ses engagements", "comprendre", "contribuer" et "convaincre".

Ces directions centrales sont identifiées dans l'organigramme figurant au début de ce rapport. Nous allons maintenant aborder de façon succincte leur activité de 2012.

En matière de **ressources humaines**, Teixeira Duarte continue de faire correspondre le nombre de ses effectifs aux besoins des activités menées par les différents secteurs et marchés et stimule le développement personnel et professionnel de ses collaborateurs.



Bien que, par rapport à 2011, le nombre moyen des effectifs ait connu une légère réduction, à la fin de 2012, le Groupe a enregistré une augmentation de 5,8% par rapport à la fin de l'année précédent.

En effet, les salariés étaient au nombre de 11.110 à la fin de 2012, contre 10.501 à la même date de l'année précédente. Cette augmentation est le reflet de l'augmentation des équipes des secteurs de la construction, des concessions et services, de l'hôtellerie, de la grande distribution et du commerce automobile qui ont connu un essor substantiel dans les pays suivants : Angola, Mozambique et Venezuela.

En matière de ses ressources humaines, Teixeira Duarte continue de miser sur la formation de ses collaborateurs. La Direction centrale des Ressources Humaines poursuit son travail d'incitation et d'assistance, non seulement en ce qui concerne TD-EC et le Portugal, mais aussi envers les autres sociétés du Groupe et les marchés géographiques où elles opèrent. À ce sujet, elle s'est occupée de nombreux déplacements et expatriations de salariés qui ont suivi le flux des activités de Teixeira Duarte.

Elle a continué de diversifier les actions de formation professionnelle. Elle a notamment mené à bien le programme opérationnel Potentiel humain et a piloté les actions de formation en nombre croissant, par la conception, la réalisation et le suivi de quelques projets innovants dans ce domaine. Mentionnons en particulier la certification d'organisme de formation attribuée à Teixeira Duarte par la DGERT - Direction générale de l'Emploi et des Relations de Travail.

En ce qui concerne la scolarité, elle a continué de miser sur le programme "Reconnaissance, validation et certification de compétences", qui a permis à 120 collaborateurs d'obtenir des certificats de scolarité de niveaux plus élevés.

Pendant l'exercice en analyse, la **Direction centrale des systèmes de management et de technologie** a continué de donner son assistance aux procédures d'obtention, de suivi ou de renouvellement des certifications des systèmes de management des nombreuses entreprises du Groupe,

dans les domaines suivants : sécurité, qualité, environnement, recherche & développement et innovation. Signalons la certification du système de management de la qualité attribuée à TD Distribution au titre de la norme ISO 9001 et la mise en œuvre du système de management de la sécurité conformément aux spécifications d'OHSAS 18001 dans les secteurs d'activité de RECOLTE - Serviços y Medioambiente, S.A..

Un processus d'harmonisation des systèmes de management entre les différentes sociétés du Groupe a été entamé, en tenant compte de deux facteurs. D'une part, les structures organisationnelles du Groupe sont organisées par secteurs d'activité et se chargent généralement des opérations sur tous les marchés géographiques où elles opèrent. D'autre part, les méthodologies procédurales seront appliquées transversalement entre les différents secteurs d'activité.

Dans cette ligne, en ce qui concerne les audits internes dans les différentes sociétés du Groupe, les moyens dont il dispose ont été optimisés et ces audits internes ont commencé d'être réalisés dans la modalité inter-entreprises.

Cette direction a continué de donner une assistance non négligeable aux secteurs commerciaux, qui ont une forte représentativité dans les marchés extérieurs, en élaborant de la documentation portant tout particulièrement sur la sécurité, la qualité, l'environnement et la responsabilité sociale.

Pour mieux établir les principaux risques et opportunités du développement durable, le défi d'élaborer le rapport de durabilité relatif à 2011 et 2012 où sont analysés plusieurs éléments sur ce thème a été maintenu. Il sera circonscrit au secteur de la construction et à l'activité de l'entreprise du secteur des concessions et services, TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A sur le territoire portugais.

Poursuivant son processus d'alignement sur les nécessités des activités dans un contexte de grande diversification sectorielle et géographique, la **Direction centrale Informatique** (DCI) a continué de porter son attention sur l'uniformisation des procédures et des technologies, afin d'assurer une plus grande productivité de toutes les ressources.

Parmi les nouveaux projets, il faut relever, en raison de sa complexité, la mise en place de l'ERP/SAP pour le Venezuela qui englobe toutes les sociétés du Groupe qui opèrent dans ce pays. Dans d'autres lieux, la couverture des processus et des sociétés touchées a été étendue.

Le portail du Groupe Teixeira Duarte a continué de servir de véhicule privilégié de la communication interne et de la mise à la disposition des collaborateurs de services utiles, en particulier pour leur relation avec l'Entreprise. Cette plateforme a enregistré une forte augmentation de demandes d'autres structures du Groupe pour y inclure des services supplémentaires, ce qui a conduit à créer de nouvelles applications et à adapter les existantes pour être utilisées à l'étranger.

Les infrastructures des réseaux des données, des communications et des systèmes de sécurité, ainsi que l'outillage de surveillance automatisée ont été améliorés, afin de créer un environnement qui permette d'utiliser à distance les plateformes du SAP, du portail et du courrier électronique.

Concrétisant le champ d'action de la Direction Générale qui s'étend à toutes les entreprises et à tous les marchés où opère le Groupe, la Direction centrale Finances et Comptabilité a continué d'optimiser ses services au Portugal. Cela a permis de fournir l'assistance à l'étranger et de coordonner les équipes locales avec les services centraux portugais avec une plus grande aisance, en particulier en matière de l'information et de la maîtrise des procédures des services de consolidation des comptes et d'audit interne.

La **Direction centrale des Approvisionnements** travaille pour les sociétés du Groupe Teixeira Duarte qui opèrent dans les différents points du globe dans les domaines suivants :

- Recherche de source d'approvisionnement, négociation et contrats, en vue notamment d'établir des conventions de nature temporelle et d'obtenir des économies d'échelle pour les acquisitions des biens et des services;
- Logistique des marchandises en matière d'importation et d'exportation;
- Gestion des entrepôts généraux;
- Aide à la gestion des installations fixes des sociétés du Groupe TD, notamment, siège, bureaux régionaux, hébergements et archives centrales.

Au Portugal, le modèle d'organisation fonctionnelle mis sur pied le dernier trimestre 2011, afin que la Direction centrale des Approvisionnements intervienne davantage sur les stratégies des achats réalisés pour les sociétés du Groupe, a été consolidé. Par ailleurs, l'équipe de logistique a été renforcée et réorganisée afin de correspondre aux demandes toujours croissantes de quelques secteurs d'activité qui opèrent dans différents pays.

En Angola, l'entrepôt général et la structure centrale des achats qui opère sur ce marché ont été restructurés et ont été objet d'un nouveau mode de gestion.

En Algérie, la gestion de la logistique des marchandises dans les volets d'exportation et d'importation a été consolidée et la coordination de la structure centrale qui opère dans ce pays a été mise en place.

#### – L'APPRECIATION SUR NOTRE SOCIÉTÉ

Obéissant à toutes nos obligations à caractère sociétaire, notamment en tant que société émettrice de valeurs mobilières admises à la négociation sur le marché réglementé, nous portons à la connaissance du public plusieurs informations concernant 2012 considérées comme significatives, notamment le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2011, ainsi que le rapport sur le gouvernement d'entreprise concernant la même période, les deux ayant été approuvés en Assemblée générale.

#### **Assemblée Générale annuelle :**

L'Assemblée Générale s'est réunie le 17 mai 2012. Il y a eu une participation expressive des titulaires de 82,5% du capital et des droits de vote qui ont approuvé toutes les propositions qui leur ont été soumises, notamment l'approbation des comptes consolidés et individuels, la proposition d'affectation des résultats présentée par le Conseil d'Administration et celles concernant l'appréciation de l'administration et de la surveillance de la société et la déclaration sur la politique de rémunération des membres des organes de direction et de surveillance.

#### **Dividendes :**

Étant donné que la société a obtenu des résultats nets négatifs en 2011, l'Assemblée Générale a approuvé la proposition du Conseil d'Administration de les inscrire intégralement dans le report à nouveau. Par conséquent, aucun dividende n'a été distribué en 2012.

#### **Réduction du capital social :**

Le 19 octobre 2012, a eu lieu la deuxième et dernière Assemblée Générale de TD,SA de cet exercice avec la présence des actionnaires titulaires de 79,36% du capital. Le seul point de l'ordre du jour portait sur la réduction du capital de la société.

En effet, le Conseil d'Administration a présenté une proposition à Messieurs les actionnaires en se fondant sur plusieurs considérants qui sont reproduits ci-dessous pour mieux contextualiser le thème :

- a) *Teixeira Duarte, S.A. (TD,SA) a enregistré en 2011 des résultats négatifs de 175.616.665,80€;*
- b) *Ces résultats ont été fortement pénalisés par l'impact des pertes de valeur inscrites sur les participations financières détenues, par les moins-values sur la cession d'actifs stratégiquement déconsidérés et par la dévaluation de devises avec lesquels le Groupe travaille par rapport à l'euro;*
- c) *Selon les derniers comptes annuels approuvés en Assemblée Générale annuelle le 17 mai 2012, le capital de TD,SA s'élève à 420.000.000,00€, dont chaque action a une valeur nominale de 1,00€ et les capitaux propres se chiffrent à 363.867.113,42€, ce qui correspond à une valeur comptable par action de 0,87€;*
- d) *Le poids des principales participations financières détenues par le Groupe est actuellement bien moindre. Même dans la conjoncture actuelle, son potentiel de dévalorisation est également très réduit;*



- e) Les comptes apurés à la fin du premier semestre 2012 ont enregistré une amélioration des résultats opérationnels et l'excédent brut d'exploitation a fait ressortir la durabilité de l'activité du Groupe;
- f) Dans ce contexte, le moment est venu de réorganiser la structure du bilan, notamment les postes des capitaux propres de TD,SA, en procédant à la réduction du capital social de façon à permettre la couverture intégrale des pertes cumulées.
- g) À notre avis, cette réduction du capital social devra être effectuée en conservant les 420.000.000 actions actuelles représentatives du capital, mais en modifiant leur valeur nominale;
- h) Réduire la valeur nominale des actions à 0,50€ chaque aura pour effet la réduction du capital à 210.000.000,00€ contre 420.000.000,00€, ce qui permettra de couvrir totalement les pertes cumulées et de renforcer également les réserves libres de 28.216.958,01€;
- i) Lorsque cette réduction aura été concrétisée, la valeur comptable de chaque action sera de 0,87€ et les capitaux propres de TD,SA seront bien supérieurs à son capital social."

Se fondant sur cette réalité exposée dans la proposition soumise au vote de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a proposé que la société décide de réduire le capital de 420.000.000,00€ à 210.000.000,00€, par la diminution de la valeur nominale des actions représentatives du capital à 0,50€ chaque et le placer pour couvrir intégralement les pertes cumulées s'élevant à 181.783.041,99€ et pour renforcer les réserves libres de 28.216.958,01€, et modifier par conséquent le § 1 de l'article 5 des statuts.

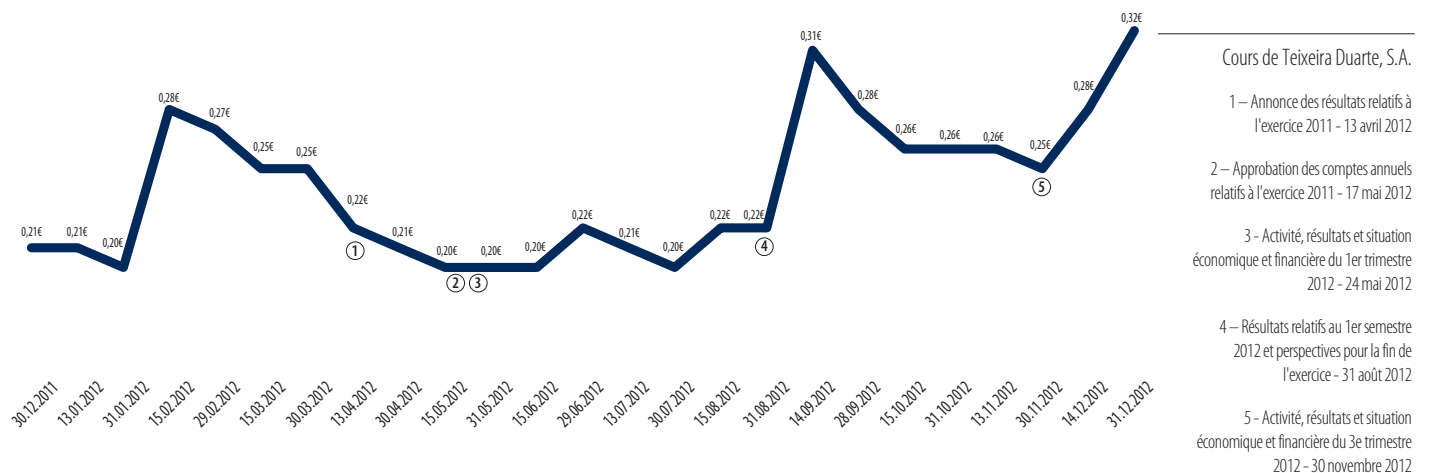
Cette proposition a été approuvée à 100% des votes. Il a donc été décidé à l'unanimité de réduire le capital de TD,SA dans les termes exacts mentionnés ci-dessus.

### Les titres de Teixeira Duarte, S.A. :

Malgré cette réduction du capital de Teixeira Duarte, S.A., les actions, dont le nombre a été conservé, ont connu en 2012 une valorisation de 52,38% en atteignant 0,32€ au 31 décembre 2012, contre 0,21€ au 31 décembre 2011.

En ce qui concerne la liquidité et le chiffre d'affaires réalisés pendant cet exercice, le nombre d'actions négociées en bourse a été de 20.842.938 actions, pour un chiffre d'affaires de 4.955.391 €.

L'évolution du cours des actions pendant l'exercice 2012 est illustrée dans le graphique ci-dessous.



## **IV. L'ANALYSE SECTORIELLE**

Maintenant, nous allons rapporter l'activité de tous les secteurs où opère le Groupe, qui seront ensuite exposés suivant le même enchaînement : d'abord, la présentation du secteur au sein du Groupe Teixeira Duarte, puis le chiffre d'affaires et l'excédent brut d'exploitation (EBITDA) consolidés seront expliqués à l'aide de graphique, suivis de l'apport de ce secteur au Groupe et enfin il sera fait une exposition de son activité 2012, accompagnée des chiffres non consolidés qui permettent d'analyser et d'avoir un aperçu général et pas seulement sur l'apport du secteur aux chiffres consolidés.

### **IV.1. CONSTRUCTION**

La construction est le cœur de métier et la genèse du Groupe Teixeira Duarte, C'est également l'activité de la principale société du Groupe, TD-EC, qui opère dans les domaines de la géotechnique et réhabilitation, du bâtiment, des infrastructures, de la construction métallique, des ouvrages souterrains, des ouvrages ferroviaires et maritimes. Ces secteurs comptent avec l'assistance d'un centre opérationnel de coffrages et de précontrainte, d'une direction de matériels de grande taille et de technologie de pointe, d'un laboratoire des matériaux et d'un pôle opérationnel Teixeira Duarte installé sur un terrain de 127.000 m2 de superficie, qui constitue un énorme plus supplémentaire pour l'Entreprise et pour les services fournis à ses clients.

Relevons également le rôle important des directions centrales en charge du commercial et des études, domaines si particuliers.

Son fondateur, M. Ricardo Esquivel Teixeira Duarte a obtenu son diplôme d'ingénieur à l'issue du premier cours de génie civil dispensé par l'Instituto Superior Técnico de Lisbonne. Il a été bâtonnier de l'ordre des ingénieurs et ses pairs lui ont toujours reconnu sa grande compétence technique et innovante.

Imprégnée de cette empreinte, Teixeira Duarte a poursuivi son activité et s'est toujours comportée comme une véritable "boîte" d'ingénierie. Depuis les grandes infrastructures, telles que ponts, barrages, routes et autres travaux publics, en passant par les hôpitaux et les bâtiments de grande envergure qui font histoire, notamment au Portugal, invoquer Teixeira Duarte revient au même que de parler d'un excellent savoir-faire et d'une expérience avérée. Elle est une présence constante sur le marché de la construction.

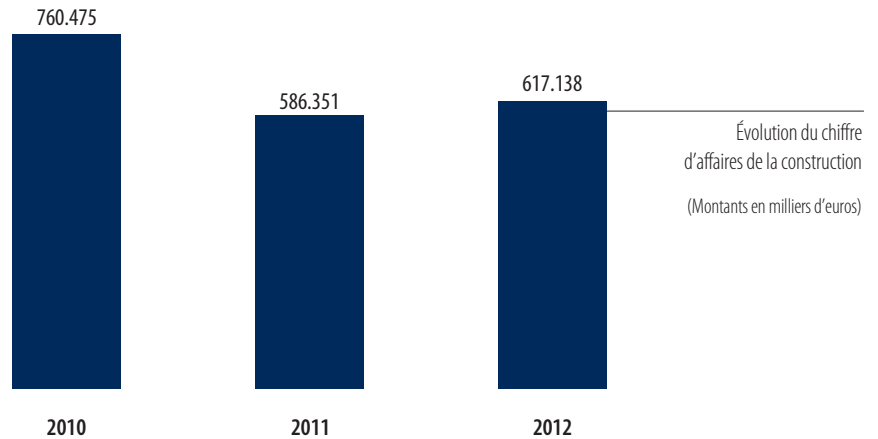
En outre, il existe dans le Groupe des filiales qui opèrent dans des domaines particuliers de la construction, notamment dans les ouvrages souterrains, ferroviaires et maritimes. Il existe également plusieurs groupements complémentaires d'entreprises et d'autres organisations similaires qui sont chargés de projets très spécifiques, en particulier dans le domaine des infrastructures.

En 2012, Teixeira Duarte a opéré dans ce secteur dans plusieurs pays, dont les principaux marchés sont le Portugal, l'Angola, l'Algérie, le Brésil, le Mozambique et le Venezuela.

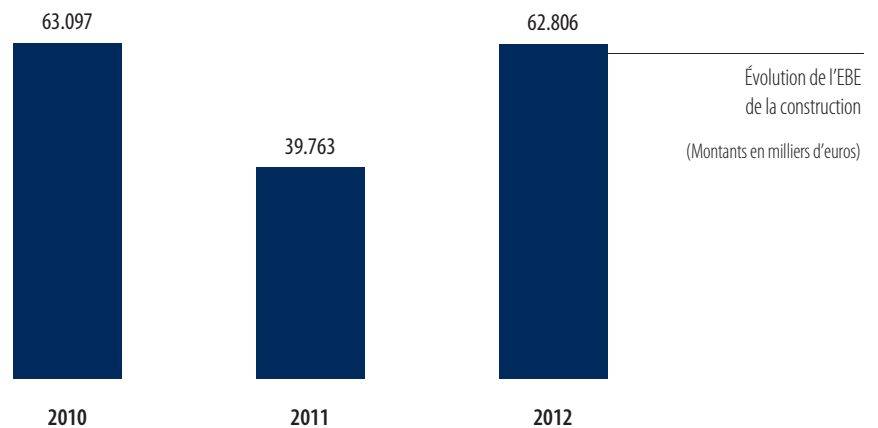
## – CONTRIBUTION DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE

Malgré la chute de la construction au Portugal (47,4%) et au Brésil (46,7%), Teixeira Duarte a augmenté ses prestations dans ce secteur en Angola (60,2%), en Algérie (68,5%) et au Mozambique (50,8%) et, surtout, au Venezuela, où l'activité a connu un grand essor en passant de 11,613 millions d'euros en 2011 à 108,842 millions d'euros en 2012.

Dans l'ensemble, cette hausse de 5,3% de ce secteur traduit une inversion à la baisse enregistrée de 2010 à 2011. C'est le reflet de la capacité de Teixeira Duarte à étendre son activité à des marchés en croissance alors que d'autres sont en chute.



L'excédent brut d'exploitation du secteur de la construction a repris les mêmes chiffres que ceux de 2010. Il a connu une hausse de 58% par rapport à l'exercice précédent, essentiellement grâce à la bonne performance des marchés extérieurs et aux principaux marchés en cours de réalisation au Portugal.



## – ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2012

En termes non consolidés, et afin de donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité en 2012, nous rapportons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur de la construction se sont élevés dans leur ensemble à 838,640 millions d'euros, ce qui reflète une légère baisse par rapport à 2011. compte tenu que plusieurs projets réalisés pour le Groupe Teixeira Duarte avaient été achevés au cours de cet exercice, à savoir l'hôtel Baía, à Luanda et le pôle opérationnel Teixeira Duarte, à Montijo.

Voyons maintenant quelles sont les principales activités réalisées dans les différents domaines où Teixeira Duarte opère dans le secteur de la construction :

Le centre d'exploitation **GÉOTECHNIQUE ET RÉHABILITATION** est axé sur les domaines de la géotechnique et des fondations, ainsi que sur la réhabilitation. Il centralise une cellule consacrée à l'ingénierie et à la recherche, très réputée dans l'Entreprise et sur le marché.

La structure Géotechnique et Fondations a toujours eu conscience qu'elle était à la genèse de l'Entreprise et en a toujours assumé la responsabilité. Elle n'a donc jamais renoncé au prestige que le marché lui reconnaît et auquel il correspond par une excellente préparation, par des études scientifiques d'extrême qualité, par des technologies innovantes, par son propre matériel de pointe et par des ressources humaines hautement spécialisées.

Dans ce domaine, Teixeira Duarte se charge de la conception et de la réalisation des travaux suivants : reconnaissances géotechniques, sondages, parois moulées, pieux, micropieux, clouages, tirants d'ancrage, consolidations, injections et jet-grouting.



EP, S.A. | Stabilisation de flanc de colline au KM62+000 1ère tranche de l'IP3 - Penacova Coimbra | Coimbra



EDP, S.A.  
Barrage de Crestuma  
Porto | Portugal

Dans le domaine de la réhabilitation, Teixeira Duarte opère dans ces domaines si spécialisés que sont la réhabilitation de structures et la conservation des monuments et du patrimoine architectural bâti, et dans les contrôles et diagnostics de structures.

Comparée à l'année précédente, l'activité du centre d'exploitation Géotechnique et Fondations de TD-EC a connu une croissance significative de 60% et a obtenu des produits opérationnels de près de 64 millions d'euros.

Deux facteurs ont été décisifs pour cette forte hausse : d'une part, l'expatriation de moyens humains techniquement habilités, qui permettent de donner formation et d'encadrer des équipes locales, de l'autre, les grands investissements réalisés dans de nouveaux matériels et équipements.

Un ordre facteur de nature organisationnelle a également joué un rôle non négligeable pour l'essor de cette activité, car il a fait jouer de façon optimale des synergies. Ce fut la fusion du secteur de la géotechnique et des fondations avec celui de la réhabilitation, qui fonctionnaient jusqu'alors comme des structures indépendantes. Ils ont été rassemblés sous la seule coordination du responsable chargé de ces trois secteurs.

Au **Portugal**, malgré la crise et le faible nombre d'appels d'offres en découlant, les produits opérationnels se sont accrus de 15% et ont atteint les 20,5 millions d'euros.

Les projets achevés dans ce domaine ont été les suivants :

- Stabilisation du flanc de colline au KM62+000 1ère tranche de l'IP3, à Penacova, Coimbra, pour EP - Estradas de Portugal, S.A.;
- Soutènement du flanc de colline à Rua José Maria de Andrade, pour la municipalité d'Odemira;
- Soutènement périphérique à l'aide de parois moulées, de parois berlinoises et terrassements, pour le nouveau temple de l'IURD, Vila Nova de Gaia;
- Traitement de massifs, reconnaissance géotechnique et auscultation du marché de l'augmentation de puissance de l'aménagement



EP, S.A.  
Réhabilitation du pont d'Odemira  
Portugal



COLT Resources  
Prospection minière  
Escoural | Portugal

- hydroélectrique de Salamonde, à Braga, pour l'EDP – Gestão da Produção de Energia, S.A.;
- Marché du voile d'étanchéité du barrage de Crestuma, à Porto, pour l'EDP – Gestão da Produção de Energia, S.A.;
- Réhabilitation et renforcement des tabliers de quatre ponts du réseau routier sur la retenue du barrage d'Aguieira, à Coimbra, pour EP - Estradas de Portugal, S.A.;
- Réhabilitation du pont d'Odemira, pour EP - Estradas de Portugal, S.A.;
- Réhabilitation des couvertures et façades de l'église Nossa Senhora do Loreto, à Lisbonne, pour le conseil de fabrique de cette église.

Soulignons également pour ce secteur, la reprise de la prospection minière par des travaux réalisés pour COLT Resources Inc. dans le complexe minier d'Escoural, en Alentejo.

D'autres projets se sont poursuivis, tels que la réhabilitation du pont international de Valença, pour Rede Ferroviária Nacional - REFER, E.P.E. et la réalisation de plusieurs projets de réhabilitation de différents bâtiments et structures de la centrale hydroélectrique de Sines, pour EDP - Gestão de Produção de Energia, S.A..

Étant donné la forte diminution des appels d'offres provenant du secteur privé, le chiffre d'affaires est prévu enregistrer une forte réduction en 2013.

En **Angola**, les produits opérationnels ont atteint les 15,5 millions d'euros, soit 5,8% de plus qu'en 2011.

Soulignons l'achèvement des projets suivants :

- Reconnaissance géotechnique pour la construction de la marina de Luanda, pour Marina de Luanda, S.A.;
- Réhabilitation du pont de Fortaleza, à Luanda, pour le gouvernement angolais;
- Exécution d'un chemin de roulement pour un travel lift sur des pieux métalliques vibrofoncés et d'un dock, sur l'île de Luanda, pour Marina Baía, S.A..





BESAACTIVE, S.A. - Fouilles, soutènement périphérique et fondations du bâtiment Nossa Senhora da Muxima - Luanda | Angola



Ligne ferroviaire Thénia/Tizi-Ouzou  
Exécution de pieux de 1200mm et 1500mm de diamètre  
Algérie

D'importants marchés ont été entamés dans ce pays, notamment :

- Fouilles, soutènement périphérique et fondations du bâtiment Nossa Senhora da Muxima, pour BESAACTIVE - Sociedade Gestora de Fundos de Investimento, S.A., à Luanda;
- Soutènement périphérique et fondations de l'immeuble Kwanza, pour l'entreprise de réalisation Rui Ribeiro Angola, S.A.;
- Signalons la signature d'un contrat pour la réalisation du marché "Engineering, Procurement and Construction (EPC) of the Marine Operations Support Dock", à Soyo, pour "ANGOLA LNG, Limited".

Le secteur a enregistré une augmentation de 15% du nombre de soumissions déposées, qui représentaient près de 130 millions d'euros.

Selon les attributions de marchés déjà effectuées, le chiffre d'affaires de 2013 s'annonce supérieur à celui de l'année sous analyse.

En **Algérie**, le centre d'exploitation Géotechnique et Réhabilitation opère de façon intégrée et permanente par le biais de la société de droit algérien TEIXEIRA DUARTE ALGÉRIE, SPA. Il a réalisé des pieux de 1200mm et 1500mm de diamètre, des fondations de trois viaducs de la ligne ferroviaire Thénia/Tizi-Ouzou.

L'activité commerciale s'est caractérisée cette année par des démarches et des contacts effectués auprès de clients potentiels, notamment des entreprises de réalisation dans le but de présenter au marché les services et les compétences de Teixeira Duarte dans ce domaine de la géotechnique et de la réhabilitation, ce qui s'est soldé par la présentation de soumissions équivalant à 170 millions d'euros.

Ces faits, alliés à la perspective d'investissement public dans de nouvelles infrastructures et à la reconnaissance de la capacité technique et humaine de l'Entreprise dans ce secteur de la géotechnique et des fondations, permettent d'alimenter de bonnes attentes pour le développement de cette activité dans ce pays.



Consortium Andrade Gutierrez / CR Almeida  
Ligne 17 du métro de São Paulo | Brésil



Vale, S.A.  
Remplacement du pont sur le Santa Joana  
Colatina - Espírito Santo | Brésil

Au **Brésil**, en conséquence du travail commercial entamé en 2011 et aux grands investissements dans le matériel et les équipements, il a été possible de gagner d'importants contrats signés avec des clients à fort potentiel stratégiques qui se sont soldés en 2012 par un volume de travaux environnant les 7 millions d'euros.

Ce secteur a opéré dans les États de São Paulo, Rio de Janeiro et Espírito Santo qui ont connu un grand essor du secteur de la construction, aussi bien dans le public que dans le privé.

Les plus grands projets déjà achevés ou en cours de réalisation sont les suivants :

- Exécution de fondations profondes sur pieux moulés sur la ligne 17 du métro de São Paulo, pour le groupement Andrade Gutierrez / CR Almeida;
- Exécution de fondations profondes sur pieux moulés sur le monorail - prolongement de la ligne 2 du métro de São Paulo, pour le groupement OAS / Queiroz Galvão;
- Exécution des fondations des ouvrages d'art spéciaux, sur la Transcarioca - tronçon Penha-Galeão, pour le groupement Transcarioca Rio, constitué des entreprises OAS, Carioca et Contern;
- Réalisation de 25.000 m2 de paroi moulée de 800 mm, sur quatre réservoirs d'amortissement de crues dans la baie de Tijuca, à Rio de Janeiro, pour OAS;
- Soutènement périphérique en paroi moulée et tirants d'ancrage provisoires, dans le complexe résidentiel Mundi, à São Caetano, São Paulo, pour Gafisa, S.A.;
- Soutènement périphérique en paroi moulée, pieux et tirants d'ancrage provisoires, dans le complexe Blue Tree Premium à Alphaville, São Paulo, pour Norfin/Tivoli;
- Remplacement du pont sur le Santa Joana, à Colatina, Espírito Santo, pour VALE, S.A..

L'activité commerciale s'est intensifiée en conséquence de la bonne réceptivité des clients et de la connaissance acquise dans ce marché difficile, ce qui s'est traduit par des soumissions équivalant plus de 400 millions d'euros.



Terminal charbonnier de Matola  
Mozambique



Administração Nacional de Estradas - ANE  
Pont sur le fleuve Limpopo  
Sicacate | Mozambique

Quant au personnel, de nouveaux cadres techniques locaux ont été recrutés, comme par exemple des conducteurs d'engin et des ouvriers spécialisés. Ils ont été formés en interne par des "formateurs de chez nous" chevronnés à la qualification technique avérée, qui assurent ainsi la continuité de la qualité des services fournis, de l'ingéniosité et de la rigueur qui lui sont reconnues à Teixeira Duarte.

Mentionnons également notre participation au séminaire sur le génie des fondations spéciales et la géotechnique, réalisé en juin 2012, à São Paulo. Étant donné que c'est un évènement de nature hautement technique et scientifique qui, en outre, faisait partie du programme de la première Foire de l'Industrie des Fondations et de la Géotechnique, il a eu de grandes répercussions au niveau national et dans les pays voisins.

Les marchés en phase de négociation, l'intérêt manifesté par plusieurs clients et le carnet de commandes qui transite de l'exercice précédent laissent entrevoir une augmentation significative du volume de travaux pour 2013.

Au **Mozambique**, ce centre d'exploitation a travaillé de façon intégrée et sa facturation était en 2012 de 8,5 millions d'euros, soit 53% de plus que l'exercice précédent.

Cette bonne performance s'explique par la réalisation de plusieurs grands projets, dont en particulier l'exécution de reconnaissance géotechnique, soutènement périphérique et fondations indirectes du marché de construction de deux immeubles situés à Maputo, pour la Banque du Mozambique.

D'autres travaux ont été réalisés, notamment :

- Prospection géophysique pour le projet Evate, exécutée pour la compagnie minière VALE, S.A.;
- Réalisation de la première partie des travaux de pieux pour la tranche 3.5 du terminal charbonnier de Matola;
- Réhabilitation du pont sur le Limpopo, à Sicacate, pour l'ANE - Administração Nacional de Estradas, Mozambique;
- Plusieurs travaux de reconnaissance géotechnique réalisés pour des clients externes.





Port de La Guaira  
Venezuela



Consorcio Boyacá - La Guaira  
Tunnel de Baralt  
Caracas | Venezuela

Au cours de cet exercice, le département commercial a présenté des offres d'un montant supérieur à 56 millions d'euros, portant en particulier sur les études de prospection géotechnique, ce qui est un indicateur révélateur de l'essor très prochain de la construction.

La signature du contrat de réparation du pont sur le fleuve Lualaba, à Quelimane, province de Zambézia, est prévue pour 2013, ainsi que plusieurs marchés de fondations déjà signés qui représentent une occupation significative du matériel disponible.

Au **Venezuela**, le centre d'exploitation Géotechnique et Réhabilitation a débuté son activité au cours de cet exercice. Il s'est joint à la grande équipe de l'Entreprise qui travaille sur deux grands projets : agrandissement et modernisation du port de La Guaira et le prolongement de l'Av. Boyacá (cote mille) jusqu'à l'échangeur de Macayapa et prolongement du viaduc de Tacagua, dont les produits se sont élevés à 11 millions d'euros.

En ce qui concerne le projet d'agrandissement et de modernisation du port de La Guaira, il faut en souligner la complexité technique qui exige des techniques de haut niveau d'exécution des fondations spéciales, qui ont trait à la réalisation d'une jetée à l'aide de la technique Fly-Drill et aux méthodologies de remplacement des fondations indirectes et leur réalisation ultérieure. Des techniques d'amélioration des sols de fondation seront également utilisées dans ce projet par vibro-flottation.

Pour le prolongement de l'Avenida Boyacá jusqu'à l'échangeur de Macayapa et le prolongement du viaduc de Tacagua, les travaux du secteur se répartissent sur deux fronts, le tunnel de Baralt et l'échangeur de Macayapa. Ils consistent dans le soutènement et la stabilisation de flancs de colline, dont les méthodologies, les techniques et les moyens utilisés contrastent positivement aussi bien au plan qualitatif qu'à celui des rendements obtenus, quand comparés à la réalité locale.

Soulignons en outre la qualité des études géologiques et géotechniques effectuées au préalable et reconnue par les clients institutionnels, ce qui représente une carte de visite exceptionnelle de la capacité de Teixeira Duarte.



Pieux pour Instituto Tecnológico Nacional de Hidrocarbonetos | Guinée Equatoriale



Parque Escolar, E.P.E.  
École élémentaire et secondaire Dr. Pascoal José de Mello  
Ansião | Portugal

Étant donné qu'il s'agissait de la première année d'activité de ce secteur dans ce pays, il est prévu que, avec sa consolidation, 2013 connaîtra une augmentation substantielle du chiffre d'affaires, fruit de l'augmentation de l'activité, aussi bien des projets en cours que d'autres en perspective.

Au cours du deuxième semestre 2012, Teixeira Duarte a aidé une entreprise portugaise, en **Guinée Équatoriale**, en réalisant pour elle des fondations sur pieux du marché de construction de l'Institut technologique national des hydrocarbures.

Malgré les difficultés de mobilisation initiales, les travaux se sont déroulés normalement, et leurs rendements ont surpassé les prévisions.

Actuellement, il existe dans ce pays de grands projets de bâtiments dans les principales villes, sur les voies de communication et les ports, qui seront suivis par d'autres déjà annoncés par les autorités locales. Par conséquent, il est fort probable que Teixeira Duarte obtienne de nouveaux contrats, liés aux secteurs de la géotechnique et des fondations et des ouvrages maritimes.

Tenant compte des marchés actuellement en négociation et le carnet de commandes actuel, nous prévoyons que ce secteur de la géotechnique et de la réhabilitation connaisse en 2013 un essor significatif de son activité et de ses produits.

Dans le secteur du **BÂTIMENT**, TD-EC continue de mener son activité avec grand dynamisme, qui revêt une importance significative dans l'activité générale du Groupe à partir des années 60.

Son intervention sur les marchés est caractérisée par la réalisation de projets de grande envergure et techniquement très complexes et touche les constructions de tout genre : grands bâtiments complexes et multifonctionnels, édifices publics, immeubles résidentiels et de services, complexes industriels, établissements scolaires, aménagements touristiques, reconstruction de bâtiments et hôpitaux.



Virgin Active Portugal, Lda.  
Health Club Virgin | Palácio Sottomayor  
Lisbonne | Portugal



PPS, S.A.  
Terminal de stockage de GPL Port  
d'Aveiro | Portugal

Les effets de la situation économique et financière que le Portugal traverse ont continué de se faire sentir sur l'activité de ce secteur de la construction. La tendance à la réduction de la production au Portugal, enregistrée les années précédentes, s'est intensifiée, en contraste avec la croissance de l'activité connue dans d'autres pays où le Groupe opère.

Dans ce contexte, les produits obtenus au Portugal en 2012 ne représentaient que 12% du total des produits du secteur, dont l'Angola possède la plus grande part, en particulier en raison des projets de grande envergure entrepris par Teixeira Duarte ces dernières années.

Le travail commercial visant à renforcer sa position s'est poursuivi, aussi bien dans les pays où Teixeira Duarte opère depuis longtemps que dans ceux où sa présence est plus récente, tels que l'Algérie, le Brésil et le Venezuela.

Au **Portugal**, la production de ce secteur continue en chute libre, dans la suite de l'énorme réduction des travaux de construction, qui découle de la réduction de l'investissement, aussi bien public que privé.

Dans le domaine des établissements scolaires, il a réalisé le réfectoire du Collège Moderne, à Lisbonne, pour Colégio Moderno de João Soares e Filhos, Lda. et, pour Parque Escolar, E.P.E., les travaux de l'établissement d'enseignement élémentaire et secondaire Dr. Pascoal José de Mello, de Ansião, de l'établissement secondaire Martins Sarmiento, de Guimarães et de l'établissement secondaire Santa Maria Maior de Viana do Castelo ont été terminés.

Dans le domaine sportif, le Health Club Virgin, situé au Palais Sottomayor à Lisbonne, pour Virgin Active Portugal – Sociedade Unipessoal, Lda., a été achevé.

Dans le domaine industriel, les travaux du terminal de stockage de GPL situé au port d'Aveiro – travaux généraux tranche 2, pour la société du Groupe Teixeira Duarte PPS – Produtos Petrolíferos, S.A. ont débuté. Un nouveau tronçon de drain profond a été construit et le drain existant



Centre hospitalier São João  
Hôpital São João  
Porto | Portugal



Secrétariat régional des Affaires sociales –  
Centre sécurité sociale de Madère | Maison de  
retraite de Santana – Madère | Portugal

désactivé dans les usines de SN Maia – Siderurgia Nacional S.A..

Dans le secteur des services, l'immeuble de bureaux sis 6, Avenida Defensores de Chaves, à Lisbonne a été réhabilité pour ESTAMO – Participações Imobiliárias, S.A., et pour l'IURD, les travaux de construction du bâtiment multifonctionnel situé à Vila Nova de Gaia et les studios de communication sociale situés à Lisbonne ont débuté.

Pour l'ANA – Aeroportos de Portugal S.A., le marché des installations définitives de la direction et des compagnies aériennes à l'aéroport Francisco Sá Carneiro à Porto, ainsi que l'aérogare de livraison – installations Portway – aire extérieure nord ont été réalisés.

Dans le domaine de la santé, les travaux pour le Centro Hospitalar São João – E.P.E. se sont poursuivis avec la réalisation de deux petits ouvrages dans le cadre du réaménagement et de la modernisation de l'hôpital São João, à Porto.

Dans le domaine social, la construction de la maison de retraite de Santana, sur l'île de Madère, a été achevée pour le secrétariat régional des Affaires sociales de Madère.

En **Angola**, l'activité 2012 du Bâtiment a enregistré une augmentation significative de son volume de production. Ses produits se sont accrus de 30% environ par rapport à l'année précédente. Les deux plus grands ouvrages de bâtiments qui sont en cours de réalisation y ont contribué pour une grande part.

Les appels d'offres pour les travaux publics ont continué d'être peu nombreux, ce qui a conduit la concurrence à pratiquer des prix inappropriés.

Teixeira Duarte a toutefois entrepris les ouvrages suivants :





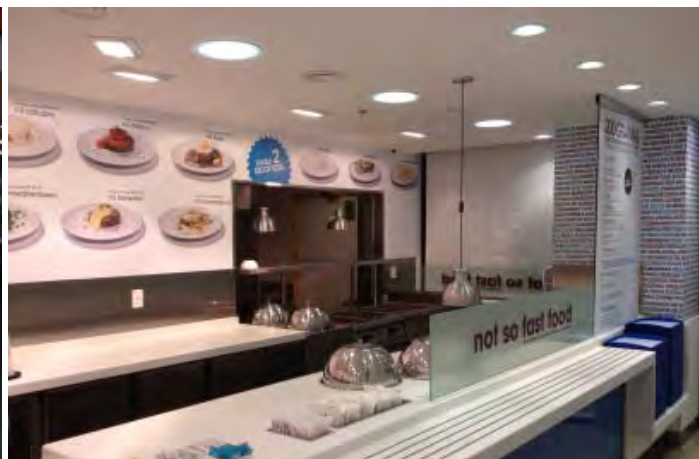
ESCOM, S.A.R.L. | Immeubles GES 2, 3 et 4  
Luanda | Angola

INACOM | Siège  
Luanda | Angola

- La construction du siège de l'Assemblée nationale d'Angola, pour le Cabinet des ouvrages spéciaux (GOE) est un projet particulièrement marquant, aussi bien de par sa taille et sa complexité que pour l'importance qu'il revêt pour l'Etat angolais. Les travaux se déroulent comme prévu, là aussi, avec un nombre élevé de moyens techniques et de ressources humaines afin de respecter ce marché exigeant;
- Les travaux de construction de la structure en béton armé et du second-cœur des immeubles GES - Lots 2, 3 et 4 pour ESCOM – Espírito Santo Imobiliária, S.A.R.L. ont poursuivi leur bon rythme. Cet ouvrage, dont l'achèvement est prévu pour 2013, est de grande envergure et complexité pour lequel Teixeira Duarte a mobilisé d'importantes ressources matérielles et humaines de sa structure de production;
- La construction du siège de l'Institut national des communications d'Angola - INACOM - a été achevée;
- La construction du bâtiment de l'inspection des voitures de la Direction nationale de la circulation routière, pour le GOE, Gabinete de Obras Especiais, a débuté;
- Trois projets ont été entamés : la construction de l'école primaire de 6 salles, l'agrandissement de la blanchisserie de la clinique Sagrada Esperança, située sur l'île de Cabo - Luanda, et trois agences bancaires à Luanda pour la Standard Bank Angola;
- Les travaux d'agrandissement de l'hôpital de Soyo pour Angola LNG Limited ont continué;
- Pour la Banco Millennium Angola, S.A. l'agence située à Avenida Hoji Ya Henda à Luanda a été construite ainsi que les locaux de Oficina Midas, situés à Avenida do Brasil, à Luanda, pour Número Um - Reparação Automóvel, Lda;
- Les travaux de réaménagement du magasin de Maxi Mulemba ont débuté, pour la société du Groupe Teixeira Duarte, CND - Comércio Geral de Importação, Lda, ainsi que les travaux d'agrandissement du quai de livraison du magasin Maxi - Morro Bento et les travaux



Pâtisserie Nilo Pinto  
Luanda | Angola



H3 São Paulo, S.A. | Shopping ABC  
São Paulo | Brésil

de construction du magasin Maxi de Porto Amboim, du magasin Maxi Cazenga, du magasin Maxi bomprego du Ginga Shopping et le réaménagement du magasin Maxi Mainga - tranche 3 ont été achevés;

- Construction du show-room Coqueiros, pour la société du Groupe Teixeira Duarte qui opère dans le secteur automobile sous la marque TDA;
- Travaux de réaménagement de la pâtisserie Nilo Pinto, à Luanda, pour une autre société du Groupe Teixeira Duarte;
- Une tranche supplémentaire du collège São Francisco de Assis (bloc 5) a été achevée, pour une société du Groupe Teixeira Duarte, EDUCARE - Atividades Educativas e Culturais Lda.

En **Algérie**, la prospection commerciale dans le domaine des bâtiments s'est poursuivie et des offres ont été présentées pour des appels d'offres aussi bien publics que privés.

Au **Brésil**, l'activité commerciale a été consolidée, ce qui a permis d'étendre notre activité à des clients extérieurs au Groupe en 2012.

Nous avons entamé le marché de gros-cœuvre des ateliers de soudage, assemblage et peinture, ainsi que les couloirs pour la tranche I du projet Brésil, pour CHERY BRASIL - Importação, Fabricação e Distribuição de Veículos Lda. C'est un pas important, dans la mesure où c'est le premier projet dans ce pays pour l'industrie automobile, secteur en grande croissance.

Le marché de réalisation du bâtiment Escoteiros, qui est un agrandissement de l'hôpital que possède Hospital de Clínicas de Niterói Lda. dans cette ville de l'État Rio de Janeiro a débuté.

Trois boutiques de différents centres commerciaux de São Paulo ont été construites pour H3 São Paulo - Comércio de Alimentos, S.A.



Quartier Vila Mascote  
São Paulo | Brésil



Siège de la Banque du Mozambique  
Maputo | Mozambique

La construction de la copropriété privée Quartier Vila Mascote, située à São Paulo, pour une société du secteur immobilier du Groupe s'est poursuivie.

Afin de satisfaire les nouveaux contrats, les équipes de production ont été renforcées par du personnel local que nous avons formé, convaincus que la transmission des méthodologies, de la culture et de la façon d'agir qui sont propres à Teixeira Duarte jouent un rôle très important pour l'expansion de son activité.

En **Espagne**, les effets de la crise économique et financière qui ravage le pays se sont accentués et ont freiné brutalement les investissements. La réduction de la production dans ce secteur des bâtiments, et de la construction en général, nous a conduits à réduire l'équipe locale en une seule structure qui puisse suivre l'évolution du marché qui, selon toutes attentes, sera loin d'être positive à court et moyen terme.

Au **Mozambique**, la production de 2012 a diminué de près de 25% par rapport à l'année précédente. Cela a été dû, d'une part, au retard du démarrage de quelques marchés déjà signés ou en négociation, et de l'autre, à une augmentation significative de la concurrence de nombreuses entreprises nouvellement arrivées dans ce pays, dont le nombre n'est pas proportionnel à la croissance du secteur de la construction, ce qui a conduit à une forte baisse des prix pratiqués.

L'activité commerciale s'est toutefois poursuivie avec intensité. Un grand nombre d'offres ont été déposées. Nous croyons que la longue et prestigieuse expérience accumulée par Teixeira Duarte dans ce pays depuis 1982 sera certainement une plus-value que les clients continueront de valoriser.

Le marché le plus important actuellement en cours a été signé avec la Banque du Mozambique. Il porte sur la démolition du bâtiment Ex Casa Coimbra et sur la construction de deux autres : l'un destiné aux bureaux du siège de la Banque du Mozambique et l'autre destiné à un parking à étage, à double fonctionnalité, qui comporte une zone pour le parking et une autre zone destinée à des bureaux et des services.



Siège du tribunal administratif  
Sofala - Beira | Mozambique



Fundo de Fomento Pesqueiro  
Musée de la Pêche  
Maputo | Mozambique

Ce projet a démarré au début de 2012 et se déroule à un bon rythme. Son envergure et sa complexité technique requiert d'importants moyens du secteur.

Les projets achevés en 2012 sont les suivants :

- Construction de la 2e tranche de la Faculté des Sciences, pour l'Université Eduardo Mondlane, à Maputo;
- Le siège du tribunal administratif de Sofala, à Beira, pour le Tribunal administratif.

Les travaux en cours de réalisation :

- Réhabilitation de l'hôtel Tivoli Maputo, pour la société du Groupe Teixeira Duarte, Hotel Tivoli, Lda.;
- Construction de l'infrastructure d'accueil du 10e Congrès du Frelimo, à Pemba;
- Marché Refurbishment of the Geology Department de l'université Eduardo Mondlane à Maputo, pour ENRC Mozambique Lda.

Par ailleurs, les marchés entamés sont les suivants :

- Construction de locaux pour le musée de la Pêche, à Maputo, pour le Fundo de Fomento Pesqueiro;
- Réhabilitation du port de Pemba, pour "CFM - Portos e Caminhos de Ferro de Moçambique, E.P.";
- Démolition de palplanches, terrassement, drainage, civil et montages mécaniques quai 8 port de Beira, pour VALE Moçambique, S.A.;
- TCM Phase 3.5. Expansion of the Matola Coal Terminal - D511/003 Civils and Piling, pour Grindrod Terminal charbonnier de Matola;
- Construction d'un immeuble de bureaux de 4 étages pour un client privé;
- Gros-œuvre, fondations et maçonneries du siège de l'autorité fiscale du Mozambique pour IMOINVEST - Investimentos Imobiliários, S.A.;
- Réhabilitation de l'auditorium municipal de Beira, pour la municipalité de Beira.

Accompagnant l'activité croissante des autres secteurs de l'Entreprise au **Venezuela**, le Bâtiment a commencé cette année à étudier le marché, ce qui lui a permis de présenter les premières offres, qui pourront déboucher à entamer le premier ouvrage en 2013.





CONBATE, ACE  
Viaduc de Coina I | Portugal



EDP, S.A.  
Augmentation de puissance du barrage de  
Salamon de Minho | Portugal

Le secteur des **INFRASTRUCTURES** est fondamental pour le développement et l'essor de l'activité de Teixeira Duarte. Il est empreint d'une ingénierie de niveau technologique de pointe et entreprend de grands projets infrastructurents.

Devenant de plus en plus important dans les années 80, il embrasse tout type de projets : Routes et autoroutes, ponts et viaducs, barrages, voies ferrées, gare ferroviaires et interfaces, construction écologique et infrastructures des eaux et du gaz naturel.

Comme annoncé dans le rapport de gestion de 2011, le Venezuela a confirmé en 2012 son statut de grand marché. Ce secteur y a en effet réalisé près de 50% de sa production.

Au **Portugal**, le déclin prévu ces dernières années s'est confirmé et s'est traduit par une chute de la production de 75%. Il est demeuré malgré tout le deuxième marché de ce secteur d'activité, situation qui ne se répétera probablement pas dans un futur proche, car tout indique que le Portugal deviendra un marché résiduel pour les Infrastructures.

Les ouvrages réalisés ont été les suivants :

- Construction du système de drainage du viaduc sur la rivière Loureiro, sur le tronçon Bucelas/Arruda dos Vinhos, de l'A10 – autoroute Bucelas/Carregado/IC 3 pour Brisa – Concessão Rodoviária, S.A., terminée et réceptionnée;
- Conception, études, expropriations, construction, fourniture et installation des équipements des tronçons IC 32- Palhais/Coina, IC 32 – Casas Velhas/Palhais et ER 377-2- Costa de Caparica/Fonte da Telha, pour AEBT-Auto Estradas do Baixo Tejo, S.A. (Concédant – Estradas de Portugal). Le viaduc de Coina a été terminé et mis en service le 24 avril et le dernier tronçon (Coina/Penalva) a été achevé et mis en service le 27 novembre;
- Les travaux généraux de construction de l'augmentation de puissance du barrage de Salamonde, à Salamonde – Vieira do Minho, pour l'EDP – Gestão da Produção de Energia, S.A. Ce projet exécuté par le groupement Construsalamonde, ACE, dont TD-EC et sa filiale EPOS – Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A. détiennent 92,5%, est un ouvrage hautement complexe au plan technique et s'est déroulé selon les

objectifs définis. Toutes les dates-clés imparties ont été respectées, fait reconnu par l'EDP, qui est un client exigeant.

Pour 2013 et 2014, tout indique que les bons niveaux de production et de facturation vont se maintenir, dans la ligne des objectifs définis et convenus avec l'EDP et que la relation technico-commerciale avec ce client et partenaire se consolide.

À la fin de l'année, un nouveau chantier a été installé pour la construction du réservoir de Cerro da Mina, à Neves Corvo, pour SOMINCOR – Sociedade Mineira de Neves Corvo, S.A. Ce marché qui comprenait plusieurs ouvrages accessoires devra s'achever en 2014.

Mentionnons également deux marchés signés dans la Région autonome de Madère entre RAMEDM – Estradas de Madeira, S.A. (position contractuelle assumée entretemps par la nouvelle direction régionale des routes) et deux groupements extérieurs, dont font partie TD-EC et sa filiale EPOS – Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A, dont la réalisation dépend de son inclusion dans le plan annuel d'investissements du budget du gouvernement de la Région autonome de Madère. Il s'agit de la construction du nouveau branchement Vasco Gil – Fundoa à cote 500 – 2e tranche, avec un délai de réalisation de 600 jours, et de la construction de la voie expresse Ribeira de São Jorge/ Arco de São Jorge – 2e tranche, avec un délai de réalisation de 548 jours.

Pour l'année 2013, la prévision de réalisation dans ce marché est à la baisse et ne devra pas dépasser les 60% réalisés en 2012.

En **Angola**, les travaux de réfection du réseau routier de Luanda – Avenida Hoji Ya Henda, sur 5,1 km, à Luanda, ont redémarré pour l'INEA – Instituto de Estradas de Angola.

Les travaux de réhabilitation de cette voie structurante de la ville de Luanda – qui traverse les importantes communes de Rangel et de Cazenga – ont souffert pas mal de contraintes liées à des problèmes d'expropriation, à de nombreux impondérables, surtout au niveau de services affectés, et à l'intense trafic routier pendant la journée, qui ont de grandes répercussions sur le phasage des travaux.

Ce projet devra être achevé au cours de 2014, si les expropriations définies depuis longtemps se concrétisent bientôt. Il constituera un facteur primordial de développement de l'environnement urbain et aura un impact social manifeste dans cette zone la plus complexe de la ville.

L'activité commerciale en cours et les nouveaux projets en perspective laissent entrevoir de bons niveaux de croissance et un renfort significatif des équipes et de l'activité du secteur dans cet important marché.

En **Algérie**, l'activité du secteur des Infrastructures est demeurée stable, à l'instar des exercices précédents. Pour les ouvrages en cours dans ce marché, le secteur des Infrastructures mobilise et coordonne d'autres secteurs et d'importantes ressources de l'Entreprise, notamment au niveau des centres d'exploitation Géotechnique et Réhabilitation, Construction métallique et Coffrages, ainsi que ses filiales, SOMAFEL – Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A. et EPOS – Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A..

Les principaux chantiers en cours sont les suivants :

- Projet de réalisation de la ligne 1 – Lot 1 : Extension A – gros-œuvre, voie, ligne et stations sur le tronçon : Place Émir Abdelkader – Place des Martyrs, Alger, pour l'Entreprise du Métro d'Alger (E.M.A.);
- Études d'exécution et travaux de modernisation de la ligne Thénia / Tizi-Ouzou et son électrification jusqu'à Oued Aissi (50+14 km) pour l'ANESRIF – Agence Nationale d'Étude et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires.

Après avoir connu des retards dus au manque de définitions, aux procédures d'expropriation et aux études d'exécution mal adaptées aux conditions locales du terrain, ces chantiers se déroulent actuellement à un rythme accéléré qui devra se maintenir en 2013 et 2014.

Le projet du métro d'Alger (où Teixeira Duarte fait partie du groupement GMAC) a exigé de trouver des solutions spécifiques et de grande complexité technique, essentiellement pour les raisons suivantes : il est situé tout près de la baie d'Alger, du patrimoine archéologique y a été découvert lors des travaux de fouilles et enfin il se réalise sous d'anciennes bâtisses, classées patrimoine mondial par l'UNESCO.



Métro d'Alger | Projet d'extension du métro d'Alger - Ligne 1 - Lot1 - Tronçon Place Émir Abdelkader - Place des Martyrs | Algérie



ANESRIF | Travaux de modernisation de la ligne ferroviaire Thénia/ Tizi-Ouzou et son électrification jusqu'à Oued Aissi | Algérie

À Thénia/Tizi-Ouzou, où Teixeira Duarte est chef de file du groupement TEHOZEN, la reconnaissance de la qualité du travail exécuté, du respect des délais et de la capacité technique et de réalisation a permis de consolider, de façon soutenue, notre participation dans ce projet de grande envergure, aux multiples volets qui requièrent une grande aptitude. Cela s'est traduit par la récente attribution de 7 gares et haltes et la possibilité d'exécuter quelques ouvrages d'art supplémentaires.

La récente attribution du marché portant sur la "Réalisation des Installations et Équipements d'Exploitation de l'Autoroute Est-Ouest - Lot Ouest", au groupement dirigé par TD-EC, par l'Algérienne de Gestion des Autoroutes (AGA), dont le démarrage des travaux est prévu pour le deuxième semestre 2013 avec un délai de réalisation est de deux ans, permet d'entrevoir un franc rebondissement sur ce marché qui occupera probablement la deuxième place du secteur.

Au **Brésil**, en raison du changement du cycle politique et de l'hésitation latente de l'investissement privé, le déclin de l'activité des Infrastructures s'est accentuée et n'a pas permis de conserver un plan de charge équivalent pendant l'exercice.

La filiale détenue à 100%, EMPA, S.A. a achevé les travaux des projets suivants :

Pour le DNIT - Département national des infrastructures de transports :

- Construction de la route BR 440, à Juiz de Fora - Minas Gerais;
- Construction de la route BR 135, à Montalvânia - Minas Gerais;
- Réfection de la route BR 259, à Governador Valadares - Minas Gerais;
- Réfection de la route BR 040, à Belo Horizonte - Minas Gerais;
- Réfection de la route BR 285, à Caseiros - Rio Grande do Sul.

Pour DER/MG – Département des voies routières de Minas Gerais :

- Construction de la route BR 474 - tronçon Caratinga/Ipanema;
- Construction de la route BR 474 - tronçon Ipanema/Ent. Mutum;
- Construction de la route BR 474 - tronçon Ent. Mutum/Aimorés;
- Construction de la route municipale entre Cônego Marinho et Miravânea;
- Construction de la route municipale entre Santana do Deserto et la BR 040;
- Construction de la route municipale entre Chiador et Divisa des États de Minas Gerais et de Rio de Janeiro.

Pour le DAER/RS Département autonome des voies routières de Rio Grande do Sul :

- Construction de la route RS 049 - Catuípe;
- Construction de la route RS 403 - Rio Pardo.

Pour le groupe ENERGISA :

- PCH de Stº Antônio - Aménagement hydroélectrique dans l'État de Rio de Janeiro;
- Accès de l'aménagement hydroélectrique dans l'État de Rio de Janeiro.

Au cours de l'exercice, la construction de la route BR 364 - Ent. BR 365 et Santa Vitória, dans le triangle minier, État de Minas Gerais, s'est poursuivie. C'est une route très importante de 76 km de long que l'EMPA est en train de construire pour le DNIT - Département national des infrastructures de transports.

En 2012, les chantiers qui ont débuté sont les suivants :

- Le projet on shore 3, ouvrage d'infrastructure portuaire, au grand port d'Açu, Campo dos Goitacazes, État de Rio de Janeiro, pour le groupe ANGLO AMERICAN;
- Construction de la route municipale de Simão Pereira, à Minas Gerais, pour le DER/MG – Département des routes de Minas Gerais;
- Construction de la route BR 259 entre Aimorés et Resplendor, État de Minas Gerais, pour le DNIT - Département national des infrastructures de transports.

L'intense activité commerciale menée auprès de sociétés privées chargées d'importants projets d'infrastructures permet d'entrevoir pour l'exercice en cours une reprise et recrudescence de l'activité.

Au **Mozambique**, l'activité dans ce secteur a été résiduelle, car c'est une période essentiellement consacrée à l'activité commerciale et à l'observation du marché qui pourra produire ses effets dans un proche avenir.

Comme mentionné plus haut, le **Venezuela** concentre en ce moment la plus grande capacité de réalisation de ce secteur.

Les chantiers en cours de réalisation dans ce pays recouvre un large éventail de spécialités et mobilisent d'autres secteurs de la construction de Teixeira Duarte, tels que ceux de la géotechnique et réhabilitation, des travaux souterrains et maritimes.

Les travaux de construction de la jetée ouest servant à l'agrandissement et modernisation du port de La Guaira, dans l'État Vargas pour la Bolivariana de Puertos (BOLIPUERTOS), S.A. ont un taux d'avancement correspondant à ce qui avait été planifié par les ouvrages maritimes à la grande satisfaction du client.

Les travaux de construction du tunnel Baralt, prolongement de l'Avenida Boyaca (cote mille) jusqu'à l'échangeur Macayapa et le viaduc Tacagua qui seront réalisés par le consortium Boyaca - La Guaira, pour le Ministério del Poder Popular para el Transporte Terrestre ont été entamés dans les différents domaines et progressent de façon significative au niveau des études et des travaux préparatoires.

Dans la filière des technologies de l'information et des télécommunications, des travaux évalués à plus de 70 millions d'euros sont en cours de



PCH de Stº Antônio | Aménagement hydroélectrique  
Rio de Janeiro | Brésil



CANTV  
Centre de télécommunications OPSUT-COR  
Venezuela

réalisation, en particulier pour le centre des télécommunications OPSUT-COR, pour la CANTV, à Valle de la Páscua - dans le centre de gravité du pays - et de tout l'ensemble de nœuds du réseau de fibre optique de télécommunications qui croise le Venezuela, OPSUT-NODOS, pour le même organisme.

D'autres ouvrages qui revêtent une importance significative au plan social et pour les relations entre le Portugal et le Venezuela sont en cours de réalisation, notamment :

- Les installations qui abritent l'usine d'ordinateurs Canaima (Magalhães, au Portugal) - VENEMAICA, pour la Telecom Venezuela - d'où sortent des milliers de dispositifs pour alimenter le programme d'éducation au Venezuela et dans les pays voisins;
- La station terrestre du programme de satellites, pour l'ABAE.

Ces ouvrages totalisent plus de 30 millions d'euros et devront être terminés au cours de 2013.

La **CONSTRUCTION MÉTALLIQUE** constitue une spécialité au sein du secteur de la construction qui permet à Teixeira Duarte d'exécuter des travaux de construction et de réhabilitation de ponts métalliques et mixtes acier-béton, de conception et construction d'équipements hydromécaniques pour les barrages et de structures métalliques.

Créativité et innovation sont les qualités qui caractérisent le travail de la Construction Métallique.

En 2012, le centre d'exploitation de la construction métallique a continué de collaborer régulièrement avec d'autres centres d'exploitation de l'Entreprise et de réaliser quelques ouvrages pour des clients extérieurs.

Au **Portugal**, il s'est chargé de la conception, construction et installation des équipements hydromécaniques et des installations électriques pour le marché de l'augmentation de puissance de l'aménagement hydraulique du barrage de Salomonde, pour EDP – Gestão de Produção de Energia, S.A., où seront installées deux vannes segments, des vannes batardeaux et conduite blindage et des clapets. Il a également continué





Structures métalliques - Assemblée nationale  
Luanda | Angola



VALE, S.A. | Pont sur le fleuve Santa Joana  
Colatina - Espírito Santo | Brésil

son contrat d'assistance technique à la maintenance des équipements miniers pour SOMINCOR - Sociedade Mineira de Neves Corvo, S.A..

En **Angola**, il a poursuivi la réalisation et l'installation de structures métalliques pour les chantiers réalisés par d'autres centres d'exploitation de Teixeira Duarte, notamment pour le marché de construction de l'Assemblée nationale, à Luanda.

En **Algérie**, la fabrication des ponts métalliques destinés à la ligne Thénia / Tizi-Ouzou pour l'ANESRIF – Agence Nationale d'Étude et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires a continué et l'assemblage du pont PK8 a été achevé.

Ce centre d'exploitation a débuté son activité au **Brésil** par l'installation du pont sur le fleuve Santa Joana, sur la route de Ferro Vitória Minas, à Colatina, dans l'État de Espírito Santo, pour VALE, S.A. Ce marché a surtout été gagné grâce à la solution innovante proposée pour remplacer l'ancien pont et qui a relevé le prestige de l'Entreprise auprès de cet important client.

Pour les **OUVRAGES SOUTERRAINS**, le Groupe compte, au-delà de TD-EC, avec E.P.O.S - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A., entreprise créée au début des années 80 et qui, en plus de son expérience avérée, est dotée de la technologie et du matériel des plus avancés pour réaliser des travaux de ce genre et opérer dans le secteur minier.

En 2012, ses ventes se sont élevées à 74,990 millions d'euros, soit une augmentation de 18% par rapport celles de l'année précédente et ont atteint le pic de toute l'existence de cette société.

Son activité menée au Portugal a représenté près de 80% de l'ensemble des ventes, le restant ayant été obtenu sur les marchés vénézuélien et algérien.

Au **Portugal**, sa principale production provient des travaux miniers, mais elle a également obtenu d'importants résultats dans les travaux de



EDP, S.A.  
Caverne de la centrale de Salamonde  
Vieira do Minho - Braga | Portugal



Barragem de Foz Tua, A.C.E.  
Tunnel d'accès à la centrale du barrage de Foz Tua  
Vila Real | Portugal

génie civil, en particulier dans le secteur des projets hydroélectriques.

Les chantiers réalisés ont été les suivants :

- En janvier 2012, EPOS a signé un nouveau contrat d'extension de l'infrastructure minière de Neves Corvo avec SOMINCOR – Sociedade Mineira de Neves Corvo, S.A., où la longueur des tunnels et des galeries construits au cours de l'année a atteint les 12 km et où ont été installés près de 180 mille clouages et coulé 56 mille m3 de béton projeté;
- Le marché de déroctage et transport de minerai a enregistré une réduction du volume de production et s'est fixé à 470 tonnes d'extraction;
- La sous-traitance de construction du tronçon est du tunnel de Marão signée avec le groupement INFRATÚNEL – Construtores do Túnel do Marão, A.C.E., dont les travaux étaient suspendus depuis juin 2011, a connu son épilogue le 31 octobre par la résiliation du contrat entre la concessionnaire et l'entrepreneur général, qui a conduit à la résolution de tous les contrats de sous-traitance;
- Les travaux généraux de construction de l'augmentation de puissance de Salamonde – Salamonde II, l'EDP – Gestão da Produção de Energia, S.A., où, en intégrant le groupement Construsalamonde, ACE, EPOS a poursuivi à un bon rythme les travaux d'excavation souterraine des principaux ouvrages qui intègrent le circuit hydraulique et a également débuté le bétonnage des structures de l'évacuateur complémentaire de crues et de la prise d'eau;
- L'achèvement, au mois de mai, de la sous-traitance d'excavation et de soutènement du tunnel de dérivation provisoire et du tunnel d'accès à la centrale du barrage de Foz Tua, signée avec le groupement Barragem de Foz Tua, A.C.E.;
- La reprise de l'activité sur ce projet hydroélectrique, au début du mois d'août, par une nouvelle sous-traitance ayant pour objet l'excavation et le soutènement des tunnels en charge, des galeries d'accès et de restitution;
- Les travaux réalisés pour IGA – Investimentos e Gestão da Água, S.A. dans la région autonome de Madère, en groupement avec TD-EC, se sont soldés par l'achèvement en novembre de la construction de la Lagoa da Portela, tandis que les travaux de réfection du tronçon sud de la cunette de Tornos - 2e tranche, qui consistent dans la réhabilitation de 29 km de cunettes et de structures d'appoint se sont poursuivis, mais avec quelques contraintes, causées par la nécessité de laisser en service les débits indispensables à la vie des populations desservies par le canal.



Consortio Boyacá - La Guaira  
Tunnel de Baralt  
Caracas | Venezuela

CP, EPE  
Rénovation intégrale de voie, Vila  
Real de Santo António | Portugal

En **Algérie**, EPOS a fourni des services d'assistance technique à TD-EC, au sein du Groupement Metro d'Alger Centre, pour les travaux d'excavation souterraine qui font partie du marché de construction du métro de la capitale algérienne.

Au **Venezuela**, elle a débuté les travaux de construction du tunnel de Baralt, à Caracas. Ce marché portant sur les études et la réalisation de cette importante infrastructure routière comprend 5.640 mètres de tunnels de grande section, pour lequel EPOS intervient en qualité de sous-traitant du groupement Consortio Boyacá - La Guaira en ce qui concerne le tunnel Baralt.

En ce qui concerne les **OUVRAGES FERROVIAIRES**, SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A est la société du Groupe Teixeira Duarte (détenue à 60%) qui est spécialisée dans la construction, la rénovation et la conservation d'infrastructures ferroviaires, y compris leur électrification (caténaire).

Au cours de ses cinquante-six années d'activité, elle a entrepris tous les types de travaux ayant trait à la voie ferrée, aussi bien en voie ballastée qu'en voie bétonnée et, de plus, elle peut en élaborer les études d'exécution.

Les prestations de services terminées au **Portugal** au cours de cet exercice ont été les suivantes :

- Travaux de maintenance générale de la voie de la ligne de Beira Alta : Pampilhosa - Vilar Formoso et de la ligne de l'Ouest; Mira Sintra/Meleças - Lourçal, pour REFER - Rede Ferroviária Nacional, EP;
- Maintenance de voie à l'aide de matériel lourd sur les lignes du Nord, Beira Baixa, Est et Ouest, branchements de Tomar, Cáceres, Alfarelos, Lourçal et Concordância de Verride, pour REFER - Rede Ferroviária Nacional, EP.

Les prestations de services débutées ont été les suivantes :

- Maintenance de la voie et caténaire du lot 5 sur les lignes du Nord, Beira Alta et Beira Baixa pour REFER - Rede Ferroviária Nacional, EP;
- Début et fin du marché de "Rénovation intégrale de voie, à Vila Real de Santo António pour CP - Comboios de Portugal, EPE;





SOTAGUS, S.A. | Remplacement de la bande de roulement du portique du port de Lisbonne | Portugal



SUPERVIA, S.A.  
Soudures électriques de rails  
Rio de Janeiro | Brésil

- Remplacement de la bande de roulement du portique du port de Lisbonne, à Santa Apolónia pour SOTAGUS - Terminal de Contentores de Santa Apolónia, S.A..

Au **Maroc**, les travaux de rénovation intégrale de plusieurs tronçons de la voie ferrée entre Rabat et Casablanca sur une longueur totale de 68 km, pour ONCF - Office National des Chemins de Fer, ont été achevés.

En **Algérie**, les travaux de modernisation de la ligne ferroviaire Thénia/ Tizi-Ouzou et son électrification jusqu'à Oued Aïssi sur 75 km, pour l'ANESRIF- Agence Nationale d'Études et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires, ont continué.

Au **Brésil**, nous avons commencé la production industrielle concernant la voie, par la réalisation de soudures électriques de rails pour SUPERVIA - Trens Urbanos da Região Metropolitana do Rio de Janeiro, S.A. Avec ANGLO FERROUS MINAS - Rio Mineração S.A., le marché portant sur l'exécution de chemins de roulement pour le portique du port d'Açu (État de Rio de Janeiro), de 1,01 millions a été signé.

Pour les **OUVRAGES MARITIMES**, c'est OFM - Obras Públicas, Ferroviárias e Marítimas, S.A (détenue elle aussi indirectement à 60%) qui est l'entreprise spécialisée dans le travaux d'infrastructures portuaires (ports commerciaux, de pêche et de plaisance), dans la construction et la réhabilitation de protections côtière (môles, jetées et travaux de défense contre la mer), dans les opérations de dragage et dans d'autres travaux maritimes et fluviaux.

Les chantiers terminés au **Portugal** ont été les suivants :

- En juillet 2012, la réhabilitation et adaptation du dock de Pedrouços - Obras Marítimas - Volvo Ocean Race (VOR) réalisé en groupement pour APL - Administração do Porto de Lisboa. S.A.;
- Construction de l'infrastructure maritime d'amélioration des conditions d'abri dans le secteur de la pêche de plage, île Graciosa, pour le secrétariat régional de l'environnement et de la mer.



ECRN | Agrandissement de la zone de réparation de la base navale de Mers-El-Kebir  
Algérie



Ministère des Infrastructures, des Transports et des Communications de la République de Cap-Vert  
Expansion du port de Porto Novo - 1ère tranche - Île de Santo Antão | Cap-Vert

Deux projets sont en cours de réalisation :

- La construction des infrastructures portuaires et les travaux d'amélioration des conditions d'abri du port de Madalena do Pico, sur l'île de Pico et la construction de la rampe pour les navires rouliers et les ferries et travaux complémentaires au port de S.Roque, sur l'île de Pico, les deux en groupement et pour PA - Porto dos Açores, S.A..

En **Algérie**, les travaux de confortement de la zone de réparation à la base navale de Mers-El-Kebir / 2<sup>o</sup> RM, pour l'ECRN - Etablissement de Construction et de Réparation Navales", réalisés en groupement, ont été achevés.

Au **Cap-Vert**, le marché de construction de l'extension du port de Porto Novo - 1ère tranche - île de Santo Antão, réalisé en groupement pour le ministère des Infrastructures, Transports et Communication, a été terminé.

En groupement, OFM a démarré les travaux d'élargissement du terre-plein et de la construction d'une nouvelle voie d'accès à la zone nord-est du Grand Port, São Vicente, pour le ministère des Infrastructures, Transports et Communication de la République de Cap-Vert.

Au **Mozambique**, la construction de la jetée d'accès au quai du port de Pemba a été complètement réalisée. Le marché portait sur la construction d'une jetée de 100 m de long destinée à avancer dans la mer, en vue d'atteindre les cotes du fond nécessaires à l'opération portuaire, pour SDV - Bolloré Africa Logistics.

Au **Venezuela**, les travaux de dragage de la tranchée, du canal et de la baie de navigation et exécution d'un prisme d'enrochement pour la plateforme terrestre et exécution de la superstructure du quai, faisant partie du marché "Ampliación y Modernización del Puerto de La Guaira".

Le **CENTRE OPÉRATIONNEL DE COFFRAGES ET PRÉ-CONTRAÎNTE** est le centre d'exploitation dépositaire de l'expérience et de la technologie de Teixeira Duarte dans le domaine des coffrages et des cintres depuis 1990 et de la précontrainte, depuis 2000.



Moule pour l'évacuateur de crues du barrage de Salamonde - Braga | Portugal

Moule pour l'évacuateur de crues du barrage de Salamonde - Braga | Portugal

Il constitue un instrument fondamental pour la réussite des grands ouvrages en béton armé et précontrainte. C'est lui qui est chargé d'élaborer les études et de mettre en œuvre des procédés de construction modernes afin de disposer des technologies les plus avancées du marché.

Au **Portugal**, il s'est consacré à terminer les travaux du viaduc de Coima, compris dans le marché signé avec l'AEBT - Auto Estradas do Baixo Tejo, S.A..

En **Angola**, il a terminé les travaux des bâtiments GES 2, 3 et 4 pour ESCOM - Espírito Santo Imobiliária, S.A.R.L.; et a réalisé les 4 sous-sols de l'immeuble Vitória, les deux réalisés à Luanda.

En **Algérie**, c'est le début de la livraison de tours d'étalement (poutrelles treillis TD600 et colonnes BB65) pour réaliser les plateformes servant à l'assemblage des arcs métalliques du viaduc, à Thénia/Tizi-Ouzou, travaux compris dans l'ouvrage ferroviaire pour l'ANESRIF - Agence Nationale d'Études et Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires.

Au **Mozambique**, les travaux de construction de deux immeubles pour la Banque du Mozambique ont démarré.

La **DIRECTION CENTRALE DU MATÉRIEL** s'occupe de la gestion et de la maintenance du matériel et des équipements de TD-EC et fournit une assistance fondamentale à la production. Depuis 2011, elle siège dans les nouveaux locaux du pôle opérationnel Teixeira Duarte, à Montijo.

En 2012, la gestion du matériel a été centralisée au Portugal, tandis que la partie opérationnelle et technique se trouve dans chacun des marchés.

La plateforme SAP, modules du matériel et de la maintenance, a été installée au Mozambique et au Venezuela, ce qui a été essentiel pour uniformiser les procédures et la surveillance constante de la gestion du matériel dans tous les marchés.



Vue aérienne du Pôle opérationnel Teixeira Duarte  
Montijo | Portugal



Laboratoire des matériaux | Pôle opérationnel Teixeira Duarte  
Montijo | Portugal

Au **Portugal**, le taux d'occupation du matériel a baissé de façon significative, en raison du ralentissement de l'activité. L'investissement en matériel s'est élevé à près de 2,3 millions d'euros, essentiellement pour le secteur de la géotechnique.

En **Angola**, le taux d'occupation du matériel pour toute l'activité a été de 50% et pour le secteur de la géotechnique en particulier, il a été de 33%. L'investissement s'est élevé à près de 4,8 millions d'euros, essentiellement pour le matériel général et celui du secteur de la géotechnique.

En **Algérie**, le taux d'occupation du matériel s'est situé à 38% et l'investissement s'est élevé à près de 3,5 millions d'euros, essentiellement pour le secteur de la géotechnique.

Au **Brsil**, le taux d'occupation du matériel des infrastructures a été de 32% et celui de la géotechnique de 40%. L'investissement a été de 10 millions d'euros, dont la totalité a été pratiquement destiné au matériel de géotechnique.

Au **Mozambique**, le taux d'occupation général et des infrastructures était de 34% tandis que celui de la géotechnique était de 41%. L'investissement de 2,7 millions d'euros a été réparti entre le matériel général et celui de la géotechnique.

Au **Venezuela**, le taux d'occupation du matériel a été supérieur à 70%. L'investissement de 12,5 millions d'euros était réparti comme suit : 2,7 millions d'euros pour le matériel général, près de 5,2 millions d'euros pour les infrastructures et 4,6 millions d'euros pour la géotechnique.

Le **LABORATOIRE DES MATÉRIAUX** est agréé depuis 1996 et est installé au pôle opérationnel Teixeira Duarte à Montijo depuis 1996. Ce fut l'un des premiers laboratoires d'une entreprise de construction qui a obtenu son agrément dans le domaine des bétons et des agrégats au Portugal. Il est équipé de nombreux appareils qui lui permettent de réaliser plus de 80 essais. En outre, il donne son assistance aux chantiers des sociétés du Groupe, dans le domaine de la conception et mise en œuvre du béton, contrôle de la qualité, budgétisation et inspection de structures en béton, aussi bien au Portugal qu'à l'étranger.

Au **Portugal**, en matière de recherche, développement & innovation, le laboratoire des matériaux a collaboré à plusieurs travaux de recherche, notamment : liants à base de cendres activées pour applications géotechniques, pour le groupe de travail scientifique dont fait partie TD-EC conjointement avec l'université de Trás-Os-Montes et Alto Douro et l'université de Minho; béton avec agrégats pré-mélangés pour les postes de caténares en collaboration avec SOMAFEL et OFM; coulis pré-dosés pour injection dans voiles en maçonnerie.

En **Angola** et au **Mozambique**, la réorganisation interne des laboratoires locaux a continué. Les différentes études de conception des bétons et des mortiers et les essais de sols ont été suivis rigoureusement.

Soulignons également la contribution toute particulière apportée en 2012 par le laboratoire aux chantiers du **Venezuela**, notamment à celui de l'élargissement et modernisation du port de La Guaira, en matière des études et de la fabrication du béton, des mortiers et des coulis.

## IV.2. CONCESSIONS ET SERVICES

Le Groupe Teixeira Duarte a commencé d'opérer dans ce secteur en 1984, à Macao, par le biais d'une participation qu'il détenait chez CPM - Companhia de Parques de Macau, S.A. et qu'il détient toujours. Puis, il a continué au Portugal, en Angola, au Brésil, en Espagne et au Mozambique.

Actuellement, les entreprises du Groupe se consacrent à des secteurs d'activité bien distincts, tels que la technologie et la gestion des biens immeubles, l'environnement et les transports.

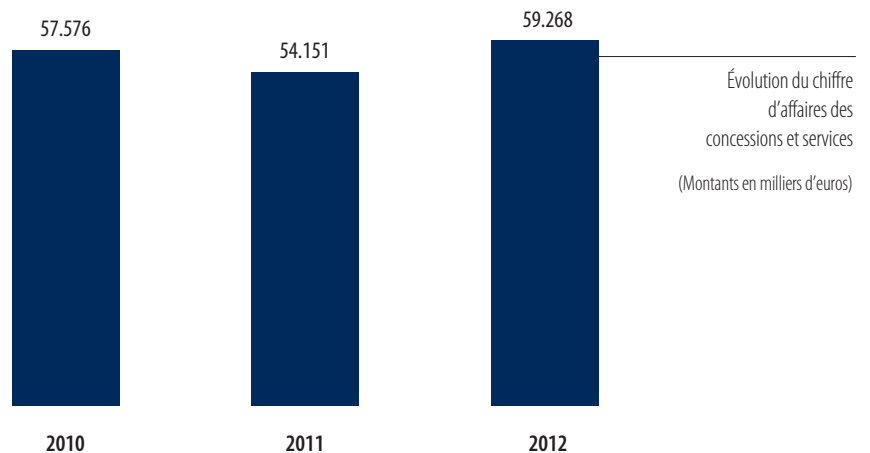
Dans ce secteur, Teixeira Duarte détient plusieurs participations minoritaires dans d'autres sociétés dont la gestion n'est pas pilotée par les structures du Groupe et qui, dans pratiquement tous les cas, ne sont pas incluses dans son périmètre de consolidation. Les plus importantes seront quand même objet de quelques notes à la fin de ce chapitre.

### – CONTRIBUTION DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE

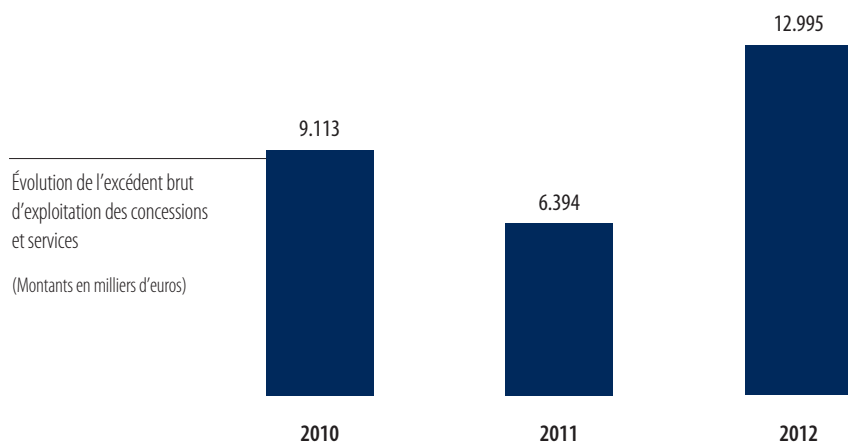
Dans les concessions et services, le chiffre d'affaires s'est accru de 9,4% par rapport à la période homologue.

Au Portugal, malgré la conjoncture plutôt adverse, les principales sociétés du Groupe intégrées dans ce secteur sont parvenues à conserver les mêmes niveaux d'activité que ceux de 2011.

Parmi les autres marchés, soulignons le cas de l'Angola qui a enregistré une croissance de 56,5%, en raison principalement de la bonne performance de la filiale TDGI.







L'excédent brut d'exploitation dans ce secteur des concessions et services a enregistré un essor notoire. Il a même dépassé les chiffres obtenus il y a deux ans de plus de 43%, grâce à un comportement équilibré des différentes filiales et à une augmentation significative dans le domaine de la gestion et de la maintenance technique des installations et aménagements immobiliers, où, au-delà d'une grande fidélisation des clients, d'autres contrats ont été signés dans différents marchés.

#### – ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2012

Au plan non consolidé, et afin de donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité 2012, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur des concessions et des services se sont élevés à 90,444 millions d'euros, dont 57,1% se rapportent à l'activité menée à l'étranger. Ces chiffres reflètent dans la globalité une hausse de 17% par rapport à 2011.

#### IV.2.1. SOCIÉTÉS FILIALES DU GROUPE TEIXEIRA DUARTE

Le Groupe Teixeira Duarte opère dans la **GESTION ET MAINTENANCE TECHNIQUE D'INSTALLATIONS ET D'AMÉNAGEMENTS IMMOBILIERS** depuis treize ans. Actuellement, il opère sous la marque TDGI, dans cinq pays, dans les domaines suivants : (i) Facilities Management, (ii) Maintenance, (iii) Analyse et diagnostic, (iv) Gestion des espaces et du patrimoine, (v) Solutions énergétiques.

Teixeira Duarte a débuté son activité au Portugal, par le biais de la société qu'elle a constituée à cet effet – et détenue depuis le début à 100% – dénommée TDGI – Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A. (TDGI). Son internationalisation, entamée en 2006, s'est concrétisée, non pas par cette société portugaise, mais par la consolidation de la marque TDGI effectuée en 2011, dans le but de créer une insigne forte aux solides valeurs reconnues par le marché et par les clients, indépendamment du lieu où elle opère.

Au **Portugal**, l'exercice 2012 s'est avéré être franchement positif. Le chiffre d'affaires de TDGI a augmenté, malgré la forte contraction économique. Cette croissance a été due essentiellement à la continuité des contrats avec les clients et à la signature de nouveaux contrats dans le domaine du *Facilities Management* immobilier.

En 2012, TDGI a donc enregistré des produits de 18,564 millions d'euros et un résultat avant impôts de 2,334 millions d'euros, soit une augmentation des produits de près de 13% et des résultats de près de 11%, ces derniers ayant subi d'une certaine façon les effets de l'énorme investissement fait dans l'internationalisation.

Le secteur du *facilities management*, qui demeure le cœur de métier de TDGI, a enregistré en 2012 une recrudescence de son activité, en raison de trois facteurs très révélateurs : D'abord, le fait d'avoir conservé la généralité des contrats; ensuite, l'augmentation des services objet des contrats avec quelques-uns de ces clients, ce qui révèle la relation de confiance qui existe entre TDGI et ses clients; et enfin, mais pas le moindre, la signature de nouveaux contrats, découlant du travail commercial mené soigneusement sur le marché.

Dans ce domaine, soulignons les contrats les plus importants : l'immeuble Alcatel-Lucent situé à Cascais, où TDGI est responsable non seulement de la maintenance et du management des locaux et des équipements, mais également de tous les services accessoires, tels que la surveillance, le nettoyage et la gestion du courrier; le réseau des magasins DECATHLON, dont le nombre de magasins sous sa responsabilité



Magasin du réseau Decathlon  
Cascais | Portugal



Installation du système SAP dans un  
immeuble de bureaux, Lagoas Park  
Oeiras | Portugal

a augmenté; l'augmentation de la prestation de services dans la Région autonome de Madère, par des contrats avec la police de sécurité publique et le magasin du citoyen (Loja do Cidadão) de Funchal.

En 2012, TDGI a continué de miser gros sur le secteur *Analyse et diagnostic*. Elle a continué d'investir dans de nouvelles technologies et dans de nouveaux matériels et des solutions qui permettent de correspondre aux exigences, ainsi que sur une équipe composée de techniciens spécialisés et dotée des technologies de pointe utilisées dans la *maintenance immobilière*.

Les essais réalisés pendant et après la construction des ouvrages, les mesures des consommations énergétiques, les évaluations des paramètres de la QAI (qualité de l'air intérieur) et celles des conditions d'exploitation des établissements lui permettent de certifier les bâtiments et d'établir des plans de rationalisation énergétique (PRE), et des plans d'actions correctives de la QAI (PACQAI), afin d'optimiser les consommations énergétiques et d'améliorer la QAI.

Dans le cadre des *solutions énergétiques*, les marchés de certification énergétique du bâtiment technique de CIMPOR, S.A., de deux bâtiments d'ANACOM (Autorité nationale des communications) et de la clinique Parque dos Poetas da Espirito Santo Saúde, S.A. lui ont été attribués. En matière de mise en service de locaux, soulignons le nouveau gymnase de Virgin Active situé au Palais Sotto Mayor.

À l'instar de 2011, 2012 fut également une année franchement positive pour le secteur de *gestion des espaces et du patrimoine*, en ce qui concerne en particulier l'occupation des espaces.

Découlant du climat économique portugais actuel, l'activité a été caractérisée par des travaux de petite taille, malgré quelques travaux d'un certain volume, comme fut le cas de l'adaptation des locaux techniques situés dans un espace d'un bâtiment de Lagoas Park de près de 960 m<sup>2</sup> pour y installer le SAP.

En conséquence de la prestation de services de gestion globale de l'immeuble de l'Association nationale des pharmacies, situé à Porto, plusieurs autres interventions d'adaptation d'espaces y ont été réalisées pour de nouveaux clients, toujours dans la modalité "clef en main".

Soulignons les travaux d'adaptation d'espaces pour les entreprises ASTELLAS PHARMA, PRIME ADVERTISING, QUINTILES, GAMBRO et pour SAMSUNG.

En **Angola**, la marque est représentée par TDGI - Tecnologia e Gestão de Imóveis, Lda. (Angola) – également détenue à 100% par le Groupe Teixeira Duarte. Malgré les difficultés de ce marché, les clients nous font de plus en plus confiance eu égard au travail déjà réalisé, ce qui nous a permis de consolider en 2012 une bonne croissance.

Les contrats les plus importants :

- Celui signé avec l'entreprise du groupe Chevron, ayant pour objet la gestion et la maintenance intégrale de la copropriété privée Montebelo, située à Talatona, qui comprend un complexe résidentiel de près de cent villas et des aménagements sociaux, sportifs et administratifs;
- Le début de la prestation de services pour la Banco de Negócios Internacional, S.A., par le contrat de maintenance du nouveau siège de Luanda, et l'évaluation de la collaboration pour la maintenance de tout le réseau des agences bancaires qui, selon les prévisions, se concrétisera en 2013;
- Le suivi de la croissance de la Banco Millennium Angola, S.A., par la gestion et la maintenance de tout son patrimoine, constitué de plusieurs agences éparpillées sur tout le territoire;
- Le début du contrat de maintenance avec l'hôpital de Soyo, qui vient renforcer notre présence dans cet important secteur d'activité très particulier.

L'ouverture de la base de Huambo va permettre d'augmenter et d'améliorer la présence de TDGI sur le territoire angolais.

Au **Brésil**, où la marque opère par le biais de la société du Groupe Teixeira Duarte, EMPA, S.A. - elle aussi détenue à 100% - 2012 fut l'année d'affirmation de la marque dans ce pays.

Malgré les vicissitudes d'un marché très concurrentiel, où l'activité a débuté avec de grandes difficultés, grâce au partenariat avec le GROUPE ITAMBÉ, il a été possible d'opérer dans la gestion et la maintenance techniques de plusieurs bâtiments, tels que les complexes immobiliers José Bonifácio et Casa Grande et d'entamer la maintenance du réseau DECATHLON de São Paulo, grâce à la bonne prestation de TDGI au Portugal.

En **Espagne**, où la marque TDGI opère par le biais de la société du Groupe Teixeira Duarte, dénommée actuellement RECOLTE - Servicios y Medioambiente, S.A. - elle aussi détenue à 100% - les difficultés que traverse ce pays ont affecté de façon incontournable les objectifs de croissance, mais le réseau de ses clients est demeuré stable, dont font partie l'Instituto Galego de Promocion Economica - IGAPE, à Saint-Jacques-de-Compostelle, UNISYS, à Madrid, et d'autres collaborations avec des clients internationaux, tels que DECATHLON et PFIZER.

Au **Mozambique**, la marque est représentée par TDGI - Tecnologia e Gestão de Imóveis, Lda. (Moçambique) qui est également détenue à 100% par le Groupe Teixeira Duarte.

Ce marché qui présente des signaux de croissance très positifs et dont les besoins dans ce domaine de gestion opérationnelle du patrimoine se font sentir de plus en plus, TDGI a consolidé sa position. Actuellement, c'est une marque renommée et respectée en raison du travail qu'elle a réalisé dans la gestion des bâtiments de services, hôtellerie, commerce et dans le secteur industriel également.

Les principaux contrats sont les suivants :

- le contrat de gestion intégrée de Facilities Management, pour la copropriété privée Xiluva, constituée d'immeubles résidentiels, de commerce, et de services, à Maputo;
- le contrat dans le domaine de l'environnement industriel pour la maintenance des différents établissements de GRINDROD, Limited, au port de Maputo;
- le contrat de gestion et maintenance des usines de British American Tobacco, à Maputo.





Edifício UNISYS  
Madrid | Espagne



Gestão de áreas industriais  
Terminal carbonífero de Matola  
Mozambique

Il existe un facteur important qui permet à TDGI d'assurer ses prestations aux clients qui ont des locaux sur tout le territoire, comme c'est le cas de la compagnie d'assurance IMPAR, du groupe Millennium, c'est le fait de disposer, en plus de son siège à Maputo, de bureaux de représentation dans les provinces de Beira, Nacala et Tete.

Dans le secteur de l'**ENVIRONNEMENT**, le Groupe Teixeira Duarte opère essentiellement dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre de systèmes d'hygiène et de nettoyage urbain, des systèmes de gestion des déchets solides urbains et industriels, de la réalisation et l'entretien de parcs et d'espaces verts et encore du nettoyage de plages et de zones côtières, d'opérations de sauvetage et de secourisme, en fournissant un grand nombre de services dans le domaine de l'environnement.

Le Groupe a consolidé son activité qui, au plan opérationnel, ne se concentre encore qu'au Portugal et en Espagne. Il a commencé par optimiser les activités dans les deux pays, en rapprochant les équipes et ces dernières années, il a donné quelques pas importants dans cette convergence qui se veut être bénéfique pour l'activité globale et pour le positionnement commercial dans ces marchés et dans d'autres qui sont en train d'être abordés.

En effet, en 2011, la société de droit portugais (RECOLTE) – qui détenait déjà 100% du capital de l'autre société qui opère au Portugal (INVIC-TAAMBIENTE) – a acquis la société de droit espagnol qui dans le Groupe opérait également dans ce secteur. Cela a permis de concentrer l'activité de ces sociétés, qui prennent ainsi ensemble une plus grande dimension et un meilleur positionnement pour pouvoir affronter avec plus d'efficacité les nouveaux défis, toujours plus grands et complexes, de ce secteur d'activité, surtout au plan commercial.

En 2012, un travail d'uniformisation d'une marque RECOLTE et d'un logotype commun a été réalisé. Au début de 2013, les deux sociétés ont modifié leur dénomination dans le sens de l'uniformité et ont pris respectivement la désignation de RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A. au Portugal et RECOLTE - Servicios y Medio Ambiente, S.A. en Espagne.

Bien que détenue à 100% par le Groupe, INVICTAAMBIENTE a été constituée spécialement pour le contrat de collecte des déchets solides urbains et pour le nettoyage urbain d'une partie significative de Porto.

L'activité développée en 2012 au **Portugal** a consisté essentiellement à donner continuité aux contrats de prestation de services, pour la plupart pluriannuels. En effet, étant donné le très bas prix base des nouvelles prestations de service mises en concurrence, il n'a plus été possible de signer de nouveaux contrats avec les marges nécessaires à une correcte gestion.

À souligner, dans le domaine de la réalisation d'espaces verts, l'achèvement de la construction du parc urbain d'Ovar pour la ville d'Ovar, faite en partenariat avec d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte.

Donc, en 2012, le chiffre d'affaires de RECOLTE s'est élevé à 9,957 millions d'euros, légèrement inférieur à celui de 2011.

Par le biais de sa succursale portugaise, RECOLTE - ESPAGNE a donné continuité aux contrats existants et atteint le chiffre d'affaires de 2,536 millions d'euros, dans la même ligne que celui de l'année précédente.

INVICTAAMBIENTE a obtenu un chiffre d'affaires de 3,885 millions d'euros, inférieur à celui de l'année précédente, en raison de la réduction de services pour son seul client, la ville de Porto.

— La plupart des produits opérationnels de ces sociétés obtenus surtout dans les sphères des municipalités et des entreprises municipales, sont le résultat de la continuité des contrats de collecte des déchets solides urbains et du nettoyage urbain, réalisés dans les villes d'Alenquer, Cascais, Lagoa (Açores), Porto, Ribeira Grande, São João da Madeira et Vila Franca do Campo.

Parmi les principaux travaux d'entretien de parcs et d'espaces verts, soulignons ceux réalisés pour les villes de Oeiras, Benavente, Azambuja, Benavente, Lisboa, Oeiras e Torres Novas, et encore pour l'ANA - Aeroportos e Navegação Aérea, Lagoas Park et Taguspark.

Selon les estimations, les produits opérationnels qui seront obtenus au Portugal en 2013 seront similaires à ceux de 2012, malgré la difficulté déjà mentionnée concernant la réduction significative des prix mis en concurrence et les multiples demandes des clients de réduire les charges relatives aux services et aux activités en cours.

L'enjeu actuellement est de diversifier le secteur de l'environnement et, compte tenu de la stagnation du marché national, de rechercher de nouvelles possibilités d'affaire dans d'autres pays où le Groupe Teixeira Duarte est déjà implanté.

En **Espagne**, les produits opérationnels de 2012 se sont élevés à 24,500 millions d'euros, inférieurs à ceux de l'année précédente, en raison essentiellement de la réduction des services opérée à la demande des clients.

Les principales opérations qui eurent lieu en 2012 étaient les suivantes :

- Dans le secteur de la récolte des déchets solides urbains, du nettoyage urbain et de la gestion d'écocentres, celles menées dans la commune de Madrid (Ayuntamientos de Cubas de Sagra, Griñon, San Lorenzo del Escorial, Torrejón de la Calzada, Torrejón de Velasco y Villaconejos), dans la commune d'Andalousie (Ayuntamiento de Benalmádena) et dans la commune de la Galicie (Ayuntamientos de Cangas, Bueu y Moaña);
- Un nouveau contrat signé avec l'Ayuntamiento de Cartaya s'élevant à 1,200 millions d'euros pour la récolte de différentes typologies de déchets dans cette municipalité;
- En ce qui concerne l'entretien de parc et d'espaces verts, les principales prestations se sont poursuivies dans la commune Andaluza (Ayuntamientos de Algeciras et El Puerto de Santa María) et dans la commune de Madrid (Ayuntamientos de Majadahonda, Torrejón de la Calzada e Serrallinos del Valle);
- Soulignons également la continuité de plusieurs importants contrats dans le domaine de l'entretien et conservation de plages, pinèdes et zones côtières dans la commune de l'Andalousie, pour les Ayuntamientos de Algeciras, Benalmádena et El Puerto de Santa María.



Réalisation d'espaces verts  
Construction du parc urbain d'Ovar  
Portugal



INVICTAAMBIENTE  
Collecte des déchets solides urbains et  
nettoyage urbain  
Porto | Portugal

Malgré la dégradation des prix du marché découlant de la crise économique que traverse l'Espagne, les produits opérationnels attendus pour 2013 devrait être similaires à ceux de 2012.

Au cours de l'exercice, notre présence commerciale s'est consolidée dans d'autres pays de langue officielle portugaise, notamment par le dépôt de soumissions à plusieurs appels d'offres publics et privés, notamment en **Angola**, au **Brésil** et au **Mozambique**.

**SATU-Oeiras - Sistema Automático de Transporte Urbano, E.M., S.A.** est une entreprise municipale détenue à 49% par le Groupe, qui exploite intégralement le système de transport SATU Oeiras. En 2012, elle a enregistré 303 milliers d'euros de produits opérationnels, soit une augmentation de 7,4% par rapport à l'année précédente.

Au bout de pratiquement neuf années d'exploitation sans aucun accident, il s'avère que toutes les solutions mises en œuvre et optimisées par l'entreprise SATU-Oeiras présentent des caractéristiques qui font de ce transport un moyen très sûr pour tous ses collaborateurs et usagers.

**TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A.** est une société détenue à 100% par TD-EC qui a pour objet la gestion du nouvel hôpital de Cascais pour une durée de 30 ans, englobant la conception, les études, la construction, le financement, la conservation et la maintenance.

La construction de l'hôpital de Cascais étant terminée en février 2010, l'activité de TDHOSP s'est dès lors centrée sur la gestion et la maintenance du bâtiment hospitalier et de la gestion et exploitation du parking.

Au titre du contrat de gestion, l'activité de TDHOSP est évaluée et objet d'audit de la part de l'organisme public contractant sur les paramètres suivants : disponibilité, service et satisfaction. La mention obtenue depuis le début de l'opération est : Très Bien.

Au cours de 2012, l'activité de TDHOSP s'est déroulée normalement et en accomplissant ses obligations. L'entreprise a réalisé plusieurs travaux



Nettoyage voirie à San Lorenzo de El Escorial  
Madrid | Espagne



Nettoyage voirie à San Lorenzo de El Escorial  
Madrid | Espagne

de réaménagement du bâtiment qui avaient été demandés par l'organisme gestionnaire de l'établissement, HPP Parcerias Cascais, S.A. et approuvés par l'organisme public contractant.

**EDUCARE - Actividades Educativas e Culturais, Lda.** est une société détenue à 100% par le Groupe Teixeira Duarte, constituée en 2007 et qui, dès sa genèse, avait comme finalité mettre sur pied le projet du collège S. Francisco de Assis, à Luanda (CSFA Luanda Sul), dont le siège se trouve à Talatona, Luanda sud, en Angola.

Il adopte un modèle éducationnel à caractère constructiviste/positiviste, il applique intégralement le programme portugais. Il est destiné aux élèves qui fréquentent depuis l'école maternelle jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire. Son objet est de donner une réponse éducative à une communauté de citoyens lusophones très exigeante et culturellement diversifiée, toujours dans le but d'assurer la diffusion de la langue et de la culture portugaise dans l'excellence.

Le CSF Luanda Sul a débuté son activité en septembre 2007 par l'enseignement préscolaire (3, 4 et 4 ans) et le 1er cycle de l'enseignement élémentaire (1ère et 2e années de scolarité) et a étendu peu à peu son champ d'action.

À ce sujet, l'arrêté ministériel (Despacho) n° 7577/2011 du 23 mai 2011 a attribué au CSFA Luanda Sul la reconnaissance de son enseignement dispensé depuis l'éducation préscolaire jusqu'au 3e cycle de l'enseignement élémentaire et qu'il pouvait enseigner au cours de ces années un ensemble de 622 élèves.

En vérité, deux facteurs ont permis d'assurer l'"excellence de l'éducation" dans le cadre de la concrétisation des services éducatifs, extra-scolaires et communautaires reconnus qui font partie du "Projet éducatif de l'école" : d'une part, le parfait terrain d'entente qui a existé depuis le tout début avec la tutelle pédagogique (ministère de l'Éducation et des Sciences portugais), avec d'autres organismes portugais (ex ministère des Affaires étrangères et l'Institut Camões) et angolais (ex. MINARS), et avec le ministère de l'Éducation angolais; d'autre part, le fait que cet

établissement scolaire soit en toute légalité dans le pays où il est implanté.

En 2012, le CSFA Luanda Sul avait des classes du préscolaire, 1er, 2e et 3e cycle de l'enseignement élémentaire. En septembre 2012, il a ouvert une classe de 8e année de scolarité pour permettre à ses élèves de poursuivre leur scolarité et, pour satisfaire la demande toujours croissante, il a également ouvert une salle pour les enfants de 5 ans et une classe de 1ère année de scolarité.

Au 31 décembre 2012, le CSFA Luanda Sul comptait avec 500 élèves, la moyenne annuelle étant de 442 élèves, ce qui a représenté une croissance de 13% par rapport à 2011. Le nombre moyen attendu pour 2013 est de 523 élèves.

En décembre 2012, le taux d'occupation par cycle d'enseignement par rapport à la capacité maximale variait entre les 93% et les 99%.

Fréquenté par des élèves de huit nationalités, la plus représentative est celle de l'Angola, suivie du Portugal et du Brésil.

Le corps enseignant, la coordination et la direction du CSFA Luanda Sul est constitué de 50 enseignants, assistés de 47 assistants d'éducation et auxiliaires de vie scolaire.

Les principales activités complémentaires organisées au cours de l'année ont été les suivantes :

- Des cours d'anglais de préparation aux examens de l'Université de Cambridge, dispensés par l'"Académie de musique CSFA Luanda Sul" et plusieurs activités extracurriculaires;
- La dynamisation d'activités ayant un impact sur l'extérieur, l'organisation d'activités culturelles auxquelles prennent part les élèves et la communauté éducative, des initiatives ayant trait à la relation école-famille et également la participation des élèves du CSFA Luanda Sul au championnat international superTmatik calcul mental.

En 2012, afin d'améliorer les services, un nouveau logiciel de gestion scolaire a été acheté (NA-VEducation) portant sur le domaine technico-pédagogique et la gestion scolaire, le site [www.sfranciscoassis.com](http://www.sfranciscoassis.com) du CSFA a été créé et un système de management de la qualité a été mis en œuvre, conformément aux normes internationales.

**PAREDÃO DE MINAS Energia, S.A., GONGOJI Montante Energia, S.A. et TABOQUINHA Energia, S.A.**, sont trois sociétés de droit brésilien détenues par le Groupe Teixeira Duarte, qui donnent suite aux permis de construire de trois petites centrales hydroélectriques (PCH) :

La PCH de Paredão de Minas, de 22,5 MW, dans l'État de Minas Gerais, a obtenu l'autorisation d'installation en février 2012. L'APD a été revu et l'augmentation à 28,9 MW de la puissance à installer et l'énergie moyenne à 14,5 MWh ont été vérifiées.

La PCH de Gongogi, de 13,5 MW, située dans l'État de Bahia, a eu son APD accepté par l'ANEEL et est en débat public pour la délivrance de l'autorisation préalable attendue pour juillet 2013. L'autorisation d'installation est prévue être délivrée en février 2014.

L'APD de la PCH de Taboquinha, de 26,3 MW, située dans l'État de Bahia, est en phase de révision, de façon à atténuer des aspects moins positifs au plan des impacts socio-environnementaux. Dans ce contexte, des démarches vont être entreprises pour que l'étude de l'impact sur l'environnement et le rapport de l'impact sur l'environnement revu soit corrigés, ce qui permet d'entrevoir que l'autorisation préalable sera obtenue en 2013.



## IV.2.2. ENTREPRISES DANS LESQUELLES LE GROUPE TEIXEIRA DUARTE DÉTIENT DES PARTICIPATIONS

Les sociétés qui opèrent dans le secteur des concessions et services, dans lesquelles Teixeira Duarte, S.A. détient seulement des participations, c'est-à-dire dont la gestion n'est pas directement conduite par le Groupe Teixeira Duarte, sont les suivantes :

**AEDL - Auto-Estradas do Douro Litoral, S.A.**, qui est une société dans laquelle TD-EC détient une participation de 19,67% et qui a signé avec l'État portugais le contrat de concession Douro Littoral fin décembre 2007.

Ce contrat, intitulé Concession Douro Litoral, est d'une durée de 27 ans. Il a pour objet la conception, l'étude d'exécution, la construction, l'augmentation du nombre de voies, le financement, l'entretien et l'exploitation des sections autoroutières et de l'ensemble des voies d'accès, soit un total de 129 km, dont 78 km à péage. Cette infrastructure a été inaugurée le 1er avril 2011.

**AEBT - Auto-Estradas do Baixo Tejo, S.A.**, qui est une société dans laquelle TD-EC détient une participation de 9% et qui a signé avec EP – Estradas de Portugal, S.A. le contrat de sous-concession Baixo Tejo, le 24 janvier 2009.

Ce contrat, portant le nom de sous-concession Baixo Tejo, est d'une durée de 30 ans. Il a pour objet la conception, l'étude d'exécution, la construction, l'augmentation du nombre de voies, le financement, l'exploitation et l'entretien des sections autoroutières, des routes et des voies d'accès dans le district de Setubal, sur un total de 68 km, dont 17 km à péage, et représente un investissement prévu d'environ 278 millions d'euros.

Tous les travaux de construction ont été achevés en 2012 et le dernier tronçon a été mis en service en novembre.

**LUSOPONTE - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A.**, qui est une société exclusivement consacrée à la gestion, en régime de concession, des deux traversées routières du Tage, dans la région de Lisbonne et dont TD-EC détient 7,5% du capital.

Pour les deux franchissements, 2012 fut une année positive en matière de qualité, fluidité du trafic et sécurité. Ils procurent aux clients un bon service, comme cela ressort d'une enquête faite auprès des usagers, dont le taux de satisfaction, sur une échelle allant de zéro à cinq, a atteint les 3,75 sur le pont Vasco da Gama.

Étant donné le contexte macro-économique de 2012, en termes consolidés, le trafic global a enregistré une diminution de 4,9%, dont 2,9% sur le pont 25 de Abril et 9,7% sur le pont Vasco da Gama.

Au cours de l'exercice 2012, les produits opérationnels se sont élevés à 65,299 millions d'euros, ce qui représente une baisse de 10,63% par rapport à 2011.

Cette diminution des recettes tient essentiellement à la forte réduction des subventions de l'État portugais, ajoutée de la diminution générale du trafic enregistrée en 2012.

Quant à l'excédent brut d'exploitation, il s'est chiffré à 53,970 millions d'euros (82,65%), ce qui représente une baisse de 12,11% par rapport à celui de 2011, qui était de 61,409 millions d'euros.

En tant que partie intégrante des négociations avec l'État portugais sur l'Accord global, le concédant s'est acquitté de deux versements relatifs à 2012, de 3,091 millions d'euros et Lusoponte a liquidé le montant de 4,457 millions d'euros découlant de la perception des péages qui a été reprise en août 2011 sur le pont 25 de Abril, dont l'accord final n'a pris forme qu'en mars 2012.





Immeuble résidentiel à Campo Grande, 9  
Lisbonne | Portugal



Lagoas Park  
Oeiras | Portugal

CPM – Companhia de Parques de Macau, S.A., dans laquelle le Groupe Teixeira Duarte détient une participation de 15% depuis sa création qui a eu lieu au milieu des années 80, suite à un appel d'offres international, a été une entreprise pionnière et demeure une référence en matière de construction et d'exploitation de parkings et des activités connexes, dans la région administrative spéciale de Macao. Elle poursuit son activité avec succès, dans les conditions particulières du marché.

### IV.3. IMMOBILIER

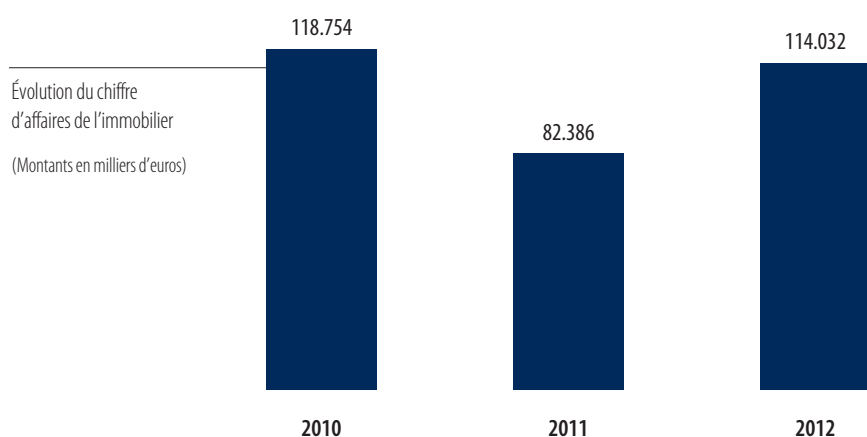
La présence du Groupe Teixeira Duarte dans ce secteur remonte déjà au début des années soixante-dix et elle est actuellement représentée par un grand nombre d'entreprises qui opèrent principalement au Portugal, en Angola, au Brésil, en Espagne et au Mozambique.

Tout au long de ces années, ce secteur est intervenu dans les domaines allant de la conception de plans directeurs jusqu'à la réhabilitation du patrimoine immobilier dans les centres historiques.

Le savoir-faire acquis par ces équipes multidisciplinaires a doté ce secteur d'une grande expérience dans les domaines suivants : habitation, bureaux, espaces commerciaux, hôtellerie, santé et loisirs, industrie/logistique et parkings publics.

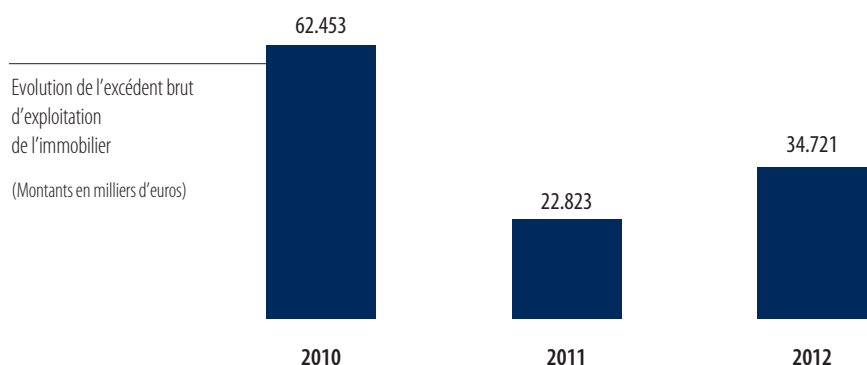
En plus de la promotion de projets immobiliers, une partie des ressources du secteur est aujourd'hui dédiée à la gestion et à l'expansion d'espaces affectés à d'autres activités du Groupe, notamment à la construction, l'hôtellerie, la grande distribution et le secteur automobile.

– CONTRIBUTION DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE



L'immobilier s'est accru globalement de 38,4% par rapport à 2011, grâce à la bonne performance enregistrée dans tous les marchés où le Groupe opère.

Au Portugal, où la conjoncture actuelle est assez adverse, l'augmentation de 24,1% a été due essentiellement à la cession d'un immeuble pour 13,1 millions d'euros.



L'excédent brut d'exploitation du secteur immobilier a connu un grand essor de plus de 52,1%, lequel, bien que reflétant des chiffres bien au-dessous de ceux obtenus en 2010, peut être considéré comme très positif, compte tenu de l'actuelle conjoncture de ce secteur, en particulier au Portugal.

– ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2012

Au plan non consolidé et pour donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité 2012, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur de l'immobilier ont atteint le montant global de 137,426 millions d'euros, soit une augmentation de 30,6% par rapport à 2011, dont les marchés extérieurs représentent désormais 62,9% de l'activité et le Portugal 37,1%.

Au **Portugal**, l'année fut extrêmement difficile pour la promotion immobilière, laquelle dépend en grande partie de la confiance des entreprises dans l'économie, du revenu disponible des familles et de la liquidité du système financier, ce qui a donné lieu en 2012 à une dépréciation des valeurs des actifs commercialisés dans tous les segments du marché.

Dans le segment des bureaux de Lisbonne et sa banlieue, en 2012, près de 102.000 m<sup>2</sup> ont été placés, ce qui représente une légère hausse par rapport à l'année précédente, mais qui est assez bas quand comparé à la performance moyenne du marché de ces dernières années.

Une grande partie de ces situations sont dues aux changements de locaux d'entreprises qui ont entrepris un processus de maîtrise des coûts et même de réduction de personnel, situations qui ne contribuent en rien à l'absorption nette positive du marché et débouchent sur une réduction effective des surfaces occupées.



Shopping ville de Porto  
Portugal



Quartier Vila Mascote  
São Paulo | Brésil

Malgré ce contexte négatif, à Lagoas Park, près de 9.000 m<sup>2</sup> ont été loués, ce qui représente une excellente performance commerciale du centre d'affaires, dans la mesure où cette valeur représente une tranche importante du marché de Lisbonne et sa grande banlieue et la capacité du centre de continuer d'attirer des sociétés de renom.

Bien que, en raison de la réorganisation interne de quelques sociétés domiciliées à Lagoas Park, un grand nombre de surfaces ait été libéré, 2012 a pu se terminer avec une absorption nette positive supérieure à 3.200 m<sup>2</sup>, ce qui a contribué à faire augmenter le taux d'occupation du centre d'affaires qui était au 31 décembre 2012 de 82%.

Achévé au cours de 2011, l'édifice Prime I fait partie du projet Oeiras Prime, qui est constitué d'un ensemble de lots situés près du Parque dos Poetas, dans la commune d'Oeiras et qui sont destinés au commerce aux services. En 2012, la fraction louée au gymnase de Virgin Active a été objet de cession. Il s'agit d'un espace de 4.200 m<sup>2</sup> de construction hors sol, qui a été vendu à un investisseur institutionnel pour 13,1 millions d'euros, fait qui mérite d'être mentionné dans un contexte de grande contraction commerciale.

Dans le segment logistique, l'activité du Groupe n'est centrée que sur la vente la gestion de deux actifs : Abrunheira Park situé à Sintra et Lezíria Park à Vila Franca de Xira. Soulignons la libération nette en 2012 de deux entrepôts situés à Abrunheira Park totalisant une superficie de près de 900 m<sup>2</sup>.

Le segment résidentiel est demeuré le plus pénalisé par la crise. Après un premier semestre avec très peu d'activité commerciale, nous avons assisté à une reprise de la demande des biens immeubles en portefeuille. Dans ce contexte, des campagnes promotionnelles ont été lancées dans lesquelles étaient mise en relief la qualité et la garantie de construction des actifs proposés par Teixeira Duarte, alliées à des conditions particulières de financement.

L'année 2013 continuera d'être consacrée à la commercialisation des aménagements immobiliers où le Groupe dispose encore d'un certain

stock d'habitations, notamment dans le Santa Marinha Design District situé à Vila Nova de Gaia et dans le Villa Park à Amadora, lesquels totalisent près de 100 appartements en vente.

Dans le principal complexe immobilier portugais du Groupe, le Lagoas Park, la posture commerciale qui en a fait un centre d'affaires prestigieux continuera. Elle sera renforcée par une campagne qui sera lancée conjointement avec des sociétés résidentes, sous le slogan "les meilleures entreprises sont ici même".

Malgré la grande compression des investissements, nous continuerons d'entreprendre les démarches concernant les projets urbains en cours, notamment ceux de Villa Simões et Villa Torrinha à Lisbonne et Vila Rio à Vila Franca de Xira, de façon à valoriser le portefeuille des actifs du Groupe.

Le secteur immobilier en **Angola** dépend du développement économique du pays, qui est devenu, de façon consistante, l'une des principales destinations de l'investissement étranger en Afrique. Stimulée par la performance du secteur pétrolier, la croissance de l'économie permet d'accroître l'activité de promotion immobilière en particulier à Luanda et dans d'autres provinces, telles que Lobito, Benguela, Lubango et Soyo.

Une grande partie de l'activité du secteur immobilier a été consacrée à la gestion du patrimoine bâti du Groupe, aux démarches d'obtention d'autorisation de quelques projets en portefeuille et principalement celui visant l'extension des activités du Groupe telles que la grande distribution, le commerce automobile ou l'hôtellerie, pour lesquelles les actifs immobiliers ont une importance stratégique.

À Luanda, Teixeira Duarte a intensifié sa recherche d'actifs situés hors du centre et en a acquis deux dans la zone de Cacuaco.

Au **Brésil**, le Groupe TEIXEIRA DUARTE opère depuis 2006 sur le marché résidentiel et commercial de São Paulo.

En 2012, le marché de biens immeubles résidentiels neufs dans cette ville a traversé une période de stabilisation. Après deux années d'augmentation permanente des prix de vente, découlant d'une demande croissante de biens neufs, en 2012, la demande s'est refroidie, ce qui a eu un impact sur les valeurs de vente et a conduit à la réduction du volume de transactions.

À São Paulo, les ventes résidentielles ont totalisé 27.800 unités, pour un montant global de 5,2 milliards d'euros, ce qui reflète une baisse de 27% par rapport au premier indicateur et 4,3% par rapport au deuxième.

En 2012, le Groupe Teixeira Duarte a placé 468 des 1.380 unités lancées sur le marché, soit un total cumulé de 1.091 unités vendues. Parmi les unités actuellement disponibles, seule une, qui est située dans l'aménagement Quartier Vila Mascote avait été mise en vente avant 2012, tandis que 288 ont été mises en vente au cours de cet exercice.

Cette excellente performance est due à la reconnaissance par le marché de la rigueur technique des projets réalisés par le Groupe.

Pendant l'exercice 2012, la construction du complexe Quartier Vila Mascote s'est poursuivie. Il se situe dans la région sud et représente une surface de plancher de près de 44.000 m<sup>2</sup>. La construction du complexe Alta Vista Premium, situé à Jundiaí a débuté. Il totalise une surface de plancher de près de 49.000 m<sup>2</sup>.

Dans l'État de Pernambuco, la promotion du complexe Casa do Governador, situé à Porto de Galinhas, s'est poursuivie. Il s'agit d'un projet de grande envergure et de haute qualité qui devrait être structurant pour toute la région. Nous avons continué de réaliser les études et d'accomplir les démarches pour l'obtention des autorisations.

Les fortes attentes de croissance de l'économie brésilienne, alliées aux merveilleuses conditions naturelles du pays et à la grande réceptivité et sympathie du peuple brésilien, laissent entrevoir un développement durable de l'activité touristique. Le projet que le Groupe Teixeira Duarte souhaite développer à Porto de Galinhas vise à renforcer la capacité et la qualité de ce fameux pôle touristique.

En **Espagne**, le marché immobilier a été caractérisé en 2012 par la création de la "Sociedad de Gestión de Activos Procedentes de la Reestructuración Bancaria (SAREB)", dont 55% du capital est détenu par des compagnies privées et 45% par le "Fondo de Reestructuración Ordenada Bancaria (FROB)".

Cette société va gérer un portefeuille d'actifs évalué à près de 55 milliards d'euros. Il faut espérer que la stratégie commerciale de la SAREB ait un impact à moyen terme sur l'évolution des prix du marché.

En ce qui concerne le marché résidentiel, 2012 a été caractérisé par la fin des déductions fiscales et par l'augmentation de la TVA à 10% contre 4% pour l'achat d'un logement neuf.

Étant donné la sévérité du marché et le peu de perspective à court terme, le Groupe est toujours attentif aux possibilités d'affaire qui s'avèreraient intéressantes.

La commercialisation du bâtiment résidentiel Amália situé Calle Amalia, près du Paseo de la Castellana et de la Plaza Castilla, à Madrid a continué et s'est soldé par la vente de deux fractions. Des douze appartements construits, cinq ont déjà été vendus, ce qui correspond à plus de la moitié de la surface de plancher de l'immeuble.

A Madrid, dans le cadre d'un contrat de concession administrative, la vente de l'usage des places de stationnement aux résidents s'est poursuivi, de même que la gestion des places de stationnement destinées à la rotation, et la cession du bail des surfaces commerciales disponibles dans le Parking Europa, situé Avenida da Europa, à San Sebastián de los Reyes.

Le marché immobilier au **Mozambique** a révélé un essor intéressant, avec la venue de différentes sociétés et des projets situés dans les zones où sont prévus les grands investissements, notamment à Nacala, Pemba et Tete.

Maputo demeure la ville préférée pour y installer les sièges des succursales. Ces dernières années, le prix des loyers et des ventes, objet de spéculation, ne cesse d'augmenter.

En 2013, Teixeira Duarte va entamer un nouveau cycle d'investissement dans ce secteur au Mozambique. Elle va notamment débiter la construction de l'immeuble Julius Nyerere 130, à Maputo, qui aura 90 appartements, un espace commercial et quatre étages de bureaux.

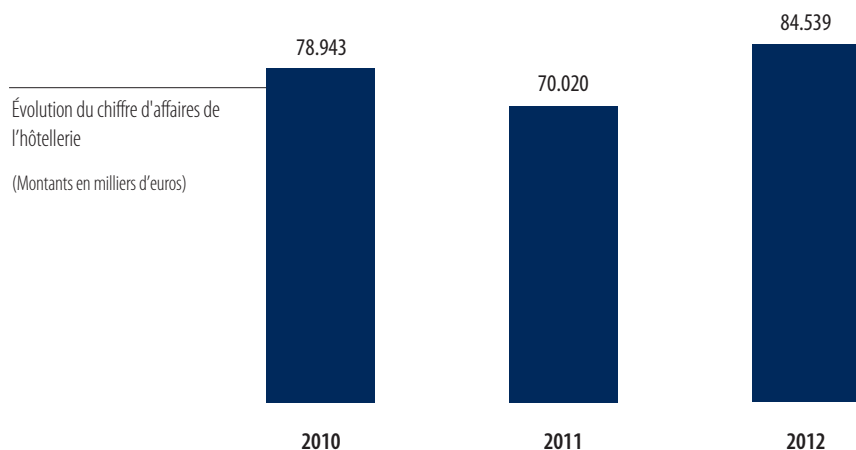
Dans la suite de ce qui avait été fait les années précédentes, nous poursuivrons la gestion du Polana Shopping Center, lui aussi à Maputo, et la commercialisation de quelques actifs détenus par le Groupe, notamment dans l'aménagement Miramar.

#### **IV.4. HÔTELLERIE**

Après une première expérience en Algarve en 1974, le Groupe Teixeira Duarte est revenu sur ce secteur à Sines, dans les années 80, et il opère aujourd'hui au travers de onze unités hôtelières, dont cinq au Portugal, trois en Angola et trois au Mozambique, qui totalisent 3.226 lits et 1.592 chambres.

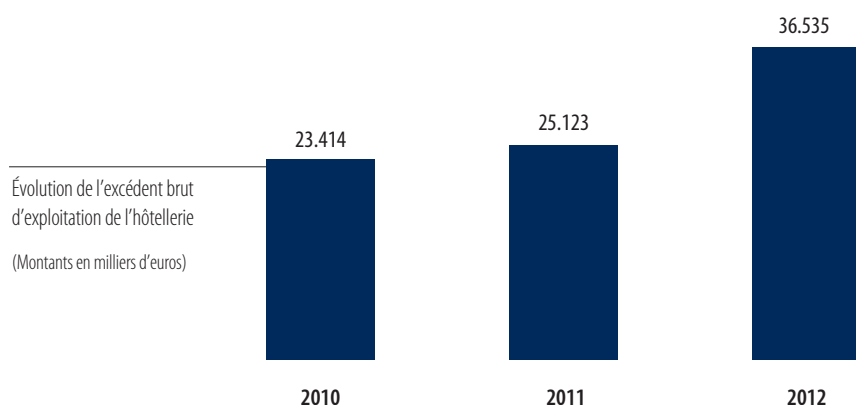
Teixeira Duarte opère également dans le secteur de la remise en forme, notamment avec quatre Health Clubs (à Lagoas Park, à Torres Vedras, à Faro et à Villa Park, à Amadora), et de la restauration, avec quelques unités au Portugal et en Angola, dans ce dernier pays avec les pâtisseries Nilo.

– CONTRIBUTION DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE



Le chiffre d'affaires de l'hôtellerie a augmenté de 20,7% quand comparé à la même période.

Cet essor découle de la bonne prestation de l'ensemble des unités du Groupe à l'extérieur, en particulier celle de l'hôtel Baía, en Angola, dont l'exploitation a commencé en juillet 2011, et qui a complété sa première année d'activité en 2012.



L'excédent brut d'exploitation s'est accru de 45,4% et s'est fixé à 36,535 millions d'euros, ce qui reflète, au-delà de la bonne performance de l'hôtel Baía, les bons taux d'occupation des six unités du Groupe en Angola et au Mozambique.

– ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2012

Au plan non consolidé et pour donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité de 2012, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur de l'hôtellerie ont atteint les 101,882 millions d'euros, ce qui correspond à une augmentation de 19,7% relativement à 2010, les marchés extérieurs représentant 83,9% de l'activité et le Portugal 16,1%.

Les sociétés du Groupe qui opèrent dans ce secteur au **Portugal** totalisent 1.515 lits et 651 chambres répartis dans cinq complexes hôteliers, comme suit :

LAGOAS PARK HOTEL	Oeiras	182 chambres
SINERAMA	Sines	105 chambres
HOTEL ORIENTAL	Praia da Rocha	90 chambres
STELLA MARIS	Albufeira	140 chambres
HOTEL EVA	Faro	134 chambres

Dans l'ensemble, ce marché a enregistré une diminution du taux d'occupation de 4%, essentiellement, en raison de la moindre demande du monde des affaires, parallèlement au fait que le prix moyen a souffert une augmentation d'environ 4%, en résultat d'une gestion plus efficace des ventes via internet et d'un meilleur travail de la centrale des réservations.





Hôtel Oriental  
Praia da Rocha | Portugal



Hôtel Avenida  
Maputo | Mozambique

Dans le secteur de la *remise en forme*, cette conjoncture défavorable alliée à la perte du pouvoir d'achat des clients a conduit à une baisse du nombre des membres des différents Club L, et par conséquent à une réduction des produits de 19% par rapport à 2011.

Les sociétés du Groupe qui opèrent dans ce secteur en **Angola** ont totalisé 1.059 lits et 620 chambres répartis dans les unités hôtelières suivantes :

HOTEL TRÓPICO	Luanda	280 chambres
HOTEL ALVALADE	Luanda	202 chambres
HOTEL BAÍA	Luanda	138 chambres

Tous ces hôtels ont enregistré des taux d'occupation supérieurs à ceux de 2011 et ont obtenu un chiffre d'affaires lui aussi bien au-dessus de celui de l'année précédente, grâce à la qualité toujours croissante des services fournis.

C'est également grâce à la formation professionnelle permanente du personnel sur laquelle nous misons beaucoup, notamment dans le domaine des langues étrangères, de la réception du public - domaines du logement et de l'alimentation&boissons - de l'hygiène et de la sécurité alimentaire.

L'hôtel BAÍA, inauguré en 2011, en est un exemple, car il est devenu très rapidement un hôtel réputé à Luanda.

Quant aux autres activités, les pâtisseries Nilo ont poursuivi leur bonne performance des dernières années. En décembre 2012, une unité supplémentaire a été ouverte, Nilo Pintos, située dans le quartier Coqueiros à Luanda, elle aussi très bien acceptée par la clientèle.

Les sociétés du Groupe qui opèrent dans ce secteur au **Mozambique** totalisent 652 lits et 321 chambres, répartis entre les trois hôtels suivants :

HOTEL AVENIDA	Maputo	159 chambres
HOTEL TIVOLI MAPUTO	Maputo	88 chambres
HOTEL TIVOLI BEIRA	Beira	74 chambres

En 2012, les étrangers en visite au Mozambique sont venus en plus grand nombre, ce qui s'est traduit par une croissance de 10,6% des produits opérationnels des hôtels de Teixeira Duarte.

Cet indicateur a toutefois été pénalisé par la fermeture pendant les sept premiers mois du Tivoli Maputo pour être rénové et agrandi. Ce fait a été compensé par l'augmentation de 12,5% du prix moyen de nos unités dans ce pays.

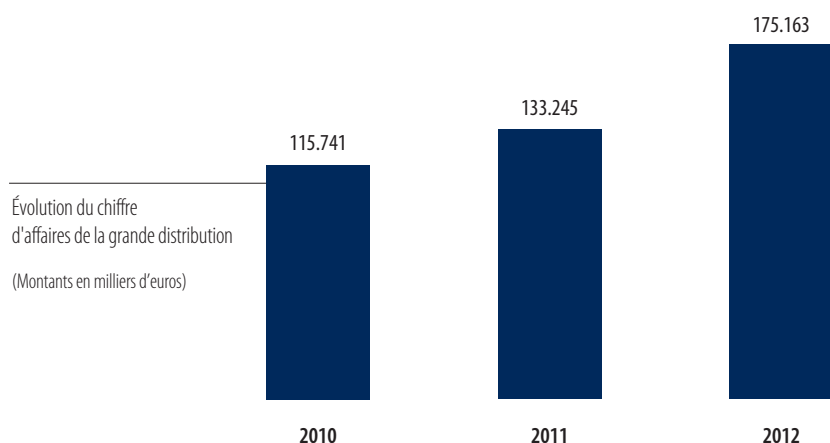
Dans le but d'une meilleure prestation de service aux clients – et à l'instar de ce que le Groupe disposait déjà au Portugal et en Angola –, une centrale de réservations a été mise sur pied au Mozambique, dont la centralisation des demandes a permis une gestion plus efficace du marché on-line, avec un impact direct sur la croissance, de 31%.

#### IV.5. GRANDE DISTRIBUTION

L'activité du Groupe Teixeira Duarte dans ce secteur a débuté en 1996. À l'international, il compte avec ses filiales CND – Companhia Nacional de Distribuição, Lda et MAXI RETAIL – Comércio Geral, Lda., qui opèrent sur le marché angolais.

La forte structure des achats et de la logistique a permis d'optimiser l'opération, ce qui, allié à l'amélioration des points de vente et à une présence commerciale toujours croissantes des marques sous lesquelles opère le Groupe, à savoir, MAXI, Bompreço et Casa de Coração, s'est traduit par une croissance soutenue.

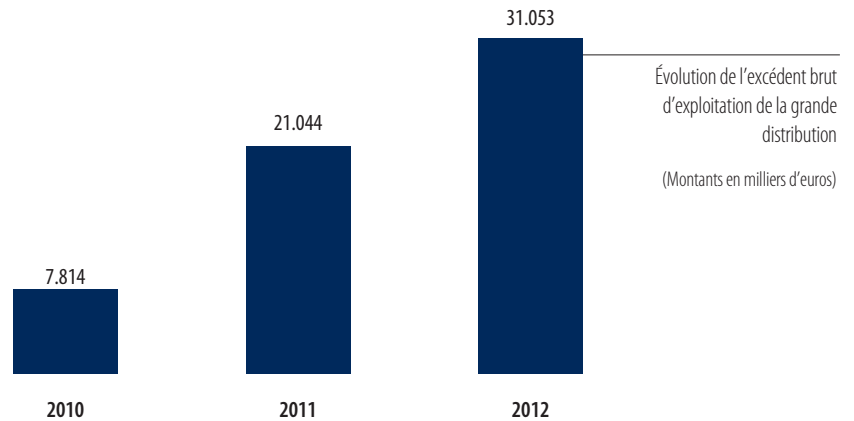
#### – CONTRIBUTION DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE



La grande distribution a connu une croissance de 31,5% par rapport à l'année précédente, en particulier en Angola, qui a joui du succès des actions de dynamisation des magasins et de l'apport d'autres segments et produits.

L'valorisation du dollar a fait augmenter cet indicateur de 31,9%, tandis que la hausse effective de cette activité en Angola a été de 22,3%.

L'amélioration de la qualité et l'augmentation de l'activité de ce secteur du Groupe ont eu un impact inévitable sur l'excédent brut d'exploitation lequel, en plus du grand essor enregistré l'année précédente, s'est encore accru cette année de 47,6%.



## – ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2012

Au plan non consolidé et pour donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité de 2012, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans ce secteur de la grande distribution ont atteint les 288,066 millions d'euros, ce qui correspond à une croissance de 22% relativement à 2011.

Au **Portugal**, par le biais de la société Teixeira Duarte - Distribuição, S.A., le Groupe a continué de miser sur l'optimisation des compétences dans les domaines de la logistique, de la gestion de catégories et maîtrise de gestion, et un positionnement actif sur le marché, notamment en matière de partenariats et de représentations de marques.

En **Angola**, une décision stratégique a été prise au cours de l'exercice 2012. Celle de modifier le registre commercial des magasins de vente au détail, ainsi que la dénomination sociale de MAXI - Comércio Geral, Importação e Exportação, Lda qui est devenue CND - Companhia Nacional de Distribuição, Lda, tandis que la marque MAXI a été conservée. Elle est associée aux grandes surfaces et se consolide comme une marque réputée sur le marché angolais, en fournissant à ses clients des produits de grande qualité à des prix avantageux, mais sous un nouveau concept hybride entre le gros et le détail, qui repose sur le principe de remises en fonction de la quantité achetée.

Par ailleurs, le type de supérette lancé à la fin 2011, sous la marque "bompreço", est caractérisé par des espaces de petite ou moyenne dimension, dans la recherche d'une plus grande proximité avec le client. Cette modalité ayant connu un grand succès en 2012, elle continuera d'être un fort enjeu.

Dans le cadre de la reformulation du concept du magasin Maxi, le réaménagement et l'agrandissement de tous les magasins ont été achevés en 2012. Afin d'aller à la rencontre des attentes des clients, de nouveaux espaces et services ont été introduits, notamment des zones de découpe et d'emballage, boulangerie. En outre, la communication du magasin et les campagnes promotionnelles ont été reformulées.

Trois magasins supplémentaires de la marque MAXI ont été ouverts :

- le premier, en avril 2012, à Porto Amboim, qui est un espace complètement neuf et moderne, très bien situé et dont le principal objectif était de remplacer un autre très vétuste et de préparer l'avenir d'une région attendue être très prospère, et qui est déjà une réussite;
- les deux autres magasins, ont été nouvellement construits dans des régions bien différentes où MAXI n'existait pas : le Zango et Cazenga. Bien qu'ils n'aient été inaugurés que pendant le dernier trimestre de l'exercice, ce sont déjà de grandes réussites.

Un autre grand enjeu de 2012 fut le lancement du projet "Fazenda Maxi", dont l'objectif est de tirer partie des potentialités du secteur agricole angolais et de contribuer au développement de la production nationale avec les petits producteurs. Il a également permis d'élargir l'offre en fruits et légumes, toujours frais et à des prix imbattables, avec la garantie de qualité et de sécurité alimentaires.



Supérette bompreço  
Angola



Structure de logistique / opération Maxi  
Angola

L'investissement en marketing et communications dans tous les secteurs de cette activité a été important, en vue d'accroître la notoriété institutionnelle des marques et des actions promotionnelles. Une annonce publicitaire sur Maxi faite à la télévision avec la collaboration de deux fameux artistes angolais a fait partie de cette campagne.

De nouvelles cartes de client ont été créées, dans le but de fidéliser et de consolider la relation entre Maxi et les familles et entreprises angolaises : La carte "Maxi Desconto", destinée aux particuliers et aux familles, et la carte "Maxi Professional Gold", destinée exclusivement aux entreprises.

Au niveau des ressources humaines, de bons niveaux d'exigence ont été maintenus, par la mise en œuvre de politiques de sélection et de recrutement dynamiques et minutieuses, en vue d'attirer et de sélectionner les meilleurs professionnels. Un plan de formation a été mis en œuvre, avec des actions générales portant sur le secteur d'activité de l'Entreprise, afin de valoriser nos cadres.

En 2013, conformément au plan stratégique défini pour le CND, les objectifs opérationnels de l'année précédente seront renforcés, en se concentrant sur la maîtrise effective des coûts et des fléchissements, en imprimant une plus grande rigueur à l'accomplissement du budget établi. Augmenter les produits, maîtriser les stocks, sans excès mais surtout sans rupture, demeureront les principes dont nous n'abdiquerons pas.

2013 sera l'Année du Client : l'accueil et les services aux clients, l'offre des produits, leur qualité, hygiène et sécurité alimentaire seront améliorés, les magasins seront mieux organisés, sans oublier les prix qui seront toujours les plus avantageux du marché.

Miser sur la valorisation et la sélection des ressources humaines va continuer d'être l'enjeu. Au début de 2013, elle a été complétée par le premier cours de l'académie Maxi destinée au personnel d'encadrement des magasins. Le but est de donner une formation de direction de magasin à de jeunes diplômés, en leur transmettant non seulement les compétences techniques, mais également les valeurs de Teixeira Duarte, en projetant l'avenir qui sera d'exigence, qui est indispensable à la poursuite de la recherche de la réussite, toujours étayée sur le "savoir faire".

Encore en 2013, l'Entreprise va lancer un projet pédagogique, pionnier en Angola, intitulé "Projet à la pêche". Ce cours aura une durée de 800 heures. Il sera destiné à des jeunes âgés de 16 à 19 ans, se trouvant dans une situation de carence sociale, mais qui ont de 6 à 12 ans de scolarité. Le but est de former ces jeunes à la vie, avec une composante très forte dans le domaine du développement social et de la citoyenneté. Il les formera également au travail, avec une composante de formation professionnelle par un cours spécifique pour les employés de magasin.

Quant à la distribution, le réseau "bompreço" va continuer de s'agrandir par l'ouverture de nouvelles supérettes et la filière "client professionnel" sera renforcée.

Maxilectro, marque consacrée à la vente d'appareils électroménagers et de petits ustensiles électroniques a été fermée en mai 2012 après une année d'activité. Nous sommes arrivés à la conclusion que les gros stocks et leur obsolescence rapide, alliés à une concurrence incessante de matériel à bas prix, qui est importé par plusieurs opérateurs du marché traditionnel, rendraient cette activité difficilement viable si elle ne prenait pas plus d'ampleur avec plus de moyens.

La "Casa de Coração", une autre marque de cette entreprise, entrée dans sa deuxième année d'activité, a été pénalisée en 2012 dans ses marges, en raison de grandes actions de promotion et de la réduction des commandes de façon à corriger les hauts niveaux de stock à faible rotation (monos).

En plus des représentations déjà réalisées en ce qui concerne les snacks et chewing-gums et les boissons (en particulier, des meilleures marques de vin, surtout portugaises), en 2013 va être créée la filière Henkel, marque connue des produits d'hygiène et d'entretien.

D'autres occasions d'augmenter les produits ou les marques représentés continueront d'être étudiées en 2013, ce qui fera probablement grossir le portefeuille.

Nous continuerons de miser sur la valorisation des ressources humaines actuelles et augmenterons parallèlement les équipes commerciales, de façon à ce que les objectifs ambitieux des trois unités soient atteints : "MAXI", "bompreço" et "Casa de Coração".

## IV.6. ÉNERGIE

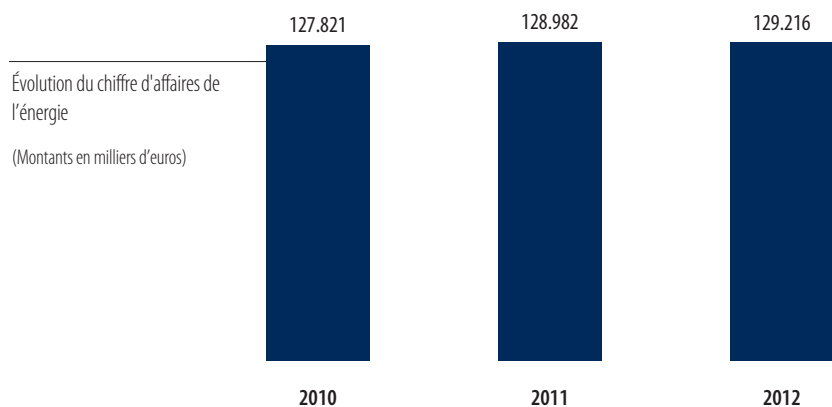
Le Groupe Teixeira Duarte a débuté dans ce secteur au Portugal en 1996. Il opère actuellement sur le marché portugais par le biais de TDARCOL - SGPS, S.A., dans le domaine des carburants liquides et lubrifiants, du gaz et de l'énergie solaire, et sur le marché brésilien, par sa filiale ALVORADA PETRÓLEO S/A, qui a actuellement des intérêts liés à l'extraction et à la commercialisation du pétrole.

Dans les carburants, Teixeira Duarte exploite, directement ou par l'intermédiaire de concessions, 60 stations service sous la marque AVIA. Dans le gaz, le Groupe opère sous la marque DIGAL et dispose de 500 réservoirs destinés au ravitaillement local et d'un réseau de distribution de gaz canalisé de plus de 350 km qui approvisionne près de 65.000 foyers. Il dispose d'une structure de remplissage et de distribution du gaz en bouteille et il est le représentant exclusif national de la marque Campingaz.

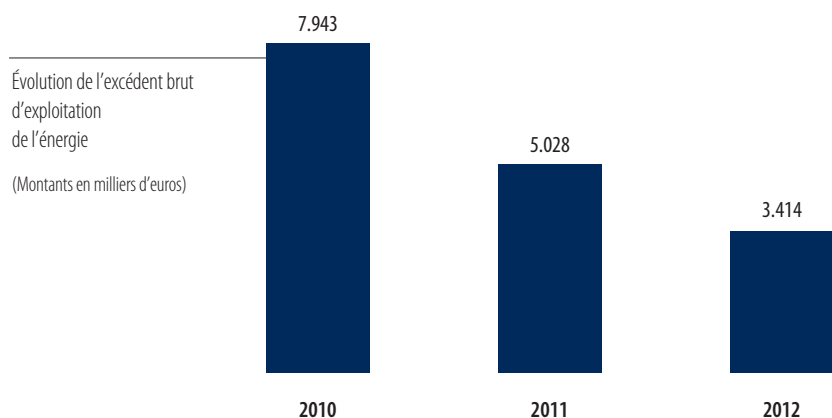
Dans le secteur de l'énergie solaire thermique, les entreprises du Groupe représentent au Portugal les marques internationales SOLAHART et SONNENKRAF, où ses filiales sont leaders du marché.

Au **Brésil**, Teixeira Duarte détient indirectement 43,2% du capital de la société ALVORADA PETRÓLEO S/A, dont le siège est établi à Belo Horizonte. ALVORADA a fait cession en 2012 de la concession de trois champs matures, situés à Aracaju, dans l'Etat de Sergipe, Bom Lugar, dans le recôncavo bahianais, et Jiribatuba, dans l'île d'Itaparica en face de la ville de Salvador, ainsi que onze blocs, situés eux aussi dans le Recôncavo Baiano et qui ont été objet du contrat de concession du 9e tour de mise aux enchères lancée par l'ANP - Agência Nacional do Petróleo, Gás Natural e Biocombustíveis" (ANP), tout en conservant les droits associés à l'exploitation du pétrole dans quelques-uns de ces actifs.

– CONTRIBUTION DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE



Dans l'énergie, le chiffre d'affaires du Groupe a été similaire à celui de la période homologuée, avec une croissance des cours internationaux des produits pétroliers qui ont contrebalancé les pertes sur les quantités vendues.



L'excédent brut d'exploitation (EBITDA) a enregistré une baisse de 32,1% par rapport à 2011, causée par la chute des consommations de tous les secteurs et par la réduction de la marge opérationnelle du secteur du gaz.

– ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2012

En termes non consolidés et pour donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité de 2012, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur de l'énergie ont atteint les 143,600 millions d'euros, pratiquement similaires à ceux de 2011.

En ce qui concerne le secteur des carburants, malgré une conjoncture économique complexe et négative, caractérisée par une forte compression de la demande et par le fléchissement de l'activité, le chiffre d'affaires a enregistré une augmentation de 3,1%, bien que les ventes de carburants liquides, en quantités, aient connu une légère baisse de 5,5%. Cela traduit quand même une performance supérieure à la variation générale du marché.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 114,994 millions d'euros, soit une augmentation de 2,6%.

Le secteur des lubrifiants a de nouveau enregistré une bonne prestation. Il a consolidé ses ventes et sa position sur le marché.

Quant au gaz, malgré l'augmentation du prix du produit sur le marché portugais, plus accentuée que sur les marchés internationaux, le Groupe a enregistré une chute de 8% de ses produits opérationnels pour atteindre 28,606 millions d'euros.

Nous avons continué d'investir dans le projet du terminal et du stockage de carburant au port d'Aveiro et dans l'installation d'une nouvelle ligne de remplissage des bouteilles de gaz chez DIGAL, à Granja, commune de Sintra.





Terminal et parc de stockage au  
Port d'Aveiro | Portugal



Nouvelle ligne de remplissage de  
bouteilles de gaz de Digal  
Sintra | Portugal

Pour ce qui est de l'énergie solaire, le niveau d'activité a été le même que celui de la fin de l'exercice précédent, en raison du terme donné au programme d'incitation gouvernementale à l'installation des équipements solaires thermiques.

#### IV.7. COMMERCE AUTOMOBILE

Teixeira Duarte a commencé son activité dans le secteur automobile en 1991, en Angola, et poursuit aujourd'hui son activité par l'intermédiaire de plusieurs sociétés qui représentent différentes marques internationales sur les marchés suivants :

Légers : Chevrolet, JMC, Honda, Mahindra, Nissan, Peugeot, Renault e SsangYong;

Poids lourds : Renault Trucks, UD Trucks et Randon;

Motocyclettes : Honda, Piaggio, Vespa, Gilera er Hyosung;

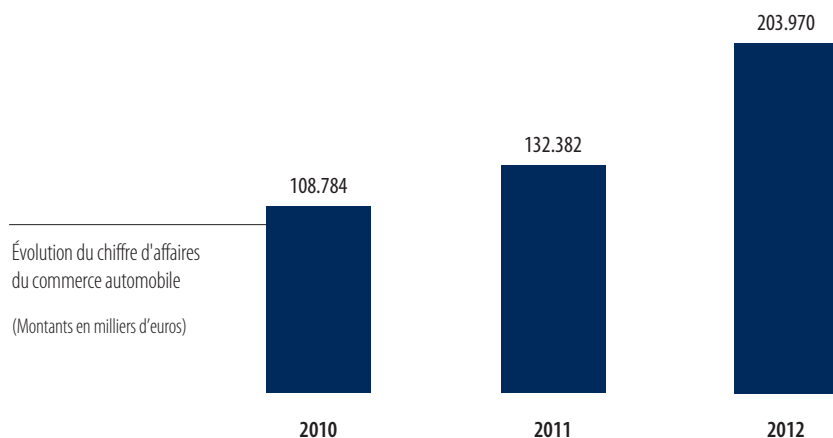
Matériel/engins : Nissan Forklift, Wacker Neuson, Denyo, Pramac, Honda Power Products, Stemac et Powermate.

Dans ce secteur d'activité, le Groupe Teixeira Duarte a fait un investissement stratégique depuis plusieurs années pour la construction du pôle TDA, qui fonctionne depuis 2009, à Luanda sud.

Il s'agit du plus grand pôle automobile de l'Angola et l'un des plus grands en Afrique. Il occupe une superficie de 100.000 m<sup>2</sup>, répartie en showrooms, ateliers de diverses spécialités, avec du matériel de niveau technologique avancé et respectueux de l'environnement, et d'autres infrastructures du monde automobile. Il réunit toutes les conditions nécessaires à un service de niveau international.

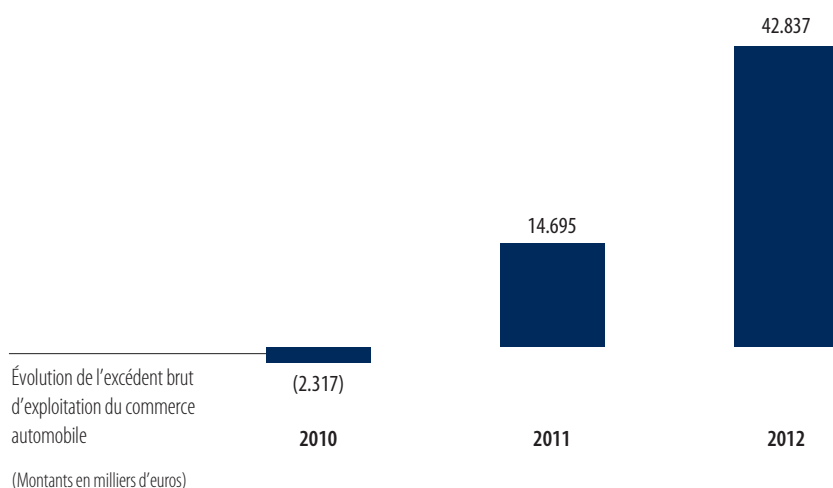
Ces locaux modernes et efficaces – qui réunissent la plupart des marques représentées par Teixeira Duarte Automóvel, concernant aussi bien les véhicules légers, les poids lourds, les motocyclettes et le matériel – associées à un réseau d'ateliers et de showrooms situés à des lieux stratégiques, sont une excellente contribution à la réussite sur un marché en évolution et potentiellement en croissance.

– CONTRIBUTION DE CE SECTEUR AUX RÉSULTATS DU GROUPE



Le chiffre d'affaires du secteur automobile a enregistré un essor de 54,1% par rapport à 2011.

Sans tenir compte de l'effet du change, le niveau d'activité a connu une recrudescence effective de 42,8%, grâce à un plus grand éventail de la gamme commercialisée et à l'optimisation de l'opération.



L'excédent brut d'exploitation a eu une augmentation très significative dans ce secteur automobile grâce à l'amélioration de l'activité et à l'optimisation de sa gestion, soit une augmentation de 191,5%, comme l'illustre le graphique ci-contre.

– ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2012

En termes non consolidés et pour donner un aperçu sur l'ensemble de l'activité de 2012, nous informons que les produits opérationnels du Groupe dans le secteur automobile ont atteint les 332,172 millions d'euros, ce qui correspond à une croissance de 59,4% par rapport à 2011.

La conjoncture économique et la stabilité politique de l'Angola, qui ont caractérisé l'année 2012, ont contribué à surpasser les attentes de performance du secteur. Le marché des voitures importées par les entreprises qui représentent officiellement les marques a augmenté en moyenne de 28%, ce qui représente 29.980 unités vendues.

Malgré la plus grande concurrence et la compétitivité correspondante, l'univers des marques représentées par le Groupe Teixeira Duarte s'est accru de près de 50%, ce qui lui donne une part de marché de 23% contre 19%.

Le segment des véhicules légers est celui qui a enregistré la plus grande croissance au cours de ces dernières années, en particulier celui des véhicules à prix bas et moyen.

Le nombre de véhicules légers vendus par le Groupe, soit près de 6.750, s'est accru d'environ 60%, ce qui correspond à une augmentation du volume de facturation de 47%.

Les véhicules légers ayant contribué à cette situation sont les marques Mahindra, Renault et Peugeot. Le modèle ayant eu le plus d'impact sur les ventes est le Duster de Renault, qui a représenté près de 52% des ventes de cette marque. Nissan a eu une croissance modérée, mais est demeurée la marque qui a le plus contribué, en termes de facturation, aux ventes du Groupe.

Grâce à des campagnes de marketing agressives et à un grand effort commercial, il a été possible d'augmenter de façon consistante les ventes de la marque Renault qui est déjà placée dans le *top 10* des plus vendues en Angola.

Quant à la marque Nissan, sa croissance est non négligeable, grâce aux modèles Hardbody, Patrol et Micra.

La marque Peugeot a continué son effort de croissance de sa part de marché des véhicules utilitaires, segment dans lequel elle a de bons arguments.

La marque Mahindra est celle dont la croissance a été plus élevée, en termes de pourcentage, ce qui confirme le pari du Groupe dans ce type de voitures. Parallèlement, afin de procurer plus d'alternatives au marché, nous avons commencé de commercialiser en avril 2012 la marque chinoise JMC. Les ventes effectuées jusqu'à maintenant ont obtenu des niveaux très intéressants et confirment les attentes du Groupe par rapport à cette marque.

Chevrolet a eu une croissance modérée, mais elle demeure une marque renommée dans le segment des véhicules d'entrée sur le marché.

En 2012, le show-room situé dans le quartier Coqueiros a été inauguré. Il participera aux attentes de croissance et à la consolidation de la position du Groupe Teixeira Duarte sur le marché automobile. Ce sont les marques Renault et Nissan qui seront exposées dans cet endroit privilégié du centre de la ville.

En juillet 2012, un contrat de concession des marques Nissan, Renault et Renault Trucks a été signé, afin d'accélérer l'expansion de ces marques dans les provinces Huila et Namibe.

Dans la même année, nous avons commencé d'investir dans l'ouverture de nouvelles succursales de TDA à Viana et Lobito, dont l'inauguration est prévue pour le premier semestre 2013.

Poursuivant notre politique d'expansion et de couverture territoriale, nous prévoyons d'attribuer en 2013 de nouvelles concessions à Huambo, Saurimo et Soyo.

Après avoir connu une période de stagnation depuis 2009, le segment des poids lourds a enregistré en 2012 une augmentation dans le domaine des transports et de la distribution. Le secteur de la construction était toutefois très calme.

Dans ce contexte, les poids lourds ont enregistré une croissance de 43%, avec 295 unités vendues pour 27,381 millions d'euros. Renault Trucks est la marque qui a le plus contribué à cette bonne performance.

Le segment des motocyclettes a atteint les 8,374 millions de dollars, soit un essor de 52% par la vente de 2.488 unités, soit 123% en plus, ce qui traduit une excellente performance.

En 2012, un show-room et un atelier exclusivement consacrés aux deux roues ont été ouverts. Située à l'intérieur du "Pôle TDA", cette infrastructure va donner de la dignité et rehausser ce segment et va permettre de préparer ces véhicules de mieux en mieux. Un atelier de motocyclettes a également été ouvert dans le quartier de Coqueiros.

Au cours de la dernière semaine de l'année, nous avons commencé de commercialiser une nouvelle marque d'origine coréenne appelée Hyosung, qui sera, selon nous, une alternative compétitive aux modèles de plus grandes cylindrées.



Magasin TDA 2 Roues, au Pôle TDA  
Luanda | Angola



Magasin TDA Maianga  
Luanda | Angola

L'équipe "TDA Paixão Automóvel" s'est sacrée championne nationale de vitesse en gagnant toutes les épreuves du championnat.

Le secteur du matériel/engins a enregistré une croissance de 42%, avec 5,469 millions d'euros de ventes par une augmentation substantielle du nombre d'unités vendues.

Denyo est la marque la plus recherchée de groupes électrogènes de moyenne/haute puissance. Ses ventes se sont accrues de 35%.

La vente de groupes électrogènes basse puissance a augmenté, grâce à une plus grande approche des clients. Le nombre d'unités vendues a enregistré une croissance de 83%.

La mise en œuvre de services d'assistance pionniers a contribué de façon décisive à la croissance de ce segment. Ils se caractérisent par une assistance 24/24 heures et par des contrats de maintenance pour les générateurs basse puissance.

Pour compléter notre offre, nous avons signé un contrat de représentation exclusive de la marque austro-allemande de matériel pour la construction Wacker Neuson, premier pas dans ce secteur.

Le segment **après-vente** est réparti en deux grands groupes : l'assistance technique et les pièces. Les deux groupes ont enregistré une croissance consolidée de leur activité.

À ce sujet, nous avons créé "TDA Express", qui offre des services rapides sans aucun rendez-vous.

Dans la ligne de notre politique d'expansion, nous allons inaugurer en 2013 de nouveaux ateliers, qui seront installés dans le nouveau "Pôle TDA Viana", ainsi que le nouveau "Pôle TDA Lobito".

En 2012, nous avons également introduit un nouveau format d'activité : les magasins "Lojas TDA". Ce sont des magasins où sont commercialisés les accessoires et les pièces auto, motos et générateurs. Trois magasins ont été inaugurés dans le but d'avoir une plus grande proximité avec les clients, en fomentant l'achat par impulsion, à des endroits de grande fréquentation.

## **V. PARTICIPATIONS QUALIFIÉES DANS DES SOCIÉTÉS COTÉES**

Actionnaire fondateur en 1985 de la banque Banco Comercial Português, S. A., Teixeira Duarte y détient une participation non négligeable.

Teixeira Duarte est titulaire d'une position dans la Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A depuis 2007.

### **BANCO COMERCIAL PORTUGUÊS, S.A.**

A la fin de 2011, les entreprises qui intègrent le Groupe Teixeira Duarte détenaient 385.602.439 actions de la Banco Comercial Português, S.A., qui correspondaient à 5,35% du capital social et des droits de vote de la banque. La valeur de marché de ces actions détenues au 31 décembre de l'année passée est de 52,442 millions d'euros.

Dans l'opération d'augmentation du capital de la Banco Comercial Português, S.A., Teixeira Duarte a concrétisé l'investissement considéré comme approprié et opportun. Elle a souscrit près de 52 millions d'actions en exerçant ses droits acquis et a donné un ordre d'achat au prorata qui, à la limite, aurait pu conduire à l'augmentation de sa participation jusqu'à 7,5% du capital de la banque, dans ce qui peut être pris comme une position de soutien à l'opération de la banque.

Étant donné que l'augmentation de capital a été réussie avec une demande annoncée de 163%, cet ordre n'a été exécuté que sur une petite partie. Dans ce contexte, sur 55.962.180 actions, plus de 3,9 millions d'actions sont revenues à Teixeira Duarte, qui a donc conservé une participation qualifiée de 2,29%.

Selon les informations publiques disponibles, la position actionnaire actuelle de Teixeira Duarte dans la Banco Comercial Português, S.A. a diminué par rapport à la position d'autres actionnaires. De deuxième plus grand actionnaire avant cette augmentation de capital, elle est passée à la septième place.

En conséquence de cette acquisition et d'autres opérations d'achat et de vente en bourse, au 31 décembre 2012, le Groupe Teixeira Duarte détenait 428.211.281 actions, correspondant à 2,17% du capital social de la banque, et à une valeur globale de marché de 32,116 millions d'euros. Ceci traduit une diminution de 20,326 millions d'euros de la valeur comptable de la participation du Groupe Teixeira Duarte dans la banque par rapport à 2011.

### **BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA, S.A.**

En 2012, le Groupe Teixeira Duarte a conservé sa participation dans la Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A., dont la valeur comptable exprimée en IFRS s'est fixée à 19,031 millions d'euros et a poursuivi en faisant sa gestion comme placement de trésorerie, bien que cette participation soit partiellement classifiée en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente.

## VI. FAITS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Teixeira Duarte a poursuivi son activité dans les divers secteurs et marchés où elle opère. Aucun fait digne d'être mentionné dans ce chapitre n'est survenu depuis la clôture de l'exercice jusqu'à ce jour.

## VII. PERSPECTIVES POUR 2013

Tout porte à croire qu'en 2013 l'activité va croître dans plusieurs pays où le Groupe a une présence notoire, notamment au Venezuela dont l'augmentation sera significative.

Le Carnet de commandes du Groupe Teixeira Duarte concernant le secteur de la construction a atteint globalement le montant significatif de 2.675,248 millions d'euros au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 9,2% par rapport au 31 décembre 2011.

Ainsi, en plus d'éventuels nouveaux contrats, le secteur de la construction du Groupe a eu un comportement positif sur le marché extérieur. Alors que la conjoncture est si défavorable, Teixeira Duarte a déjà assuré des marchés totalisant 1.059,951 millions d'euros pour 2013 et 762,075 millions d'euros pour 2014, dont l'apport de chaque marché géographique est comme suit :

	2013	Apport (%)	2014	Apport (%)
Portugal	112.414	10,6%	32.599	4,3%
Angola	342.032	32,3%	143.091	18,8%
Algérie	98.988	9,3%	129.797	17,0%
Brésil	54.727	5,2%	4.998	0,7%
Mozambique	46.262	4,4%	40.704	5,3%
Venezuela	400.911	37,8%	410.398	53,9%
Divers	4.617	0,4%	488	0,1%
<b>Total</b>	<b>1.059.951</b>	<b>100,0%</b>	<b>762.075</b>	<b>100,0%</b>

Nous continuerons de développer notre activité dans d'autres secteurs, en particulier dans la grande distribution, en accordant, dans la mesure du possible, une certaine priorité à l'essor que connaissent les marchés extérieurs, lesquels, en raison de leur dynamisme, prennent de plus en plus d'importance dans le Groupe Teixeira Duarte.

Pour 2013, Teixeira Duarte prévoit atteindre des produits opérationnels consolidés de 1,500 milliard d'euros.

## VIII. DISTRIBUTION DE RÉSULTATS AUX MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION ET AU PERSONNEL

Suite aux contacts établis avec le comité des rémunérations et tenant compte de l'intention de distribuer une partie des résultats de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration, conformément aux textes normatifs en vigueur, cette somme de 1.300.000,00€ (un million trois cent mille euros) a été comptabilisée en tant que charges de l'exercice 2012, et a été déduite des résultats nets des états financiers annexés à ce rapport, eux aussi soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Par conséquent, en approuvant ce Rapport annuel, Messieurs les actionnaires donnent également leur accord à cette distribution de résultats aux membres du Conseil d'Administration qui sera décidée par le comité des rémunérations jusqu'à ce plafond.

À ce sujet, ses filiales, notamment TD-EC, ont exprimé leur intention de distribuer une partie de leurs résultats de 2012 aux membres de leurs conseils d'administration et à leur personnel, qui s'élève à 6.480.000,00 euros. Elles ont également comptabilisé ce montant en tant que charge de l'exercice 2012, et les réductions afférentes sur les postes des résultats nets.



## IX. PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Les résultats nets, dont la proposition d'affectation est présentée ici, correspondent aux montants obtenus au 31 décembre 2012 majorés de la charge de 1.300.000,00€ (un million trois cent mille euros). Cette somme étant prévue être distribuée aux administrateurs, elle a été comptabilisée en tant que charge dans les états financiers de l'exercice 2012 qui intègrent ce rapport de gestion, conformément aux textes réglementaires en vigueur. Ces états financiers approuvés confirment, d'une part, cette volonté de Messieurs les actionnaires à distribuer des résultats aux membres du Conseil d'Administration, et de l'autre, que le résultat net, objet de la proposition d'affectation des résultats, s'élève à 20.478.206,13€ (vingt millions quatre-cent-soixante-dix-huit mille deux-cent-six euros et treize centimes).

La politique de Teixeira Duarte consiste à privilégier l'augmentation des fonds propres de la société et d'assurer la distribution de dividendes aux actionnaires de façon continue et équilibrée.

En conséquence de quoi, le Conseil d'administration propose que les résultats nets de TEIXEIRA DUARTE, S.A. relatifs à l'exercice 2012 qui s'élèvent à 20.478.206,13€ (vingt millions quatre cent soixante-dix-huit mille deux-cent six euros et treize centimes) soient appliqués comme suit :

Dotation à la réserve légale	4.500.000,00 €
Dotation aux réserves libres	9.678.206,13 €
Dividendes aux actionnaires	6.300.000,00 €

Fait à Lagoas Park, le 29 avril 2013

Le Conseil d'Administration,

*Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte*

*Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte*

*Joel Vaz Viana de Lemos*

*Carlos Gomes Baptista*

*Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo*

## NOMBRE DE VALEURS MOBILIÈRES DES MEMBRES DES ORGANES SOCIAUX

Obéissant aux devoirs d'information stipulés par plusieurs textes réglementaires en vigueur, TEIXEIRA DUARTE, S.A. présente plus bas la liste des valeurs mobilières émises par la société et par les sociétés qu'elle contrôle ou qui font partie du groupe, qui sont détenues par des membres des organes sociaux, ainsi que toutes les acquisitions, les nantissements ou transmissions qui eurent lieu au cours de l'exercice 2012, en spécifiant le montant, la date du fait et la contrepartie payée ou perçue.

### I. Nombre d'actions détenues le 31 décembre 2011 par les membres des organes sociaux :

	Nom	Qualité	Nb d'actions
(a) 6.870.550 actions détenues par la société qu'il contrôle PACIM – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	Président du Conseil d'administration	(a) 6.912.550
	Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	Administrateur	5.149.575
	Joel Vaz Viana de Lemos	Administrateur	433.862
(b) Actions détenues en régime de copropriété avec son épouse.	Carlos Gomes Baptista	Administrateur	25.634
	Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo	Administrateur	31.160
	António Gonçalves Monteiro	Président du Conseil de surveillance	-
	Mateus Moreira	Membre du Conseil de surveillance	-
	Miguel Carmo Pereira Coutinho	Membre du Conseil de surveillance	(b) 10.000
	Rogério Paulo Castanho Alves	Président du bureau de l'Assemblée générale	-
	José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla	Vice-président du bureau de l'Assemblée générale	-
	José Pedro Poiars Cobra Ferreira	Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale	-
	Mariquito, Correia & Associados, SROC	Commissaire aux comptes	-

### II. Opérations avec des actions détenues, directement ou indirectement, par les membres des organes sociaux pendant la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012 :

	Nom	Opération	Société	Date	Nb d'actions	Prix par action
(c) Cette opération a été réalisée par la société qu'il contrôle PACIM – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. laquelle, pour chaque 30 actions de TEIXEIRA DUARTE, S.A. cédées, a reçu 1 action représentative du capital social de TEIXEIRA DUARTE – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	Cession	TEIXEIRA DUARTE, S.A.	20-oct-12	(c) 3.300.000	Echange d'actions avec celles de TD-SGPS

En vertu de l'article 14, § 7 du règlement n° 5/2008 de la CMVM, nous informons qu'en 2012, l'opération ci-dessous a été réalisée par une personne qui, comme cela est déterminé à l'article 248-B du Code des valeurs mobilières, est considérée comme étant en rapport étroit avec le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte :

Acquisition par Maria Teresa Parreira Teixeira Duarte de 42.000 actions de TEIXEIRA DUARTE, S.A., par une opération boursière réalisée le 16 avril 2012, au prix unitaire de 0,20€.

### III. Nombre d'actions détenues le 31 décembre 2012 par les membres des organes sociaux :

	Nom	Société	Nb d'actions
(d) 3.570.550 actions détenues par la société qu'il contrôle PACIM – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	Président du Conseil d'Administration	(d) 3.612.550
	Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	Administrateur	5.149.575
	Joel Vaz Viana de Lemos	Administrateur	433.862
(e) Actions détenues en régime de copropriété avec son épouse.	Carlos Gomes Baptista	Administrateur	25.634
	Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo	Administrateur	31.160
	António Gonçalves Monteiro	Président du Conseil de surveillance	-
	Mateus Moreira	Membre du Conseil de surveillance	-
	Miguel Carmo Pereira Coutinho	Membre du Conseil de surveillance	(e) 10.000
	Rogério Paulo Castanho Alves	Président du bureau de l'Assemblée générale	-
	José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla	Vice-président du bureau de l'Assemblée générale	-
	José Pedro Poiars Cobra Ferreira	Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale	-
	Mariquito, Correia & Associados, SROC	Commissaire aux comptes	-

**ACTIONNAIRES TITULAIRES D'UN DIXIÈME AU MOINS DU CAPITAL**

En vertu du paragraphe 4 de l'article 448 du Code des sociétés commerciales, TEIXEIRA DUARTE, S.A. présente, ci-dessous la liste des actionnaires qui, selon les registres de la société et les informations reçues, détenaient au 31 décembre 2012 un dixième au moins du capital social.

<b>Société</b>	<b>Nb d'actions au 31.12.2012</b>	<b>% Capital</b>
TEIXEIRA DUARTE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	197.950.000	47,13%

## LISTE DES DETENTEURS DE PARTICIPATIONS QUALIFIEES AU 31 DECEMBRE 2012

Obéissant aux dispositions légales et réglementaires applicables, notamment aux dispositions de l'alinéa c) du § 1 de l'article 9 du règlement CMVM n° 5/2008 et se fondant sur les registres de la société et les informations reçues, TEIXEIRA DUARTE, S.A. porte ici à la connaissance du public la liste des détenteurs de participations qualifiées de son capital social au 31 décembre 2012, en indiquant le nombre de titres détenus et le pourcentage des droits de vote correspondant, calculé conformément à l'article 20 du Code des valeurs mobilières.

1. En vertu des dispositions de l'article 20 du Code des valeurs mobilières et conformément à l'avis de la CMVM – avec lequel nous sommes en désaccord quant à la teneur de son alinéa d) ci-dessous, **TEIXEIRA DUARTE – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.** détient une participation qualifiée dans le capital social et les droits de vote de la société TEIXEIRA DUARTE S.A. de 224.512.034 (deux-cent vingt-quatre millions cinq-cent douze mille trente-quatre) actions, soit 53,46% du capital et des droits de vote, au titre de :
  - a) 197.950.000 actions détenues **directement** par elle, correspondant à **47,13%** du capital social et des droits de vote;
  - b) 5.800.000 actions détenues par sa filiale NGDI – Gestão e Investimento Imobiliário, S.A., correspondant à 1,38% du capital social et des droits de vote;
  - c) 12.032.400 actions détenues par les membres du Conseil d'administration de TEIXEIRA DUARTE – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A., correspondant à 2,86% du capital social et des droits de vote (aucun d'eux n'atteignant, individuellement, une participation qualifiée);
  - d) 8.729.634 actions détenues par les membres du Conseil d'administration de NGDI – Gestão e Investimento Imobiliário, S.A., qui ne sont pas membres du Conseil d'Administration de la société indiquée à l'alinéa c) ci-dessus, correspondant à 2,08% du capital social et des droits de vote (aucun d'eux n'atteignant, individuellement, une participation qualifiée), imputation faite conformément à l'avis de la CMVM avec lequel nous sommes en désaccord.
  
2. En vertu des dispositions de l'article 20 du Code des valeurs mobilières et conformément à l'avis de la CMVM, la **Banco Comercial Português, S.A.** détient la participation qualifiée de 42.000.216 actions qui correspondent à **10,0001%** du capital social et des droits de vote, au titre de :
  - a) 500 actions détenues par la Banco Comercial Português, S.A., correspondant à 0,0001% du capital social et des droits de vote;
  - b) 41.999.716 actions détenues par le **Fundo de Pensões do Grupo Banco Comercial Português** qui correspondent à **9,9999%** du capital social et des droits de vote\*.
  
3. En vertu des dispositions de l'article 20 du Code des valeurs mobilières, Monsieur **Miguel Calainho de Azevedo Teixeira Duarte** détient la participation qualifiée de 41.988.994 (quarante et un millions neuf-cent quatre-vingt-huit mille neuf-cent quatre-vingt-quatorze) actions, correspondant à **9,997%** du capital social et des droits de vote, au titre de :
  - a) 69.897 actions détenues directement par lui, correspondant à 0,02% du capital social et des droits de vote;
  - b) 38.619.097 actions détenues par la société qu'il domine indirectement **CIMILE – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.**, correspondant à 9,20% du capital social et des droits de vote.
  - c) 3.300.000 actions détenues par la société qu'il domine indirectement **MIDINVEST, S.G.P.S., Sociedade Unipessoal, Lda.**, correspondant à **0,79%** du capital social et des droits de vote.
  
4. En vertu des dispositions de l'article 20 du Code des valeurs mobilières, Monsieur **Pedro Pereira Coutinho Teixeira Duarte** détient la participation qualifiée de 10.300.000 détenues directement par lui, qui correspondent à **2,45%** du capital social et des droits de vote.

\* Une communication reçue de la Banco Comercial Português, S.A. le 8 février 2007 informait que la société qui gère le fonds de pensions du Groupe BCP exerce ses droits de vote en toute indépendance.

# Rapport sur le gouvernement d'entreprise **2012**



## RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DE LA SOCIÉTÉ

En application des dispositions réglementaires, notamment l'article 245-A du Code des valeurs mobilières et le règlement n° 1/2010 de la Commission du marché des valeurs mobilières (CMVM), TEIXEIRA DUARTE, S.A. (TD, SA) présente son rapport sur le gouvernement d'entreprise relatif à 2012.

Étant un Groupe de plus de 90 années d'histoire, Teixeira Duarte s'intéresse depuis longtemps à la thématique désignée de nos jours sous le terme de gouvernement ou de gouvernance d'entreprise. Ses pratiques reflètent les valeurs protégées aujourd'hui par la réglementation en la matière et il suit attentivement l'évolution des textes et des recommandations nationales et internationales.

TD,SA respecte toutes les obligations auxquelles elle est assujettie, notamment en tant que société émettrice d'actions admises à la négociation sur un marché réglementé. Elle assume les responsabilités, qui sont les siennes, de trouver le juste équilibre entre la teneur des recommandations de divers organismes et la réalité du Groupe dont elle est la tête, sa structure, son histoire, ses marchés et ses secteurs d'activité.

### STRUCTURE ET ORGANISATION DU RAPPORT

TD, SA a organisé ce rapport conformément au modèle figurant dans l'annexe I du règlement de la CMVM n° 1/2010. Selon la suggestion de la commission du marché des valeurs mobilières, elle a inséré dans son chapitre 0 un tableau où sont décrites les 54 recommandations contenues dans le code de gouvernance d'entreprises établi par cet organisme régulateur. Il indique les recommandations qui ont été adoptées ou non par notre société, et il renvoie vers les points du présent rapport qui traitent de ces matières ou qui donnent la raison de la non adoption de la recommandation.

Avoir choisi cette structure et de présenter ce tableau dès le début du rapport vise non seulement à respecter scrupuleusement les normes applicables, mais c'est aussi le moyen d'adhérer à l'objectif de la commission du marché des valeurs mobilières d'uniformiser ces rapports, afin de faciliter leur analyse et leur consultation par le marché.

## CHAPITRE 0

### Déclaration d'engagement

#### **0.1. Indication du lieu où sont tenus à la disposition du public les textes des codes de gouvernance d'entreprises auxquels la société émettrice est assujettie et, le cas échéant, ceux auxquels elle aurait choisi de s'assujettir volontairement.**

Outre les textes de loi et les textes réglementaires applicables, notamment le code des sociétés commerciales, le code des valeurs mobilières et les règlements de la CMVM, en particulier le règlement n°1/2010, TD, SA a choisi de ne se soumettre à aucun code de gouvernance d'entreprises autre que celui établi par la CMVM en janvier 2010. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante : [www.cvm.pt](http://www.cvm.pt).

#### **0.2. Indication détaillée des recommandations adoptées et non adoptées contenues dans le code de gouvernance d'entreprises de la CMVM ou dans un autre que la société aurait choisi d'adopter, au titre du règlement de la CMVM n° 1/2010. À cet effet, les recommandations qui ne sont pas suivies intégralement sont considérées comme non adoptées.**

#### **0.3. Sous réserve des dispositions du paragraphe précédent, la société peut également procéder à une évaluation globale, si elle le juge utile, sur le degré d'adoption de groupes de recommandations portant sur le même thème.**



**0.4. Quand la structure ou les pratiques de gouvernance de la société divergent des recommandations de la CMVM ou d'autres codes auxquels elle est assujettie ou auxquels elle aurait volontairement adhéré, les parties non observées de chaque code ou jugées non applicables par la société doivent être précisées. Il convient d'en donner les raisons accompagnées de toutes remarques utiles, et la partie du rapport traitant de ce sujet doit être indiquée clairement.**

Les paragraphes 0.2, 0.3 et 0.4 feront l'objet d'un développement simultané en raison de leur interdépendance.

Parmi les 54 recommandations composant le code de gouvernance d'entreprises de la CMVM, il y en a 17 qui ne sont pas adoptées par la société, ou plutôt qui ne sont pas suivies intégralement.

Le tableau ci-dessous reproduit intégralement le texte de ces recommandations avec la numérotation utilisée dans ce code de gouvernance d'entreprise. Il indique leur adoption ou leur non adoption, et il renvoie au point du présent rapport qui traite de cette matière ou bien, en application du principe "comply or explain", qui justifie leur éventuelle non adoption.

	Recommandation	Adoption	Renvoi
<b>I.</b>	<b>L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b>		
<b>I.1.</b>	<b>BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b>		
<b>I.1.1.</b>	Le président du bureau de l'Assemblée générale doit disposer des moyens humains et logistiques d'assistance adaptés à ses besoins, en tenant compte de la situation économique de la société.	Oui	CHAPITRE I
<b>I.1.2.</b>	La rémunération du président du bureau de l'Assemblée générale doit être publiée dans le rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise.	Oui	I.3.
<b>I.2.</b>	<b>PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE</b>		
<b>I.2.1.</b>	Les déclarations de dépôt ou de blocage des actions pour la participation à l'Assemblée générale doivent être reçues par le bureau 5 jours ouvrables au moins avant la réunion.	Oui	I.4.
<b>I.2.2.</b>	En cas de suspension de la réunion de l'Assemblée générale, le blocage des actions pour toute la période courant jusqu'à la reprise de la séance ne doit pas être exigé par la société. Il suffit de respecter le délai exigé pour la première séance.	Oui	I.5.
<b>I.3.</b>	<b>VOTE ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE</b>		
<b>I.3.1.</b>	Les sociétés ne doivent prévoir aucune restriction statutaire au vote par correspondance et au vote par correspondance électronique, quand ce dernier est adopté et recevable.	Oui	I.9.
<b>I.3.2.</b>	Le délai statutaire de réception de la déclaration de vote par correspondance ne doit pas être supérieur à 3 jours ouvrables avant le scrutin.	Oui	I.11.
<b>I.3.3.</b>	Les sociétés doivent assurer la proportionnalité entre les droits de vote et la participation actionnariale, de préférence en prévoyant dans les statuts que chaque action correspond à une voix. Les sociétés qui ne respectent pas la proportionnalité sont celles qui, notamment : i) ont des actions qui ne confèrent pas de droit de vote; ii) établissent que les droits de vote d'un actionnaire seul ou d'actionnaires en relation avec lui ne sont pas comptés au-dessus d'un certain nombre.	Oui	I.6. I.7.
<b>I.4.</b>	<b>RÈGLES DE QUORUM DES DÉLIBÉRATIONS</b>		
<b>I.4.</b>	Les sociétés ne doivent pas prévoir un quorum de délibération supérieur à celui prévu par la loi.	Oui	I.8.

<b>I.5.</b>	<b>PROCÈS-VERBAUX ET PUBLICITE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES</b>		
<b>I.5.</b>	Des extraits des procès-verbaux des réunions de l'Assemblée générale, ou des documents de même contenu, doivent être mis à la disposition des actionnaires sur le site internet de la société dans un délai de 5 jours après la réalisation de l'Assemblée générale, bien qu'ils ne constituent pas une information privilégiée. L'information doit porter sur les délibérations prises, le capital représenté et les résultats du scrutin. Ces informations doivent être conservées sur le site internet de la société pendant trois ans au moins.	Non	I.13. I.14.
<b>I.6.</b>	<b>MESURES RELATIVES AU CONTRÔLE DES SOCIÉTÉS</b>		
<b>I.6.1.</b>	Les mesures qui seraient adoptées en vue de faire échec à des offres publiques d'achat doivent respecter les intérêts de la société et de ses actionnaires. Les statuts des sociétés qui, tout en respectant ce principe, prévoient de limiter le nombre de voix qui peuvent être détenues ou exercées par un seul actionnaire, de façon individuelle ou en concertation avec d'autres actionnaires, doivent prévoir également de soumettre à la délibération de l'Assemblée Générale, au moins tous les cinq ans, le maintien ou non de cette disposition statutaire - sans conditions de quorum plus exigeantes que les conditions légales - et que, dans cette délibération, tous les votes émis seront comptés sans tenir compte de cette limitation.	Oui	I.7.
<b>I.6.2.</b>	Ne peuvent être adoptées des mesures défensives qui auraient pour effet de provoquer automatiquement une érosion grave du patrimoine de la société en cas de changement de contrôle ou de modification de la composition de l'organe de direction, et qui porteraient ainsi atteinte à la liberté de cession des actions et à la libre appréciation par les actionnaires de la performance des membres de l'organe de direction.	Oui	I.20. I.21. I.22.
<b>II.</b>	<b>ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE</b>		
<b>II.1.</b>	<b>THÈMES GÉNÉRAUX</b>		
<b>II.1.1.</b>	<b>STRUCTURE ET COMPÉTENCE</b>		
<b>II.1.1.1.</b>	L'organe de direction doit évaluer le modèle adopté dans son rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise, identifier les éventuels obstacles à son fonctionnement et proposer des mesures qui, à ses yeux, seraient susceptibles de les surmonter.	Oui	II.1.
<b>II.1.1.2.</b>	Les sociétés doivent créer des systèmes internes de maîtrise et de gestion des risques qui permettent d'identifier et de gérer le risque, pour la sauvegarde de leur patrimoine, et pour une plus grande transparence du gouvernement d'entreprise de la société. Ces systèmes doivent inclure au moins les composantes suivantes : i) fixation des objectifs stratégiques de la société en matière de prise de risques; ii) identification des principaux risques liés à l'activité exercée et des événements susceptibles de présenter des risques; iii) analyse et évaluation de l'impact de chacun des risques potentiels et de leur probabilité d'occurrence; iv) gestion du risque en vue d'aligner les risques effectivement encourus sur la stratégie adoptée par la société en matière de prise de risques; v) mécanismes de contrôle de l'application des mesures de gestion des risques adoptées et de leur efficacité; vi) adoption de mécanismes internes d'information et de communication sur les différentes composantes du système et les alertes; vii) évaluation périodique du système mis sur pied et adoption des modifications qui s'avèrent nécessaires.	Non	II.5.
<b>II.1.1.3.</b>	L'organe de direction doit assurer la création et le fonctionnement des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Il incombe à l'organe de surveillance d'évaluer le fonctionnement de ces systèmes et de proposer les ajustements adaptés aux besoins de la société.	Non	II.6

<b>II.1.1.4.</b>	Dans leur rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise, les sociétés doivent : i) identifier les principaux risques économiques, financiers et juridiques auxquels est exposée la société dans l'exercice de son activité ; ii) décrire l'action et l'efficacité du système de gestion des risques.	Oui	II.5. II.9.
<b>II.1.1.5</b>	Les organes de direction et de surveillance doivent disposer de règlements régissant leur fonctionnement, publiés sur le site internet de la société.	Non	II.7.
<b>II.1.2.</b>	<b>INCOMPATIBILITÉS ET INDÉPENDANCE</b>		
<b>II.1.2.1.</b>	Le Conseil d'Administration doit comprendre un certain nombre de membres non exécutifs afin de garantir l'effective efficacité de la supervision, du contrôle et de l'évaluation de l'activité des membres exécutifs.	Non	II.1. II.8.
<b>II.1.2.2.</b>	Les administrateurs non exécutifs doivent compter parmi eux un nombre approprié d'administrateurs indépendants, en fonction de la dimension de la société et de la structure de son actionnariat, qui ne peut en aucun cas être inférieur au quart du nombre total des administrateurs.	Non	II.1. II.8.
<b>II.1.2.3.</b>	Lorsque l'organe de direction procède à l'évaluation de l'indépendance de ses membres non exécutifs, il doit tenir compte des règles légales et réglementaires en vigueur sur les conditions d'indépendance et du régime des incompatibilités applicables aux membres des autres organes de la société. Il doit faire en sorte que les critères d'indépendance soient systématiquement appliqués de façon cohérente dans toute la société et de façon continue. Un administrateur ne doit pas être considéré comme indépendant s'il ne peut être considéré comme tel dans un autre organe de la société au titre des normes applicables.	Non	II.1. II.8.
<b>II.1.3.</b>	<b>ÉLIGIBILITÉ ET NOMINATION</b>		
<b>II.1.3.1.</b>	Selon le modèle applicable, le président du Conseil de surveillance, du comité d'audit ou du comité des affaires financières doit être indépendant et posséder les compétences adéquates à l'exercice de ses fonctions.	Oui	II.21. II.22.
<b>II.1.3.2.</b>	La procédure de sélection des candidats aux fonctions d'administrateurs non exécutifs doit être conçue de façon à empêcher l'interférence des administrateurs exécutifs.	Non	II.16.
<b>II.1.4.</b>	<b>POLITIQUE DE COMMUNICATION D'IRRÉGULARITÉS</b>		
<b>II.1.4.1.</b>	La société doit adopter une méthode de recueil d'informations sur les irrégularités qui seraient commises en son sein, à l'aide des éléments suivants : i) indication des moyens par lesquels les informations sur des pratiques irrégulières peuvent être recueillies en interne, en précisant les personnes qui ont légitimité pour recevoir l'information ; ii) indication de la suite à donner aux informations, y compris le traitement confidentiel, si tel est le souhait du déclarant.	Oui	II.35.
<b>II.1.4.2.</b>	Les grandes lignes de cette politique doivent être publiées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise de la société.	Oui	II.35.

II.1.5.	RÉMUNÉRATION		
II.1.5.1.	<p>La rémunération des membres de l'organe de direction doit être structurée de façon à permettre un alignement de leurs intérêts sur les intérêts à long terme de la société, se baser sur l'évaluation de la performance et décourager la prise excessive de risques. À cet effet, les rémunérations doivent être structurées, notamment, de la façon suivante :</p> <p>i) la rémunération des administrateurs qui exercent des fonctions exécutives doit comprendre une composante variable, déterminée en fonction de l'évaluation de leur performance, réalisée par les organes compétents de la société, conformément à des critères prédéterminés mesurables. Elle prendra en considération la croissance réelle de la société et la richesse effectivement créée pour les actionnaires, sa durabilité à long terme et les risques assumés, ainsi que le respect des règles applicables à l'activité de la société.</p> <p>(ii) La composante variable de la rémunération doit être globalement raisonnable par rapport à la composante fixe de la rémunération, et des maximums doivent être fixés pour toutes les composantes.</p> <p>(iii) Une partie significative de la rémunération variable doit être différée pendant une période de trois ans au moins et elle doit être payée seulement si la performance de la société demeure positive au cours de cette période.</p> <p>(iv) Les membres de l'organe de direction ne doivent pas signer de contrats, ni avec la société, ni avec des tiers, dont l'effet serait d'atténuer le risque inhérent à la variabilité de la rémunération qui aura été fixée pour eux par la société.</p> <p>(v) Les administrateurs exécutifs doivent, jusqu'au terme de leur mandat, conserver les actions de la société acquises au titre de schémas de rémunération variable, dont la valeur équivaut au double de la rémunération totale annuelle, à l'exception de celles qui doivent être cédées en vue de régler les impôts découlant du bénéfice de ces mêmes actions.</p> <p>(vi) Quand la rémunération variable prévoit l'attribution d'options, le début de la période d'exercice doit être différé pendant une durée de trois ans au moins.</p> <p>(vii) Des instruments juridiques appropriés doivent être établis pour que l'indemnité fixée pour toute forme de révocation sans juste motif d'un administrateur ne soit pas payée si la révocation ou la cessation des fonctions à l'amiable est due à la performance inadéquate de l'administrateur.</p> <p>(viii) La rémunération des membres non exécutifs de l'organe de direction ne devra comprendre aucune composante dont le montant dépend de la performance ou de la valeur de la société.</p>	Non	II.32. II.33.
II.1.5.2.	<p>La déclaration sur la politique des rémunérations des organes de direction et de surveillance visée par l'art. 2 de la loi n° 28/2009, du 19 juin 2009, doit comporter, en plus du contenu déjà mentionné, l'information suffisante sur les sujets suivants : i) sur les groupes de sociétés dont la politique et les pratiques de rémunération ont servi d'élément de comparaison pour fixer la rémunération; ii) sur les paiements relatifs à la révocation ou à la cessation de fonctions à l'amiable d'administrateurs.</p>	Non applicable	II.30.
II.1.5.3.	<p>La déclaration sur la politique de rémunération, visée dans l'art. 2 de la loi n° 28/2009 doit également concerner la rémunération des dirigeants, au sens de l'article 248-B, paragraphe 3 du Code des valeurs mobilières, dont la rémunération comprend une composante variable importante. La déclaration doit être détaillée et la politique présentée doit tenir compte, notamment de la performance de la société sur le long terme, des normes applicables à l'activité de l'entreprise et de la retenue dans la prise de risques.</p>	Non applicable	II.30.

<b>II.1.5.4.</b>	La proposition relative à l'approbation des plans d'attribution d'actions et/ou d'options d'achat d'actions, ou sur la base d'actions à des prix différenciés, à des membres des organes de direction, de surveillance et à d'autres dirigeants, dans le sens de l'article 248 -B paragraphe 3 du Code des valeurs mobilières, doit être soumise à l'Assemblée générale. La proposition doit contenir tous les éléments nécessaires à une évaluation correcte du plan. Elle doit être accompagnée du règlement du plan ou bien, si celui-ci n'a pas encore été établi, des conditions générales auxquelles il devra obéir. De la même façon, les principales caractéristiques des régimes de retraite dont bénéficient les membres des organes de direction, de surveillance et les autres dirigeants, dans le sens de l'article 248 -B paragraphe 3 du Code des valeurs mobilières, doivent être approuvées en Assemblée générale.	Non applicable	I.17. III.10.
<b>II.1.5.6.</b>	Au moins un représentant du comité des rémunérations doit être présent lors des Assemblées générales des actionnaires.	Oui	I.15.
<b>II.1.5.7.</b>	Le rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise doit indiquer le montant de la rémunération perçue, sous forme agrégée et individuelle, dans d'autres entreprises du groupe et les droits de pension acquis au cours de l'exercice.	Oui	II.30. II.31. II.33.
<b>II. 2.</b>	<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>		
<b>II.2.1.</b>	Dans les limites établies par la loi pour chaque structure de direction et de surveillance, sauf en cas de dimension réduite de la société, le Conseil d'Administration doit déléguer l'administration quotidienne de la société. Les compétences déléguées doivent être identifiées dans le rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise.	Non	II.3.
<b>II.2.2.</b>	Le Conseil d'Administration doit veiller à ce que la société agisse conformément à ses objectifs et il ne doit pas déléguer sa compétence dans les matières suivantes : i) définition de la stratégie et des politiques générales de la société; ii) définition de la structure entrepreneuriale du groupe; iii) les décisions qui doivent être considérées comme stratégiques en raison des montants en jeu, du risque encouru ou de leur caractère particulier.	Oui	II.3.
<b>II.2.3.</b>	Si le président du Conseil d'Administration exerce des fonctions exécutives, le Conseil d'Administration doit trouver des mécanismes efficaces permettant de coordonner les travaux des membres non exécutifs et de s'assurer que ces derniers pourront prendre des décisions de façon autonome et en connaissance de cause. Ces mécanismes doivent être expliqués aux actionnaires dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.	Non applicable	II.8.
<b>II.2.4.</b>	Le rapport annuel de gestion doit comprendre une description de l'activité exercée par les administrateurs non exécutifs, en indiquant, notamment, les éventuels obstacles rencontrés.	Non applicable	II.8.
<b>II.2.5.</b>	La société doit expliquer sa politique concernant la rotation des portefeuilles au sein du Conseil d'Administration, notamment celui des affaires financières, et en assurer la publicité dans le rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise.	Non	II.11.
<b>II.3.</b>	<b>ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ, COMITÉ EXÉCUTIF ET CONSEIL D'ADMINISTRATION EXÉCUTIF</b>		
<b>II.3.1.</b>	Lorsqu'ils sont sollicités par d'autres membres des organes de la société, les administrateurs qui exercent des fonctions exécutives doivent leur fournir les informations demandées, en temps utile et de façon à répondre convenablement à la demande.	Oui	II.1.

<b>II.3.2.</b>	Le président du comité exécutif doit remettre, respectivement au président du Conseil d'Administration et, selon le cas, au président du Conseil de surveillance ou du comité d'audit, les convocations et les procès-verbaux concernant leurs réunions.	Non applicable	II.13.
<b>II.3.3.</b>	Le président du Conseil d'Administration exécutif doit remettre au président du conseil général et de supervision et au président du comité chargé des affaires financières, les convocations et les procès-verbaux concernant leurs réunions.	Non applicable	II.13.
<b>II.4.</b>	<b>CONSEIL GÉNÉRAL ET DE SUPERVISION, COMITÉ CHARGÉ DES AFFAIRES FINANCIÈRES, COMITÉ D'AUDIT ET CONSEIL DE SURVEILLANCE</b>		
<b>II.4.1.</b>	Outre les compétences de surveillance qui lui sont dévolues, le conseil général et de supervision doit exercer des fonctions de conseil, de suivi et d'évaluation continue de la gestion de la société par le Conseil d'Administration exécutif. Le conseil général et de supervision doit se prononcer, entre autres, sur les matières suivantes : i) la définition de la stratégie et les politiques générales de la société; ii) la structure entrepreneuriale du groupe; et iii) les décisions qui doivent être considérées comme stratégiques en raison des montants en jeu, du risque encouru ou de leur caractère particulier.	Non applicable	II.1.
<b>II.4.2.</b>	Les rapports d'activité annuels du conseil général et de supervision, du comité chargé des affaires financières, du comité d'audit et du Conseil de surveillance doivent faire l'objet de publicité sur le site internet de la société, avec les comptes annuels.	Oui	II.4.
<b>II.4.3.</b>	Les rapports d'activité annuels du conseil général et de supervision, du comité chargé des affaires financières, du comité d'audit et du Conseil de surveillance doivent comprendre un descriptif de l'activité de surveillance exercée, avec l'indication pour chacun d'eux des éventuels obstacles rencontrés.	Oui	II.4.
<b>II.4.4.</b>	Le conseil général et de supervision, le comité d'audit et le Conseil de surveillance, selon le modèle applicable, doivent représenter la société à toutes fins utiles auprès de l'auditeur externe. Il leur appartient notamment de proposer le prestataire des services et sa rémunération, de veiller à ce que les conditions appropriées à la prestation de services soient assurées au sein de l'entreprise, d'être son interlocuteur dans l'entreprise et le premier destinataire des rapports d'audit.	Non	II.24.
<b>II.4.5.</b>	Le conseil général et de supervision, le comité d'audit et le Conseil de surveillance, selon le modèle applicable, doivent chaque année évaluer l'auditeur externe et, le cas échéant, proposer à l'Assemblée générale sa révocation pour juste motif.	Non	II.24.
<b>II.4.6.</b>	Les services d'audit interne et ceux qui veillent au respect des normes appliquées à la société (services de compliance) doivent relever, au plan fonctionnel, du comité d'audit, du conseil général et de supervision ou, dans le cas où les sociétés adoptent le modèle moniste, d'un administrateur indépendant ou du Conseil de surveillance, indépendamment de la relation hiérarchique existante entre ces services et l'administration exécutive de la société.	Non	II.5.



<b>II.5.</b>	<b>COMITÉS SPÉCIALISÉS</b>		
<b>II.5.1.</b>	Sauf dans le cas d'une société à dimension réduite, le Conseil d'Administration et le conseil général et de supervision, selon le modèle adopté, doivent créer les comités qui s'avèrent nécessaires : i) pour assurer une évaluation correcte et indépendante de la performance des administrateurs exécutifs, pour l'évaluation de leur propre performance globale et celles des divers comités existants; ii) pour réfléchir sur le système de gouvernance adopté, vérifier son efficacité et proposer aux organes compétents les mesures à prendre en vue de l'améliorer. iii) pour identifier en temps voulu les candidats potentiels ayant le profil nécessaire à l'exercice des fonctions d'administrateur.	Non	II.2. II.36.
<b>II.5.2.</b>	Les membres du comité des rémunérations ou son équivalent doivent être indépendants par rapport aux membres du Conseil d'Administration et compter parmi eux au moins un membre possédant les connaissances et l'expérience en matière de politique de rémunération.	Non	II.38.
<b>II.5.3.</b>	Pour aider le comité des rémunérations dans l'exercice de ses fonctions, il ne peut être fait appel à aucune personne physique ou morale qui prêterait, ou aurait prêté des services au cours des trois dernières années, à une structure dépendante du Conseil d'Administration, au propre Conseil d'Administration ou qui serait en relation avec une société conseil de la société. Cette recommandation s'applique également à toute personne physique ou morale qui leur serait liée par un contrat de travail ou de prestation de services.	Oui	II.39.
<b>II.5.4.</b>	Tous les comités doivent dresser des procès-verbaux des réunions qu'ils réalisent.	Oui	II.38.
<b>III.</b>	<b>INFORMATION ET AUDIT</b>		
<b>III.1.</b>	<b>DEVOIRS GÉNÉRAUX D'INFORMATION</b>		
<b>III.1.1.</b>	Les sociétés doivent être en contact permanent avec le marché, respecter le principe d'égalité des actionnaires et prévenir les déséquilibres dans l'accès à l'information des investisseurs. A cet effet, la société doit se doter d'un bureau d'aide à l'investisseur.	Oui	CHAPITRE III
<b>III.1.2.</b>	L'information ci-dessous, disponible sur le site internet de la société, doit être publiée en anglais : a) la dénomination sociale, la qualité de société à capital ouvert, le siège et les autres éléments mentionnés à l'article 171 du Code des sociétés commerciales; b) les statuts; c) l'identité des membres des organes sociaux et du représentant chargé des relations avec le marché; d) le bureau d'aide à l'investisseur, ses fonctions et les moyens de le joindre; e) les comptes annuels; f) le calendrier semestriel des événements de la vie de la société; g) les propositions soumises au débat et au vote en Assemblée générale; h) les convocations à l'Assemblée générale.	Oui	CHAPITRE III
<b>III.1.3.</b>	Les sociétés doivent procéder au remplacement de l'auditeur au terme de deux ou trois mandats, selon qu'ils sont respectivement de quatre ou de trois ans. Son maintien en poste au-delà de cette période devra faire l'objet d'un avis motivé de l'organe de surveillance qui évalue précisément les conditions d'indépendance de l'auditeur et les avantages et les coûts de son remplacement.	Oui	III.18.
<b>III.1.4.</b>	Dans le cadre de ses compétences, l'auditeur externe doit vérifier l'application des politiques et des systèmes de rémunération, l'efficacité et le fonctionnement des mécanismes de contrôle interne et rapporter à l'organe de surveillance de la société toute anomalie.	Oui	III.17.

<b>III.1.5.</b>	La société ne doit pas faire appel à l'auditeur externe, ni à aucune société filiale ou du même réseau, pour des services autres que l'audit. Au cas où de tels services s'avèreraient nécessaires, ils doivent être approuvés par l'organe de surveillance et expliqués dans son rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise. Ils ne doivent pas représenter plus de 30% de la valeur totale des services fournis à la société.	Oui	III.17.
<b>IV.</b>	<b>CONFLITS D'INTERETS</b>		
<b>IV.1.</b>	<b>RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES</b>		
<b>IV.1.1.</b>	Les conventions entre la société et les actionnaires détenteurs de participation qualifiée, ou les personnes morales ou physiques qui auraient avec eux une quelconque relation, dans le sens de l'art. 20 du Code des valeurs mobilières, doivent être conclues dans les conditions normales du marché.	Oui	III.12.
<b>IV.1.2.</b>	Les conventions revêtant une importance significative avec des actionnaires détenteurs de participation qualifiée, ou avec des personnes morales ou physiques qui auraient avec eux une quelconque relation, dans le sens de l'art. 20 du Code des valeurs mobilières, doivent être soumises à l'avis préalable de l'organe de surveillance. Il appartient à cet organe d'établir les procédures et les critères permettant de déterminer l'importance de ces conventions ainsi que les conditions de son intervention.	Non	III.13.

## CHAPITRE I

### L'Assemblée générale

L'Assemblée générale de la société représente l'universalité des actionnaires et ses délibérations, prises conformément aux statuts et à la loi, ont force obligatoire pour chacun d'eux, y compris pour les absents, les minoritaires ou les incapables.

L'Assemblée générale est constituée des actionnaires qui ont obtenu le droit de vote et, en outre, des personnes qui, disposant ou non d'un tel droit, exercent les postes de membres effectifs des organes sociaux et de secrétaire de la société.

Le bureau de l'Assemblée générale est composé d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire.

Il appartient au président du bureau de convoquer les réunions de l'Assemblée générale et de diriger ses travaux, ainsi que d'exercer les autres fonctions qui lui sont conférées par la loi, par les statuts ou par délégation de la propre Assemblée. Il appartient au vice-président de le remplacer en cas d'absence ou d'empêchement, ainsi que, chaque fois que celui-ci le lui demande, de le seconder dans l'exercice de ses fonctions. Quant au secrétaire, il lui incombe d'assister le président en exercice et d'assurer toute la gestion courante concernant l'Assemblée.

En outre, le président du bureau de l'Assemblée générale bénéficie de l'aide du secrétaire de la société et des autres services de l'entreprise pour disposer des moyens humains et logistiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions, notamment pour l'élaboration et la publicité de toute la documentation nécessaire, en particulier les avis de convocation et autres éléments d'information préparatoire, pour la réception, le traitement et l'archivage des certificats de propriété d'actions, des lettres de représentation, des propositions à soumettre à l'appréciation et au vote des actionnaires, des listes de présence, ainsi que pour l'organisation de la réunion des Assemblées générales annuelles, notamment l'accueil des actionnaires et des autres membres des organes sociaux.

### **I.1. Identité des membres du bureau de l'Assemblée générale**

Actuellement, le bureau de l'Assemblée générale est constitué des membres suivants :

Président : M. Rogério Paulo Castanho Alves, avocat, ayant domicile professionnel à Largo de S. Carlos, n.º 3, 1200-410 Lisbonne, Portugal;

Vice-président : M. José Gonçalo Pereira de Sousa Guerra Costenla, avocat, ayant domicile professionnel à Largo de S. Carlos, 3, 1200-410 Lisbonne, Portugal; et

Secrétaire : M. José Pedro Poiares Cobra Ferreira, avocat, ayant domicile professionnel à Lagoas Park, Edifício 2, 2740-265 Porto Salvo, Oeiras, Portugal.

Les membres du bureau de l'Assemblée générale remplissent intégralement les conditions d'indépendance. Il n'existe aucune situation d'incompatibilité les empêchant d'exercer leurs fonctions, dans la stricte application des dispositions normatives applicables (article 414 et 414-A, ex vi de l'article 374-A du Code des sociétés commerciales).

Le secrétaire du bureau de l'Assemblée générale est également secrétaire de la société et collaborateur d'une société du Groupe Teixeira Duarte, sans toutefois porter atteinte aux dispositions visées ci-dessus.

### **I.2. Indication de la date de début et de fin des différents mandats.**

Tous les membres du bureau de l'Assemblée générale identifiés ci-dessus ont été élus en Assemblée générale annuelle, le 21 mai 2011, pour exercer leurs fonctions au sein de cet organe pour la période quadriennale 2011/2014.

### **I.3. Indication de la rémunération du président du bureau de l'Assemblée générale.**

Conformément à la législation applicable fixée par le Code des sociétés commerciales, notamment les dispositions de l'article 422 -A, par renvoi du paragraphe 3 de l'article 374 -A, les membres du bureau de l'Assemblée, à l'exception du secrétaire du bureau mentionné ci-dessus, perçoivent une rémunération fixe pour l'exercice des fonctions inhérentes à leur poste, qui est déterminée par le comité des rémunérations prévu à l'article onze des statuts

Conformément aux dispositions réglementaires et à valeur de recommandation applicables, nous informons que la rémunération du président du bureau de l'Assemblée générale durant l'exercice 2012 s'est élevée à 5.000,00€ (cinq mille euros).

### **I.4. Indication du délai exigé pour le dépôt ou le blocage des actions en vue de participer à l'Assemblée générale.**

Conformément aux dispositions des propres statuts (article 13), quiconque disposera des actions lui conférant une voix au moins, à la date de l'enregistrement, soit à 0 heure (GMT) du 5ème jour de négociation précédant le jour de l'Assemblée, pourra participer à l'Assemblée générale, prendre part aux débats et aux votes. Ces droits peuvent être exercés même en cas de cession des actions à une date ultérieure à celle de l'enregistrement et indépendamment du blocage des actions entre cette date et la date de l'Assemblée générale.

Quiconque souhaite participer à l'Assemblée générale devra faire parvenir une déclaration écrite au président du bureau de l'Assemblée générale et à l'intermédiaire financier où le compte d'enregistrement individualisé est ouvert, jusqu'à la veille du jour indiqué ci-dessus, et pourra à cet effet utiliser le courrier électronique. L'intermédiaire financier, quant à lui, qui est informé de l'intention de son client de participer à l'Assemblée générale envoie au président du bureau l'information sur le nombre d'actions enregistrées au nom de son client, jusqu'au 5ème jour de négociation précédant la tenue de l'Assemblée, en indiquant le nombre d'actions enregistrées au nom de son client et la date de l'enregistrement. Il pourra à cet effet utiliser le courrier électronique.

Quiconque aura déclaré son intention de participer à l'Assemblée générale et souhaitera céder ses actions entre la date de l'enregistrement et la fin de l'Assemblée, devra en informer immédiatement le président du bureau et la CMVM.

Le président du bureau peut accepter des déclarations reçues après les dates fixées par les statuts, dès lors qu'elles portent sur la titularité des actions à la date mentionnée plus haut et que le fait d'être hors délai n'ait pas de conséquence sur la préparation des documents relatifs à l'Assemblée générale.

#### **1.5. Indication des règles applicables au blocage des actions en cas de suspension de la réunion de l'Assemblée générale.**

En cas de suspension de la réunion de l'Assemblée générale, le blocage des actions pour toute la période courant jusqu'à la reprise de la séance n'est pas exigé. Toutefois, les actionnaires devront prouver une nouvelle fois leur qualité, dans les conditions indiquées au paragraphe 1.4. ci-dessus, notamment en obtenant de nouvelles déclarations et en les remettant au président du bureau de l'Assemblée générale dans les conditions et les délais qui y sont indiqués.

#### **1.6. Nombre d'actions correspondant à une voix.**

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, chaque action correspond à une voix.

#### **1.7. Indication des règles statutaires prévoyant l'existence d'actions qui ne confèrent pas de droit de vote ou établissent que les droits de vote ne sont pas comptés au-delà d'un certain nombre, quand ils sont émis par un seul actionnaire ou par des actionnaires liés à lui.**

Bien que les statuts prévoient à l'article 7 l'existence d'actions sans droit de vote, ce type d'actions n'existe pas et n'a de fait jamais existé.

Il n'existe aucune disposition statutaire limitant le nombre de voix exprimées par un actionnaire seul ou par des actionnaires liés à lui, ou encore établissant que les droits de vote ne sont pas comptés au-delà d'un certain nombre, indépendamment du fait qu'ils soient émis par un actionnaire seul ou par des actionnaires liés à lui.

#### **1.8. Existence de règles statutaires sur l'exercice du droit de vote, y compris sur les quorums constitutifs et délibératifs ou les systèmes fondés sur des droits à caractère patrimonial.**

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts et au contenu du paragraphe 1.4., quiconque disposera des actions lui conférant

une voix au moins, à la date de l'enregistrement, soit à 0 heure (GMT) du 5<sup>ème</sup> jour de négociation précédant le jour de l'Assemblée, pourra participer à l'Assemblée générale, prendre part aux débats et aux votes. Ces droits peuvent être exercés même en cas de cession des actions à une date ultérieure à celle de l'enregistrement et indépendamment du blocage des actions entre cette date et la date de l'Assemblée générale.

Quiconque souhaite participer à l'Assemblée générale devra faire parvenir une déclaration écrite au président du bureau de l'Assemblée générale et à l'intermédiaire financier où le compte d'enregistrement individualisé est ouvert, jusqu'à la veille du jour indiqué dans le paragraphe premier de cet article, et pourra à cet effet utiliser le courrier électronique. L'intermédiaire financier, quant à lui, qui est informé de l'intention de son client de participer à l'Assemblée générale envoie au président du bureau l'information sur le nombre d'actions enregistrées au nom de son client, jusqu'au 5<sup>ème</sup> jour de négociation précédant la tenue de l'Assemblée, en indiquant le nombre d'action enregistrées au nom de son client et la date de l'enregistrement. Il pourra à cet effet utiliser le courrier électronique.

Quiconque aura déclaré son intention de participer à l'Assemblée générale et souhaitera céder ses actions entre la date de l'enregistrement et la fin de l'Assemblée, devra en informer immédiatement le président du bureau et la CMVM.

En cas de cotitularité des titres, seul un des cotitulaires, mandaté par les autres, peut participer aux réunions de l'Assemblée générale.

Les actionnaires personnes physiques, ayant droit de vote, peuvent se faire représenter aux réunions de l'Assemblée générale moyennant un document établi selon les dispositions légales.

Les personnes incapables et les actionnaires personnes morales ayant droit de vote sont représentées par les personnes à qui ce pouvoir incombe légalement.

En application des dispositions de l'article 23 du Code des valeurs mobilières, la société met à disposition du public, sur son site internet et à son siège social, un formulaire de procuration qui pourra être utilisé par les actionnaires qui souhaitent être représentés lors des réunions de l'Assemblée générale.

Tous ces mandats doivent être portés à la connaissance du président du bureau de l'Assemblée générale par lettre, signée en bonne et due forme, qui doit parvenir au siège social au moins trois jours avant la date fixée pour la réunion de l'Assemblée générale.

En cas d'Assemblées générales universelles ou de délibérations unanimes par écrit, les délais indiqués ci-dessus relatifs à la disponibilité des actions, la réception des certificats et des procurations, ne seront pas appliqués.

En ce qui concerne les quorums constitutifs, l'article 15 des statuts établit que l'Assemblée générale peut délibérer valablement en première convocation, lorsque sont présents ou représentés les actionnaires détenteurs d'actions correspondant à plus de la moitié du capital social et, en seconde convocation, quel que soit le nombre d'actionnaires présents ou représentés et le pourcentage de capital correspondant, sauf exceptions déterminées par une loi impérative.

Les délibérations de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des voix, sous réserve des dispositions légales qui, dans certains cas, peuvent exiger des majorités qualifiées ou fixer d'autres formes d'adoption des propositions.

Il n'existe aucune restriction en matière de droit de vote, notamment de limitations de l'exercice du vote, en fonction du nombre ou du pourcentage d'actions détenues. Quant aux délais imposés pour l'exercice du droit de vote, les seules limitations sont celles indiquées plus bas relatives aux cas de votes par correspondance. Il n'existe aucun système fondé sur des droits à caractère patrimonial et les statuts ne prévoient aucune limitation du nombre de voix qui peuvent être détenues ou exercées par un seul actionnaire, de façon individuelle ou en concertation avec d'autres actionnaires.

### **I.9. Existence de règles statutaires sur l'exercice du droit de vote par correspondance.**

Les statuts prévoient que les actionnaires ayant droit de vote qui souhaitent l'exercer par correspondance, en plus de respecter toutes les conditions et les délais ci-dessus mentionnés pour démontrer leur qualité, devront le faire savoir par courrier adressé au président du bureau de l'Assemblée générale. Ce courrier doit parvenir au siège social dans les délais fixés par la convocation. Ils devront y exprimer leur intention d'exercer ce droit et indiquer leur identité, leur domicile et le nombre de titres dont ils disposent, ce qui sera attesté par le certificat délivré dans l'intervalle par l'établissement financier où ils sont inscrits, ce dernier document ayant force probatoire.

Ce courrier doit en outre porter la signature certifiée conforme de l'actionnaire ou de la personne habilitée à l'engager ou bien, dans le cas de personnes physiques, être accompagnée d'une photocopie lisible de leur carte d'identité ou de toute pièce d'identité qui la remplace.

Les actionnaires joignent à ce courrier, dans des plis fermés, leurs déclarations de vote portant sur chacun des points de l'ordre du jour, de façon spécifique et sans équivoque, suivies de leur signature qui doit être semblable à celle apposée sur la lettre d'envoi. Ces plis doivent comporter la mention suivante : "Contient une déclaration de vote sur le point numéro (à indiquer) de l'ordre du jour".

Pour ces procédures, la société met à la disposition du public des modèles de lettre et du bulletin de vote sur son site internet et à son siège social.

Les plis contenant les déclarations de vote établies comme indiqué ci-dessus sont ouverts et pris en considération par le président du bureau de l'Assemblée générale au moment du vote du point de l'ordre du jour concerné. Les votes exprimés dans des déclarations non acceptées sont considérés comme non émis.

Au titre des dispositions légales en vigueur, les votes par correspondance sont considérés comme des votes négatifs en ce qui concerne les propositions de délibération présentées postérieurement à leur émission.

La présence à la réunion de l'Assemblée générale d'un actionnaire qui aurait exercé le droit de vote par correspondance, ou de son représentant, conduit à l'annulation du vote exprimé antérieurement de cette façon.

Le président du bureau de l'Assemblée générale s'assure de l'authenticité du vote par correspondance, de sa confidentialité jusqu'au moment du vote et de son traitement.

Indépendamment du moyen choisi, le texte des convocations à l'Assemblée générale tout comme les informations préalables mises à disposition à cet effet précisent clairement les modalités et les conditions dans lesquelles le droit de vote peut être exercé, y compris le vote par correspondance.

### **I.10. Mise à disposition d'un modèle pour l'exercice du droit de vote par correspondance.**

Pour l'exercice du droit de vote par correspondance et pour l'application des procédures indiquées ci-dessus, la société met à la disposition du public des modèles de courrier et de bulletin de vote, ainsi que des instructions pour les remplir, sur son site internet et à son siège social.



### **I.11. Exigence de délai entre la réception de la déclaration de vote par correspondance et la réalisation de l'Assemblée générale.**

Les statuts prévoient que les actionnaires ayant droit de vote qui souhaitent l'exercer par correspondance doivent envoyer un courrier au président du bureau de l'Assemblée générale qui doit parvenir au siège social dans le délai fixé par la convocation. En 2012, le délai fixé entre la réception de la déclaration de vote par correspondance et la réalisation de toutes les Assemblées générales a été d'un jour.

### **I.12. Exercice du droit de vote par des moyens électroniques.**

TD, SA considère que les exigences spécifiques de sécurité inhérentes au processus de vote par des moyens électroniques sont très élevées, notamment en ce qui concerne, d'une part, les moyens techniques nécessaires pour vérifier l'authenticité des déclarations de vote et, de l'autre, pour garantir l'intégrité et la confidentialité de leurs contenus. Elle reconnaît également qu'il faut un haut niveau de sécurité et de fiabilité opérationnelle pour la réception de ces déclarations.

Ces considérations et le fait que les Assemblées générales de la société cotée à la tête du groupe Teixeira Duarte donnent généralement lieu à une très forte représentation du capital social sont les raisons pour lesquelles l'Entreprise n'a pas envisagé la possibilité d'exercer le droit de vote par des moyens électroniques.

### **I.13. Possibilité pour les actionnaires d'avoir accès aux extraits des procès-verbaux des réunions des Assemblées générales sur le site internet de la société dans les cinq jours suivant l'Assemblée générale.**

Les procès-verbaux des deux seules réunions de l'Assemblée générale réalisées durant l'exercice 2012 ont été publiés sur le site internet de la société, conformément aux dispositions ayant valeur de recommandation et réglementaires applicables. Toutefois, il n'a pas été possible de le faire dans les cinq jours suivants pour une question d'organisation des priorités des équipes et des personnes chargées de cette tâche pendant ce très court laps de temps.

Il convient toutefois d'ajouter que plusieurs éléments d'information sur ces réunions ont été portés à la connaissance du marché dès le premier jour des Assemblées générales, ou le lendemain, et parmi eux non seulement les délibérations prises, mais aussi le capital représenté et les résultats des suffrages.

### **I.14. Existence sur le site internet de la société d'un historique comportant les délibérations prises lors des réunions des Assemblées générales de la société, le capital social représenté et les résultats des suffrages, pour les 3 dernières années.**

Un historique portant sur les présences et le capital représenté, le résultat des votes et les délibérations prises lors de toutes les réunions de l'Assemblée générale de TD, SA réalisées au cours des 3 dernières années est disponible sur le site internet de la société.

**I.15. Indication du (des) représentant(s) du comité des rémunérations présent(s) aux Assemblées générales.**

Tous les membres du comité des rémunérations alors en fonctions étaient présents aux deux seules Assemblées générales de 2012, réalisées les 17 mai et 19 octobre de cette année.

**I.16. Information sur l'intervention de l'Assemblée générale concernant la politique de rémunération de la société et l'évaluation de la performance des membres de l'organe de direction et d'autres dirigeants.**

En ce qui concerne la politique de rémunération de la société et l'évaluation de la performance des membres de l'organe de direction et des autres dirigeants (le cas échéant), l'intervention de l'Assemblée se traduit en premier lieu par l'analyse et l'approbation des comptes en Assemblée générale annuelle, ainsi que par l'appréciation générale de l'administration réalisée annuellement en réunion d'actionnaires, au titre des dispositions conjuguées des articles 376 et 455 du Code des sociétés commerciales. Elle se traduit également par l'élection de ses membres et par la sélection et la désignation des membres du comité des rémunérations qui, selon son évaluation de la performance et à l'aide d'autres critères décrits ci-dessous, fixe la rémunération de chacun des membres des organes sociaux, y compris du Conseil d'Administration.

En outre, l'Assemblée générale disposera du rôle fondamentale qui est d'approuver la déclaration sur la politique de rémunération qui devra être suivie. Celle-ci est publiée tous les ans dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, soumis à l'appréciation des actionnaires.

En 2012, le comité des rémunérations a soumis à l'appréciation des actionnaires la déclaration sur la politique de rémunération, concernant les dirigeants de la société, dans le sens de l'article 248 -B paragraphe 3 du Code des valeurs mobilières. Elle a été approuvée en Assemblée générale le 17 mai 2012, avec 98,7069% des voix pour et 1,2930% des voix contre.

**I.17. Information sur l'intervention de l'Assemblée générale en ce qui concerne la proposition relative à des plans d'attribution d'actions et/ou d'options d'achat d'actions, ou sur la base d'actions à des prix différenciés, à des membres des organes de direction, de surveillance et aux autres dirigeants, dans le sens du paragraphe 3 de l'article 248 -B du Code des valeurs mobilières, ainsi que sur les éléments fournis à l'Assemblée générale en vue d'une évaluation correcte de ces plans.**

Il n'existe aucun plan d'attribution d'actions ou d'attribution d'options d'achat d'actions ou sur la base d'actions à des prix différenciés.

Par conséquent, l'Assemblée générale n'est aucunement intervenue sur cette matière.

**I.18. Information sur l'intervention de l'Assemblée générale en ce qui concerne l'approbation des principales caractéristiques du système de retraite dont bénéficient les membres des organes de direction, de surveillance et les autres dirigeants dans le sens du paragraphe 3 de l'article 248 -B du Code des valeurs mobilières.**

Pour tout ex-administrateur à la retraite, il appartient au comité des rémunérations de fixer toutes les sommes payées dans ce domaine, à quelque titre que ce soit.

Il appartient également au comité des rémunérations d'établir les régimes complémentaires de retraite, conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts.

L'Assemblée générale se réserve l'attribution de procéder à l'élection des membres du comité des rémunérations, qui ont seuls le pouvoir de décision sur ces questions.

**I.19. Existence d'une disposition statutaire qui prévoit le devoir de soumettre à délibération, au moins tous les cinq ans, le maintien ou non de la disposition statutaire qui prévoit la limitation du nombre de voix pouvant être détenues ou exercées par un seul actionnaire, de façon individuelle ou en concertation avec d'autres actionnaires.**

Il n'existe aucune disposition statutaire ayant ces caractéristiques (cf. I.7).

**I.20. Indication des mesures défensives qui auraient pour effet de provoquer automatiquement une érosion grave du patrimoine de la société en cas de changement de contrôle ou de modification de la composition de l'organe de direction.**

Il n'existe aucune mesure ayant ces caractéristiques.

**I.21. Accords importants auxquels la société est partie et qui entreraient en vigueur, seraient modifiés ou prendraient fin en cas de changement de contrôle de la société, ainsi que leurs effets, sauf si, de par leur nature, leur divulgation portait un préjudice sérieux à la société, sous réserve que la société ne soit spécifiquement tenue de divulguer ces informations en raison d'autres impératifs légaux.**

Il n'existe aucun accord ayant ces caractéristiques.

**I.22. Accords entre la société et les membres de l'organe de direction et les dirigeants, dans le sens du paragraphe 3 de l'article 248-B du Code des valeurs mobilières, qui prévoient des indemnités en cas de démission, de licenciement sans juste motif ou de cessation de la relation de travail à la suite d'un changement de contrôle de la société.**

Il n'existe aucun accord ayant ces caractéristiques. La politique de la société consiste à n'effectuer aucun paiement en cas de cessation anticipée des fonctions des administrateurs ou des autres dirigeants, et de ne signer aucun accord en la matière.

## CHAPITRE II

### Organes de direction et de surveillance

#### Section I - Thèmes généraux

##### II.1. Identification et composition des organes sociaux

Depuis sa constitution, le 30 novembre 2009, la société a adopté un modèle de gouvernement d'entreprise connu sous le terme de moniste latin, en vertu duquel elle s'est dotée, en plus de l'Assemblée générale et de son bureau, d'un Conseil d'Administration et de deux organes de surveillance autonomes : le Conseil de surveillance et le cabinet d'audit.

Il nous semble important de mettre ici l'accent sur la collaboration existante entre toutes les structures du Groupe et sur les avantages résultant de ces synergies, car c'est le moyen le plus sûr et le plus efficace d'atteindre des objectifs considérés par tous comme collectifs.

Obéissant à la recommandation n° II.1.1.1. du code de gouvernance d'entreprises de la CMVM, le Conseil d'Administration déclare que le modèle sociétaire adopté remplit intégralement les objectifs qui lui ont servi de base, à savoir, faire en sorte que la société dispose d'organes sociaux qui exercent leurs fonctions de façon autonome, mais en collaborant les uns avec les autres, avec de bons niveaux de fonctionnement et d'efficacité.

En effet, le Conseil d'Administration est composé exclusivement de membres exécutifs, ce qui garantit leur parfaite connaissance des matières qui leurs sont confiées et leur efficacité opérationnelle. Dans le même temps, la totale indépendance des membres du Conseil de surveillance et le total respect des règles sur l'incompatibilité leur permettent d'intervenir de façon indépendante et utile dans la surveillance de l'activité de la société, non seulement dans le domaine comptable - dans lequel intervient régulièrement le cabinet d'audit - mais aussi dans une perspective politique, dans ce cas dans les limites et les conditions adaptées à la mission essentielle que constitue le respect des normes légales et réglementaires en vigueur. Tout ceci vise à parvenir à une transparence permanente et à atteindre les niveaux requis de publicité de l'information en direction du marché dans son ensemble et des actionnaires, et en particulier au sein de l'Assemblée générale.

TD,SA a décidé de continuer à confier des fonctions exécutives à tous les administrateurs, car les fonctions qui seraient attribuées à d'éventuels administrateurs non exécutifs - notamment la supervision, la surveillance et l'évaluation de l'activité des membres exécutifs - sont exercées en toute efficacité par le Conseil de surveillance, le comité des rémunérations et l'Assemblée générale.

La non adoption des dispositions de la recommandation II.1.2.3 - qui porte sur l'évaluation de l'indépendance des membres non exécutifs par l'organe de direction - résulte simplement du fait qu'il n'existe pas d'administrateurs non exécutifs, pour les raisons indiquées ci-dessus.

Il faut souligner également la bonne collaboration qui existe entre tous les organes sociaux, non seulement entre le cabinet d'audit et le Conseil de surveillance, qui tiennent des réunions périodiques, mais aussi entre ces derniers et le Conseil d'Administration. Tous les administrateurs ont fourni en temps utile et de façon appropriée toutes les informations demandées par les autres membres des organes sociaux.

Ce modèle s'est avéré adapté au modus operandi de l'Entreprise, de ses structures et des membres de ses organes sociaux, notamment du Conseil d'Administration.

Conformément aux dispositions du paragraphe 1er de l'article 17 des statuts de la société, le Conseil d'Administration est composé de cinq membres au moins et de onze membres au plus, élus en Assemblée générale, laquelle désigne obligatoirement parmi eux le membre qui exercera les fonctions de président.

L'Assemblée générale annuelle du 20 mai 2011 a procédé à l'élection des membres des organes sociaux pour la période quadriennale 2011/2014. Tous les membres du bureau de l'Assemblée générale et du Conseil de surveillance ont été reconduits dans leurs fonctions, de

même que le cabinet d'audit qui nous accompagne depuis la constitution de TD, SA en 2009. Seules ont fait l'objet de modifications l'organisation et la composition du Conseil d'Administration, laquelle, exposée dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise de 2011, était à la fin de 2012 et encore à ce jour comme suit :

Président :

M. Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte (reconduit)

Administrateurs :

M. Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte (reconduit)

M. Joel Vaz Viana de Lemos (reconduit)

M. Carlos Gomes Baptista (reconduit)

M. Diogo Bebianho Branco de Sá Viana Rebelo

Le Conseil de surveillance est composé de trois membres effectifs, dont un Président, ainsi que d'un suppléant. Tous obéissent intégralement à toutes les exigences d'indépendance et de non incompatibilité prévues dans le Code des sociétés commerciales pour exercer leurs fonctions.

Depuis sa reconduction intégrale en Assemblée générale annuelle le 20 mai 2011 et jusqu'à la fin de l'exercice 2012, le Conseil de surveillance était composé comme suit :

Président : M. António Gonçalves Monteiro

M. Mateus Moreira

M. Miguel Carmo Pereira Coutinho

Suppléant : M. Horácio Lisboa Afonso

Le cabinet d'audit également réélu en Assemblée générale annuelle du 20 mai 2011 pour la période quadriennale 2011/2014, MARIQUITO, CORREIA & ASSOCIADOS, SROC, est représenté par Monsieur António Francisco Escarameia Mariquito. Il intervient également en qualité d'auditeur externe enregistré à la CMVM sous le n° 2.235, et il lui appartient dans cette qualité de procéder à toutes les analyses et vérifications nécessaires à la révision et à la certification légale des comptes de la société. Ce cabinet d'audit obéit intégralement à toutes les exigences d'indépendance et on ne relève aucune incompatibilité à l'exercice de ses fonctions, en vertu des dispositions légales applicables.

## **II.2. Identification et composition d'autres comités possédant des compétences en matière de direction ou de surveillance de la société.**

Actuellement, il n'existe aucun comité particulier en matière de direction ou de surveillance – le comité exécutif prévu ne peut même pas être constitué au titre de l'article 20 des statuts. Cela n'empêche pas quelques membres du Conseil d'Administration d'avoir fréquemment des contacts et des rencontres sectorielles et de se réunir toutes les semaines accompagnés d'autres membres du Conseil d'Administration de TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A. et de l'attaché de direction.

En effet, compte tenu du modèle adopté et de l'organisation et composition des organes sociaux, il ne s'avère pas nécessaire de créer des comités spécialisés, notamment pour une évaluation compétente et indépendante de la performance des administrateurs exécutifs et pour

l'évaluation de la performance globale du propre Conseil d'Administration, dès lors que ces fonctions sont expressément attribuées à l'Assemblée générale, au Conseil de surveillance et au comité des rémunérations.

De la même façon, la création d'un comité spécialisé pour réfléchir sur le système de gouvernance adopté, vérifier son efficacité et proposer aux organes compétents les mesures à prendre en vue de l'améliorer, n'a pas été jugée utile. Ces attributions sont exercées et développées par chacun des organes sociaux qui, mieux que tout autre organisme créé uniquement à cet effet, parviennent à identifier les éventuels obstacles et difficultés rencontrés, et collaborent entre eux pour évaluer le modèle de gouvernance d'entreprise adopté, rapporter et surmonter les éventuelles difficultés de fonctionnement et de coordination.

Ajoutons qu'il n'a pas été jugé nécessaire d'attribuer à un quelconque comité la compétence d'identifier en temps voulu les candidats potentiels ayant le profil nécessaire aux fonctions d'administrateur, dès lors que les actionnaires de référence disposent de l'information nécessaire et utile sur le marché et sur les cadres qui collaborent avec l'entreprise, ce qui leur permet d'identifier, chaque fois que nécessaire, les candidats qu'ils considèrent adaptés aux fonctions en question.

### **II.3. Organigrammes ou tableaux fonctionnels sur la répartition des compétences entre les divers organes sociaux, comités et/ou départements de la société, indiquant les délégations de compétences, en particulier en ce qui concerne la gestion courante de la société, ou la répartition des portefeuilles entre les membres des organes d'administration ou de surveillance, et la liste des matières ne pouvant pas faire l'objet de délégation ainsi que des compétences effectivement déléguées.**

L'Assemblée générale est l'organe social qui représente l'universalité des actionnaires, tandis que le Conseil d'Administration est tenu de réaliser la gestion des activités de la société et de conduire toutes ses activités et le conseil de surveillance et le cabinet d'audit sont tenu de surveiller l'activité sociale.

À propos de la performance de TD, SA dans les différents secteurs et marchés d'activité, il nous semble important de mentionner ici la collaboration existante entre toutes les structures du Groupe, mieux identifiées dans l'organigramme joint au début de ce rapport, et les plus-values résultant de ces synergies, car elles sont le moyen le plus sûr et le plus efficace d'atteindre des objectifs considérés par tous comme collectifs.

Il existe au sein du Groupe des directions centrales ayant des responsabilités particulières en matière d'aide transversale aux activités déployées dans les différents secteurs d'activité, qui sont intégrées à ce que nous appelons la Direction Générale. Celle-ci est chargée d'uniformiser les procédures et d'apporter une aide aux structures qui opèrent à l'étranger dans tous les domaines qui sont communs aux diverses activités. Considérant ce rôle transversal joué par la Direction Générale et l'importance de ses fonctions, les cadres faisant partie de ses directions centrales et de ses services ont été appelés en 2012 à assister à une réunion. Le thème abordé : comment s'identifier à la Direction Générale? Cinq valeurs, reprises par ses collaborateurs, ont été avancées : "connaître", respecter ses engagements", "comprendre", "contribuer" et "convaincre".

Les structures opérationnelles du Groupe sont organisées par secteurs d'activité et ont vocation à être responsables de toutes les équipes et opérations relevant de ces secteurs d'activité, indépendamment du marché géographique où elles opèrent, ce qui rapproche les moyens techniques et humains qui travaillent centralement au sein du Groupe de ceux qui opèrent sur les différents marchés de TD, SA.

En tant que principale société du Groupe dans le secteur de la construction, TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. exerce ses activités à travers des centres d'exploitation, qui sont répartis entre production et matériel, et qui sont essentiels pour la formation des cadres dirigeants et pour le suivi de leur carrière. TD-EC dispose également d'un ensemble de directions centrales avec un champ d'action spécifique pour apporter une aide spécialisée aux centres d'exploitation, notamment dans le domaine des études de projets.

Sous réserve de ce qui est indiqué ci-dessus, aucun des organes sociaux, et notamment le Conseil d'Administration, ne délègue ses compé-



tences à un quelconque comité spécialisé, ni à un comité exécutif.

Ceci résulte essentiellement du fait que le Conseil d'Administration est exclusivement composé de membres exécutifs, ce qui, comme déjà indiqué dans l'évaluation du modèle de gouvernance d'entreprise (cf. plus haut II.1.), se traduit par une parfaite connaissance des matières confiées à chacun d'eux et une efficacité opérationnelle, et rend superflue et contre-productive toute délégation dans ce domaine.

Sans porter atteinte aux dispositions légales et statutaires qui déterminent le mode de fonctionnement collectif et le caractère collégial du Conseil d'Administration et sans réduire l'efficacité de sa politique de contact permanent et de consultation entre tous ses membres, en 2012, les administrateurs se sont vus distribuer des portefeuilles, comme suit :

Le président du Conseil d'Administration, Monsieur Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte, exerce les fonctions inhérentes à ce poste, dans les termes et avec les attributions définis par la loi et les statuts. Il continue de suivre les affaires courantes de la société, assure le secrétariat et l'exécution des résolutions du Conseil, et suit aussi l'activité des fondés de pouvoir de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. dans les différents pays. Il lui revient également de suivre les participations financières détenues dans les banques Banco Comercial Português, S.A. et Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A..

#### **Dans le cadre de la Direction Générale :**

M. Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte suit l'activité de la direction centrale des affaires juridiques, qui est supervisée au sein de Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., par M. João José de Gouveia Capelão.

M. Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte est chargé de superviser les activités de la direction centrale Finances et Comptabilité, ainsi que celles des services du secrétariat général, de la consolidation des comptes et de l'audit interne.

M. Joel Vaz Viana de Lemos est chargé de superviser les activités des directions centrales Sécurité, Qualité et Environnement, des Ressources Humaines et Services Administratifs, de l'Informatique et des Approvisionnements, et de gérer la participation des sociétés du Groupe qui interviennent dans le secteur de la construction auprès des associations dont elles sont membres, notamment en les représentant ou en veillant à ce qu'elles soient représentées.

#### **Dans le cadre des activités du Groupe :**

M. Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte suit :

- a) l'activité des centres d'exploitation des Infrastructures, supervisées par M. Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino, au sein de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.;
- b) l'activité des filiales MTS - Metro, Transportes do Sul, S.A., AEDL - Auto-estradas do Douro Litoral, S.A. et AEBT - Auto-estradas do Baixo Tejo, S.A, suivies par M. Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino, au sein de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.;
- c) l'activité des directions centrales de la planification et des études, des études d'infrastructures, des installations électromécaniques, des études spéciales de projets et de soumissions, supervisées par M. João José de Gouveia Capelão, au sein de "TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.;
- d) les activités de coordination et de représentation de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. dans le domaine commercial, au sein de cette entreprise, suivies par M. João José de Gouveia Capelão; et

- e) l'activité des filiales SATU OEIRAS - Sistema Automático de Transporte Urbano, E.M. et LUSOPONTE - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A., suivie par M. João José de Gouveia Capelão, au sein de "TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A..

M. Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte est chargé :

- a) de superviser l'activité du secteur de l'hôtellerie;
- b) de suivre l'activité du secteur de l'énergie; et
- c) de suivre la gestion des participations financières détenues dans les sociétés E.I.A. - Ensino, Investigação e Administração, S.A., IMOCIPAR - Imobiliária, S.A., JÚPITER - Indústria Hoteleira, S.A. et LONGAPAR, SGPS, S.A..

M. Joel Vaz Viana de Lemos est chargé :

- a) de superviser les activités de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. relatives aux centres d'exploitation de la géotechnique et de la réhabilitation, de la construction métallique, au centre opérationnel coffrages et précontrainte (COC) ainsi qu'à la direction du matériel; et
- b) de superviser l'activité des filiales E.P.O.S. - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, Lda., SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A., OFM - Obras Públicas, Ferroviárias e Marítimas, S.A., RECOLTE - Serviços e Meio Ambiente, S.A. (désignée précédemment RECOLTE - Recolha, Tratamento e Eliminação de Resíduos, S.A.), INVICTAAMBIENTE - Recolha de Resíduos e Limpeza Pública, S.A., RECOLTE, Servicios y Medioambiente, S.A., Sociedad Unipersonal" (désignée précédemment GSC - Companhia General de Servicios y Construcciones, S.A. Sociedad Unipersonal) et "EDUCARE - Atividades Educativas e Culturais Lda."

M. Carlos Gomes Baptista est chargé :

- a) de superviser l'activité de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. relative aux centres d'exploitation du bâtiment;
- b) de superviser l'activité de la société filiale TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.; et
- c) de suivre l'activité de la direction centrale de la planification et des études.

M. Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo est chargé :

- a) de superviser l'activité des secteurs de l'immobilier, de la grande distribution et du commerce automobile;
- b) de suivre l'activité de TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A..

#### **II.4. Référence au fait que les rapports d'activité annuels du conseil général et de supervision, du comité chargé des affaires financières, du comité d'audit et du Conseil de surveillance doivent comprendre la description de l'activité de surveillance, faire mention des éventuels obstacles rencontrés et faire l'objet de publicité sur le site internet de la société, avec les comptes annuels.**

Conformément aux recommandations de la CMVM en la matière, les rapports d'activité annuels du Conseil de surveillance, comprenant la description de son activité de surveillance et mentionnant les éventuels obstacles rencontrés, font chaque année l'objet de publicité sur le site internet de la société, avec la présentation des comptes, dans le respect des règles et des délais fixés par la loi et les autres règlements applicables.

#### **II.5 Description des systèmes de contrôle interne et de gestion du risque mis sur pied dans la société, notamment quant au processus de publicité de l'information financière, au mode de fonctionnement de ce système et à son efficacité.**

Les procédures internes mises en œuvre au niveau du contrôle interne et de la gestion du risque se caractérisent par l'autonomie conférée aux cadres de la société dans le pilotage et le suivi des affaires, en développant leur sens des responsabilités et en stimulant leur esprit d'entreprise.

Cette relation constante entre autonomie et sens des responsabilités exige de chacun de nos collaborateurs de faire preuve de réalisme et d'accomplir les tâches qui leur sont confiées avec rigueur et jugement. Ceci constitue un système de contrôle des risques solide, durable et efficace et ses résultats pratiques sont jugés extrêmement satisfaisants.

Il est important d'avoir toujours en tête que les coûts du contrôle doivent être à la mesure des matières qu'on souhaite contrôler. Selon l'analyse que nous faisons de notre société, de la façon dont elle est gérée, vu la composition des cadres et des gestionnaires des sociétés qui intègrent le Groupe Teixeira Duarte et les principes et les concepts fondamentaux qui sont appliqués, nous sommes arrivés à la conclusion que les coûts entraînés par la création d'éventuels comités de contrôle seraient largement supérieurs aux coûts de ce qui allait être contrôlé. Le simple fait de créer des comités à cet effet, du point de vue formel, finit par créer de nouveaux obstacles d'ordre bureaucratique et ne permet pas d'atteindre dans la pratique les objectifs escomptés.

Bien que le système de contrôle interne et de gestion des risques mis en œuvre dans notre société n'obéisse pas aux exigences énumérées dans la recommandation n° II.1.1.2, TD, SA est convaincue du bien fondé du modèle décrit plus haut, car elle considère que les principales lignes de cette recommandation sont inadaptées au fonctionnement normal de l'entreprise. Elle pourrait créer plusieurs obstacles d'ordre formel et bureaucratique, qui ne sont compatibles ni avec l'exécution des procédures déjà mises sur pied ni avec la responsabilisation des structures organisationnelles du Groupe.

Toutefois, il convient de souligner le rôle important joué en la matière par les services d'audit interne, qui continuent à étendre leur champ d'action, et des services de la Direction Générale chargés de la consolidation des comptes et du secrétariat général en matière de publicité de l'information financière.

Au 31 décembre 2012, ces services relevaient, sur le plan hiérarchique et fonctionnel, de l'administrateur Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte, qui n'était pas considéré comme indépendant au regard des dispositions normatives applicables, ce qui constitue un manquement à la recommandation de la CMVM n° II.4.6.

On peut cependant considérer que cet administrateur ne se trouve pas dans une situation susceptible de remettre en cause la loyauté de son analyse ou de sa décision.

Ajoutons que depuis leur création au sein du Groupe Teixeira Duarte, les services d'audit interne ont non seulement toujours été placés sous la dépendance hiérarchique du Conseil d'Administration, mais ont toujours rendu compte, d'un point de vue fonctionnel, à l'administrateur

chargé des affaires financières. Ce modèle s'est avéré adéquat, car il facilite la communication, la collaboration et l'échange d'informations entre ces services qui sont encadrés dans la structure organisationnelle de l'entreprise et par l'administrateur en charge, sans que, nous le réitérons, la probité d'aucun d'entre eux ne soit jamais remise en cause.

## **II.6. Responsabilité de l'organe de direction et de l'organe de surveillance pour la création et le fonctionnement des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la société, et pour l'évaluation de leur fonctionnement et leur ajustement aux besoins de la société.**

En ce qui concerne les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la société, le Conseil d'Administration est tenu en premier lieu de connaître les risques les plus significatifs encourus par la société, de les évaluer, puis de prendre les mesures nécessaires pour les prévenir.

Dans ce contexte, il appartient au Conseil d'Administration de concevoir et d'élaborer les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques qui s'avèrent nécessaires et adaptés aux différentes situations identifiées, d'en contrôler la mise en œuvre et de suivre et d'évaluer leur fonctionnement, conformément à ce qui est décrit au paragraphe II.5.

En outre, c'est au Conseil d'Administration – et non pas aux organes de surveillance – qu'il appartient d'évaluer le fonctionnement de ces systèmes et de proposer les ajustements à apporter pour répondre aux besoins de TD, SA. En effet, il s'agit d'une matière qui, de par sa nature et les spécificités décrites plus haut, entre dans le champ d'action du Conseil d'Administration et qui est intégrée dans le contrôle et la supervision des directions de la société par cet organe. Ce système s'est avéré adapté aux objectifs poursuivis.

Cette réalité est toutefois suivie de près par les membres des organes de surveillance qui, au-delà de suivre régulièrement l'activité du Groupe, se font représenter dans les réunions mensuelles du Conseil d'Administration où sont rapportés plusieurs éléments de différentes natures avec des rapports d'information et de prévision de l'activité du groupe dans les différents marchés et secteurs.

## **II.7. Indication de l'existence de règles de fonctionnement des organes sociaux, ou d'autres règles relatives à des incompatibilités définies en interne et au nombre maximum de fonctions cumulables, et du lieu où elles peuvent être consultées.**

Il n'existe formellement aucune règle de fonctionnement des organes sociaux, ni de code de conduite, ni aucune autre règle relative à des incompatibilités définies en interne, ni de nombre maximum de fonctions cumulables.

En raison du modèle de gouvernance choisi, de la composition des membres des organes de direction (tous exécutifs) et de surveillance de la société (tous indépendants et pour lesquels, au regard des dispositions légales, il n'existe aucune situation d'incompatibilité), et du fait que les compétences et les responsabilités de chacun d'eux sont très bien définies et ne peuvent être déléguées à aucun autre organe, comité spécialisé ou département, le mode de fonctionnement du Conseil d'Administration, du Conseil de surveillance et du cabinet d'audit est très simplifié.

À ce propos, ajoutons que les membres de ces organes ne sont pas en nombre suffisamment important pour justifier l'existence d'un règlement fixant des règles additionnelles de fonctionnement. Ces organes sont constamment en relation dans le respect des dispositions légales, et celles-ci sont considérées comme suffisantes.

## Section II - le Conseil d'Administration

### **II.8. Si le président de l'organe de direction exerce des fonctions exécutives, indication des mécanismes de coordination des travaux des membres non exécutifs pour garantir l'indépendance et l'information nécessaires à la prise des décisions.**

Comme tous les membres du Conseil d'Administration exercent des fonctions exécutives, cette norme ne s'applique pas à TD, SA.

### **II.9. Identification des principaux risques économiques, financiers et juridiques auxquels est exposée la société dans l'exercice de son activité.**

Les principaux risques économiques, financiers et juridiques auxquels est exposée la société dans l'exercice de son activité sont les suivants :

- changement des conditions économiques et du climat des affaires au Portugal et à l'étranger dans les pays où le Groupe est présent, notamment en Angola, en Algérie, au Brésil et au Venezuela;
- fluctuation et volatilité des taux d'intérêt, des spreads de crédit et des taux de change;
- modifications des politiques gouvernementales;
- encadrement réglementaire et financier de l'activité bancaire;
- changements de l'environnement concurrentiel des secteurs d'activité où le Groupe Teixeira Duarte opère; et
- fluctuations des marchés boursiers en général et du cours de BCP en particulier.

Ajoutons que l'activité du Groupe Teixeira Duarte dépend du contexte économique et des effets d'une situation macro-économique donnée sur les niveaux de confiance des différents agents économiques, sur les volumes d'investissement, sur les exportations et sur l'ensemble du commerce, ainsi que sur le niveau de l'emploi et de la consommation.

Historiquement, les secteurs d'activité du Groupe, notamment celui de la construction, mais aussi par exemple ceux de l'immobilier, de l'hôtellerie et de l'énergie évoluent en corrélation, plus ou moins forte, avec la performance macro-économique des pays ou des marchés où le Groupe Teixeira Duarte opère, en particulier avec l'évolution du produit intérieur brut (PIB). L'activité du Groupe, et par conséquent ses résultats, peuvent donc être affectés de façon significative par la performance des économies où opère le Groupe Teixeira Duarte, en particulier sous l'effet de la croissance ou de la contraction du marché de la construction, secteur d'activité représentant la plus grande part des produits opérationnels du Groupe (44,8% en 2012).

Le principal secteur d'activité du Groupe Teixeira Duarte étant la construction, notamment les branches de la géotechnique et de la réhabilitation, le bâtiment, les infrastructures et la construction métallique, les ouvrages souterrains, ferroviaires et maritimes, les principaux risques inhérents à ce secteur sont décrits ci-dessous.

Le secteur de la construction à grande échelle implique des moyens considérables, tant humains que matériels, et des coûts fixes élevés, non seulement pour créer les équipes nécessaires et leur donner formation, mais aussi pour investir de façon significative dans l'achat, la maintenance et l'adaptation du matériel.

Les sommes engagées pour répondre à de nombreux appels d'offres, aussi bien pour l'élaboration des soumissions que pour les assurances et les garanties et cautions qui doivent quelquefois être fournies, constituent un autre facteur de risque inhérent à cette activité, surtout si l'on

tient compte des pénalités prévues dans les grands marchés publics auxquels participe le Groupe Teixeira Duarte.

En outre, la contraction de l'investissement public et des grands investissements privés s'est répercuté sur les rentrées de fonds, qui sont également souvent pénalisés par les délais et retards de paiement.

Par ailleurs, la nature du service fourni entraîne très souvent des changements des situations qui avaient été négociées au départ, fruit des vicissitudes des marchés en cause (changements climatiques, découverte de caractéristiques naturelles défavorables et différentes de celles qui était prévues, phénomènes naturels, sociaux et économiques résultant de l'impact de l'ouvrage) et des modifications des études de projets, souvent sur décision des maîtres d'ouvrage, ce qui oblige à une grande flexibilité pour réaliser correctement les ouvrages.

Un autre aspect important découle du grand nombre de fournisseurs de biens et d'équipements et de prestataires de services travaillant avec l'entreprise qui peuvent entraîner des risques, par des actions ou des omissions dont ils seraient responsables, qui comprennent des interruptions ou des retards des services fournis ou de la fourniture de biens.

Du point de vue commercial, la globalisation a permis à d'autres grands groupes de réalisation d'entrer sur les principaux marchés où opère depuis plus longtemps TEIXEIRA DUARTE - notamment, au Portugal et en Angola - ce qui oblige à déployer plus d'efforts pour présenter des solutions et des offres et pour optimiser les coûts, de façon à accompagner la compétitivité de ces sociétés.

Les concessions sont généralement des projets à long terme qui comprennent toujours plus de composantes ayant trait aux études, à la conception, à la réalisation, au financement et à l'exploitation. En raison de leur complexité, qui oblige à établir des partenariats, et de la durée des processus, elles représentent un risque important lors de l'évaluation des actifs et des projets à long terme, dans un monde chaque fois plus dynamique et aux changements inattendus.

L'immobilier a été à l'origine et au centre de la crise dite des *subprimes*. Les conséquences de cette conjoncture internationale sont tangibles au Portugal : les exigences des nouveaux projets augmentent à tous les niveaux (administratif, économique, social, environnemental, entre autres), et l'offre manifestement de plus en plus excédentaire fait diminuer les prix, tandis que la demande rencontre chaque fois plus de difficultés pour recourir au crédit.

L'hôtellerie en Algarve a été très pénalisée par l'apparition de nouvelles destinations plus accessibles et par les changements de routes des grandes agences internationales. En Afrique, les hôtels sont évidemment exposés aux idiosyncrasies des pays où ils se trouvent et à la concurrence qui prend une dimension jamais connue auparavant. De plus, étant donné les niveaux d'endettement de quelques-unes des filiales qui opèrent dans ce secteur, l'évolution défavorable des taux d'intérêt pourra se répercuter sur leurs résultats, et par conséquent sur leur situation patrimoniale.

En Angola, le secteur de la grande distribution est très exposé aux caractéristiques propres au pays et aux difficultés logistiques de ravitaillement, de transport et de déplacement.

Le commerce automobile se développe sur un marché très saturé, où de grands acteurs du secteur au plan international ont fait faillite et ont été fortement touchés, avec les conséquences inévitables au niveau mondial, une situation qui avait déjà conduit le Groupe Teixeira Duarte à céder ses activités dans ce secteur au Portugal.

En Angola, la compétitivité est de plus en plus féroce et l'investissement effectué par le Groupe oblige à optimiser fortement les activités et les coûts, dans un marché toujours plus exigeant.

Le secteur de l'énergie du Groupe Teixeira Duarte encourt deux risques de natures différentes, selon qu'il s'agit de l'activité menée au Portugal (où nous opérons dans le domaine de la distribution de carburants liquides et de gaz) ou de celle menée au Brésil (où une société indirectement filiale se consacre à la prospection du pétrole).



De fait, sur le marché portugais, les risques sont regroupés autour de trois aspects : (i) la faible part de marché dans le secteur des carburants liquides; (ii) le fait que les principaux fournisseurs sont également les principaux concurrents, avec de grandes parts de marché; (iii) et la question délicate de la gestion du crédit accordé aux distributeurs, notamment par la consignation du produit fourni.

Au Brésil, le risque est centré, d'une part, sur l'incertitude d'obtenir le produit et sur l'indéfinition du moment où cela pourra advenir et, de l'autre, lorsque le produit est obtenu, sur la réussite de l'activité qui dépend des quantités, qualité et conditions de commercialisation du produit, ainsi que sur les variations des marchés internationaux.

Un point commun à ces deux réalités – portugaise et brésilienne : la forte secousse observée sur le marché des carburants, résultat des spéculations autour du prix du pétrole.

Quant aux participations financières, notamment la participation qualifiée détenue dans la Banco Comercial Português, S.A, le risque résulte de l'actuelle fragilité des marchés financiers et du possible impact de la volatilité des cours sur les comptes du Groupe Teixeira Duarte, qui pourrait dans certaines circonstances affecter les résultats.

Les risques décrits, s'ils surviennent, pourront avoir un impact négatif sur les résultats du Groupe Teixeira Duarte et sur sa situation financière.

TD, SA est exposée à des risques de stratégie : des prises de décisions stratégiques qui pourraient être inappropriées, une mise en œuvre défaillante des décisions prises ou l'incapacité de répondre à l'évolution des conditions du marché.

L'activité internationale du Groupe Teixeira Duarte représente une part significative du chiffre d'affaires du Groupe (74,2% en 2012). Il n'est pas possible de garantir que les opérations réalisées sur les marchés extérieurs où opère le Groupe soient couronnées de succès. De plus, ces opérations sont exposées aux risques découlant d'éventuelles évolutions défavorables dans l'économie des pays où elles sont menées. Ces facteurs pourront affecter l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe Teixeira Duarte. Certaines des opérations internationales du Groupe l'exposent aussi à des risques de change.

Le Groupe Teixeira Duarte opère dans différents secteurs d'activité, tels que la construction qui représente une part importante des produits opérationnels du Groupe, mais aussi dans la grande distribution, l'énergie et le commerce automobile. Ces secteurs représentent 81,3% des produits opérationnels du Groupe et peuvent être considérés comme des secteurs très compétitifs. Ce contexte concurrentiel, en cas de cycles défavorables dans les secteurs d'activité où opère le Groupe, peut avoir un effet négatif sur les marges commerciales de l'entreprise et sur ses résultats, et par conséquent sur sa situation financière.

La capacité du Groupe Teixeira Duarte de mettre en œuvre avec succès la stratégie définie dépend de sa capacité à recruter et à retenir les collaborateurs les plus qualifiés et compétents pour chaque fonction. Bien que la politique des ressources humaines du Groupe Teixeira Duarte soit orientée de façon à atteindre ces objectifs, il n'est pas possible de garantir qu'à l'avenir il n'existera pas de limitations dans ce domaine. Cette circonstance pourra limiter ou retarder cette stratégie, ce qui pourra avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Une aggravation des conditions économiques globales ou des difficultés économiques au niveau local peuvent mettre les clients du Groupe Teixeira Duarte dans l'incapacité d'honorer leurs engagements ou conduire à des retards importants, entraînant un dépassement des lignes de crédit. Ce scénario provoquerait des pertes qui affecteraient l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe Teixeira Duarte.

Le Groupe Teixeira Duarte pourra, à l'avenir, être partie dans plusieurs litiges se rapportant à son activité, y compris ceux dont la décision lui aura été, totalement ou partiellement, favorable. Ils pourront faire l'objet d'appel ou d'une action en annulation par les parties adverses, conformément aux règles de procédure applicables, jusqu'à ce que ces jugements aient force de chose jugée. Le Groupe Teixeira Duarte ne peut pas garantir qu'il gagnera les actions concernant ses activités et une décision négative pourra avoir un effet néfaste important sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe Teixeira Duarte.

Les activités de TD, SA exigent des investissements. Le Groupe finance une partie de ces investissements en utilisant les flux de trésorerie générés par ses activités opérationnelles. Toutefois, TD, SA et ses filiales financent la plus grande part de leurs investissements en ayant recours à des sources externes, comme les emprunts bancaires et les offres sur les marchés de capitaux.

Le Groupe Teixeira Duarte est exposé à un ensemble de risques, tels que les risques de liquidité, de taux d'intérêt ou de taux de change, entre autres. En cas de scénario particulièrement désastreux, les politiques et les procédures utilisées par TD, SA pour l'identification, le suivi et la gestion des risques pourront ne pas s'avérer totalement efficaces.

Comme tout autre groupe économique intégré dans un environnement concurrentiel, le Groupe Teixeira Duarte est également soumis à des risques liés à la liquidité. Le Groupe se considère bien muni pour contrôler efficacement le risque de son activité, compte tenu de l'efficacité de l'action de la direction selon les éléments fournis par les services de consolidation des comptes et d'audit interne, et de l'action de la direction centrale des finances et de la comptabilité, à qui il appartient de contrôler la liquidité du Groupe Teixeira Duarte, sous la supervision directe de l'administrateur chargé des affaires financières.

TD,SA gère le risque de liquidité du Groupe par deux moyens : d'une part, en s'assurant que la dette financière du Groupe a une composante importante de moyen et long terme avec des dates d'échéance adaptées à la capacité attendue de générer des fonds, et d'autre part, en disposant de facilités de crédits, disponibles dans plusieurs cas sous forme de lignes en compte courant.

Dans le cours normal de son activité, le Groupe est soumis à des risques opérationnels déterminés, à savoir interruptions du service fourni ou retards de la prestation de services, fraudes, omissions, erreurs et retards dans la mise en place des instruments nécessaires à la gestion des risques. Ces risques sont suivis en permanence par le Groupe, à l'aide de systèmes administratifs et d'information, entre autres. Quelques-uns de ces risques opérationnels sont couverts par des polices d'assurance.

Les opérations du Groupe Teixeira Duarte dépendent du traitement informatique. Le traitement informatique comprend la maintenance des registres, l'information financière et d'autres systèmes, comme des systèmes de surveillance et de contrôle des différentes opérations du Groupe, notamment pour la gestion des ressources humaines, la gestion comptable et aussi logistique, administrative et des stocks. Bien que l'évaluation des systèmes informatiques nous conduise à penser qu'ils ont une capacité suffisante, il n'est pas possible de garantir que tous les problèmes ayant trait aux systèmes de technologie de l'information seront totalement identifiés et corrigés en temps voulu, ni que les améliorations technologiques introduites seront systématiquement couronnées de succès.

Le coût de la plus grande partie de la dette financière contractée par le Groupe Teixeira Duarte est indexé à des taux de référence variables et TD, SA est pour cela même exposée au risque de taux d'intérêt.

Toutefois, afin de gérer ces variations, le secteur financier du Groupe Teixeira Duarte suit en permanence le développement du marché et il est à même d'utiliser des instruments financiers qui permettent d'amoindrir les effets de la volatilité des taux d'intérêt. Ce type d'instruments est souscrit en fonction des risques qui affectent les actifs et les passifs et après avoir étudié les instruments existant sur le marché qui sont les plus appropriés pour les couvrir. Ces opérations sont surveillées en permanence, notamment par l'analyse de plusieurs indicateurs relatifs à ces instruments, en particulier l'évolution de leur valeur de marché et la sensibilité des cash-flows prévisionnels, et de la propre valeur de marché, aux changements des variables clés qui conditionnent les structures, dans le but d'évaluer leurs effets financiers. Les instruments financiers dérivés sont enregistrés conformément aux dispositions de la norme IAS 39, et sont mesurés à leur juste valeur, laquelle est basée sur les évaluations effectuées par les établissements financiers. Ils sont qualifiés comme instruments de couverture ou comme instruments détenus aux fins de négociation, conformément aux dispositions de la norme IAS 39.

La variation du taux de change de l'euro par rapport aux autres monnaies, notamment, au dollar américain, au kwanza angolais, au dinar algérien, au real brésilien, au metical mozambicain et au bolivar vénézuélien, peut avoir un impact sur la situation financière de TD, SA. Le Groupe Teixeira Duarte opère sur différents marchés et enregistre des produits en monnaie étrangère. Il a également des actifs et des passifs monétaires libellés dans une monnaie différente de l'euro. Aussi est-il exposé aux variations de ces devises.

Le Groupe Teixeira Duarte achète des biens divers, surtout dans les secteurs de la construction, du commerce alimentaire et du commerce automobile, dans des monnaies différentes de celle dans laquelle ils sont vendus ultérieurement, notamment en Angola, ce qui peut, indirectement, avoir une influence sur les résultats obtenus par le Groupe dans ces secteurs.

Il est important de mentionner l'importation et l'exportation de matériaux de construction et de produits essentiellement de consommation pour les sociétés de droit angolais qui opèrent dans le secteur de la grande distribution, et celles de véhicules automobiles, de pièces et de matériel, pour les différentes filiales locales qui opèrent dans le secteur du commerce automobile en Angola avec, entre autres, les marques Nissan, Honda, Chevrolet, Renault, Peugeot, JMC, Mahindra et SsangYong.

Des variations défavorables du prix du pétrole et des matières premières pourront affecter de façon significative les résultats et la situation financière du Groupe Teixeira Duarte.

La volatilité du prix des matières premières constitue un risque pour le Groupe Teixeira Duarte, car elle affecte l'activité opérationnelle du secteur de la construction, bien qu'elle soit ponctuellement atténuée par des contrats signés avec des fournisseurs qui pratiquent des prix fixes et par des contrats avec des clients qui permettent de répercuter ces variations dans les prix.

Le Groupe Teixeira Duarte est particulièrement exposé de façon indirecte au prix du pétrole. La capacité du Groupe à répercuter les augmentations du prix du pétrole sur les prix des biens de consommation finale et des services qu'il fournit est réduite. Par conséquent, elles pourront avoir des effets négatifs sur les marges directes des biens de consommation finale vendus et sur la contribution nette des services fournis. De plus, comme l'augmentation du prix du pétrole a un impact direct sur les frais de transport associés aux activités du Groupe, les variations défavorables des prix du pétrole pourront avoir un effet négatif tangible sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Plus concrètement, l'évolution du prix du pétrole pourra affecter de manière significative les résultats du Groupe Teixeira Duarte, et ce pour trois raisons :

- directement, à travers la marge générée dans l'énergie, secteur d'activité qui, en 2012, a représenté 9,4% des produits opérationnels du Groupe Teixeira Duarte;
- les frais de transport sont l'un des postes de charges les plus importants des comptes d'exploitation du Groupe;
- les coûts énergétiques ont également une certaine importance dans le prix des fournitures et des services extérieurs.

L'augmentation des impôts et la réduction des avantages fiscaux pourront avoir un effet négatif sur l'activité du Groupe Teixeira Duarte.

Le Groupe Teixeira Duarte pourra être affecté par des modifications introduites dans la législation et autre réglementation fiscale applicable au Portugal, dans l'Union européenne et dans les différents pays où il opère.

Les états financiers du Groupe Teixeira Duarte peuvent être influencés par la valorisation des participations financières détenues.

La situation nette, les capitaux propres et même, dans certaines situations de dépréciation, les résultats du Groupe Teixeira Duarte peuvent être influencés par la valeur des participations financières détenues, ce qui, dans le cas des participations détenues dans des sociétés admises à la négociation sur le marché réglementé, dépend directement du cours des actions concernées.

Les sociétés du Groupe Teixeira Duarte sont assujetties aux risques inhérents à toute activité économique, tels que les accidents, les dommages ou les catastrophes naturelles qui peuvent donner origine à des pertes sur les actifs du Groupe ou bien à des interruptions temporaires de l'activité. Ces risques peuvent également affecter les principaux clients et fournisseurs du Groupe Teixeira Duarte, avec un impact significatif sur les niveaux de rentabilité dans le cas où il ne serait pas possible de trouver des clients de substitution pour maintenir le chiffre d'affaires, ou

des fournisseurs qui permettraient de conserver la même structure de coûts.

#### **II.10. Pouvoirs de l'organe de direction, notamment en ce qui concerne les délibérations sur l'augmentation de capital.**

Au-delà d'autres attributions et compétences qui lui sont conférées par la loi, les statuts, ou par délégation de l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration doit notamment :

- a) exercer les plus larges pouvoirs d'administration de la société et pratiquer tous les actes et toutes les opérations nécessaires à la poursuite de son objet social;
- b) négocier et signer tous les contrats, quelle que soit leur portée, leur forme et leur nature, où la société est partie;
- c) représenter la société, devant et en dehors des tribunaux, de façon active et passive, agir en justice, répliquer, transiger ou abandonner les poursuites dans tout procès et se soumettre à tout type d'arbitrage;
- d) élaborer son règlement intérieur, s'il le juge utile, et définir les règles et procédures de son fonctionnement;
- e) procéder à la répartition des portefeuilles entre ses membres et les charger de s'occuper particulièrement de certaines matières de sa compétence;
- f) déléguer à un ou plusieurs de ses membres les pouvoirs nécessaires pour, individuellement ou collectivement, remplir certaines tâches ou missions particulières;
- g) nommer les mandataires de la société pour effectuer des actes ou des catégories d'actes déterminés, avec les pouvoirs et les attributions qui figurent dans les procurations établies à cet effet;
- h) désigner le secrétaire de la société et son suppléant;
- i) déplacer le siège social dans un autre lieu, sur le territoire portugais, créer, transférer ou fermer les bureaux de représentation, agences, succursales, ou toute autre forme de représentation de la société, au Portugal ou à l'étranger, où et quand il le juge utile;
- j) délibérer que la société acquiert, aliène et grève tout bien immobilier et tous droits de propriété industrielle, licences et agréments, ainsi que toutes parts sociales, actions, obligations ou d'autres titres;
- k) délibérer que la société participe à la constitution d'autres sociétés, entreprises, groupements complémentaires ou partenariat de toute espèce, qu'elle en souscrit le capital, y prend des intérêts ou y prend part, et coopère, collabore ou crée un consortium avec toute autre entité, et fournit des services techniques d'administration et de gestion ou d'assistance en ressources humaines et financières à des sociétés filiales ou à toute société avec qui elle a signé un contrat de subordination; et
- l) fournir des cautions ou des garanties personnelles ou réelles pour la société, notamment des avals ou d'autres modes de garantie.

Les statuts de la société ne confèrent aucun pouvoir au Conseil d'Administration en matière d'augmentation du capital social.

## **II.11. Information sur la politique de rotation des portefeuilles au sein du Conseil d'Administration, notamment celui concernant les affaires financières, ainsi que sur les règles applicables à la désignation et au remplacement des membres des organes de direction et de surveillance.**

Conformément au paragraphe II.3, bien que les fonctions attribuées au Conseil d'Administration soient exercées de façon collégiale, chacun de ses membres est plus particulièrement responsable de domaines fonctionnels donnés ou d'affaires déterminées.

Il n'existe pas de politique de rotation des portefeuilles au sein du Conseil d'Administration, en particulier de celui des affaires financières. La supervision des différents domaines et secteurs a été attribuée à chacun des administrateurs, en tenant compte de leur formation, de leur expérience et des compétences acquises par chacun d'eux au sein du Groupe Teixeira Duarte sur les différentes matières, ce qui n'est pas compatible avec une politique de rotation des portefeuilles.

Les secteurs d'activité feront l'objet d'une nouvelle répartition entre les membres du Conseil d'Administration lorsque cela s'avèrera nécessaire et approprié.

En ce qui concerne les règles applicables à la désignation et au remplacement des membres des organes de direction et de surveillance, rappelons que les membres du Conseil d'Administration sont élus par l'Assemblée générale selon le scrutin de liste, pour une durée de quatre ans qui coïncide avec les exercices comptables. Ils peuvent être reconduits dans leurs fonctions une fois ou plus, dans les conditions et les limites fixées par la loi. Ils prennent leurs fonctions dès leur élection, sans autres formalités.

Conformément aux règles particulières sur l'élection prévues par la loi, la société a adopté le système qui permet qu'un des administrateurs puisse être élu parmi les personnes proposées sur des listes souscrites et présentées par des groupes d'actionnaires, dès lors qu'aucun de ces groupes ne possède des actions représentant plus de vingt pour cent et moins de dix pour cent du capital social. L'administrateur élu dans le cadre de cette option remplace automatiquement celui qui figure en dernière place sur la liste gagnante à l'élection des administrateurs.

Les statuts ne prévoient pas l'existence d'un administrateur suppléant, mais ils fixent à cinq par mandat le nombre d'absences aux réunions, consécutives ou espacées dans le temps, sans justification acceptée par le Conseil, qui conduit à la situation d'absence définitive d'un administrateur, avec les conséquences prévues par la loi.

En dehors de ces cas, les statuts ne prévoient aucune règle spécifique pour le remplacement des membres du Conseil d'Administration. Aussi est-il fait application du régime général prévu en la matière par le Code des sociétés commerciales. Le Conseil d'Administration peut ainsi procéder au remplacement de l'administrateur qui cesse d'exercer ses fonctions pour une des causes prévues par la loi, notamment la renonciation ou l'accumulation d'absences, et recourir s'il le souhaite à la cooptation dans les conditions applicables. Celle-ci doit être ratifiée au cours de la première Assemblée générale suivante.

À l'instar des autres organes sociaux, les membres du Conseil de surveillance sont élus par l'Assemblée générale selon le scrutin de liste, pour une durée de quatre ans qui coïncide avec les exercices comptables. Ils peuvent être reconduits dans leurs fonctions une fois ou plus, dans les conditions et les limites fixées par la loi. Ils prennent leurs fonctions dès leur élection, sans autres formalités. Lors de l'élection de ce Conseil, l'Assemblée désignera obligatoirement parmi eux celui qui exercera les fonctions de président.

Les membres du Conseil de surveillance ont été élus en Assemblée générale annuelle le 20 mai 2011, pour exercer leurs fonctions pendant la période quadriennale 2011/2014.

Bien que dans le cas présent un membre suppléant du Conseil de surveillance ait été élu par l'Assemblée générale du 20 mai 2011, les statuts ne prévoient aucune règle spécifique pour le remplacement des membres de cet organe. Aussi le régime général du Code des sociétés commerciales prévu en la matière est-il applicable, à savoir, les membres effectifs du conseil de surveillance qui sont temporairement empêchés ou dont les fonctions ont pris fin, sont remplacés par les suppléants dans les termes et conditions qui y sont fixés.

**II.12. Nombre de réunions des organes de direction et de surveillance et des autres comités constitués ayant compétence en matière d'administration et de surveillance pendant l'exercice en cause.**

Au cours de l'exercice 2012, le Conseil d'Administration de TD, SA s'est réuni 17 fois. Le président du Conseil de surveillance a pris part à 14 réunions et le représentant du cabinet d'audit à 15 d'entre elles.

Le conseil de surveillance de TD,SA s'est réuni 4 fois.

**II.13. Indication du nombre de réunions du comité exécutif ou du Conseil d'Administration exécutif, et référence à la réalisation des procès-verbaux de ces réunions et à leur envoi, accompagnées des convocations, si applicable, au président du Conseil d'Administration, au président du Conseil de surveillance ou du comité d'audit, au président du conseil général et de supervision et au président du comité chargé des affaires financières.**

Cette norme ne s'applique pas à TD, SA puisque, comme indiqué plus haut, il n'existe pas de comité exécutif, de comité d'audit, de conseil général et de supervision ou de comité chargé des affaires financières et que tous les membres du Conseil d'Administration exercent actuellement des fonctions exécutives, y compris son président.

Toutefois, les administrateurs qui sont sollicités par d'autres membres des organes sociaux fournissent les informations requises en temps utile et de façon à répondre à la demande. Tous les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont envoyés au président du Conseil de surveillance.

**II.14. Distinction entre membres exécutifs et non exécutifs, en indiquant parmi ces derniers, ceux qui observent, si applicables à eux, les règles d'incompatibilité prévues dans le paragraphe 1er de l'article 414-A du Code des sociétés commerciales, à l'exception de celle prévue à l'alinéa b), et les critères d'indépendance prévus au paragraphe 5 de l'article 414, tous deux du Code des sociétés commerciales.**

Comme tous les membres du Conseil d'Administration exercent des fonctions exécutives, cette règle ne s'applique pas à TD, SA.

Mais, il convient d'indiquer qu'en ce qui concerne l'indépendance de ses membres, le Conseil d'Administration considère qu'aucun d'entre eux ne se trouve dans une situation susceptible de remettre en cause la probité de son analyse ou de sa décision.

Compte tenu du modèle de gouvernance adopté par la société, de la composition et du mode de fonctionnement de ses organes sociaux, notamment du caractère exécutif du Conseil d'Administration et de l'indépendance du Conseil de surveillance et du cabinet d'audit, sans délégation de compétences entre eux ou pour d'autres comités, TD, SA considère que la désignation de membres non exécutifs pour exercer des fonctions au sein du Conseil d'Administration n'apporterait aucun avantage significatif pour le bon fonctionnement du modèle adopté, qui s'est avéré adéquat et efficace.

**II.15. Indication des règles légales, réglementaires et des autres critères qui auraient été à la base de l'évaluation par l'organe d'administration de l'indépendance de ses membres.**

Non applicable, comme l'explique le paragraphe précédent.



**II.16. Indication des règles de procédure de la sélection des candidats aux fonctions d'administrateurs non exécutifs et façon dont elles garantissent la non interférence des administrateurs exécutifs dans cette procédure.**

Non applicable, comme l'expliquent les deux paragraphes précédents.

**II.17. Référence au fait que le rapport annuel de gestion de la société comprend un descriptif de l'activité exercée par les administrateurs non exécutifs et les éventuels obstacles détectés.**

Non applicable, étant donné que tous les membres du Conseil d'Administration exercent des fonctions exécutives.

**II.18. Qualifications professionnelles des membres du Conseil d'Administration, indication des activités professionnelles exercées par eux au cours des cinq dernières années au moins, nombre d'actions de la société détenues, date de leur première désignation et date de la fin de leur mandat.**

Président du Conseil d'Administration : M. Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte

Diplômé en gestion d'entreprises, Universidade Católica Portuguesa, 1977.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2009, lors de la constitution de la société, son mandat actuel prend fin en 2014.

En 1987, il est entré au Conseil d'Administration de la société qui était alors tête du Groupe jusqu'en 2010, TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A., rôle joué depuis cette date par TD,SA.

**Au cours des cinq dernières années**, dans le cadre de son activité professionnelle, il a également exercé les fonctions suivantes :

Administrateur délégué de TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A..

Président du Conseil d'Administration de PASIM – Sociedade Imobiliária, S.A..

Président du Conseil d'Administration de PACIM – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Administrateur de CIMPOR – Cimentos de Portugal, S.G.P.S., S.A..

Gérant de F+P – IMOBILIÁRIA, LDA..

Membre du conseil consultatif et de stratégie de E.I.A. – Ensino, Investigação e Administração, S.A..

Vice-président du Conseil d'Administration de la BANCO COMERCIAL PORTUGUÊS, S.A..

Vice-président du Conseil d'Administration de la fondation Millennium bcp.

Vice-président du conseil général et de supervision de la BANCO COMERCIAL PORTUGUÊS, S.A..

Membre du conseil général et de supervision de la BANCO COMERCIAL PORTUGUÊS, S.A..

Vice-président du conseil supérieur de la BANCO COMERCIAL PORTUGUÊS, S.A..

Membre du conseil des rémunérations et de la prévoyance de la BANCO COMERCIAL PORTUGUÊS, S.A..

Membre du conseil de surveillance de MILLENNIUM BANK, S.A. (Pologne).

Au 31 décembre 2012, il détenait directement et indirectement 3.612.550 actions représentatives du capital social de TD, SA.

Administrateur : M. Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte

Diplômé en Droit, faculté de Droit de l'université de Lisbonne, 1989.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2009, lors de la constitution de la société, son mandat actuel prend fin en 2014.

En 2005, il est entré au Conseil d'Administration de la société qui était alors tête du Groupe jusqu'en 2010, TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., rôle joué depuis cette date par TD,SA.

**Au cours des cinq dernières années**, dans le cadre de son activité professionnelle, il a également exercé les fonctions suivantes :

Président du Conseil d'Administration de BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A..

Président du Conseil d'Administration de C+P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A..

Président du Conseil d'Administration de ESTA - Gestão de Hotéis, S.A..

Président du Conseil d'Administration de EMPA, S.A. Serviços de Engenharia.

Président du Conseil d'Administration de EVA - Sociedade Hoteleira, S.A..

Président du Conseil d'Administration de IMOPEDROUÇOS - Sociedade Imobiliária, S.A..

Président du Conseil d'Administration de IMOTD - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Président du Conseil d'Administration de LAGOAS HOTEL, S.A..

Président du Conseil d'Administration de LAGOASFUT - Equipamento Recreativo e Desportivo, S.A..

Président du Conseil d'Administration de MARTINS & ESTEVES, S.A..

Président du Conseil d'Administration de NGDI - Gestão e Investimentos Imobiliários, S.A..

Président du Conseil d'Administration de PARCAUTO - Sociedade Imobiliária, S.A..

Président du Conseil d'Administration de PTG - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Président du Conseil d'Administration de QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A..

Président du Conseil d'Administration de ROCHORIENTAL - Sociedade Hoteleira, S.A..

Président du Conseil d'Administration de SEIUR - Sociedade de Empreendimentos Imobiliários e Urbanísticos, S.A..

Président du Conseil d'Administration de SINERAMA - Organizações Turísticas e Hoteleiras, S.A..

Président du Conseil d'Administration de STELGEST - Gestão Hoteleira, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TD VIA - Sociedade Imobiliária, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TDCIM - S.G.P.S., S.A..

Président du Conseil d'Administration de TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TDEMPA - Gestão de Participações e Investimentos, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TDH - Sociedade Gestora de Participações, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TDHC - Instalações para Desporto e Saúde, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TDO - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TDPG - Empreendimentos Imobiliários e Hoteleiros, Ltda

Président du Conseil d'Administration de TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Président de Conseil d'Administration de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TEJO VILLAGE - Promoção Imobiliária, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TRANSBRITAL - Britas e Empreendimentos Imobiliários, S.A..

Président du Conseil d'Administration de V8 - Gestão Imobiliária, S.A..

Président du Conseil d'Administration de VTD - Veículos Automóveis, S.A..

Administrateur de BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A..

Membre du Conseil d'Administration de EMPA, S.A. Serviços de Engenharia.

Administrateur de EUROGTD - Sistemas de Informação, S.A..

Administrateur de GRATAC - Sociedade Gestora de Participações, S.A..

Administrateur de ILTA - Urbanizadora da Ilha de Tavira, S.A..

Administrateur de MARINERTES, S.A..

Administrateur de PTG - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Administrateur de Votorantim Macau Investimentos S.A. (désignée précédemment Sociedade de Investimento Cimpor Macau, S.A.).

Administrateur de TDARCOL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Administrateur de TDG - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Administrateur de TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A..

Administrateur de TEIXEIRA DUARTE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Administrateur de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A..

Gérant de BONAPAPEL - Artigos de Papelaria e Equipamentos Informáticos Unipessoal, Lda..

Gérant de GFF - Empreendimentos Imobiliários, Lda..

Gérant de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Macau), Limitada.

Membre du comité des rémunérations de BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A..

Membre du comité des rémunérations de E.P.O.S - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A..

Membre du conseil général et de supervision de E.I.A. - Ensino, Investigação e Administração, S.A..

Membre du comité des rémunérations de Gomes & Oliveira, S.A..

Membre du comité des rémunérations de RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A. (désignée précédemment RECOLTE - Recolha, Tratamento e Eliminação de Resíduos, S.A.).

Membre du comité des rémunérations de TDF - Sociedade Gestora de Fundos de Investimento Imobiliário, S.A..

Membre du comité des rémunérations de TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A..

Membre du comité des rémunérations de TDO - Investimento e Gestão, S.A..

Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale de HAB - Cooperativa de Construção e Habitação C.R.L..

Au 31 décembre 2012, il détenait 5.149.575 actions représentatives du capital social de TD, SA.

Administrateur : M. Joel Vaz Viana de Lemos

Diplômé en génie civil, Faculdade de Engenharia da Universidade do Porto, 1977.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2009, lors de la constitution de la société, son mandat actuel prend fin en 2014.

En 2005, il est entré au Conseil d'Administration de la société qui était alors tête du Groupe jusqu'en 2010, TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A., rôle joué depuis cette date par TD,SA.

**Au cours des cinq dernières années**, dans le cadre de son activité professionnelle, il a également exercé les fonctions suivantes :

Président du Conseil d'Administration de G.E.TRA.BE – Groupement d'Entreprises de Travaux Maritimes de Bejaia.

Président du Conseil d'Administration de G.E.TRA.M – Groupement d'Entreprises de Travaux Maritimes de Bejaia.

Président du Conseil d'Administration de GMP – Grupo Marítimo Português, A.C.E.

Président du Conseil d'Administration de GMP MEK – Grupo Marítimo Português Mers El Kebir, ACE

Président du Conseil d'Administration de GMP MKD – Grupo Marítimo Mers El Kebir Dragagens, ACE

Président du Conseil d'Administration de INVICTAAMBIENTE – Recolha de Resíduos e Limpeza Pública, S.A..

Président du Conseil d'Administration de MARINERTES, S.A..

Président du Conseil d'Administration de NOVA TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A..

Président du Conseil d'Administration de OFM – Obras Públicas, Ferroviárias e Marítimas, S.A..

Président du Conseil d'Administration de RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A. (désignée précédemment RECOLTE – Recolha, Tratamento e Eliminação de Resíduos, S.A.).

Président du Conseil d'Administration de SOMAFEL – Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A..

Vice-président du Conseil d'Administration de Novaponte – Agrupamento para a Construção da Segunda Travessia do Tejo, ACE.

Administrateur de E.P.O.S. – Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A..

Membre du Conseil d'Administration de EMPA, S.A. Serviços de Engenharia.

Administrateur de BEL – ERE – Engenharia e Reabilitação de Estruturas, S.A..

Administrateur de Groupement Maritime Portugais Gmp – ORAN.

Administrateur de RECOLTE, Servicios y Medioambiente, S.A., Sociedad Unipersonal” (désignée précédemment GSC – Companhia General de Servicios y Construcciones, S.A. Sociedad Unipersonal).

Administrateur de OFM – Obras Públicas, Ferroviárias e Marítimas, S.A. – Succursale au Cap-Vert.

Administrateur de SOMAFEL e FERROVIAS, ACE.

Administrateur de TDARCOL – Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Administrateur de TDEMPA – Gestão de Participações e Investimentos, S.A..

Administrateur de TEISOMAR - Obras Marítimas, ACE.

Administrateur de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A..

Administrateur de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A..

Membre du comité des rémunérations de BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A..

Membre du comité des rémunérations de E.P.O.S - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A..

Membre du comité des rémunérations de Gomes & Oliveira, S.A..

Membre du comité des rémunérations de RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A. (désignée précédemment RECOLTE - Recolha, Tratamento e Eliminação de Resíduos, S.A.).

Membre du comité des rémunérations de TDF - Sociedade Gestora de Fundos de Investimento Imobiliário, S.A..

Membre du comité des rémunérations de TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A..

Membre du comité des rémunérations de TDO - Investimento e Gestão, S.A..

Au 31 décembre 2012, il détenait 433.862 actions représentatives du capital social de TD, SA.

Administrateur : M. Carlos Gomes Baptista

Diplômé en génie civil, Instituto Industrial de Lisboa, 1973.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2009, lors de la constitution de la société, son mandat actuel prend fin en 2014.

En 2005, il est entré au Conseil d'Administration de la société qui était alors tête du Groupe jusqu'en 2010, TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., rôle joué depuis cette date par TD,SA.

**Au cours des cinq dernières années**, dans le cadre de son activité professionnelle, il a également exercé les fonctions suivantes :

Président du Conseil d'Administration de BEL - ere - Engenharia e Reabilitação de Estruturas, S.A..

Président du Conseil d'Administration de INVICTAAMBIENTE - Recolha de Resíduos e Limpeza Pública, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A..

Membre du Conseil d'Administration de EMPA, S.A. Serviços de Engenharia.

Administrateur de GSC - Compañia General de Servicios y Construcción, S.A. - Succursale au Portugal.

Administrateur de RECOLTE, Servicios y Medioambiente, S.A., Sociedad Unipersonal" (désignée précédemment GSC - Compañia General de Servicios y Construcciones, S.A. Sociedad Unipersonal).

Administrateur de NOVA TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A..

Administrateur de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A..

Administrateur de TEIXEIRA DUARTE/OPCA - Fungere - Parcela 1.18 do Parque da Nações em Lisboa 3.ª Fase - Empreitada de Acabamentos e Instalações Especiais dos Edifícios para o Hotel e Escritórios, ACE

Au 31 décembre 2012, il détenait 25.634 actions représentatives du capital social de TD, SA.

Administrateur : M. Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo

Diplômé en génie civil, Instituto Superior Técnico de Lisbonne, 1992.

Désigné à ce poste pour la première fois en 2011, par délibération de l'Assemblée générale annuelle, son mandat actuel prend fin en 2014.

**Au cours des cinq dernières années**, dans le cadre de son activité professionnelle, il a également exercé les fonctions suivantes :

Président du Conseil d'Administration de TEIXEIRA DUARTE - Distribuição, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TDO - Investimento e Gestão, S.A..

Administrateur de BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A..

Administrateur de IMOPEDROUÇOS - Sociedade Imobiliária, S.A..

Administrateur de IMOTD - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Administrateur de MARTINS & ESTEVES, S.A..

Administrateur de PARCAUTO- Sociedade Imobiliária, S.A..

Administrateur de QUINTA DE CRAVEL IMOBILIÁRIA, S.A..

Administrateur de TD VIA - Sociedade Imobiliária, S.A..

Administrateur de TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A..

Administrateur de TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A..

Administrateur de TDPG - Empreendimentos Imobiliários e Hoteleiros, S.A..

Administrateur de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A..

Administrateur de TEJO VILLAGE - Promoção Imobiliária, S.A..

Administrateur de TRANSBRITAL - Britas e Empreendimentos Imobiliários, S.A..



Administrateur de V8 - Gestão Imobiliária, S.A..

Gérant de BONAPAPÉL - Artigos de Papelaria e Equipamentos Informáticos Unipessoal, Lda.

Gérant de GFF - Empreendimentos Imobiliários, Lda.

Au 31 décembre 2012, il détenait 31.160 actions représentatives du capital social de TD, SA.

## **II.19. Fonctions que les membres de l'organe de direction exercent dans d'autres sociétés, en précisant celles exercées dans d'autres sociétés du même groupe.**

Président du Conseil d'Administration : M. Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte

Au 31 décembre 2012, il exerçait les fonctions ci-dessous **dans une autre société du Groupe Teixeira Duarte :**

Président du Conseil d'Administration de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A..

Au 31 décembre 2012, il exerçait les fonctions ci-dessous **dans d'autres sociétés, toutes en dehors du Groupe Teixeira Duarte :**

Président du Conseil d'Administration de PASIM - Sociedade Imobiliária, S.A..

Président du Conseil d'Administration de PACIM - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TEIXEIRA DUARTE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Membre du conseil consultatif et de stratégie de E.I.A. - Ensino, Investigação e Administração, S.A..

Vice-président du Conseil d'Administration de la BANCO COMERCIAL PORTUGUÊS, S.A..

Administrateur : M. Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte

Au 31 décembre 2012, il exerçait les fonctions ci-dessous **dans d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte :**

Administrateur de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A..

Président du Conseil d'Administration de BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A..

Président du Conseil d'Administration de C+P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A..

Président du Conseil d'Administration de ESTA - Gestão de Hotéis, S.A..

Président du Conseil d'Administration de EVA - Sociedade Hoteleira, S.A..

Président du Conseil d'Administration de IMOPEDROUÇOS - Sociedade Imobiliária, S.A..

Président du Conseil d'Administration de IMOTD - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Président du Conseil d'Administration de LAGOAS HOTEL, S.A..

Président du Conseil d'Administration de LAGOASFUT - Equipamento Recreativo e Desportivo, S.A..

Président du Conseil d'Administration de PTG - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Président du Conseil d'Administration de QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A..

Président du Conseil d'Administration de ROCHORIENTAL - Sociedade Hoteleira, S.A..

Président du Conseil d'Administration de SINERAMA - Organizações Turísticas e Hoteleiras, S.A..

Président du Conseil d'Administration de STELGEST - Gestão Hoteleira, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TD VIA - Sociedade Imobiliária, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TDEMPA - Gestão de Participações e Investimentos, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TDH - Sociedade Gestora de Participações, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TDHC - Instalações para Desporto e Saúde, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TDO - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Président de Conseil d'Administration de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TRANSBRITAL - Britas e Empreendimentos Imobiliários, S.A..

Président du Conseil d'Administration de V8 - Gestão Imobiliária, S.A..

Membre du Conseil d'Administration de EMPA, S.A. Serviços de Engenharia.

Administrateur de MARINERTES, S.A..

Administrateur de TDARCOL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Administrateur de TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A..

Gérant de BONAPAPEL - Artigos de Papelaria e Equipamentos Informáticos Unipessoal, Lda..

Gérant de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Macau), Limitada.

Membre du comité des rémunérations de TDF - Sociedade Gestora de Fundos de Investimento Imobiliário, S.A..

Membre du comité des rémunérations de TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A..

Membre du comité des rémunérations de RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A. (désignée précédemment RECOLTE - Recolha, Tratamento e Eliminação de Resíduos, S.A.).

Membre du comité des rémunérations de TDO - Investimento e Gestão, S.A..

Au 31 décembre 2012, il exerçait les fonctions ci-dessous **dans d'autres sociétés, toutes en dehors du Groupe Teixeira Duarte :**

Président du Conseil d'Administration de NGDI - Gestão e Investimentos Imobiliários, S.A..

Président du Conseil d'Administration de SEIUR - Sociedade de Empreendimentos Imobiliários e Urbanísticos, S.A..

Administrateur de ILTA - Urbanizadora da Ilha de Tavira, S.A..

Administrateur de TEIXEIRA DUARTE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Secrétaire du bureau de l'Assemblée générale de HAB - Cooperativa de Construção e Habitação C.R.L..

Membre du conseil général et de supervision de E.I.A. - Ensino, Investigação e Administração, S.A..

Administrateur : M. Joel Vaz Viana de Lemos

Au 31 décembre 2012, il exerçait les fonctions ci-dessous **dans d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte :**

Administrateur de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A..

Président du Conseil d'Administration de G.E.TRA.BE - Groupement d'Entreprises de Travaux Maritimes de Bejaia.

Président du Conseil d'Administration de G.E.TRA.M - Groupement d'Entreprises de Travaux Maritimes de Bejaia.

Président du Conseil d'Administration de GMP - Grupo Marítimo Português, A.C.E..

Président du Conseil d'Administration de GMP MEK - Grupo Marítimo Português Mers El Kebir, ACE.

Président du Conseil d'Administration de MARINERTES, S.A..

Président du Conseil d'Administration de OFM - Obras Públicas, Ferroviárias e Marítimas, S.A..

Président du Conseil d'Administration de RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A. (désignée précédemment RECOLTE - Recolha, Tratamento e Eliminação de Resíduos, S.A.).

Président du Conseil d'Administration de SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A..

Vice-président du Conseil d'Administration de Novaponte - Agrupamento para a Construção da Segunda Travessia do Tejo, ACE.

Administrateur de E.P.O.S. - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A..

Membre du Conseil d'Administration de EMPA, S.A. Serviços de Engenharia.

Administrateur de Groupement Maritime Portugais Gmp - ORAN.

Administrateur de GSC - Companhia General de Servicios y Construcción, S.A. - Sociedad Unipersonal.

Président du Conseil d'Administration de INVICTAAMBIENTE - Recolha de Resíduos e Limpeza Pública, S.A..

Administrateur de OFM - Obras Públicas, Ferroviárias e Marítimas, S.A. - Succursale au Cap-Vert.

Administrateur de PTG - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Administrateur de SOMAFEL e FERROVIAS, ACE.

Administrateur de TDARCOL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Administrateur de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A..

Membre du comité des rémunérations de RECOLTE, Serviços e Meio Ambiente, S.A. (désignée précédemment RECOLTE - Recolha, Tratamento e Eliminação de Resíduos, S.A.).

Membre du comité des rémunérations de TDF - Sociedade Gestora de Fundos de Investimento Imobiliário, S.A..

Membre du comité des rémunérations de TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A..

Membre du comité des rémunérations de TDO - Investimento e Gestão, S.A..

Administrateur : M. Carlos Gomes Baptista

Au 31 décembre 2012, il exerçait les fonctions ci-dessous **dans d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte** :

Administrateur de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A..

Membre du Conseil d'Administration de EMPA, S.A. Serviços de Engenharia.

Administrateur de RECOLTE, Servicios y Medioambiente, S.A., Sociedad Unipersonal" (désignée précédemment GSC - Companhia General de Servicios y Construcciones, S.A. Sociedad Unipersonal).

Administrateur de TEIXEIRA DUARTE/OPCA - Fungere - Parcela 1.18 do Parque da Nações em Lisboa 3.ª Fase - Empreitada de Acabamentos e Instalações Especiais dos Edifícios para o Hotel e Escritórios, ACE.

Administrateur : M. Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo

Au 31 décembre 2012, il exerçait les fonctions ci-dessous **dans d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte** :

Président du Conseil d'Administration de TEIXEIRA DUARTE - Distribuição, S.A..

Président du Conseil d'Administration de TDO - Investimento e Gestão, S.A..

Administrateur de BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A..

Administrateur de IMOPEDROUÇOS - Sociedade Imobiliária, S.A..

Administrateur de IMOTD - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A..

Administrateur de QUINTA DE CRAVEL IMOBILIÁRIA, S.A..

Administrateur de TD VIA - Sociedade Imobiliária, S.A..

Administrateur de TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A..

Administrateur de TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A..

Administrateur de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A..

Administrateur de TRANSBRITAL - Britas e Empreendimentos Imobiliários, S.A..

Administrateur de V8 - Gestão Imobiliária, S.A..

Gérant de BONAPAPEL - Artigos de Papelaria e Equipamentos Informáticos Unipessoal, Lda.

### **Section III - Conseil général et de supervision, comité chargé des affaires financières et Conseil de surveillance**

**II.21. Identité des membres du Conseil de surveillance, en indiquant les membres qui respectent les règles d'incompatibilité prévues au paragraphe 1er de l'article 414-A et les critères d'indépendance prévus au paragraphe 5 de l'article 414, tous deux du Code des sociétés commerciales. A cet effet, le Conseil de surveillance procède à son auto-évaluation.**

Le Conseil de surveillance est composé de trois membres titulaires, dont un Président, et d'un membre suppléant. Tous obéissent intégralement à toutes les exigences d'indépendance et de non incompatibilité prévues dans le Code des sociétés commerciales pour exercer leurs fonctions.

Les faits mentionnés dans le paragraphe précédent font l'objet d'une évaluation périodique pour chaque membre du Conseil de surveillance.

Ces membres, élus lors de l'Assemblée générale annuelle du 20 mai 2011, sont les suivants :

Président : M. António Gonçalves Monteiro

- M. Mateus Moreira

M. Miguel Carmo Pereira Coutinho

Suppléant : M. Horácio Lisboa Afonso

**II.22. Qualifications professionnelles des membres du Conseil de surveillance, indication des activités professionnelles exercées par eux au cours des cinq dernières années au moins, nombre d'actions de la société qu'ils détiennent, date de leur première désignation et date de la fin de leur mandat.**

M. António Gonçalves Monteiro (Président du Conseil de surveillance)

**Qualifications professionnelles :**

Diplômé en Finances (Instituto Superior de Economia) et en Comptabilité et Administration (Instituto Superior de Contabilidade e Administração de Lisbonne).

**Activités professionnelles exercées au cours des cinq dernières années :**

Il est associé et président du Conseil d'Administration de Moore Stephens & Associados, SROC, S.A. Il représente ce cabinet d'audit dans l'exercice de ses fonctions de commissaire aux comptes ou il prend part aux organes de surveillance de plusieurs sociétés et autres.

Il est président du conseil fiscal de ESTAMO - Participações Imobiliárias, S.A. et de SAGESTAMO - Sociedade Gestora de Participações Sociais Imobiliárias, S.A..

Il est président de la commission de normalisation comptable (CNC).

Il est président du comité des rémunérations de la banque BANIF - Banco Internacional do Funchal, S.A..

Il a été Bâtonnier de l'Ordre des commissaires aux comptes (2006-2011) et membre du Conseil national de la supervision de l'audit (2009-2011). Il a été président de l'Association portugaise des consultants fiscaux (1998-2005).

Il a été président du Conseil de surveillance de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A..

Il n'a jamais exercé d'activité professionnelle chez TD, SA, bien qu'il ait été le représentant du cabinet d'audit qui a assuré les tâches de surveillance dans des sociétés du Groupe Teixeira Duarte, à savoir, SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A, OFM - Obras Públicas, Ferroviárias e Marítimas, S.A., ainsi que Fundo de Investimento Imobiliário Fechado TDF.

**Nombre d'actions de la société dont il est titulaire :**

Il ne détient aucune action de TD, SA.

**Date de la première désignation et date de la fin de son mandat :**

Désigné à ce poste pour la première fois le 30 novembre 2009 pour la période biennale 2009/2010, son mandat actuel prend fin en 2014.

M. Mateus Moreira (membre du Conseil de surveillance)

**Qualifications professionnelles :**

Diplômé en Finances, Instituto Superior de Ciências Económicas e Financeiras, 1972.

**Activités professionnelles exercées au cours des cinq dernières années :**

Retraité depuis le 30 septembre 2003 de Millennium BCP, où il occupait le poste de directeur central adjoint.

Membre du Conseil de surveillance de TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A..

**Nombre d'actions de la société dont il est titulaire :**

Il ne détient aucune action de TD, SA.

**Date de la première désignation et date de la fin de son mandat :**

Désigné à ce poste pour la première fois le 30 novembre 2009 pour la période biennale 2009/2010, son mandat actuel prend fin en 2014.

M. Miguel Pereira Coutinho (membre du Conseil de surveillance) :

**Qualifications professionnelles :**

2ème année de l'Instituto Superior de Agronomia, 1952.

Chef d'entreprise.

**Activités professionnelles exercées au cours des cinq dernières années :**

Retraité.

Membre du Conseil de surveillance de TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A..

**Nombre d'actions de la société dont il est titulaire :**

Il détient en régime de copropriété 10.000 actions de TD, SA.

**Date de la première désignation et date de la fin de son mandat :**

Désigné à ce poste pour la première fois le 30 novembre 2009 pour la période biennale 2009/2010, son mandat actuel prend fin en 2014.

M. Horácio Lisboa Afonso (suppléant du Conseil de surveillance)

**Qualifications professionnelles :**

Diplômé en Finances, Instituto Superior de Ciências Económicas e Financeiras.



Il a suivi divers cours de spécialisation professionnelle, organisés par Price Waterhouse, Deloitte, Grant Thornton, Nexia International et par d'autres organismes, au Portugal et dans d'autres pays, couvrant les domaines suivants : comptabilité, gestion financière, audit financier, audit informatique, *time management*, *personal skills* et autres matières spécifiques et importantes pour la gouvernance des entreprises.

Stage de sept mois réalisé dans le département audit de Price Waterhouse, à Londres, d'octobre 1978 à avril 1979.

Membre de l'Ordre des Commissaires aux Comptes.

Membre de l'Ordre des économistes.

Membre de la Chambre des experts comptables.

#### **Activités professionnelles exercées au cours des cinq dernières années :**

Membre fondateur du cabinet d'audit Camacho Palma & Lisboa Afonso - SROC, représentant au Portugal de Nexia International, il exerce les fonctions de commissaire aux comptes dans diverses entreprises, en assumant la responsabilité de la révision et de la certification légale des comptes.

Membre suppléant du Conseil de surveillance de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A..

#### **Nombre d'actions de la société dont il est titulaire :**

Il ne détient aucune action de TD, SA.

#### **Date de la première désignation et date de la fin de son mandat :**

Désigné à ce poste pour la première fois le 30 novembre 2009 pour la période biennale 2009/2010, son mandat actuel prend fin en 2014.

### **II.23. Fonctions que les membres du Conseil de surveillance exercent dans d'autres sociétés, en précisant celles exercées dans d'autres sociétés du même groupe.**

M. António Gonçalves Monteiro (Président du Conseil de surveillance)

Au 31 décembre 2012, il exerçait en sa qualité de représentant de Moore Stephens & Associados, SROC, S.A., les fonctions de commissaire aux comptes dans diverses entreprises et institutions en dehors du Groupe Teixeira Duarte.

M. Mateus Moreira (membre du Conseil de surveillance)

Au 31 décembre 2012, il n'exerçait aucune fonction dans aucune autre société.

M. Miguel Pereira Coutinho (membre du Conseil de surveillance)

Au 31 décembre 2012, il n'exerçait aucune fonction dans aucune autre société.

M. Horácio Lisboa Afonso (suppléant du Conseil de surveillance)

Au 31 décembre 2012, il n'exerçait aucune fonction dans aucune autre société du Groupe Teixeira Duarte.

Dans des sociétés en dehors du Groupe Teixeira Duarte, il est :

Associé administrateur de Camacho Palma & Lisboa Afonso - SROC.

Gérant de NEXIA, CPLA & Associados - SROC, Lda..

Président du comité d'audit de la banque Banco Espírito Santo, S.A..

Président du Conseil de surveillance de PARTRAN - SGPS, S.A..

Membre du Conseil de surveillance de SOMINCOR - Sociedade Mineira de Neves-Corvo, S.A..

#### **II.24. Référence au fait que le Conseil de surveillance procède annuellement à l'évaluation de l'auditeur externe et à la possibilité de proposer à l'Assemblée générale la révocation pour juste motif de l'auditeur.**

L'activité de l'auditeur externe a été évaluée par tous les organes sociaux de TD, SA et aucune circonstance n'a justifié sa révocation pour juste motif.

Compte tenu qu'ils sont directement intégrés à la structure opérationnelle de TD, SA, le Conseil d'Administration et les services en relevant ont pris l'engagement de faire en sorte que toutes les conditions nécessaires à l'exercice de ses fonctions soient mises à la disposition de l'auditeur externe au sein de l'entreprise, notamment les moyens matériels, l'information et la documentation nécessaires.

Le Conseil d'Administration est l'interlocuteur de l'entreprise et le premier destinataire des rapports de l'auditeur externe, puisque, comme indiqué ci-dessus, il est directement intégré à la structure opérationnelle de l'entreprise, ce qui facilite les communications et la circulation de l'information entre les différents organes et entités, sans toutefois jamais porter atteinte à l'indépendance de l'auditeur.

Le Conseil de surveillance procède au suivi de l'activité exercée par l'auditeur, en se tenant au courant des procédures exécutées et de leurs conclusions générales. À la fin de chaque exercice, un rapport annuel des actions entreprises est analysé, suivi d'une évaluation globale.

La rémunération de l'auditeur externe est fixée par le comité des rémunérations de l'entreprise, dans les conditions prévues dans les statuts, de la même façon que pour les autres organes sociaux, et il n'existe à l'heure actuelle aucun motif justifiant l'interférence du Conseil de surveillance dans cette matière.

Ce modèle, mis en place depuis déjà un certain nombre d'années au sein du Groupe Teixeira Duarte, s'est avéré adapté au bon fonctionnement des organes sociaux et constitue une garantie de transparence.

Les paragraphes II.25, II.26, II.27, II.28, II.29 ne sont pas applicables à TD, SA, car ils portent spécifiquement sur le conseil général et de supervision, organe qui n'existe pas dans le modèle de gouvernement d'entreprise adopté par la société.

## Section IV - Rémunération

### II.30. Description de la politique de rémunérations des organes de direction et de surveillance visée par l'article 2 de la loi 28/2009, du 19 juin 2009.

Le comité des rémunérations de TD, SA a émis sa déclaration sur la politique de rémunération des membres des organes de direction et de surveillance, laquelle a été approuvée par l'Assemblée générale de la société, le 17 mai 2012, avec 98,7069% des voix pour et 0,00007% des voix contre. C'est la déclaration que nous reproduisons ci-dessous :

#### « I. CADRE NORMATIF

*En application de la loi n° 28/2009 du 19 juin 2009, le comité des rémunérations est tenu de soumettre tous les ans à l'approbation de l'Assemblée Générale une déclaration sur la politique des rémunérations des membres des organes de direction et de surveillance de cette société. Pour ce faire, il doit tenir compte, au-delà de ce texte de loi, des dispositions conjuguées des articles 399 du Code des sociétés commerciales et 248-B du Code des valeurs mobilières, ainsi que des recommandations de la Commission du marché des valeurs mobilières sur la gouvernance des sociétés cotées (2010).*

#### II. PORTEE DE LA DECLARATION

*Conformément au modèle de gouvernement d'entreprise adopté, les organes de direction et de surveillance de Teixeira Duarte, S.A. sont le Conseil d'Administration, le Conseil de surveillance et le cabinet d'audit.*

*Selon la déclaration du Conseil d'Administration à ce sujet, les seuls collaborateurs qui ne sont pas membres des organes de direction et de surveillance de Teixeira Duarte, S.A., mais qui ont accès régulièrement à l'information privilégiée et participent aux décisions sur la gestion et la stratégie des affaires, sont les membres du Conseil d'Administration de la société contrôlée à 100% Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., à savoir Messieurs Jorge Ricardo de Figueiredo Catarino, João José de Gouveia Capelão et João José do Carmo Delgado.*

*Aussi, la présente déclaration concerne-t-elle les organes de direction et de surveillance de Teixeira Duarte, S.A. et ces trois dirigeants qui s'engagent dans le sens du paragraphe 3 de l'article 248-B du Code des valeurs mobilières.*

#### III. INTRODUCTION

*Dès lors que dans le cadre de la restructuration du Groupe Teixeira Duarte opérée en 2010, Teixeira Duarte, S.A. a succédé à Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A. en tant que société cotée tête du Groupe, cette politique des rémunérations est définie en tenant compte de la réalité historique et de la façon dont le thème abordé a été traité tout au long des années dans le cadre de cette dernière société. Aucune autre politique ou pratique de rémunération d'autres groupes de sociétés ne sera prise comme élément de comparaison pour fixer la rémunération.*

#### IV. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

*En ce qui concerne le Conseil d'Administration, c'est le comité des rémunérations qui définit le montant de la composante fixe et variable de la rémunération de ses membres, selon des orientations qui les lient à la performance et aux résultats de l'entreprise dans son ensemble, ainsi qu'à l'activité de l'organe de gestion dans sa globalité, en fonction des objectifs fixés, en tenant compte des conditions et des montants de rémunération des autres collaborateurs de la société détenue par elle à 100%, Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A..*

*La politique de rémunération et sa concrétisation dans les conditions décrites ici doit tenir compte de la performance à long terme de la société, du respect des normes applicables à l'activité de l'entreprise, de la retenue dans la prise de risques et la connaissance du marché.*

*La somme variable est attribuée à chacun des membres du Conseil d'Administration à titre de rémunération complémentaire et de prime de*

*performance. Cette composante n'est absolument pas liée à l'évolution du cours des actions de la société, mais dépend plutôt de l'évolution des affaires de la société, des indicateurs financiers tels que l'endettement net et l'autonomie financière, du travail inlassable démontré par chacun des membres pour accomplir les tâches et atteindre les objectifs inhérents à leurs fonctions. Elle dépend également des résultats de l'exercice et de la politique de leur affectation qui privilégie l'augmentation des fonds propres de la Société et assure la distribution de dividendes aux actionnaires de façon continue et équilibrée.*

*Aucun administrateur n'a droit à une composante variable de sa rémunération avant son attribution concrète par le comité des rémunérations, de même que la possibilité de payer tout ou partie de la composante variable après l'apurement des comptes des exercices correspondant à tout le mandat n'est pas prévue. Il n'existe aucun mécanisme destiné à limiter la rémunération variable si les résultats du dernier exercice montrent une détérioration importante de la performance de l'entreprise ou quand une telle détérioration est prévisible pour l'exercice en cours.*

*Le comité va toutefois peser si une partie significative de la rémunération variable doit être différée pendant une période de trois ans au moins et si elle doit être payée seulement si la performance de la société demeure positive au cours de cette période, situation entendue comme telle si au moins un des faits ci-dessous est avéré :*

- Augmentation des fonds propres;*
- Moyenne de l'excédent brut d'exploitation (EBE) des exercices 2012 à 2014 supérieure à l'EBE enregistré en 2011;*
- Moyenne des résultats nets consolidés des exercices 2012 à 2014 supérieure aux résultats nets consolidés de l'exercice 2010.*

*Il n'existe aucun système d'attribution d'actions et/ou de droits d'achat d'options sur des actions, ni aucun autre système d'encouragement fondé sur des actions.*

*Pour la totalité de la rémunération des membres du Conseil d'Administration, aucune somme n'est payée sous forme de participation aux bénéfices.*

*Les administrateurs de Teixeira Duarte, S.A. ne perçoivent aucune rémunération à quelque titre que ce soit, de la part des sociétés qu'elle contrôle ou qui font partie du groupe.*

*Il n'existe pas d'avantages non pécuniaires significatifs autres que ceux fixés par ce comité.*

*Les membres du Conseil d'Administration percevront des indemnités journalières pour leurs déplacements au service de l'Entreprise dont les conditions et les montants seront ceux définis pour les collaborateurs de Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A..*

*Aucune somme relative à la révocation d'un administrateur ou à la cessation de ses fonctions à l'amiable n'a été payée et n'est prévue d'être payée.*

#### *V. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE*

*En vertu du régime actuel fixé dans le Code des sociétés commerciales, tous les membres du conseil de surveillance perçoivent une rémunération fixe pour l'exercice des fonctions inhérentes à leur poste. Celle-ci est déterminée par ce comité des rémunérations et aucun d'eux ne devra recevoir aucune autre rémunération de la part de Teixeira Duarte, S.A. ou d'une autre société qu'elle contrôle ou qui fait partie du groupe, en particulier pour tout autre service fourni à ces sociétés.*

*De la même façon et à l'instar de ce qui a été mentionné plus haut concernant l'organe de direction, il n'existe aucun régime d'attribution d'actions et/ou de droits d'achat d'options sur des actions et/ou tout autre système d'encouragement fondé sur des actions, ni aucune somme versée sous la forme de participation aux bénéfices, et encore moins d'autres avantages significatifs non pécuniaires.*

## VI. LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

*La rémunération du cabinet d'audit est déterminée en fonction du volume et de la qualité des services fournis dans le cadre des attributions qui lui sont conférées conformément à la loi et aux statuts.*

*Dans le cas de Teixeira Duarte, S.A., il appartient à cet organe de surveillance de procéder à tous les examens et à toutes les vérifications nécessaires à la révision et à la certification légale des comptes de la société, tâche pour laquelle est fixée une somme globale annuelle qui sera versée dans les conditions et dans les délais fixés avec le Conseil d'Administration en fonction du jugement qu'il porte sur l'activité de cet organe de surveillance qu'il suit attentivement.*

*Ce même cabinet d'audit fournit également des services exclusivement de même nature de révision légale des comptes et d'audit à d'autres sociétés du Groupe Teixeira Duarte. Il reçoit à cet effet des rémunérations, dont la somme globale est indiquée dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise, conformément aux dispositions législatives.*

*Étant donné que le Conseil de surveillance joue un rôle de plus en plus actif pour le suivi du travail du cabinet d'audit, il doit être consulté pour qu'il se prononce sur la fixation des rémunérations de ce dernier.*

## VII. LES AUTRES DIRIGEANTS

*Les trois dirigeants mentionnés plus haut dans ce texte réglementaire sont membres du Conseil d'Administration de la filiale Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., dont le comité des rémunérations élu est composé exactement des mêmes membres que celui de Teixeira Duarte, S.A.*

*Les règles et les orientations définies ici pour les membres du Conseil d'Administration de Teixeira Duarte, S.A. sont applicables à ces dirigeants, mais leurs rémunérations fixes et variables seront payées par Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A.*

## CONCLUSION

*C'est donc à partir de la politique de rémunérations exposée plus haut que ce comité fixe le montant exact des rémunérations des membres des organes de direction et de surveillance de la société, en fonction du jugement personnel des membres qui le composent, décision consignée dans un procès-verbal qui est communiqué au Conseil d'Administration afin qu'elle soit mise en œuvre dans les conditions définies.*

*Lorsque la loi l'exige, ces sommes seront portées à la connaissance du public tous les ans, en particulier dans les rapports sur le gouvernement d'entreprise.*

*Pour terminer, nous mettons en exergue que de nombreux aspects fixés plus haut visent à obéir aux textes réglementaires mentionnés au début et qu'ils pourront subir les éventuelles modifications qui seraient introduites dans ces règles.»*

**II.31. Indication du montant annuel de la rémunération perçue individuellement par les membres des organes de direction et de surveillance de la société, comprenant la rémunération fixe et variable et, par rapport à cette dernière, mention des différentes composantes qui lui ont donné origine, de la part dont le paiement est différé et de la part qui est déjà payée.**

Pendant l'exercice 2012, les rémunérations, au sens large du terme, perçues par chacun des membres de cet organe ont été les suivantes :

Conseil d'Administration	Rémunération fixe	Rémunération variable (a)	Rémunération totale
M. Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	140.000,00	20.000,00	160.000,00
M. Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	137.200,00	90.448,34	227.648,34
M. Joel Vaz Viana de Lemos	137.200,00	90.546,10	227.746,10
M. Carlos Gomes Baptista	137.200,00	85.339,09	222.539,09
M. Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo	137.200,00	103.179,20	240.379,20
	<b>688.800,00</b>	<b>389.512,73</b>	<b>1.078.312,73</b>

Au cours de l'exercice 2012, aucun droit de pension n'a été acheté.

Concernant la partie variable de la rémunération, le montant global attribué à chaque membre du Conseil d'Administration comprend le montant indiqué dans le tableau ci-dessus majoré des montants indiqués dans le tableau ci-dessous, dont les paiements ont été différés à août 2015 et ont trait à la performance positive de la société au cours des exercices économiques de 2012 à 2014 :

Conseil d'Administration	Rémunération variable (Primes)		
	Payée en 2012	Différée	Total
M. Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte	20.000,00	25.000,00	45.000,00
M. Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte	60.000,00	90.000,00	150.000,00
M. Joel Vaz Viana de Lemos	88.000,00	90.000,00	178.000,00
M. Carlos Gomes Baptista	70.000,00	90.000,00	160.000,00
M. Diogo Bebiano Branco de Sá Viana Rebelo	80.000,00	90.000,00	170.000,00
	<b>318.000,00</b>	<b>385.000,00</b>	<b>703.000,00</b>

En vertu du régime actuellement applicable fixé dans le Code des sociétés commerciales, et comme déterminé par le comité des rémunérations, tous les membres du Conseil de surveillance perçoivent des rémunérations fixes pour l'exercice des fonctions inhérentes à leur poste.

Ainsi, en 2012, les rémunérations perçues par les membres du Conseil de surveillance de TD, SA se répartissaient de la façon suivante :

Conseil de surveillance	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération totale
M. António Gonçalves Monteiro	30.000,00	0,00	30.000,00
M. Mateus Moreira	18.000,00	0,00	18.000,00
Miguel Carmo Pereira Coutinho	18.000,00	0,00	18.000,00
	<b>66.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66.000,00</b>

La somme totale payée au cabinet d'audit MARIQUITO, CORREIA & ASSOCIADOS – SROC a été de :

	Rémunération
Services de révision légale des comptes du Groupe	279.400,00
Autres services de garantie de fiabilité	-
Services d'audit fiscal	-
Services autres que la révision légale des comptes	-
	<b>279.400,00</b>

Étant donné que les sommes énumérées ci-dessus, relatives à la rémunération des membres du Conseil de surveillance et du cabinet d'audit, ont été payées au cours de l'exercice 2012, il n'existe aucune parcelle restante à payer.

### **II.32. Information sur la façon dont la rémunération est structurée en vue de l'alignement des intérêts des membres de l'organe de direction sur les intérêts à long terme de la société, ainsi que sur la façon dont elle est étayée sur l'évaluation de la performance et comment elle décourage la prise excessive de risques.**

En plus de constituer la contrepartie de l'exercice de leurs fonctions, la rémunération des administrateurs vise également à aligner leurs intérêts sur ceux de la société. En effet, la rémunération est déterminée par un comité élu en Assemblée générale, lequel fixe ces montants selon des orientations ayant trait à la performance et aux résultats de l'entreprise dans son ensemble, ainsi qu'à l'activité de l'organe de gestion dans sa globalité, en fonction des objectifs fixés, en tenant compte des conditions et des montants de rémunération des autres collaborateurs de l'Entreprise.

Nous rappelons ici à ce propos ce que nous avons indiqué sur la partie variable de la rémunération des administrateurs, dont le montant global attribué à chacun d'eux comprend une partie supérieure à 50% dont le règlement a été différé jusqu'en juillet 2014 et "dépend de la performance positive de la société au cours des exercices économiques de 2011 à 2013".

### **II.33. Relativement à la rémunération des administrateurs exécutifs :**

#### **Référence au fait que la rémunération des administrateurs exécutifs intègre une composante variable et information sur la façon dont cette composante dépend de l'évaluation de performance;**

La rémunération des administrateurs comprend une composante variable, qui n'est aucunement liée à l'évolution du cours des actions de la société, mais dépend plutôt des résultats de l'exercice et de l'évolution des affaires de la société.

Indépendamment de ce qui a été indiqué plus haut (II.32) sur le règlement différé d'une partie de la composante variable attribuée par le comité des rémunérations, il faut mentionner qu'aucun administrateur n'a droit à une composante variable de sa rémunération avant son attribution concrète par le comité des rémunérations, dans les conditions et sur les fondements fixés par lui.

#### **Indication des organes de la société compétents pour évaluer la performance des administrateurs exécutifs;**

L'organe compétent pour évaluer la performance des administrateurs de la société, tous exécutifs, est l'Assemblée générale. En vertu des dispositions de l'article 376, paragraphe 1er du Code des sociétés commerciales, elle procède annuellement à l'appréciation générale de la direction et de la surveillance de la société.

De plus, le comité des rémunérations procède à l'évaluation de l'activité de chacun des administrateurs, en vue de fixer leur rémunération.

#### **Indication des critères prédéterminés servant à l'évaluation de la performance des administrateurs exécutifs;**

Il n'existe pas de critères pré-déterminés pour l'évaluation de la performance des administrateurs exécutifs. En effet, tous les administrateurs sont évalués en fonction de leur prestation au cours de l'exercice, à partir des objectifs fixés et atteints, des résultats de l'entreprise et de divers paramètres lesquels, en raison de leur diversité et variation au cours des années, ne devraient pas, quant à nous, être limitatifs mais plutôt adaptables aux circonstances de chaque période et de chaque situation concrète, en prenant pour base la politique des rémunérations qui est approuvée tous les ans par l'Assemblée générale.

Toutefois, pour ce qui est de la part de la composante variable de la rémunération des membres du Conseil d'Administration, les sommes à payer en juillet 2014 « dépendront de la performance positive de la société au cours des exercices économiques de 2011 à 2013 ».



**Importance relative des composantes variables et fixes de la rémunération des administrateurs, et indication des plafonds de chaque composante;**

En 2012, le montant global des rémunérations variables payées représentait 36,1% du montant total perçu.

Comme indiqué en a), la composante variable de la rémunération de chaque administrateur dépend des résultats de l'exercice et de l'évolution des affaires de la société. Par conséquent, il n'existe pas de plafond pour chaque composante, mais plutôt une attribution en fonction des paramètres indiqués plus haut et de l'évaluation de la performance et de l'exercice des fonctions de chacun.

**Indication sur le règlement différé de la composante variable de la rémunération, avec mention de la période de différé;**

Les paiements des montants d'une partie de la composante variable indiqués plus haut dans le tableau 2 ont été différés jusqu'à juillet 2014 et " dépendent de la performance positive de la société au cours des exercices économiques de 2011 à 2013".

**Explication sur la façon dont le paiement de la rémunération variable est soumis à la performance positive de la société au cours de la période de différé;**

Les paiements des montants d'une partie de la composante variable indiqués plus haut dans le tableau 2 ont été différés jusqu'à juillet 2014 et " dépendent de la performance positive de la société au cours des exercices économiques de 2011 à 2013".

Le paiement de la composante variable de la rémunération des membres du Conseil d'Administration a toujours été intrinsèquement dépendant des résultats de l'exercice et de l'évolution des affaires de la société. Rappelons que les administrateurs de TD, SA sont "de la maison" depuis des dizaines d'années et que leurs rémunérations sont englobées dans un plan général qui s'étend à tous nos collaborateurs. Ce ne sont pas des gestionnaires provenant d'autres sociétés ou d'autres groupes et ils ne représentent pas non plus l'intérêt personnel de quelques actionnaires.

**Information suffisante sur les critères sur lesquels se fonde l'attribution de la rémunération variable en actions ainsi que sur la conservation par les administrateurs exécutifs des actions de la société auxquelles ils auraient accédé, sur l'éventuelle signature de contrats relatifs à ces actions, notamment des contrats de couverture (hedging) ou de transfert de risque, leur plafond, et leur rapport au montant de la rémunération totale annuelle;**

Non applicable. La rémunération variable n'est pas attribuée en actions et aucun contrat aux caractéristiques décrites ci-dessus n'a été signé.

**Information suffisante sur les critères sur lesquels se fonde l'attribution de la rémunération variable en options et indication de la période de différé et du prix de l'exercice;**

Non applicable. La rémunération variable n'est pas accordée en options.

**Identification des principaux paramètres et bases de tout système de primes annuelles et de tout autre avantage non pécuniaire;**

Comme indiqué précédemment, le comité des rémunérations tient compte, en plus de la performance des administrateurs, des résultats de l'Entreprise dans son ensemble, ainsi que de l'activité de l'organe de gestion dans sa globalité, en fonction des objectifs fixés, en considérant les conditions et les montants des rémunérations des autres collaborateurs de l'entreprise.

Ajoutons qu'aucun avantage significatif non pécuniaire n'a été accordé aux administrateurs de la société.

**Rémunération payée sous forme de participation aux bénéfices et/ou de primes et raisons pour lesquelles de telles primes ou participations aux bénéfices ont été attribuées;**

Pour la totalité de la rémunération des membres du Conseil d'Administration, aucune somme n'est payée sous forme de participation aux bénéfices.

Les membres du Conseil d'Administration perçoivent une somme à titre de prime de performance et de distribution des bénéfices, qui fait l'objet d'une délibération du comité des rémunérations qui pèse leurs performances.

**Indemnités payées ou dues à des ex-administrateurs exécutifs en raison de la cessation de leurs fonctions pendant l'exercice;**

Aucune indemnité n'a été payée ou n'est due à des ex-administrateurs exécutifs en raison de la cessation de leurs fonctions pendant l'exercice. Les administrateurs ayant cessé d'exercer leurs fonctions aux cours de l'année 2012 n'ont perçu aucune indemnité et rien ne leur est dû à ce titre.

**Référence à la limitation contractuelle prévue de l'indemnité à payer pour révocation sans juste motif d'un administrateur et sa relation avec la composante variable de la rémunération;**

Il n'existe aucune limitation contractuelle prévue de l'indemnité à payer pour révocation sans juste motif d'un membre du Conseil d'Administration, dès lors qu'aucun contrat n'est signé pour l'exercice des fonctions d'administrateurs, et qu'il n'existe pas non plus d'accord sur une éventuelle indemnité à payer pour révocation avec ou sans juste motif. L'existence d'une limitation contractuelle conformément à ce qui est mentionné plus haut serait incohérente, compte tenu des caractéristiques de la relation existante entre la société et les membres de son organe de direction.

Il en est de même pour les instruments juridiques destinés à ce que l'indemnité établie pour toute forme de révocation non justifiée d'un administrateur ne soit pas payée si la révocation ou la cessation des fonctions à l'amiable est due à une performance inappropriée de l'administrateur.

**Sommes payées à quelque titre que ce soit par d'autres sociétés contrôlées ou faisant partie du groupe;**

Au cours de 2012, les membres du Conseil d'Administration n'ont reçu aucune rémunération, à quelque titre que ce soit, de la part d'autres sociétés qui seraient contrôlées par TD, SA ou feraient partie du groupe.

**Description des principales caractéristiques des régimes complémentaires de pensions ou de retraite anticipée des administrateurs, en indiquant s'ils ont été ou non, soumis à l'appréciation de l'Assemblée générale;**

En ce qui concerne les ex-administrateurs à la retraite, c'est au comité des rémunérations de fixer tous les montants à payer, à quelque titre que ce soit.

En matière d'attribution de régimes complémentaires de retraite, c'est l'article 22 des statuts de la Société qui établit les termes et les critères qui doivent orienter le comité des rémunérations pour fixer ces montants. En voici la transcription :

## ARTICLE VINGT-DEUX

*PREMIER* – Lorsque les personnes ayant exercé les fonctions d'administrateur cessent leurs activités, la société pourra leur attribuer une pension de retraite à vie, dès lors qu'elles réunissent l'une des conditions suivantes :

- a) Avoir exercé des fonctions dans la société pendant plus de dix ans, en comptant à cet effet les années pendant lesquelles ces mêmes fonctions ont été exercées au sein de TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A.;
- b) Bien que n'ayant pas exercé ces fonctions pendant une telle période, avoir plus de vingt-cinq ans d'ancienneté dans la société, en comptant à cet effet les années de service chez TEIXEIRA DUARTE – Engenharia e Construções, S.A.

*DEUX* – Le montant d'une telle pension sera déterminé selon la durée et l'importance des services fournis et la situation du bénéficiaire, et devra être révisé chaque année. Il ne pourra en aucun cas être supérieur à la rémunération la plus élevée jamais perçue par les administrateurs effectifs.

*TROIS* – Sur délégation de l'Assemblée Générale, d'ores et déjà établie, le comité des rémunérations visé à l'article onze sera tenu, quand sollicité à cette fin, de statuer sur les cas qui lui sont soumis et de fixer le montant des pensions et les procédures d'attribution des pensions.

**Estimation de la valeur des avantages non pécuniaires significatifs considérés comme une rémunération et non couverts par les situations précédentes;**

Il n'existe aucun autre avantage significatif non pécuniaire que ceux fixés par le comité et déjà énumérés.

**Existence de mécanismes empêchant les administrateurs exécutifs de signer des contrats qui mettent en cause la raison d'être de la rémunération variable;**

Il n'existe aucun mécanisme de ce type, compte tenu de la relation entre la société et ses administrateurs et l'inexistence d'un lien contractuel qui pourrait mettre en cause la raison d'être de la rémunération variable, en dehors du fait que cette composante de la rémunération n'est pas attribuée sur la base de critères prédéterminés, comme cela est décrit plus haut.

**II.34. Référence au fait que la rémunération des administrateurs non exécutifs de l'organe de direction ne comprend pas de composantes variables.**

Non applicable, puisqu'il n'existe pas d'administrateurs non exécutifs.

**II.35. Information sur la politique de recueil d'information sur les irrégularités adoptée par la société (formes de communication, personnes ayant légitimité pour recevoir les informations, traitement à leur donner et indication des personnes et des organes ayant accès à l'information et leur intervention dans le processus).**

En ce qui concerne la récolte d'information sur de présumées irrégularités commises, la société incite ses collaborateurs à communiquer à leur hiérarchie toutes irrégularités détectées, par les moyens qu'ils jugeront utiles : par contact direct, pièce écrite, courriel ou par téléphone. Les personnes ayant légitimité pour recevoir ces informations sont les supérieurs hiérarchiques.

Chaque fois que cela s'avère nécessaire à l'établissement des faits et à la détermination des responsabilités, des procédures ou des enquêtes sont ouvertes. La nécessaire confidentialité de l'information est assurée si elle est demandée par le déclarant ou si elle est jugée utile par la personne qui reçoit ses déclarations, pour ne pas tomber dans des pratiques de persécution qui sont dénuées de toute valeur pour notre société.

Les procédures sont suivies par le responsable du département où une irrégularité aurait eu lieu, avec le concours de personnes non impliquées dans la situation en cause et, si cela s'avère utile, avec le suivi d'avocats et de la direction centrale des Ressources humaines et des Services administratifs.

Les procédures font l'objet d'une décision des supérieurs hiérarchiques concernés, qui est communiquée au Conseil d'Administration et à toute autre entité qui doit en prendre impérativement connaissance.

En plus des règles mentionnées, en particulier du point de vue des autres parties prenantes (stakeholders), il existe un bureau d'aide à l'investisseur qui est lui-même aussi disponible pour recevoir des informations sur d'éventuelles irrégularités. Il est également possible de s'adresser aux organes de surveillance de la société, à savoir, au conseil de surveillance et au cabinet d'audit.

## SECTION V - COMITÉS SPÉCIALISÉS

### **II.36. Identification des membres des comités constitués aux fins d'évaluation de la performance individuelle et globale des administrateurs exécutifs, réflexion sur le système de gouvernance adopté par la société et identification de candidats potentiels ayant le profil pour le poste d'administrateur.**

Conformément à ce qui est décrit au paragraphe II.2., compte tenu du modèle organisationnel et fonctionnel des différents organes de la société, il n'a pas été jugé utile de créer des comités aux fins d'évaluation de la performance individuelle et globale des administrateurs exécutifs, de réflexion sur le système de gouvernance adopté par la société et d'identification de candidats potentiels ayant le profil pour le poste d'administrateur.

### **II.37. Nombre de réunions des comités constitués ayant compétence en matière d'administration et de surveillance pendant l'exercice en cause, ainsi que référence à l'élaboration des procès-verbaux de ces réunions.**

Non applicable (Cf. II.2 et II.36).

### **II.38. Référence au fait qu'un membre du comité des rémunérations possède des connaissances et de l'expérience en matière de politique de rémunération.**

Actuellement, le comité des rémunérations est composé des personnes ci-dessous, élues en Assemblée générale le 20 mai 2011 pour exercer leurs fonctions pendant le mandat 2011/2014 :

M. Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte

M. António Carlos Calainho de Azevedo Teixeira Duarte

Mme Maria da Conceição Maia Teixeira Duarte

M. Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte n'est pas considéré comme indépendant par rapport aux membres du Conseil d'Administration, car il est également Président de cet organe de gestion.

TD, SA étant contrôlée par des sociétés détenues par des membres de la famille Teixeira Duarte, il est normal que ces personnes fassent

partie du comité des rémunérations. Telle a été la pratique courante, depuis des dizaines d'années, toujours dans le respect des règles et des recommandations actuelles sur les rémunérations des membres de l'organe de direction fixées par la CMVM. Par conséquent, nous ne voyons aucune raison de la modifier.

Nous insistons sur le fait qu'il s'agit d'une société qui, suivant l'exemple de l'ancienne *holding* du Groupe (TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.), a sa façon d'agir très singulière et a imprimé aux affaires sa propre empreinte. Elle a adopté une façon d'être qui lui est propre et suit une politique de gestion saine qui est reconnue comme telle par le public et le marché.

Messieurs Pedro Maria Calainho Teixeira Duarte et António Carlos Calainho de Azevedo Teixeira Duarte ont les connaissances et l'expérience nécessaires en matière de politique de rémunération, dès lors qu'ils ont exercé ces fonctions pendant plusieurs années dans d'autres sociétés.

Chaque fois que le comité des rémunérations se réunit, un procès-verbal est dressé, enregistré dans le livre destiné à cet effet et archivé dans les coffres de la société.

Tous les membres du comité des rémunérations de la société étaient présents aux deux réunions de l'Assemblée générale de TD, SA, qui se sont tenues les 17 mai et 19 octobre 2012.

**II.39. Référence à l'indépendance des personnes physiques ou morales chargées, par un contrat de travail ou de prestation de service, d'exercer des fonctions au sein du comité des rémunérations en relation au Conseil d'Administration, et, le cas échéant, au fait qu'elles soient actuellement en relation avec le consultant de l'entreprise.**

Aucune personne physique ou morale n'a été chargée d'exercer des fonctions au sein du comité des rémunérations ou de lui apporter une aide dans l'exercice de ses fonctions.

### CHAPITRE III

#### Information et audit

D'après sa philosophie fondée sur la sobriété, la rigueur et la vérité, la société porte à la connaissance du public, de façon complète, véritable, actuelle, claire, objective et licite, dans les délais et par les moyens de publicité établis, non seulement tous les faits qui doivent légalement comme faire l'objet de publicité, notamment ceux relevant du concept d'"information privilégiée", conformément à la définition figurant à l'article 248 du Code des valeurs mobilières, mais également toute l'information financière et relative à son activité, qu'elle soit individuelle ou consolidée, comme le déterminent les règles en vigueur.

Au-delà du bureau d'aide à l'investisseur indiqué plus bas, tous les actionnaires disposent, dans les termes et délais légaux, du rapport de gestion, des états financiers et des autres éléments d'information préparatoire, qui leur permettent de participer en toute connaissance de cause aux travaux des Assemblées générales de la société.

En vertu des dispositions de l'article 5 du règlement de la CMVM n°1/2010, TD, SA dispose de son propre site internet, dont le nom de domaine est [www.teixeiraduarte.pt](http://www.teixeiraduarte.pt), qui contient l'information définie dans ce règlement, à savoir :

- a) la dénomination sociale, la qualité de société à capital ouvert, le siège et les autres éléments mentionnés à l'article 171 du Code des sociétés commerciales;

- b) Les statuts;
- c) L'identité des membres des organes de la Société et du représentant chargé des relations avec le marché;
- d) Le bureau d'aide à l'investisseur, ses fonctions et les moyens de le joindre;
- e) Les comptes annuels qui doivent être accessibles pendant au moins cinq années;
- f) Le calendrier semestriel des événements de la société, publié au début de chaque semestre, comprenant, entre autres, les réunions de l'Assemblée générale, la publication des comptes annuels, semestriels e, le cas échéant, trimestriels;
- g) Les propositions soumises au débat et au vote en Assemblée générale, dans le délai prévu par la loi; et
- h) Les convocations à l'Assemblée générale, dans le délai prévu par la loi.

Conformément aux dispositions ayant valeur de recommandation applicables, les éléments mentionnés ci-dessus sont également disponibles en anglais.

### **III.1. Structure du capital, avec l'indication des actions non admises à la négociation, les différentes catégories d'actions, les droits et devoirs qui y sont rattachés et le pourcentage de capital représenté par chaque catégorie.**

Sur décision de l'Assemblée générale réunie le 19 octobre 2012, la valeur nominale des 420.000.000 actions représentatives du capital social devient 0,50 euro. Elles continuent toutes d'être dématérialisées, nominatives et admises à la négociation sur le marché réglementé. Les actions sont d'un seul type et il n'existe pas d'actions avec des droits ou des devoirs spéciaux.

En conséquence, le capital de TD,SA s'élève à 210.000.000€ jusqu'à ce jour.

### **III.2. Participations qualifiées dans le capital de la société émettrice, calculées au titre de l'article 20 du Code des valeurs mobilières.**

Au 31 décembre 2012, les participations qualifiées, calculées en vertu de l'article 20 du Code des valeurs mobilières, étaient les suivantes :

- TEIXEIRA DUARTE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. détenait une participation globale de 224.512.034 actions, correspondant à 53,46% du capital social et des droits de vote, laquelle comprend la participation qualifiée qu'elle détient directement (47,13%);
- La Banco Comercial Português, S.A. détenait une participation globale de 42.000.216 actions, correspondant à 10,0001% du capital social et des droits de vote, comprenant la participation qualifiée détenue par le fonds de pension du groupe Banco Comercial Português (9,9999%);
- M. Miguel Calainho de Azevedo Teixeira Duarte détenait une participation globale de 41.988.994 actions, correspondant à 9,997% du capital social et des droits de vote, laquelle comprend la participation qualifiée détenue par la société qu'il domine indirectement CIMILE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. (9,20%).

**III.3 Identité des actionnaires détenteurs de droits spéciaux et description de ces droits.**

Il n'existe pas d'actionnaires détenteurs de droits spéciaux.

**III.4. Éventuelles restrictions à la transmission des actions, telles que des clauses d'agrément de cession, ou limitations du nombre d'actions détenues.**

Il n'existe aucune restriction à la transmission des actions, notamment de clauses d'agrément de cession d'actions, ou de limitations du nombre d'actions détenues.

**III.5. Pactes d'actionnaires qui seraient connus de la société et qui pourraient conduire à des restrictions en matière de transmission de valeurs mobilières ou de droits de vote.**

La société n'a pas connaissance de pactes d'actionnaires, notamment de ceux qui pourraient conduire à des restrictions en matière de cession de valeurs mobilières ou de droits de vote.

**III.6. Règles applicables à la modification des statuts de la société.**

Il n'existe aucune règle particulière concernant d'éventuelles modifications des statuts de la société. C'est le régime général prévu dans le Code des sociétés commerciales qui est appliqué, notamment les dispositions de ses articles 85, 383, paragraphe 2 et 386.

**III.7. Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système de participation du personnel au capital dans la mesure où les droits de vote ne seraient pas exercés directement par lui.**

Il n'existe aucun système de participation du personnel au capital, et par conséquent des mécanismes de contrôle ne se justifient pas, dans la mesure où les droits de vote ne sont pas exercés directement par lui.

**III.8. Description de l'évolution du cours des actions de la société émettrice, en prenant en compte les éléments suivants :**

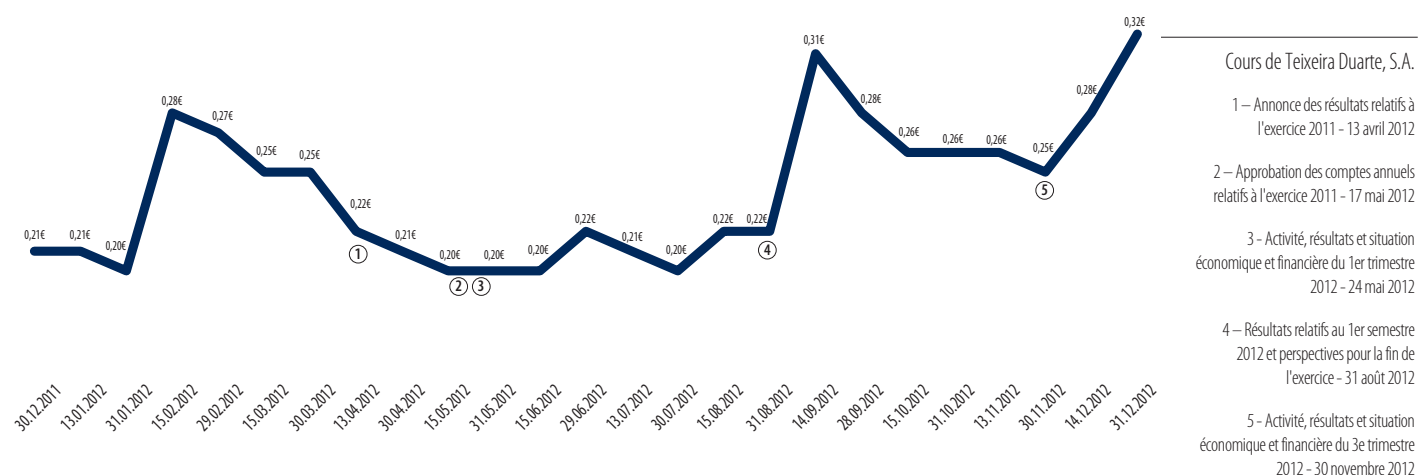
- a) l'émission d'actions ou d'autres valeurs mobilières donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions;
- b) l'annonce de résultats;
- c) le paiement de dividendes effectué par catégorie d'actions avec l'indication de la valeur nette par action.

Au cours de 2012, les actions ont connu une valorisation de 52,38%, et ont atteint 0,32€ au 31 décembre 2012 contre 0,21€ au 31 décembre 2011.



En ce qui concerne la liquidité et le chiffre d'affaires réalisés pendant cet exercice, le nombre d'actions négociées en bourse a été de 20.842.938 actions, pour un chiffre d'affaires de 4.955.391€.

L'évolution du cours des actions pendant l'exercice 2012 est illustrée dans le graphique ci-dessous :



Au 31 décembre 2012, le cours était de 0,32€. Aujourd'hui, le 29 avril 2013, il est de 0,45€.

### III.9. Description de la politique de distribution des dividendes adoptée par la société, en indiquant le montant du dividende par action distribué au cours des trois derniers exercices.

La politique de la société est de considérer comme prioritaire l'augmentation des fonds propres, tout en assurant une distribution continue et équilibrée de dividendes.

En 2010, le dividende brut par action distribué était de 0,01€.

En 2011, le dividende brut par action distribué était de 0,015€.

En 2012, étant donné que la société a obtenu des résultats nets négatifs, ils ont été placés intégralement en report à nouveau et aucun dividende n'a été distribué.

Pour 2013, le Conseil d'Administration a proposé de distribuer des dividendes bruts de 0,015€ par action.

### III.10. Description des principales caractéristiques des plans d'attribution d'actions et des plans d'attribution d'options d'achat d'actions adoptés ou en vigueur pendant l'exercice en cause, notamment justification de l'adoption du plan, catégorie et nombre de destinataires du plan, conditions d'attribution, clauses d'inaliénabilité des actions, critères relatifs au prix des actions et prix de l'exercice des options, période pendant laquelle les options peuvent être exercées, caractéristiques des actions à attribuer, existence d'incitations à l'achat d'actions et/ou à l'exercice d'options et compétence de l'organe de direction pour l'exécution et/ou la modification du plan.

**Indication :**

**Du nombre d'actions nécessaires pour faire face à l'exercice des options attribuées et du nombre d'actions nécessaires pour faire face à l'exercice des options ouvertes et pas encore exercées, en prenant pour référence le début et la fin de l'année;**

**Du nombre d'options attribuées, ouvertes et pas encore exercées, éteintes pendant l'année;**

**De l'appréciation en Assemblée générale des caractéristiques des plans adoptés ou en vigueur pendant l'exercice en cause.**

Conformément à ce qui est décrit au paragraphe I.17, il n'existe aucun plan d'attribution d'actions ou d'attribution d'options d'achat d'actions. Il y a plusieurs années, en raison des circonstances et de la conjoncture économique, des actionnaires de référence de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., qui était alors la société tête du Groupe, ont mis à disposition un certain nombre d'actions destinées à être cédées aux cadres de l'entreprise, dans des délais et à des prix bien définis. Toutefois, en ce qui concerne TD, SA, aucune opération de ce type n'a eu lieu pour l'année en examen.

**III.11. Description des principaux éléments des conventions conclues et des opérations réalisées entre d'une part la société et, de l'autre, les membres de ses organes d'administration et de surveillance ou des sociétés qui se trouve dans une relation de dominance ou de groupe, dès lors qu'elles sont significatives du point de vue économique pour l'une ou l'autre des parties concernées, sauf les conventions ou opérations qui, dans le même temps, sont effectuées dans les conditions normales du marché et relèvent de l'activité courante de la société.**

Aucune convention ou opération présentant les caractéristiques décrites ci-dessus n'a été réalisée.

**III.12. Description des éléments fondamentaux des conventions conclues et des opérations réalisées en dehors des conditions normales du marché entre la société et des détenteurs de participation qualifiée, ou des sociétés ou personnes physiques liées à eux, au titre de l'article 20 du Code des valeurs mobilières.**

Aucune convention ou opération présentant les caractéristiques décrites ci-dessus n'a été réalisée.

**III.13. Description des procédures et des critères applicables à l'intervention de l'organe de surveillance aux fins de l'examen préalable des conventions devant être conclues entre la société et des détenteurs de participation qualifiée, ou des sociétés ou personnes physiques liées à eux, au titre de l'art. 20 du Code des valeurs mobilières.**

Il n'existe pas de procédures ni de critères présentant les caractéristiques mentionnées ci-dessus, car les opérations entre la société et des détenteurs de participation qualifiée ont un caractère courant et sont réalisées en vue de l'exercice de l'activité, comme les financements auprès de la Banco Comercial Português, S.A., et nous considérons que cette matière est de l'exclusive responsabilité et compétence du Conseil d'Administration. Ces opérations sont bien évidemment réalisées dans les conditions normales du marché et il ne nous paraît pas justifié de soumettre ces conventions à l'avis préalable des organes de surveillance.

### **III.14. Description des éléments statistiques (nombre, valeur moyenne et valeur maximum) relatifs aux conventions soumises à l'intervention préalable de l'organe de surveillance.**

Conformément à ce qui est décrit dans le point précédent, il n'existe pas de conventions soumises à l'intervention préalable de l'organe de surveillance.

### **III.15. Indication de la mise à disposition, sur le site internet de la société, des rapports d'activité annuels du conseil général et de la supervision, du comité chargé des affaires financières, du comité d'audit et du conseil de surveillance, avec les éventuels obstacles rencontrés, avec les comptes annuels.**

Au titre des recommandations de la CMVM en la matière, et conformément à ce qui est décrit plus haut au paragraphe II.4, les rapports d'activité annuels du conseil de surveillance, comprenant la description de son activité de surveillance et mentionnant les éventuels obstacles rencontrés, font chaque année l'objet de publicité sur le site internet de la société, avec les comptes annuels, et toujours dans le respect des règles et délais fixés par la loi et les autres règlements applicables.

### **III.16. Référence à l'existence d'un bureau d'aide à l'investisseur ou d'un autre service similaire, en mentionnant ce qui suit :**

- a) Fonctions du bureau;**
- b) Type d'information fournie par le bureau;**
- c) Moyens d'entrer en contact avec le bureau;**
- d) Site de la société sur internet;**
- e) Identité du représentant chargé des relations avec le marché.**

En vue de renforcer la politique de publicité de l'information mentionnée plus haut, et afin de respecter rigoureusement le principe d'égalité entre les actionnaires et de prévenir d'éventuels déséquilibres dans l'accès à l'information des investisseurs, la société dispose d'un bureau d'aide à l'investisseur. Il est placé sous la responsabilité de M. Manuel Maria Calainho de Azevedo Teixeira Duarte, administrateur chargé d'exercer ces fonctions, et intègre également M. José Pedro Cobra Ferreira, représentant chargé des relations avec le marché dûment enregistré auprès de la CMVM.

Toute l'information dont les investisseurs entendent avoir besoin et qui doit être mise à disposition en vertu des normes, des règlements et autres directives applicables, est fournie par ce bureau. Voici les différents moyens de le joindre :

Adresse : Lagoas Park, Edifício Dois, 2740-265, Porto Salvo, Oeiras  
Téléphone : (+ 351) 217 912 415  
Télécopie : (+ 351) 217 912 421  
Courriel : [representantemercado@teixeiraduarte.pt](mailto:representantemercado@teixeiraduarte.pt)

**III.17. Indication du montant de la rémunération annuelle versée à l'auditeur et aux autres personnes physiques ou morales appartenant au même réseau et/ou aux sociétés en relation de dominance ou de groupe, et indication du pourcentage correspondant aux services suivants :**

- a) **Service de révision légale des comptes;**
- b) **Autres services de garantie de fiabilité;**
- c) **Services d'audit fiscal;**
- d) **Services autres que la révision légale des comptes.**

**Si l'auditeur fournit des services décrits aux alinéas c) et d), les moyens prévus pour sauvegarder son indépendance doivent être décrits.**

**(Aux fins de cette information, le concept de réseau est celui utilisé dans la recommandation de la Commission européenne n° C (2002) 1873, du 16 mai 2002.)**

Au titre des dispositions de la recommandation n° III.1.4 de la CMVM, dans le cadre de ses compétences, l'auditeur externe vérifie si les politiques et les systèmes de rémunération sont appliqués, de même que l'efficacité et le fonctionnement des mécanismes de contrôle interne, et il rapporte toute anomalie à l'organe de surveillance de la société.

Ni l'auditeur externe, ni aucune autre société filiale ou appartenant au même réseau, ne fournit à TD, SA des services autres que l'audit.

La rémunération du cabinet d'audit est déterminée en fonction du volume et de la qualité des services fournis dans le cadre des missions qui lui sont confiées au titre de la législation et des statuts.

Aux effets particuliers des textes normatifs applicables, nous informons que la somme totale de 279.400,00€ a été payée au cours du dernier exercice, à titre de rémunération, au cabinet d'audit MARIQUITO, CORREIA & ASSOCIADOS, SROC et aux autres personnes physiques ou morales appartenant au même réseau et/ou aux sociétés en relation de dominance ou de groupe, pour les seuls services fournis par eux, à savoir la révision légale des comptes et l'audit.

### **III.18. Référence à la période de rotation de l'auditeur externe.**

L'auditeur externe a été élu en Assemblée générale annuelle, le 20 mai 2011, pour exercer ses fonctions pendant la période quadriennale 2011/2014. Bien que le cabinet d'audit MARIQUITO, CORREIA & ASSOCIADOS, SROC ait déjà exercé les fonctions inhérentes au poste de contrôleur unique effectif dans différentes sociétés du Groupe Teixeira Duarte, notamment au sein de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., ceci n'affecte en rien son indépendance dans l'exercice de ses fonctions.

La question de la rotation de l'auditeur externe ne se pose pas encore, dès lors que celui-ci accomplit actuellement son second mandat dans l'exercice de ces fonctions.

# États financiers **2012**



(Montants exprimés  
en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante du  
bilan de l'exercice arrêté au 31  
décembre 2012.

POSTES	NOTES	DATES	
		31-12-2012	31-12-2011
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif non courant</b>			
Titres de participation - méthode de la mise en équivalence	6	372.273	378.014
Actifs par impôts différés	9.2	1.221	1.221
		<b>373.494</b>	<b>379.235</b>
<b>Actif courant</b>			
État et autres collectivités publiques	10.3	7	6
Actionnaires/associés	10.3	13.974	-
Diverses Créances		-	116
Différés	10.3	70	-
Trésorerie et dépôts bancaires	4	1	216
		<b>14.052</b>	<b>338</b>
<b>Total actif</b>		<b>387.546</b>	<b>379.573</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital libéré	11	210.000	420.000
Réserves légales		5.500	5.500
Diverses réserves	11	118.982	90.766
<b>Résultats reportés</b>			
Résultats reportés		-	(6.167)
Bénéfices non attribués - méthode de mise en équivalence		(102.217)	(102.217)
<b>Ajustements sur actifs financiers</b>			
Ajustements sur actifs financiers	6	1.379	29.384
Bénéfices non attribués - méthode de mise en équivalence		102.217	102.217
		<b>335.861</b>	<b>539.483</b>
Résultat net de l'exercice		20.478	(175.617)
<b>Total capitaux propres</b>		<b>356.339</b>	<b>363.866</b>
<b>Passif</b>			
<b>Passif non courant</b>			
Fonds obtenus	10.2	183	176
Diverses Dettes	10.5	1.426	776
		<b>1.609</b>	<b>952</b>
<b>Passif courant</b>			
Fournisseurs	10.1	27	22
État et autres collectivités publiques	10.4	4.226	37
Actionnaires/associés	10.4	8.231	-
Fonds obtenus	10.2	16.296	13.100
Diverses Dettes	10.4	818	1.596
		<b>29.598</b>	<b>14.755</b>
<b>Total passif</b>		<b>31.207</b>	<b>15.707</b>
<b>Total capitaux propres et passif</b>		<b>387.546</b>	<b>379.573</b>

PRODUITS ET CHARGES	NOTES	EXERCICES		
		2012	2011	
Gains/pertes sur filiales	6.2	22.266	(173.586)	(Montants exprimés en milliers d'euros)
Fournitures et services extérieurs	12.3	(197)	(182)	L'annexe fait partie intégrante du compte de résultat par nature pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.
Charges de personnel		(1.245)	(2.103)	
Divers produits		-	60	
Diverses charges		(6)	(11)	
<b>Résultat avant charges de financements et impôts</b>		<b>20.818</b>	<b>(175.822)</b>	
Intérêts et produits assimilés obtenus	7 et 10.6	7	6	
Intérêts et charges assimilés supportés	10.6	(929)	(580)	
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>19.896</b>	<b>(176.396)</b>	
Impôt sur les bénéfices de l'exercice	9.1	582	779	
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>20.478</b>	<b>(175.617)</b>	



(Montants exprimés  
en milliers d'euros)

 L'annexe fait partie intégrante du  
tableau de variation des capitaux  
propres de l'exercice arrêté au 31  
décembre 2012

DÉSIGNATION	Notes	CAPITAUX PROPRES ATTRIBUÉS AUX DÉTENTEURS DU CAPITAL							Total capitaux propres
		Capital	Réserves légalés	Diverses réserves	Résultats reportés	Ajustements sur actifs financiers	Résultat net de l'exercice		
<b>POSITION AU DÉBUT DE L'EXERCICE 2011</b>	1	420.000	500	2.391	(6.167)	55.154	99.675	<b>571.553</b>	
<b>VARIATIONS AU COURS DE L'EXERCICE</b>									
Affectation des résultats		-	5.000	88.375		-	(93.375)	-	
Diverses variations comptabilisées dans les capitaux propres		-	-	-	(102.217)	76.447		<b>(25.770)</b>	
	2	-	<b>5.000</b>	<b>88.375</b>	<b>(102.217)</b>	<b>76.447</b>	<b>(93.375)</b>	<b>(25.770)</b>	
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	3						(175.617)	<b>(175.617)</b>	
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	4=2+3						<b>(268.992)</b>	<b>(201.387)</b>	
<b>OPÉRATIONS AVEC LES DÉTENTEURS DE CAPITAL PENDANT L'EXERCICE</b>									
Distribution des résultats		-	-	-		-	(6.300)	<b>(6.300)</b>	
	5	-	-	-	-	-	<b>(6.300)</b>	<b>(6.300)</b>	
<b>POSITION À LA FIN DE L'EXERCICE 2011</b>	1+2+3+5	<b>420.000</b>	<b>5.500</b>	<b>90.766</b>	<b>(108.384)</b>	<b>131.601</b>	<b>(175.617)</b>	<b>363.866</b>	
<b>POSITION AU DÉBUT DE L'EXERCICE 2012</b>	6	<b>420.000</b>	<b>5.500</b>	<b>90.766</b>	<b>(108.384)</b>	<b>131.601</b>	<b>(175.617)</b>	<b>363.866</b>	
<b>VARIATIONS AU COURS DE L'EXERCICE</b>									
Affectation des résultats	13.2	-	-	-	(175.617)	-	175.617	-	
Réduction de capitaux	11	(210.000)	-	28.216	181.784	-	-	-	
Diverses variations comptabilisées dans les capitaux propres		-	-	-	-	(28.005)	-	<b>(28.005)</b>	
	7	<b>(210.000)</b>	<b>-</b>	<b>28.216</b>	<b>6.167</b>	<b>(28.005)</b>	<b>175.617</b>	<b>(28.005)</b>	
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	8						20.478	<b>20.478</b>	
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	9=7+8						<b>196.095</b>	<b>(7.527)</b>	
<b>OPÉRATIONS AVEC LES DÉTENTEURS DE CAPITAL PENDANT L'EXERCICE</b>									
	10	-	-	-	-	-	-	-	
<b>POSITION À LA FIN DE L'EXERCICE 2012</b>	6+7+8+10	<b>210.000</b>	<b>5.500</b>	<b>118.982</b>	<b>(102.217)</b>	<b>103.596</b>	<b>20.478</b>	<b>356.339</b>	

PRODUITS ET CHARGES	NOTES	EXERCICES		(Montants exprimés en milliers d'euros)	
		2012	2011		
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES – MÉTHODE DIRECTE</b>					
Sommes payées aux fournisseurs		(180)	(233)	L'annexe fait partie intégrante du tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012	
Sommes payées au personnel		(688)	(840)		
<b>Trésorerie générée par les opérations</b>		<b>(868)</b>	<b>(1.073)</b>		
Impôt sur les bénéfices payé/perçu		(975)	(2)		
Divers encaissements/décaissements		(541)	(476)		
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles (1)</b>		<b>(2.384)</b>	<b>(1.551)</b>		
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>					
Intérêts et produits assimilés		7	5		
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement (2)</b>		<b>7</b>	<b>5</b>		
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>					
<b>Encaissements provenant de :</b>					
Fonds obtenus		3.196	8.594		
<b>Décaissements concernant les :</b>					
Intérêts et charges assimilées		(1.034)	(568)		
Dividendes		-	(6.300)		
<b>Flux de trésorerie des opérations de financement (3)</b>		<b>2.162</b>	<b>1.726</b>		
<b>Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie (1+2+3)</b>		<b>(215)</b>	<b>180</b>		
<b>Effet des différences de change</b>		<b>-</b>	<b>-</b>		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice</b>		<b>216</b>	<b>36</b>		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice</b>	4	<b>1</b>	<b>216</b>		

## **ANNEXE**

### **Au 31 décembre 2012**

#### **1. Introduction :**

Dénomination sociale : **Teixeira Duarte, S.A. ("Entreprise")**

Siège : **Lagoas Park, Edifício Dois, 2, Porto Salvo, Oeiras**

Date de constitution : **30 novembre 2009**

NIF : **509 234 526**

Principale activité et autres significatives : réalisation et gestion d'investissements, coordination et supervision d'autres sociétés intégrées ou liées à son groupe d'entreprises, en opérant essentiellement dans les domaines de la planification stratégique et organisationnelle. L'Entreprise fournit également des services de direction, de gestion, de conseil, d'assistance opérationnelle et porte assistance à ses filiales ou aux sociétés avec lesquelles elle a signé un contrat en matière de ressources humaines, techniques et financières.

Les états financiers ci-joint concernent l'Entreprise seule. Les investissements financiers ont été inscrits par la méthode de mise en équivalence, comme expliqué dans la note 3.1. a), ci-dessous.

L'Entreprise va préparer et présenter séparément les comptes consolidés qui comprendront les comptes de résultat des entreprises dans lesquelles elle contrôle la gestion.

Tous les montants de cette annexe sont exprimés en milliers d'euros.

#### **2. Référentiel comptable de préparation des états financiers**

Ces états financiers ont été élaborés en appliquant les normes comptables et l'information financière prévue par le système de normalisation comptable (SNC), approuvé par le décret-loi n° 158/2009 du 13 juillet 2009, rectifié par la déclaration de rectification n° 67-B/2009 du 11 septembre 2009 et modifié par la loi n° 20/2010 du 23 août 2010.

#### **3. Principales méthodes comptables**

##### **3.1. Bases d'évaluation**

Les états financiers ont été préparés sous l'inférence de la continuité des opérations et conformément aux principes comptables généralement admis au Portugal.

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique.

##### **a) Investissements financiers :**

L'investissement financier dans les filiales est inscrit par la méthode de mise en équivalence. La participation est comptabilisée initialement par le coût d'acquisition, lequel a été majoré ou déduit de la différence entre ce coût d'acquisition et la valeur proportionnelle à la participation aux capitaux propres de ces entreprises, reportés à la date d'acquisition ou de la première application de cette méthode.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont périodiquement ajustés à la valeur correspondant à la participation aux résultats nets des entreprises associées en contrepartie des gains ou des charges dans les sociétés filiales, associées et des coentreprises, et à d'autres variations survenues dans leurs capitaux propres en contrepartie des postes "Ajustements sur les actifs financiers – relatifs à la méthode de mise en équivalence", et à la comptabilisation des pertes de valeur. De plus, les dividendes perçus de ces entreprises sont portés en tant que réduction de la valeur des investissements financiers.

Les pertes survenues sur les filiales et entreprises associées qui sont supérieures à l'investissement effectué dans ces sociétés ne sont pas comptabilisées, sauf lorsque l'entreprise a pris des engagements envers ces sociétés.

#### b) Dépréciation des actifs

Au moment de l'information financière, lorsqu'un évènement ou un changement de situation indique que le montant auquel est inscrit l'actif pourrait ne pas être récupéré, une évaluation de la perte de valeur est effectuée.

Lorsque le montant pour lequel l'actif est inscrit est supérieur à sa somme recouvrable, une perte de valeur est portée au compte de résultat dans les postes concernés, selon leur nature.

La somme recouvrable est celle qui est la plus élevée entre le prix de vente net et la valeur d'utilité. Le prix de vente net est le montant qu'on obtiendrait par la cession de l'actif lors d'une transaction entre des entités indépendantes et bien informées, diminué des coûts directement liés à la cession. La valeur d'utilité est celle qui existe dans les flux de trésorerie futurs estimés qui sont attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité. La somme recouvrable est estimée individuellement pour chaque actif ou, si cela n'est pas possible, pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est rattaché l'actif.

La reprise des pertes de valeur comptabilisées au cours d'exercices précédents est inscrite quand on arrive à la conclusion que les pertes de valeurs comptabilisées n'existent plus ou qu'elles ont diminué. La reprise des pertes de valeur est inscrite dans le compte des résultats sur les postes concernés. La reprise de la perte de valeur est effectuée jusqu'à hauteur du montant pour lequel elle serait comptabilisée (net d'amortissements ou de dépréciation), au cas où la perte de valeur n'aurait pas été inscrite dans les exercices précédents.

#### c) Spécialisation des exercices

Les produits et charges sont inscrits selon le principe du régime comptable de la majoration (ou de la périodisation économique des exercices) qui les comptabilise au fur et à mesure qu'ils sont générés. Les produits et les charges dont la valeur réelle n'est pas comptabilisée sont estimés.

Les différences entre les montants perçus et payés et les produits et les charges correspondants sont inscrites dans les postes Divers créances et reports (à court terme et à long terme) dans l'actif et Divers dettes et reports (à court terme et à long terme) dans le passif.

#### d) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque l'entreprise devient partie dans leur relation contractuelle.

##### d.1) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants compris dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie correspondent aux valeurs de trésorerie, aux dépôts bancaires, aux dépôts à terme et à d'autres placements de trésorerie dont l'échéance est de moins de trois mois, et qui peuvent être immédiatement mobilisables sans risque significatif de changement de valeur.

##### d.2) Passifs financiers et instruments de capital

Les passifs financiers et les instruments de capitaux propres sont classés selon la substance contractuelle indépendamment de la forme légale qu'ils revêtent. Les instruments de capitaux propres sont des contrats qui dégagent un intérêt résiduel dans les actifs de l'entreprise après déduction des passifs.

Les instruments de capitaux propres émis par l'entreprise sont inscrits à la valeur nette reçue des coûts supportés par leur émission.

##### d.3) Dettes

Les dettes sans intérêt à courir sont inscrites à leur valeur nominale qui équivaut substantiellement à la juste valeur de la contre-prestation.

##### d.4) Emprunts bancaires

Les emprunts sont initialement inscrits et comptabilisés dans le passif à la valeur nominale reçue, nette des dépenses engagées par l'émission de ces emprunts et évalués plus tard par la méthode du coût amorti.

e) Impôt sur les bénéfices

La dépense relative à l'impôt représente la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

L'impôt exigible est calculé sur la base des résultats imposables de l'entité conformément aux règles fiscales en vigueur, tandis que l'impôt différé résulte des différences temporelles entre le montant des actifs et passifs aux fins d'information fiscale (valeur comptable) et leurs montants aux fins d'imposition (base fiscale).

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés et évalués tous les ans en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou annoncés pour la période où la reprise des différences temporelles est attendue.

Les actifs par impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il existe des attentes raisonnables qu'il y aura des bénéfices fiscaux futurs suffisants pour les utiliser, ou lorsqu'il existe des différences temporelles imposables qui compensent les différences temporelles déductibles au moment de leur récupération.

Ces impôts différés sont revus à la fin de chaque période et sont même réduits lorsque leur future utilisation est improbable.

Les impôts différés sont inscrits comme charge ou produit de l'exercice, sauf s'ils résultent de valeurs inscrites directement sur les capitaux propres, situation où l'impôt différé est également inscrit dans le même poste.

f) Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité.

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de l'entité, mais ils sont rapportés dans l'annexe quand un bénéfice économique futur s'avère probable.

Les passifs éventuels sont définis comme étant : (i) des obligations potentielles résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou pas, d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité; ou (ii) des obligations actuelles résultant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées, car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ou le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de l'entité et sont objet d'information, à moins qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit loin d'être probable et dans ce cas, ils ne sont même pas objet d'information.

3.2. Jugements de valeur de l'organe de direction

Pour la préparation des états financiers, l'entité a adopté des hypothèses et des estimations qui affectent la valeur des actifs et passifs, des produits et charges présentés. L'organe de direction a effectué toutes les estimations et hypothèses à partir de sa connaissance des événements et des transactions en cours le jour de l'approbation des états financiers.

**4. Flux de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie aux 31 décembre 2012 et 2011 est ventilée comme suit :

	2012	2011
Dépôts bancaires immédiatement mobilisables	1	216

## 5. Parties liées

### 5.1. Rémunérations des organes sociaux des exercices 2012 et 2011

	2012	2011
<b>Administrateurs exécutifs</b>		
Rémunérations	1.078	1.194
<b>Conseil de surveillance</b>		
Rémunérations	66	58
<b>Commissaire aux comptes</b>		
Rémunérations	60	60
	<b>1.204</b>	<b>1.312</b>

### 5.2. Soldes et transactions entre les parties liées

Les soldes avec les sociétés liées aux 31 décembre 2012 et 2011 peuvent être détaillés comme suit :

	Actionnaires / Soldes à percevoir		Soldes à payer		Actionnaires / Soldes à payer	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Teixeira Duarte - E.C., S.A.	5.763	-	5	2	162	-
Lagoas Hotel, S.A.	-	-	-	-	179	-
Bonapapel, Lda.	-	-	-	-	13	-
Bonaparte, S.A.	-	-	-	-	48	-
Epos, S.A.	2.049	-	-	-	100	-
Esta, S.A.	205	-	-	-	-	-
Eva, S.A.	-	-	-	-	32	-
Imopedrouços, S.A.	-	-	-	-	1	-
Imotd, S.A.	-	-	-	-	406	-
Lagoasfut, S.A.	-	-	-	-	36	-
PTG, S.A.	-	-	-	-	2	-
Quinta de Cravel, S.A.	-	-	-	-	254	-
Recolte, S.A.	-	-	-	-	173	-
Rochoriental, S.A.	-	-	-	-	94	-
Sinerama, S.A.	68	-	-	-	10	-
TDHOSP, S.A.	-	-	-	-	600	-
TDE, S.A.	-	-	-	-	177	-
TDF - S.G.F.I.I., S.A.	27	-	-	-	10	-
TDGI, S.A.	650	-	-	-	16	-
T.D.-G.P.I.I., S.A.	-	-	-	-	3.945	-
TDH, S.A.	-	-	-	-	456	-
TDHC, S.A.	-	-	-	-	424	-
TD VIA, S.A.	-	-	-	-	443	-
Tedal, S.A.	2.539	-	-	-	89	-
T.D. Distribuição, S.A.	2.673	-	-	-	37	-
Transbrital, S.A.	-	-	-	-	26	-
V8, S.A.	-	-	-	-	498	-
	<b>13.974</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>8.231</b>	<b>-</b>

Les montants inscrits aux postes des actionnaires concernent le régime spécial d'imposition des groupes de sociétés (note 9).

Les transactions avec les sociétés liées aux 31 décembre 2012 et 2011 peuvent être détaillées comme suit :

Achats et services obtenus	2012	2011
Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A.	18	6
Lagoas Hotel, S.A.	5	8
	<b>23</b>	<b>14</b>

## 6. Investissements sur filiales

6.1. Au 31 décembre 2012, la participation détenue par l'Entreprise dans la filiale était comme suit :

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage participation
Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A	Edifício 2, Lagoas Park, Porto Salvo	100%

6.2. Les mouvements survenus dans les parts de capital détenues dans les filiales pendant les exercices 2012 et 2011 ont été comme suit :

	Parts de capital
<b>Solde au 1er janvier 2011</b>	<b>577.370</b>
Effet de l'application de la méthode de mise en équivalence :	
- Effet sur le résultat de l'exercice	(173.586)
- Effet sur les capitaux propres	(25.770)
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>378.014</b>
Solde au 1er janvier 2012	378.014
Effet de l'application de la méthode de mise en équivalence :	
- Effet sur le résultat de l'exercice	22.266
- Effet sur les capitaux propres	(28.007)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>372.273</b>

6.3. La principale information financière relative aux filiales pour les exercices 2012 et 2011 est la suivante :

	Total actifs		Total passifs		Produits		Résultat net	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Teixeira Duarte – Engenharia e Construções, S.A	1.325.151	1.327.315	952.877	949.301	600.381	598.204	22.266	(173.587)



## 7. Intérêts à percevoir

Montant significatif d'intérêts à recevoir comptabilisé pendant les exercices 2012 et 2011 :

	2012	2011
Intérêts obtenus	7	6

## 8. Passifs éventuels

Suite à plusieurs inspections réalisées par la Direction des impôts (Autoridade Tributária e Aduaneira) sur les pièces comptables relatives aux exercices 2007, 2008 et 2009 de la filiale Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. (ci-après désignée T.D.-G.P.I.I.) les pertes fiscales initialement calculées par cette filiale ont été corrigées comme suit :

Exercice	Perte fiscale calculée	Correction dir. impôts
2007	46.632	29.331
2008	50.590	45.938
2009	50.181	24.808

À l'exception des 611 milliers d'euros compris dans la correction sur la perte fiscale de 2008 (qui concerne, selon la direction des impôts, l'application incorrecte du §10 de l'article 22 du régime des avantages fiscaux - EBF - effectuée par le Fundo Investimento Imobiliário TDF sur la distribution des revenus), les autres corrections ont été dues, pour la plupart, au fait que les frais financiers supportés par l'investissement réalisé dans les filiales sous la forme de prestations accessoires soumises au régime des prestations supplémentaires n'ont pas été acceptés.

Étant donné que la filiale TD-GPII, S.A. est assujettie à l'impôt sur les sociétés (IRC) selon le régime spécial d'imposition des groupes de sociétés (article 69 et suivants du Code IRC), les corrections sur les pertes fiscales des exercices 2006 à 2008 ont été objet de déclarations de règlement de l'impôt IRC et d'intérêts compensatoires délivrés à Teixeira Duarte - Engenharia e Construções S.A, (ci-après désignée TD-EC), en sa qualité de société dominante pendant ces exercices, laquelle a introduit un recours juridictionnel près le tribunal administratif et fiscal de Sintra.

En 2012, le tribunal administratif et fiscal de Sintra a rendu sa décision relative avec la correction de même nature effectuée par la direction des impôts sur l'exercice 2006, dont l'issue a été défavorable à T.D.-E.C. En conséquence de cette décision, la filiale T.D.-G.P.I.I. a comptabilisé la correction en cause qui s'est élevée à 4,709 millions d'euros.

Malgré l'issue défavorable à T.D.-E.C. dans la procédure relative à l'exercice 2006, le Conseil d'Administration pense obtenir une issue différente pour les autres exercices (2007 et 2008) actuellement en procédure judiciaire.

Il faut mentionner que la déclaration de règlement de l'impôt IRC et des intérêts compensatoires de l'exercice 2008 délivrée à TD-EC, en sa qualité de société dominante, comprend, au-delà des corrections décrites plus haut concernant T.D.-G.P.I.I., une correction sur le bénéfice imposable de T.D.-E.C.

Le montant total des corrections s'est élevé à 35,467 millions d'euros, dont 32,595 ont été contestés par T.D.-E.C.. Ils ont trait au crédit d'impôt, au régime de réinvestissement de plus-values fiscales et à l'application incorrecte du §10 de l'article 22 du régime des avantages fiscaux.

À la clôture de l'exercice 2012, la correction relative à l'exercice 2009 de la filiale T.D.-G.P.I.I. n'a été objet d'aucune déclaration de règlement de l'IRC à la société dominante.

Toutefois, T.D.-G.P.I.I. a entretemps reçu le projet de rapport relatif à l'inspection réalisée sur l'exercice 2010, où figure une proposition de correction sur la perte fiscale calculée s'élevant à 6,467 millions d'euros, pour les mêmes raisons qui ont été à l'origine des corrections précédentes et décrites plus haut.

## 9. Impôts sur les bénéfices

L'entreprise est assujettie à l'impôt sur les sociétés (IRC) au taux de 25% sur l'assiette imposable. Ce montant de l'impôt sur les sociétés (IRC) ainsi calculé est ajouté de la surtaxe municipale (Derrama) appliquée sur le bénéfice imposable et dont le taux peut varier jusqu'au maximum de 1,5%.

De plus, les bénéfices imposables allant de 1,5 à 10 millions d'euros sont assujettis à la surtaxe d'état de 3%, qui est de 5% pour ceux supérieurs à 10 millions d'euros. Le montant de l'impôt sur les sociétés est majoré d'une imposition autonome sur les frais dont les taux sont visés à l'article 88 du code de l'impôt sur les sociétés (IRC). Pour définir l'assiette d'imposition, sur laquelle est appliqué le taux d'impôt, le résultat comptable est majoré et déduit des montants non acceptés au plan fiscal. Cette différence entre le résultat comptable et le résultat fiscal peut être de nature temporaire ou permanente.

En 2012, l'Entreprise a choisi d'appliquer le régime spécial d'imposition des groupes de sociétés (RETGS) prévu à l'article 69 du code de l'Impôt sur les sociétés (IRC). Par conséquent, les résultats fiscaux des filiales, comprises dans le même régime, concourent à l'assiette imposable de l'Entreprise. Choisir ce régime conduit à ce que les charges de l'impôt sur les bénéfices soient comptabilisées dans la sphère individuelle de chaque filiale et que la dette à l'État se répercute sur l'Entreprise, en tant que société dominante.

Selon la législation en vigueur, les déclarations fiscales sont revues et corrigées par les autorités fiscales pendant quatre ans (cinq ans pour la sécurité sociale). Par contre, lorsqu'il y a des pertes fiscales, ou si des inspections, des réclamations ou des contestations sont en cours, en fonction des circonstances, les délais sont étendus ou interrompus. De cette façon, les déclarations fiscales de l'Entreprise concernant les années allant de 2009 à 2012 pourront être soumises à une révision.

Les pertes fiscales générées pendant les exercices précédant le 1er janvier 2010 peuvent être reportées sur une période de 6 années.

Les pertes fiscales générées pendant les exercices débutant le 1er janvier 2010 ou après peuvent être reportées sur une période de 4 années.

Par rapport aux pertes fiscales calculées à partir du 1er janvier 2012, le délai de report est de 5 années, applicable aux sociétés, qu'elles exercent ou pas, à titre principal, une activité de nature commerciale, industrielle ou agricole.

En outre, à partir du 1er janvier 2012, la déduction des pertes fiscales, y compris les pertes fiscales calculées avant le 1er janvier 2012, sera limitée à 75% du bénéfice imposable calculé pour l'exercice où se réalise la déduction. Cette limitation n'est applicable que pour les sociétés qui exercent, à titre principal, une activité de nature commerciale, industrielle ou agricole.

#### 9.1. Rapport entre charge (produit) des impôts et bénéfice comptable des exercices 2012 et 2011

			2012	2011
<b>Résultat net de l'exercice</b>			<b>1</b>	<b>20.478 (175.617)</b>
Ajustements sur le bénéfice imposable	Différences définitives	À majorer	2	11 173.589
		À déduire	3	(22.859) (781)
<b>Perte fiscale</b>			<b>4 = 1+2+3</b>	<b>(2.370) (2.809)</b>
Autres composants de l'impôt	Imposition autonome		5	12 13
<b>Impôt courant</b>			<b>6 = 5</b>	<b>12 3</b>
	Impôt différé		7	(593) (782)
	Estimation de l'impôt insuffisante		8	(1) -
<b>Charges / produits d'impôts</b>			<b>9 = 6 + 7+8</b>	<b>(582) (779)</b>

t (2012) = IRC au taux de 25%

t (2011) = IRC au taux de 12,5% sur > 12.500 € et 25% sur le reste.

		2012	2011
Impôt courant	1	12	3
Résultat avant impôt	2	19.896	(175.617)
<b>Taux d'impôt effectif</b>	3= 1/2	<b>0,06%</b>	<b>0,00%</b>

9.2. Le mouvement survenu sur les actifs par impôts différés pendant les exercices arrêtés aux 31 décembre 2012 et 2011 selon les différences temporelles qui les ont générés, a été comme suit :

2011	Solde initial	Constitution	Ajustement	Solde final
Actifs par impôts différés :				
Pertes fiscales à reporter	439	782	-	1.221

2012	Solde initial	Constitution	Ajustement	Solde final
Actifs par impôts différés :				
Pertes fiscales à reporter	1.221	593	(593)	1.221

Le mouvement enregistré dans la colonne des ajustements tient à l'utilisation des pertes fiscales dans le cadre du régime spécial d'imposition des groupes de sociétés.

## 10. Instruments financiers

10.1. Aux 31 décembre 2012 et 2011, le poste "Fournisseurs" courants était composé comme suit :

	2012	2011
Fournisseurs et comptes rattachés	27	22

	2012		2011	
	Fournisseurs généraux	Groupe / parties liées	Fournisseurs généraux	Groupe / parties liées
Fournisseurs et comptes rattachés	22	5	20	2

10.2. Au 31 décembre 2012 et 2011, les soldes du poste "Fonds obtenus" étaient comme suit :

	2012		2011	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Avances en compte courant	-	16.296	-	13.100
Papier commercial	183	-	176	-
	183	16.296	176	13.100

Le montant du financement à long terme mentionné ci-dessus résulte d'un programme groupé d'émissions de papier commercial, souscrit le 30 décembre 2011 auprès de la Banco Comercial Português, pour un montant global de 43 millions d'euros (actuellement 40 millions d'euros), auquel ont pris part Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., Teixeira Duarte - Gestão de Participações de Investimentos Imobiliários, S.A. et Teixeira Duarte, S.A. À cette date, les montants utilisés par chacune des sociétés étaient respectivement de 250 milles euros, 39,500 millions d'euros et de 250 milliers d'euros. Chaque future émission devra obligatoirement être réalisée conjointement par toutes les sociétés émettrices et la participation de chacune ne pourra être inférieure à 250 milliers d'euros.

Le programme a une durée de sept ans à compter de la première émission. Les amortissements sont prévus pour la fin de chaque semestre à des montants croissants allant de 1,500 à 6,500 millions d'euros. Le taux d'intérêt est indexé sur Euribor pour la période de chaque émission, en vigueur le deuxième jour ouvré antérieur à la date de souscription majoré de 4,25% par an.

Le montant des frais de commission et de montage de l'émission du programme de papier commercial inscrit au coût amorti a résulté en une réduction du montant à payer de 67 milliers d'euros.

Garanties fournies :

Comme garantie du contrat de papier commercial, s'élevant à 43 millions d'euros - étant de 40 millions d'euros actuellement, signé le 30 décembre 2011 avec la Banco Comercial Português, S.A. par Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, S.A., Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. et Teixeira Duarte, S.A., une hypothèque générique au profit de la banque été constituée sur les immeubles implantés respectivement aux lots 6, 18 et 19 de Lagoas Park qui est propriété de Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.

Le montant du financement à court terme mentionné ci-dessus concerne l'avance en compte courant groupé avec les sociétés Teixeira Duarte - Engenharia e Construções, [2] Teixeira Duarte - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., EVA - Sociedade Hoteleira, S.A., PTG - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A et EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A., souscrite auprès de la Caixa Geral de Depósitos, S.A., et produit des intérêts aux taux normaux du marché.

Au cours de l'exercice 2011, dans le cadre de la ligne de financement mentionnée à la note 10.2) et en tant que garantie, Teixeira Duarte, S.A. a souscrit auprès de la Caixa Geral de Depósitos S.A. et de la Banco Comercial Português, S.A. un billet à ordre dûment daté dont le montant et l'échéance sont en blanc. Elle a autorisé ces entités à remplir ce billet à ordre, le cas échéant, conformément aux conditions prévues dans les promesses dont elle est signataire

10.3. Aux 31 décembre 2012 et 2011, les autres actifs courants étaient composés comme suit :

	2012	2011
<b>État et autres collectivités publiques :</b>		
Taxe sur la valeur ajoutée - TVA	7	6
<b>Actionnaires/associés</b>	13.974	-
<b>Différés</b>		
Charges de financement à comptabiliser	70	-

10.4. Aux 31 décembre 2012 et 2011, les passifs courants étaient composés comme suit :

	2012	2011
<b>Impôt sur les sociétés – IRC :</b>		
Impôt estimé	6.236	-
Retenues à la source	(1.076)	-
Paiement acomptes	(973)	-
	<b>4.187</b>	-
Impôt sur le résultat - retenue à la source	19	18
Sécurité sociale	20	19
	<b>4.226</b>	<b>37</b>
<b>Actionnaires / associés (note 5.2)</b>	<b>8.231</b>	-
<b>Diverses Dettes</b>		
Frais organes sociaux	748	1.481
Frais émission de papier commercial	70	115
	<b>818</b>	<b>1.596</b>

10.5. Aux 31 décembre 2012 et 2011, les autres passifs non courants étaient composés comme suit :

	2012	2011
<b>Diverses Dettes</b>		
Frais organes sociaux	1.426	776

10.6. Aux 31 décembre 2012 et 2011, les résultats financiers étaient composés comme suit :

	2012	2011
<b>Intérêts et produits assimilés obtenus</b>		
Intérêts obtenus	7	6
<b>Intérêts et charges assimilés supportés</b>		
Charges d'intérêts	765	520
Diverses charges de financement	164	60
	<b>929</b>	<b>580</b>
<b>Résultats financiers</b>	<b>(922)</b>	<b>(574)</b>

## 11. Capital

Au 31 décembre 2012, le capital de l'Entreprise, totalement souscrit et libéré, était composé de 420.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chaque.

Le 19 octobre 2012, une Assemblée Générale extraordinaire a délibéré de réduire le capital de l'Entreprise qui était de 420 millions d'euros à 210 millions d'euros, en diminuant la valeur nominale des actions représentatives du capital à 0,50 euros chaque, ce qui recouvre l'intégralité des pertes cumulées s'élevant à 181,783 millions d'euros et dote les réserves libres de 28,217 millions d'euros.

### Dénomination sociale des personnes morales détenant plus de 20% du capital

Au 31 décembre 2012, les personnes morales détenant plus de 20% du capital souscrit et libéré étaient les suivantes :

	% Capital	Nb d'actions
Teixeira Duarte - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	47%	197.950.000

## 12. Autres informations

### 12.1. Réserve légale

La législation commerciale établit que 5% au moins du résultat net annuel doit être destiné à doter la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci représente 20% au moins du capital. Cette réserve ne peut être distribuée sauf en cas de liquidation de l'Entreprise, mais elle peut être utilisée pour absorber les déficits après que les autres réserves sont épuisées, ou incorporées au capital.

### 12.2. Affectation des résultats

Sur décision de l'Assemblée Générale réalisée le 17 mai 2012, les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 ont été approuvés et il a été décidé que le résultat net qui est négatif de 175.616.665,80 euros soit inscrit dans le report à nouveau.

### 12.3. Fournitures et services extérieurs

Les fournitures et services extérieurs des exercices 2012 et 2011 étaient composés comme suit :

	2012	2011
Services spécialisés	145	129
Matériel de bureau	27	24
Déplacements, hébergements et transports	15	12
Services divers	10	17
	<b>197</b>	<b>182</b>

### 13. Informations exigées par des textes de loi

La Direction informe que l'Entreprise n'a aucune dette envers l'État, au titre du décret-loi 534/80 du 7 novembre 1980.

En application du décret-loi n° 411/91 du 17 octobre 1991, la Direction informe que la situation de l'Entreprise au regard de la sécurité sociale est en règle, dans les délais impartis par la loi.

### 14. Évènements après la clôture de l'exercice

Aucun évènement postérieur ayant un impact significatif sur les états financiers de 2012 n'est à signaler à ce jour.

Après la clôture de l'exercice jusqu'à l'élaboration de ce rapport, aucun autre fait susceptible de modifier la situation reportée dans les comptes n'a été enregistré, aux fins des dispositions du Code des sociétés commerciales, art. 66, § 5, b).



# États financiers consolidés **2012**





(Montants exprimés  
en milliers d'euros)

 L'annexe fait partie intégrante de la  
situation financière consolidée au 31  
décembre 2012

	Notes	2012	2011
<b>Actifs non courants:</b>			
<i>Goodwill</i>	18	29.715	34.107
Immobilisations incorporelles	19	31.281	12.662
Immobilisations corporelles	20	529.775	515.189
Immeubles de placement	21	498.236	522.016
Investissements dans les entreprises associées	7 et 22	50.709	58.264
Actifs financiers disponibles à la vente	7 et 24	48.597	70.052
Autres investissements	25	14.546	14.801
Actifs par impôts différés	26	111.912	107.000
Clients	27	58.091	86.275
Divers débiteurs	27	79	83
Divers actifs non courants	30	1.716	1.878
<b>Total actifs non courants</b>		<b>1.374.657</b>	<b>1.422.327</b>
<b>Actifs courants:</b>			
Stocks	9 et 10	313.575	308.582
Clients	27	476.851	455.550
Divers débiteurs	27	64.095	64.489
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29	246.063	291.693
Divers investissements	25	10.888	9.670
Divers actifs courants	30	281.357	195.383
		<b>1.392.829</b>	<b>1.325.367</b>
Actifs non courants détenus à la vente		-	5.500
<b>Total actifs courants</b>		<b>1.392.829</b>	<b>1.330.867</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>7</b>	<b>2.767.486</b>	<b>2.753.194</b>
<b>Capitaux propres:</b>			
Capital	32	210.000	420.000
Ajustements sur parts de capital dans entreprises associées		1.607	(1.205)
Ajustements du change		(3.671)	31.018
Réserves et résultats reportés	33	20.066	6.696
Résultat net consolidé		24.003	(200.437)
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>		<b>252.005</b>	<b>256.072</b>
Intérêts minoritaires	34	73.863	76.579
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>325.868</b>	<b>332.651</b>
<b>Passifs non courants:</b>			
Emprunts	35	401.060	602.958
Provisions	36	38.203	36.231
Locations-financement	38	199.580	216.342
Passifs par impôts différés	26	57.979	65.906
Divers créanciers	37	15.110	20.867
Divers passifs non courants	39	177.793	251.217
<b>Total passifs non courants</b>		<b>889.725</b>	<b>1.193.521</b>
<b>Passifs courants:</b>			
Emprunts	35	834.905	615.608
Fournisseurs	37	187.830	188.272
Locations-financement	38	22.015	19.465
Divers créanciers	37	19.097	42.399
Divers passifs courants	39	488.046	361.278
<b>Total passifs courants</b>		<b>1.551.893</b>	<b>1.227.022</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>7</b>	<b>2.441.618</b>	<b>2.420.543</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>2.767.486</b>	<b>2.753.194</b>

	Notes	2012	2011
<b>Produits d'exploitation:</b>			
Ventes et prestations de services	7 et 8	1.383.326	1.200.270
Divers produits d'exploitation	8	56.775	62.687
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>8</b>	<b>1.440.101</b>	<b>1.262.957</b>
<b>Charges d'exploitation:</b>			
Charges des ventes	9	(519.475)	(449.433)
Variation de la production	10	(958)	4.702
Fournitures et services extérieurs		(388.505)	(382.458)
Charges de personnel	11	(244.898)	(245.904)
Amortissements et dépréciations	7, 19 et 20	(60.747)	(61.699)
Provisions et pertes de valeur sur actifs dépréciables et amortissable et <i>Goodwill</i>	7 et 36	(5.105)	(4.265)
Diverses charges d'exploitation	13	(77.170)	(72.550)
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>(1.296.858)</b>	<b>(1.211.607)</b>
<b>Résultats opérationnels</b>	<b>7</b>	<b>143.243</b>	<b>51.350</b>
Charges financières	7 et 14	(144.593)	(175.619)
Produits financiers	7 et 14	67.214	112.085
Résultat des opérations d'investissement :			
Résultats relatifs aux entreprises associées	7 et 14	7.892	(26.910)
Divers	7 et 14	(10.574)	(154.136)
<b>Résultats financiers</b>		<b>(80.061)</b>	<b>(244.580)</b>
<b>Résultats avant impôts</b>	<b>7</b>	<b>63.182</b>	<b>(193.230)</b>
Impôt sur les bénéfices	15	(37.125)	(24.208)
<b>Résultat net consolidé de l'exercice</b>		<b>26.057</b>	<b>(217.438)</b>
<b>Résultat net attribuable à:</b>			
<b>Détenteurs de capital</b>	<b>16</b>	<b>24.003</b>	<b>(200.437)</b>
Intérêts minoritaires	34	2.054	(17.001)
<b>Résultat par action:</b>			
Non dilué	16	0,06	(0,48)
Dilué	16	0,06	(0,48)

(Montants exprimés en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante du compte de résultat consolidé de l'exercice arrêté au 31 décembre 2012

(Montants exprimés  
en milliers d'euros)

L'annexe fait partie intégrante du  
compte de résultat consolidé du  
résultat global de l'exercice arrêté au  
31 décembre 2012

	2012	2011
<b>Résultat net consolidé de l'exercice</b>	<b>26.057</b>	<b>(217.438)</b>
Variation des ajustements des taux de change	(35.470)	(10.016)
Variation de la juste valeur et cession des actifs financiers disponibles à la vente	995	-
Effet d'opérations de couverture:	(2.453)	(6.690)
Effet de l'application de la méthode de mise en équivalence	2.812	(4.035)
Divers	1.276	15.124
	<b>(32.840)</b>	<b>(5.617)</b>
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>(6.783)</b>	<b>(223.055)</b>
<b>Résultat global attribuable à:</b>		
<b>Détenteurs de capital</b>	<b>(4.067)</b>	<b>(211.150)</b>
Intérêts minoritaires	(2.716)	(11.905)

	Notes	Capital	Ajustements sur parts de capital dans entreprises associées	Ajustements du change	Réserves et résultats reportés					Résultat net consolidé	Total capitaux propres attribuables aux actionnaires	Intérêts minoritaires	Total
					Réserve légale	Réserves libres	Réserve de la juste valeur	Réserve d'opérations de couverture	Résultats reportés				
<b>Solde au 1er janvier 2012</b>	<b>32</b>	<b>420.000</b>	<b>(1.205)</b>	<b>31.018</b>	<b>5.500</b>	<b>37.483</b>	<b>(13.980)</b>	<b>(8.558)</b>	<b>(13.749)</b>	<b>(200.437)</b>	<b>256.072</b>	<b>76.579</b>	<b>332.651</b>
<b>Résultat global de l'exercice:</b>													
Résultat consolidé net de l'exercice		-	-	-	-	-	-	-	-	24.003	24.003	2.054	26.057
Variation des ajustements des taux de change		-	-	(34.689)	-	-	-	-	-	-	(34.689)	(781)	(35.470)
Variation de la juste valeur et cession des actifs financiers disponibles à la vente		-	-	-	-	-	14.975	-	(13.980)	-	995	-	995
Effet d'opérations de couverture:	40	-	-	-	-	-	-	(2.453)	-	-	(2.453)	-	(2.453)
Effet de l'application de la méthode de mise en équivalence	22	-	2.812	-	-	-	-	-	-	-	2.812	-	2.812
Divers		-	-	-	-	-	-	-	5.265	-	5.265	(3.989)	1.276
<b>Opérations avec les détenteurs de capital pendant l'exercice:</b>													
Affectation du résultat consolidé de 2011:													
Transfert vers les résultats reportés		-	-	-	-	-	-	-	(200.437)	200.437	-	-	-
Réduction de capitaux	32	(210.000)	-	-	-	28.217	-	-	181.783	-	-	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>		<b>210.000</b>	<b>1.607</b>	<b>(3.671)</b>	<b>5.500</b>	<b>65.700</b>	<b>995</b>	<b>(11.011)</b>	<b>(41.118)</b>	<b>24.003</b>	<b>252.005</b>	<b>73.863</b>	<b>325.868</b>

L'annexe fait partie intégrante du tableau des variations des capitaux propres consolidés de l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

	Notes	Capital	Ajustements sur parts de capital dans entreprises associées	Ajustements du change	Réserves et résultats reportés					Résultat net consolidé	Total capitaux propres attribuables aux actionnaires	Intérêts minoritaires	Total
					Réserve légale	Réserves libres	Réserve de la juste valeur	Réserve d'opérations de couverture	Résultats reportés				
<b>Solde au 1er janvier 2011</b>	<b>32</b>	<b>420.000</b>	<b>2.830</b>	<b>40.893</b>	<b>500</b>	<b>2.391</b>	<b>(13.980)</b>	<b>(1.868)</b>	<b>(23.636)</b>	<b>46.392</b>	<b>473.522</b>	<b>88.484</b>	<b>562.006</b>
<b>Résultat global de l'exercice:</b>													
Résultat consolidé net de l'exercice		-	-	-	-	-	-	-	-	(200.437)	(200.437)	(17.001)	(217.438)
Variation des ajustements des taux de change		-	-	(9.875)	-	-	-	-	-	-	(9.875)	(141)	(10.016)
Effet d'opérations de couverture:	40	-	-	-	-	-	-	(6.690)	-	-	(6.690)	-	(6.690)
Effet de l'application de la méthode de mise en équivalence	22	-	(4.035)	-	-	-	-	-	-	-	(4.035)	-	(4.035)
Divers		-	-	-	-	-	-	-	9.887	-	9.887	5.237	15.124
<b>Opérations avec les détenteurs de capital pendant l'exercice:</b>													
Affectation du résultat consolidé de 2010:													
Transfert vers la réserve légale et libre		-	-	-	5.000	35.092	-	-	-	(40.092)	-	-	-
Dividendes distribués	17	-	-	-	-	-	-	-	-	(6.300)	(6.300)	-	(6.300)
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>		<b>420.000</b>	<b>(1.205)</b>	<b>31.018</b>	<b>5.500</b>	<b>37.483</b>	<b>(13.980)</b>	<b>(8.558)</b>	<b>(13.749)</b>	<b>(200.437)</b>	<b>256.072</b>	<b>76.579</b>	<b>332.651</b>

(Montants exprimés en milliers d'euros)

(Montants exprimés  
en milliers d'euros)

 L'annexe fait partie intégrante du  
tableau des flux de trésorerie pour  
l'exercice arrêté au 31 décembre 2012

	Notes	2012	2011
<b>OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</b>			
Sommes perçues des clients		1.417.091	1.449.982
Sommes versées aux fournisseurs		(940.892)	(883.997)
Somme versée au personnel		(245.049)	(242.020)
<b>Flux généré par les opérations</b>		<b>231.150</b>	<b>323.965</b>
Impôt sur les bénéfices payé/perçu		(35.947)	(35.258)
Autres encaissements/décaissements relatifs aux opérations d'exploitation		(86.788)	(39.139)
<b>Flux des opérations d'exploitation (1)</b>		<b>108.415</b>	<b>249.568</b>
<b>OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT:</b>			
<b>Encaissements provenant de:</b>			
Investissements financiers	29	39.506	60.042
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		4.617	23.211
Immobilisations incorporelles		45	-
Intérêts et produits assimilés		14.194	12.119
Dividendes	29	9.548	2.710
		<b>67.910</b>	<b>98.082</b>
<b>Décaissements concernant les:</b>			
Investissements financiers	29	(27.359)	(34.234)
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		(124.197)	(96.350)
Immobilisations incorporelles		(4.352)	(3.153)
		<b>(155.908)</b>	<b>(133.737)</b>
<b>Flux de trésorerie des opérations d'investissement (2)</b>		<b>(87.998)</b>	<b>(35.655)</b>
<b>OPÉRATIONS DE FINANCEMENT:</b>			
<b>Encaissements provenant de:</b>			
Emprunts		<b>1.889.784</b>	<b>2.516.277</b>
<b>Décaissements concernant les:</b>			
Emprunts		(1.872.385)	(2.496.731)
Intérêts et charges assimilées		(78.072)	(70.818)
Dividendes		-	(6.300)
		<b>(1.950.457)</b>	<b>(2.573.849)</b>
<b>Flux des opérations de financement (3)</b>		<b>(60.673)</b>	<b>(57.572)</b>
<b>Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie (4) =(1)+(2)+(3)</b>		<b>(40.256)</b>	<b>156.341</b>
<b>Effet des différences de change</b>		<b>(5.374)</b>	<b>(465)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie - changement de périmètre</b>		<b>-</b>	<b>(2.020)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	29	<b>291.693</b>	<b>137.837</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice</b>	29	<b>246.063</b>	<b>291.693</b>

## 1 - BRÈVE INTRODUCTION

TEIXEIRA DUARTE, S.A., "l'Entreprise" ou (TD,S.A.), dont le siège est situé à Porto Salvo, a été constituée le 30 novembre 2009 avec un capital de 420 millions d'euros. représenté par 420 000 000 actions de 1 euro chaque. Sa principale activité est la réalisation et la gestion d'investissements, la coordination et supervision d'autres sociétés intégrées ou liées à son groupe d'entreprises.

Le 19 octobre 2012, le capital a été réduit à 210 millions d'euros, et représenté par 420.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chaque.

L'univers entrepreneurial de Teixeira Duarte ("Groupe") est formé des filiales indiquées dans les notes 4, 22 et 23. Les principales activités du Groupe sont les suivantes : construction, concessions et services, immobilier, hôtellerie, grande distribution, énergie et commerce automobile (note 7).

Les montants sont exprimés en milliers d'euros.

## 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 - Les fondements de la présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés suivant les prémisses de la continuité des opérations, à partir des livres et des registres comptables des sociétés comprises dans la consolidation (note 4), ajustés au processus de consolidation, de façon à correspondre aux dispositions des normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne, en vigueur pour les exercices ouverts au 1er janvier 2012.

Les normes qui doivent être considérées comme en faisant partie sont les normes internationales d'information financière ("IFRS") établies par l'*International Accounting Standards Board* ("IASB"), les normes internationales comptables ("IAS") établies par l'*International Accounting Standards Committee* ("IASC") et leurs interprétations, établies par l'*IFRS Interpretation Committee* ("IFRIC") et le *Standing Interpretation Committee* ("SIC"), qui ont été adoptées par l'Union européenne. Dorénavant, toutes ces normes et interprétations seront dans leur ensemble désignées par "IFRS".

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des immeubles de placement, des actifs financiers disponibles à la vente et des instruments financiers dérivés.

Les normes, interprétations, amendements et révisions adoptées (*endorsed*) par l'Union européenne devant être appliquées obligatoirement pour la première fois au cours de l'exercice 2012, sont les suivantes :

Norme	Applicable à compter de	
IFRS 7 - Amendement (transfert d'actifs financiers)	1-juil-11	Cet amendement exige un plus grande nombre d'informations relatives aux transferts d'actifs financiers.

L'adoption et l'application des normes, des interprétations, des révisions et des amendements mentionnés ci-dessus n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe arrêtés au 31 décembre 2012.

Les normes, interprétations, amendements et révisions approuvées devant être appliqués obligatoirement pendant les exercices économiques futurs qui ont été adoptés (*endorsed*) par l'Union européenne avant la date d'approbation de ces états financiers sont les suivants :

Norme	Applicable à compter de	
IFRS 10 - États financiers consolidés	1-jan-14	Cette norme établit les exigences pour la présentation des états financiers condolidés par la société-mère et remplace, quant à ces aspects la norme IAS 27 - États financiers consolidés et individuels et SIC 12 - Consolidation - Entités ad-hoc Cette norme introduit en outre de nouvelles règles en ce qui concerne la définition du contrôle et du périmètre de consolidation.
IFRS 11 - Partenariats	1-jan-14	Cette norme remplace IAS 31 - Coentreprises et supprime la possibilité d'utiliser la méthode de l'intégration proportionnelle dans la comptabilisation d'intérêts dans des coentreprises.

Norme	Applicable à compter de	
IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	1-jan-14	Cette norme établit tout un ensemble d'informations à fournir sur les participations dans d'autres entités.
IFRS 13 - Évaluation de la juste valeur	1-jan-13	Cette norme remplace les orientations données dans les diverses normes IFRS relatives à l'évaluation de la juste valeur. Cette norme s'applique aux IFRS qui exigent ou permettent des évaluations à la juste valeur ou des communications d'informations sur la juste valeur.
IAS 27 - États financiers individuels (2011)	1-jan-14	Cet amendement restreint le champ d'application de IAS 27 aux états financiers individuels.
IAS 28 - Investissements dans des entreprises associées (2011)	1-jan-14	Cet amendement assure la consistance entre IAS 28 - Investissements dans entreprises associées et les nouvelles normes adoptées, en particulier l'IFRS 11 - Partenariats
IAS 12 - Amendement (reprise des actifs par impôts différés)	1-jan-13	Cet amendement fournit une présomption selon la laquelle la reprise des immeubles de placement évalués à leur juste valeur conformément à IAS 40 sera réalisée par la vente.
IAS 19 - Amendement (avantages du personnel) (2011)	1-jan-13	Cet amendement introduit quelques modifications relatives aux informations à fournir sur les plans des avantages, notamment : (i) les produits/charges actuariels sont intégralement comptabilisés dans les réserves (la méthode du "corridor" n'est plus permise); (ii) désormais un seul taux d'intérêt est appliqué à la dette et aux actifs du plan. La différence entre la récupération réelle des actifs du fonds et le taux d'intérêt unique est inscrite comme produits/charges actuariels; (iii) les charges inscrites comme résultats ne correspondent qu'à la charge de gestion courante et aux charges nettes avec intérêts.
IFRS 1 - Amendement (hyperinflation)	1-jan-13	Cet amendement fournit des orientations sur la façon dont les entités doivent présenter leurs états financiers en conformité avec les IFRS après une période durant laquelle elles n'ont pas pu les présenter parce que monnaie de fonctionnement faisait l'objet d'une hyperinflation grave.
IAS 1 - Amendement (autres éléments du résultat global)	1-juil-12	Cet amendement concerne les modifications suivantes : (i) Les postes qui composent les "autres éléments du résultat global" et qui seront classés ultérieurement dans les résultats de l'exercice doivent être présentés séparément; (ii) L'état du résultat global va être désigné par l'"état du résultat net et des autres éléments du résultat global".
IFRS 7 - Amendement (2011)	1-jan-13	Cet amendement impose de fournir des informations supplémentaires relatives aux instruments financiers, notamment les informations concernant ceux qui sont assujettis à des accords de compensation et similaires.
IAS 32 - Amendement (2011)	1-jan-14	Cet amendement clarifie certaines dispositions de la norme en raison de la diversité de l'application des conditions exigées de compensation.
IFRIC 20 - Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert (2011)	1-jan-13	Cette interprétation clarifie la comptabilisation de certaines charges pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert.

L'Entreprise n'a procédé à l'application anticipée d'aucune de ces normes dans les états financiers 2012.

Les normes, interprétations, amendements et révisions approuvées devant être appliqués obligatoirement pendant les exercices économiques futurs qui n'ont pas été adoptés (*end-or-seed*) par l'Union européenne avant la date d'approbation de ces états financiers sont les suivants :

Norme	Applicable à compter de	
IFRS 9 - Instruments financiers : (2010)	1-jan-15	Cette norme établit les conditions de classification et évaluation des actifs financiers.
Améliorations des normes internationales d'information financière (mai 2012)	Plusieurs (généralement 1-jan-13)	Ces améliorations comprennent la révision de plusieurs normes, notamment IAS 16 et IAS 32.
IFRS 1 - Amendement (subventions publiques)	1-jan-13	L'amendement introduit une dérogation à l'application rétrospective des conditions définies dans IAS 20 aux subventions publiques octroyées à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché.



Norme	Applicable à compter de	
IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 - Amendements (règles de transition)	1-jan-13	Amendements aux normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 de façon à clarifier les règles du processus de transition vers ces normes.
IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 - Amendements (entités d'investissement)	1-jan-14	Elles introduisent une dérogation pour la préparation des états financiers consolidés par des entités d'investissement.

Étant donné qu'elles n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne, ces normes n'ont pas été appliquées par le Groupe au cours de l'exercice 2012.

## 2.2 - Les jugements et estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation des IFRS requiert du Conseil d'Administration de formuler des jugements, des estimations et des inférences qui pourraient affecter la valeur des actifs et des passifs présentés, en particulier pour les amortissements, les dépréciations et les provisions, l'information sur les actifs et les passifs éventuels à la clôture des états financiers, ainsi que pour les produits et les charges.

Ces estimations, fondées sur la connaissance existante à chaque moment et sur les actions prévues, sont revues périodiquement à partir de l'information disponible. Étant donné que les modifications survenues dans les faits et les circonstances peuvent conduire à la révision des estimations, les résultats réels futurs pourront différer de ces estimations.

Les estimations et les conjectures significatives avancées par le Conseil d'Administration pour la préparation de ces états financiers comprennent, notamment, les inférences utilisées dans le traitement des aspects suivants :

### La perte de valeur des actifs non courants (à l'exception du *goodwill*)

La détermination d'une éventuelle perte de valeur peut être provoquée par différents événements, dont plusieurs surviennent en dehors de la sphère d'influence du Groupe, tels que la disponibilité future de financement, le coût de capital ou tout autre changement.

Identifier les indicateurs de dépréciation, estimer les futurs flux de trésorerie et déterminer la valeur recouvrable des actifs implique de la part de la Direction un degré élevé de jugement en ce qui concerne l'identification et l'évaluation des différents indicateurs de perte de valeur, des flux de trésorerie attendus, des taux d'actualisation applicables, des durées d'utilisation et des valeurs résiduelles.

### La dépréciation du *goodwill*

Le *goodwill* est soumis à un test de dépréciation tous les ans ou lorsqu'il y a des indices d'une éventuelle perte de valeur. Les valeurs recouvrables des unités génératrices des flux de trésorerie auxquelles le *goodwill* est attribué sont déterminées sur la base des flux de trésorerie attendus. Ces calculs exigent du management de procéder à des estimations quant à l'évolution future du secteur d'activité et aux taux d'actualisation à retenir.

### La durée d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles

La durée d'utilité d'un actif est la période pendant laquelle une entité compte qu'un actif soit disponible à l'utilisation. Elle doit être revue au moins à la clôture de chaque exercice économique.

Déterminer les durées d'utilité des actifs, le mode d'amortissement / dépréciation à appliquer et les pertes estimées découlant du remplacement du matériel avant la fin de sa durée d'utilité, en raison de son obsolescence technologique est essentiel pour déterminer le montant des amortissements / dépréciations à comptabiliser dans le compte de résultat consolidé de chaque exercice.

Ces trois paramètres sont définis selon la meilleure estimation du management pour les actifs et les activités en cause, en tenant compte également des pratiques adoptées par les entreprises des secteurs d'activité où le Groupe opère.

### Les provisions et passifs éventuels

Le Groupe analyse périodiquement s'il existe d'éventuelles obligations découlant d'événements passés qui doivent être comptabilisées ou rendues publiques. La subjectivité inhérente à la détermination de la probabilité et du montant des ressources internes nécessaires pour faire face au paiement des obligations pourra conduire à des ajustements significatifs, soit par la variation des prémisses utilisées, soit par la future comptabilisation des provisions précédemment portées en tant que passifs éventuels.

### La comptabilisation des actifs par impôts différés

Les actifs par impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il existe des attentes raisonnables qu'il y aura des bénéfices imposables futurs disponibles au titre des différences temporelles, ou quand il existe des passifs par impôts différés dont la récupération est attendue dans le même exercice où les actifs par impôts différés sont reversés. L'évaluation des actifs par impôts différés est effectuée par le management à la fin de chaque exercice, en tenant compte de la future performance fiscale attendue.

### Les pertes de valeur sur les créances

Le risque de crédit des soldes des créances est évalué à la fin de chaque exercice à partir de l'information historique du débiteur et de son profil de risque. Les créances sont ajustées en fonction de l'évaluation effectuée par la direction des risques estimés de recouvrement à la clôture de l'exercice, lesquels pourront diverger du risque effectif.

### **La comptabilisation du produit dans les contrats de construction**

Le Groupe comptabilise les résultats des contrats de construction selon la méthode du pourcentage d'avancement. Celle-ci est considérée comme étant le rapport entre les charges encourues pour chaque contrat jusqu'à la fin de l'exercice et la somme de ces charges avec les charges estimées pour terminer le marché. L'évaluation du degré d'achèvement de chaque contrat est revue périodiquement en tenant compte des indicateurs de production les plus récents.

## **2.3 - Principes de consolidation**

### **a) Les sociétés contrôlées**

La consolidation des entreprises contrôlées à chaque exercice comptable s'est effectuée par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle est avéré lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote à l'Assemblée Générale, ou quand il a le pouvoir de déterminer les politiques financières et opérationnelles.

La participation de tiers aux capitaux propres et au résultat net de ces sociétés est présentée séparément dans le bilan consolidé et dans le compte de résultats consolidé, sur les postes des "Intérêts minoritaires".

Quand les pertes attribuables aux intérêts minoritaires sont supérieures à l'intérêt non contrôlé dans les capitaux propres de la filiale, le Groupe absorbe cet excédent et toute autre perte supplémentaire, sauf quand les intérêts non contrôlés ont l'obligation et sont capables de couvrir ces pertes. Si la filiale reporte ultérieurement les bénéfices, le Groupe se les approprie tous jusqu'à ce que la partie non contrôlée des pertes absorbées par le Groupe ait été récupérée.

Les sociétés qui étaient contrôlées au 31 décembre 2012 sont présentées dans la note 4. Les transactions et les soldes significatifs entre ces sociétés ont été éliminés de la procédure de consolidation. Les plus-values découlant de la cession de filiales effectuées au sein du Groupe sont également annulées.

Lorsque nécessaire, les états financiers des filiales sont ajustés, de façon à ce que leurs méthodes comptables soient uniformisées avec celles du Groupe.

### **b) Sociétés contrôlées conjointement**

Les titres de participation dans des sociétés contrôlées conjointement (note 23) ont été consolidés par la méthode de l'intégration proportionnelle, depuis la date où le contrôle conjoint est acquis. Selon cette méthode, les actifs, passifs, produits et charges de ces sociétés ont été intégrés dans les états financiers consolidés annexés, poste par poste, dans la proportion du contrôle attribuable au Groupe.

Les transactions, les soldes et les dividendes répartis entre les sociétés sont éliminés dans la proportion du contrôle attribuable au Groupe.

Le classement des investissements financiers dans des sociétés contrôlées conjointement est déterminé à partir d'accords qui réglementent le contrôle conjoint.

### **c) Le regroupement d'entreprises**

Le regroupement d'entreprises, notamment l'acquisition de sociétés, est inscrit par la méthode de l'acquisition.

Le coût d'acquisition est déterminé par la somme de la juste valeur des actifs cédés, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de la société acquise. Les coûts relatifs à l'acquisition sont inscrits en tant que charge lorsqu'ils sont encourus. Le cas échéant, le coût d'acquisition comprend également la juste valeur de paiements éventuels évalués à la date de l'acquisition. Des modifications ultérieures dans la valeur des paiements éventuels sont inscrits conformément à la norme comptable qui régit la comptabilisation des actifs ou des passifs concernés, sauf s'ils se qualifient en tant qu'ajustement au cours de l'exercice d'évaluation provisoire (12 mois au plus).

Les actifs identifiables, les passifs et les passifs éventuels d'une filiale, qui respectent les critères de comptabilisation conformément à IFRS 3 - Regroupements d'entreprises ("IFRS 3"), sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants (ou groupe d'actifs) classés comme détenus en vue de la vente, conformément à IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ("IFRS 5"), lesquels sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur déduite des coûts à supporter en vue de leur vente future.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la valeur des intérêts sans contrôle face à la juste valeur des actifs et passifs nets acquis est comptabilisé comme *Goodwill*. Dans les cas où le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiés, la différence calculée est inscrite comme résultat net de l'exercice où a lieu l'acquisition, après nouvelle confirmation de la juste valeur attribuée.

Si le processus de comptabilisation des regroupements d'entreprises est incomplet à la fin de l'exercice où le regroupement a lieu, le Groupe fournit l'information sur cette situation. Les valeurs considérées peuvent être ajustées pendant la période d'évaluation (entre la date d'acquisition et la date où le Groupe obtient l'information complète sur les faits et les circonstances qui existaient à la date de l'acquisition, période inférieure à 12 mois), ou de nouveaux actifs et passifs pourront être comptabilisés de façon à refléter les faits et les circonstances

qui existaient au moment du bilan financier et que, s'ils avaient été connus, auraient eu un effet sur les montants comptabilisés au moment de l'acquisition.

Les intérêts minoritaires sont identifiés dans les capitaux propres séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société-mère. Les intérêts minoritaires peuvent être évalués initialement à leur juste valeur ou dans la proportion de la juste valeur des actifs et passifs de la filiale acquise. Cette option est effectuée séparément pour chaque transaction.

Suite à la comptabilisation initiale, la valeur comptable des intérêts minoritaires est déterminée comme valeur comptabilisée initialement majorée de la proportion de modifications de capitaux propres de la filiale. Le résultat global d'une filiale est attribué aux intérêts minoritaires même s'ils sont négatifs.

Les modifications du pourcentage de contrôle sur les filiales qui n'impliquent pas de perte de contrôle sont comptabilisées comme transactions de capitaux propres. La valeur des intérêts du Groupe et des intérêts non contrôlés sont ajustés pour refléter les modifications de pourcentage. Toute différence entre le montant par lequel les intérêts minoritaires ont été ajustés et la juste valeur du prix de la transaction est directement comptabilisée en capitaux propres et attribuée aux actionnaires de la société-mère.

Lorsque le Groupe perd le contrôle sur une filiale, le produit ou la perte de la cession est calculé comme la différence entre (i) le montant cumulé de la juste valeur du prix et la juste valeur des intérêts retenus et (ii) la valeur comptable des actifs (comprenant *goodwill*) et des passifs de la filiale et des intérêts minoritaires. Les montants préalablement comptabilisés comme autre résultat global sont transférés dans les résultats de l'exercice ou dans les résultats reportés de la même manière qu'ils le seraient si leurs actifs ou leurs passifs étaient cédés. La juste valeur des intérêts retenus correspond à la juste valeur de la comptabilisation initiale à des effets de comptabilisation de fin d'exercice dans le cadre d'IAS 39 - Instruments financiers ou, conformément et le cas échéant, au coût pour des effets de comptabilisation initiale d'un investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise.

#### **d) Investissements dans les entreprises associées**

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable, mais pas de contrôle ou de contrôle conjoint, en participant aux décisions relatives à ses politiques financières et opérationnelles.

Les investissements financiers opérés dans la plupart des entreprises associées (note 22) sont inscrits par la méthode de mise en équivalence, sauf lorsqu'ils sont classés comme détenus à la vente. Les titres de participation sont initialement comptabilisés à leur coût d'acquisition, lequel est majoré ou diminué de la différence entre ce coût et la valeur correspondant proportionnellement à la participation aux capitaux propres de ces entreprises reportés à la date d'acquisition ou de la première application de cette méthode.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont périodiquement ajustés à la valeur correspondant à la participation aux résultats nets des entreprises associées en contrepartie des "Résultats relatifs aux entreprises associées", et à d'autres variations survenues dans leurs capitaux propres en contrepartie des postes "Ajustements de parts de capital sur les entreprises associées", et à la comptabilisation des pertes de valeur. De plus, les dividendes perçus de ces entreprises sont portés en tant que réduction de la valeur des investissements financiers.

Les pertes sur les entreprises associées qui sont supérieures à l'investissement effectué dans ces entités ne sont pas comptabilisées, sauf lorsque le Groupe a pris des engagements par rapport à cette entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables est inscrit comme "Investissements dans entr. associées - *goodwill*". Dans les cas où le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiés, la différence calculée est inscrite comme gain dans le compte de résultat de l'exercice où a lieu l'acquisition.

Les profits non réalisés dans les transactions avec des entreprises associées sont éliminés dans la proportion de l'intérêt du Groupe dans l'entreprise associée, en contrepartie de l'investissement dans cette même entreprise associée. Les pertes non réalisées sont elles aussi éliminées, mais seulement lorsque la perte ne dégage pas que l'actif transféré à perdu de sa valeur.

#### **e) Goodwill**

Si les différences entre le coût d'acquisition des investissements dans des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées, majoré, dans le cas des filiales, de la valeur des intérêts minoritaires et de la juste valeur des actifs et passifs identifiables de ces entreprises à la date de leur acquisition, sont positives, elles sont inscrites comme *goodwill* (dans le cas de filiales et d'entités contrôlées conjointement) ou maintenus au poste " Investissements dans les entreprises associées ".

Le *goodwill* est inscrit en tant qu'actif et n'est pas soumis à l'amortissement. Il est présenté individuellement dans l'état de la situation financière consolidée ou au poste " Investissements dans des entreprises associées " (notes 18 et 22). En ce qui concerne le *goodwill* de filiales et d'entreprises contrôlées conjointement, les montants du *goodwill* sont soumis à des tests de dépréciation, tous les ans ou lorsqu'il existe des présomptions d'une éventuelle perte de valeurs. Toute perte de valeur est immédiatement inscrite comme charge dans le compte de résultat global consolidé de l'exercice et ne peut être reprise plus tard.

Lors de la cession d'une filiale, d'une entreprise associée ou d'une entité contrôlée conjointement, le *goodwill* correspondant est inclus dans ce qui détermine la plus ou la moins value.

Dans les cas où le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiés, la différence calculée est inscrite comme gain de l'exercice où a lieu l'acquisition.

## 2.4 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les droits contractuels et les dépenses encourues dans des projets particuliers ayant une valeur économique future et sont portées à leur coût d'acquisition, déduits de leurs amortissements cumulés et de leurs pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles ne sont comptabilisées que s'il est probable qu'elles génèrent des bénéfices économiques futurs pour le Groupe, qu'elles soient contrôlables par le Groupe et que leur valeur puisse être évaluée avec fiabilité.

Les immobilisations incorporelles générées internement, notamment les frais de recherche & développement, sont portées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les coûts internes associés à la maintenance et au développement de logiciel sont inscrits comme charges dans le compte de résultat quand ils sont encourus, sauf lorsque ces coûts sont directement associés à des projets qui généreront probablement des bénéfices économiques futurs pour le Groupe. Dans ces situations, ces coûts sont capitalisés en tant qu'immobilisations incorporelles.

Après que les biens auront commencé d'être utilisés, leur amortissement est calculé par la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs en cause par le Groupe.

## 2.5 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles utilisées pour la production, la prestation de service ou le travail administratif sont inscrites au coût d'acquisition ou de construction, y compris les dépenses encourues avec l'achat, déduit de la dépréciation cumulée et des pertes de valeur, quand applicables.

Les immobilisations corporelles sont amorties par la méthode linéaire selon leur durée d'utilité estimée, à partir du moment où elles sont prêtes à être utilisées conformément à leur objet et l'amortissement cesse lorsque les actifs sont classés comme des actifs non courants détenus pour être vendus. L'amortissement est réalisé selon les durées d'utilité estimées suivantes :

	Durée d'utilité (années)
Bâtiments et autres constructions	5 - 20
Installations techniques et matériel industriel	4 - 8
Matériel de transport	3 - 7
Matériels et outillages	3 - 7
Matériel de bureau et mobilier	2 - 10
Diverses Immobilisations corporelles	1 - 4

Les travaux d'amélioration ou de rénovation ne sont inscrits dans les actifs que dans les cas où ils consistent à remplacer des biens, lesquels sont déduits ou conduisent à une augmentation des bénéfices économiques futurs.

Les immobilisations corporelles en cours représentent des actifs encore en phase de construction, et sont inscrites à leur coût d'acquisition déduit d'éventuelles pertes de valeur. Ces immobilisations corporelles sont amorties à partir du moment où les actifs sous-jacents sont en conditions d'être utilisés aux fins visées.

Les plus ou moins values découlant de la vente ou de la réduction des immobilisations corporelles sont déterminées par la différence entre le prix de vente et la valeur comptable nette à la date de la cession/réduction et sont inscrites à leur valeur nette dans le compte de résultats aux postes "Divers produits opérationnels" ou "Divers charges opérationnelles", selon le cas.

## 2.6 - Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme suit : (i) contrats de location-financement, s'ils ont pour effet de transférer substantiellement tous les risques et les avantages inhérents à leur possession; ou, (ii) contrats de location simples, s'ils ont pour effet de ne transférer substantiellement aucun risque ni avantage inhérent à leur possession.

Le classement des contrats de location en location-financement ou location simple est fait en fonction de la substance du contrat et non de sa forme.

Les actifs acquis au moyen de contrats de location-financement, avec leur passif, sont comptabilisées par la méthode financière et constatent les amortissements cumulés correspondants et les dettes restant à régler selon le plan de versement contractuel. De plus, les intérêts compris dans le montant des loyers et les dépréciations des immobilisations corporelles sont portés en charges dans le compte de résultats de l'exercice concerné.

Pour les contrats de location considérés comme location simple, les loyers restant à payer sont portés en charge dans le compte de résultats selon le mode linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

## 2.7 - Perte de valeur des actifs non courants, à l'exception du *goodwill*

Une évaluation de la perte de valeur est effectuée chaque fois qu'un événement ou un changement de situation indique que le montant auquel est inscrit l'actif pourrait ne pas être récupéré. Au cas où il existerait de tels indices, le Groupe procède à la détermination de la valeur recouvrable de l'actif, de façon à connaître l'étendue de l'éventuelle perte de valeur.

Lorsque, individuellement, l'actif ne crée pas de mouvements de trésorerie de façon indépendante d'autres actifs, la valeur recouvrable est évaluée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

Lorsque le montant pour lequel l'actif est inscrit est supérieur à sa somme recouvrable, une perte de valeur par la différence, portée au compte de résultat dans le poste "Provisions et pertes de valeur", est comptabilisée.

La somme recouvrable est celle qui est la plus élevée entre le prix de vente net (valeur de vente, diminuée des frais encourus par la vente) et la valeur d'utilité. Le prix de vente net est le montant qu'on obtiendrait par la cession de l'actif lors d'une transaction entre des entités indépendantes et bien informées, diminué des coûts directement liés à la cession. La valeur d'utilité est la valeur qui existe dans les flux de trésorerie futurs estimés qui sont attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité. La somme recouvrable est estimée individuellement pour chaque actif ou, si cela n'est pas possible, pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est rattaché l'actif.

La reprise des pertes de valeur est inscrite quand il existe des indices que les pertes de valeurs comptabilisées n'existent plus ou qu'elles ont diminué. La reprise des pertes de valeur est portée au poste "Provisions et pertes de valeur" du compte de résultat de l'exercice où a lieu la reprise. Toutefois, la reprise de la perte de valeur est effectuée jusqu'à hauteur du montant pour lequel elle serait comptabilisée (net d'amortissements ou de dépréciation), au cas où la perte de valeur n'aurait pas été inscrite dans les exercices précédents.

## 2.8 - Immeubles de placement

Les immeubles de placement, qui comprennent des terrains et des immeubles détenus pour être loués, pour valoriser le capital, ou pour les deux, sont au départ inscrits à leur prix d'achat ou à leur coût de construction (dans le cas d'investissement en construction propre), y compris toutes les dépenses qui sont directement liées à l'achat ou à la construction.

Après leur comptabilisation initiale, tous les immeubles de placement, y compris ceux qui sont en construction, sont évalués à leur valeur qui reflète les conditions du marché à la date de la clôture de l'exercice. Tous les profits ou les pertes provenant de changements survenus dans la juste valeur des immeubles de placement sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice pendant lequel ils ont lieu et sont inscrits au poste "Variation de juste valeur des immeubles de placement", figurant dans la rubrique "Divers produits opérationnels" ou "Diverses charges opérationnelles", selon qu'il s'agit de profits ou de pertes.

La juste valeur de chaque immeuble de placement est déterminée, dans quelques cas, par des organismes spécialisés indépendants et d'après des critères d'évaluation généralement admis pour le marché immobilier. Dans les autres cas, la valeur de marché est déterminée au niveau interne, à partir de critères similaires à ceux utilisés par les évaluateurs indépendants.

Les charges encourues par l'utilisation des immeubles de placement, notamment leurs entretien, réparations, assurances et les impôts, sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice concerné. Les travaux d'amélioration ou de rénovation ne sont inscrits dans les actifs que dans les cas où ils consistent à remplacer des biens, lesquels sont déduits ou conduisent à une augmentation des bénéfices économiques futurs.

## 2.9 - Actifs, passifs et transactions en monnaie étrangère

Les états financiers sont présentés en euros, étant donné que c'est la devise utilisée de préférence dans l'environnement économique où le Groupe opère.

Les transactions faites dans des devises différentes de l'euro sont inscrites aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. A chaque exercice, les actifs et passifs monétaires exprimés en monnaie étrangère sont convertis en euros, à partir des taux de change en vigueur à sa date de clôture. Les actifs et les passifs en nature inscrits selon leur juste valeur exprimée en monnaie étrangère sont transposés en euros à partir du taux de change en vigueur à la date où la juste valeur a été déterminée.

Les différences de change, favorables et défavorables, découlant des différences entre les taux de change en vigueur à la date des transactions et ceux en vigueur à la date des recouvrements, des paiements, ou à la date de clôture de l'exercice, sont inscrites dans les produits et charges du compte de résultat de l'exercice, à l'exception de celles relatives à des éléments en nature dont la variation de la juste valeur est directement inscrite dans les capitaux propres au poste "Ajustements de change".

La conversion des états financiers des filiales et des entreprises contrôlées conjointement libellée en monnaie étrangère est effectuée en considérant le taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, pour la conversion des actifs et passifs, au cours de change historique pour la conversion des soldes des postes des capitaux propres et au taux de change moyen de l'exercice, pour la conversion des postes des comptes de résultat et des flux de trésorerie.

Selon la norme IAS 21 - Effets des variations des cours des monnaies étrangères ("IAS 21"), le *goodwill* et les corrections de la juste valeur calculées au moment de l'acquisition d'entités étrangères sont libellés dans la monnaie de présentation de ces entités et sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change en résultant sont inscrits dans le poste "Ajustements de change".

## 2.10 - Charges financières

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice qu'ils concernent, sauf si les charges financières des emprunts sont directement liées à l'acquisition, à la construction et à la production d'actifs qui prennent un certain temps de préparation avant d'être utilisés. Dans ce cas, les coûts d'emprunt sont capitalisés et rentrent dans le coût de l'actif. La capitalisation de ces charges commence dès le début de la préparation des opérations de construction ou de développement de l'actif et est interrompue une fois que la production ou la construction de l'actif est en début d'utilisation ou en fin de production ou quand le projet en cause est interrompu. Tous les produits financiers générés par des emprunts déjà obtenus et alloués à un investissement particulier sont déduits des charges financières éligibles à la capitalisation.

## 2.11 - Subventions

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées selon leur juste valeur quand il existe une assurance raisonnable qu'elles vont être reçues et que le Groupe va respecter les conditions exigées pour les obtenir.

Les subventions allouées pour l'exploitation, notamment pour la formation du personnel, sont comptabilisées dans le compte de résultats selon les charges encourues.

Les subventions allouées pour l'investissement, qui se rapportent à l'acquisition d'immobilisations corporelles, sont comprises dans les postes "Divers passifs courants" et "Divers passifs non courants" (selon le cas) et sont créditées dans le compte de résultats d'après la méthode linéaire de façon cohérente et proportionnelle aux dépréciations / amortissements des actifs qu'elles étaient destinées à acquérir.

## 2.12 - Stocks

Les marchandises et les matières premières sont inscrites à leur coût d'acquisition, le coût moyen étant utilisé comme méthode de détermination des coûts.

Les produits finis et semi-finis et les travaux en cours sont évalués au coût moyen pondéré de production, qui comprend le coût des matières premières incorporées, la main d'œuvre et les frais généraux de fabrication (en tenant compte des amortissements du matériel productif calculés en fonction de niveaux d'utilisation normaux), lequel est inférieur à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente normal déduit des charges engagées pour terminer la production et des frais de commercialisation.

Des pertes de valeur sur stocks sont inscrites par la différence entre la valeur de coût et leur valeur de réalisation des stocks, au cas où celle-ci serait inférieure à la valeur comptable.

## 2.13 - Provisions

Les provisions sont comptabilisées seulement quand : i) le Groupe a une obligation actuelle (légal ou constructive) découlant d'un événement passé; ii) il est probable que, pour résoudre cette obligation, il y ait une sortie de ressources et iii) le montant de l'obligation puisse être estimé de façon raisonnable. Les provisions sont revues à la clôture de chaque exercice et sont ajustées de façon à mieux refléter la meilleure estimation à cette date.

## 2.14 - Information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services qui sont exposés à des risques et à des avantages différents de ceux des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits et de services dans un environnement économique particulier qui est exposé à des risques et à des avantages différents de ceux des autres secteurs qui opèrent dans d'autres environnements économiques.

Le Groupe présente comme secteurs opérationnels les secteurs d'activité qui coïncident avec celle dans laquelle le management dirige ses affaires.

## 2.15 - Résultats opérationnels

Les résultats opérationnels incluent l'ensemble des produits et des charges des opérations, qu'elles soient récurrentes ou pas, y compris les frais de restructurations et les produits et les charges associés aux actifs opérationnels (immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles). Ils comprennent encore les plus-values ou les moins-values obtenus par la vente de sociétés incluses dans le périmètre de consolidation par la méthode d'intégration globale ou proportionnelle. Ainsi, les charges nettes de financement, les résultats calculés sur des entreprises associées, sur d'autres investissements financiers et les impôts sur le résultat sont exclus des résultats opérationnels.

## 2.16 - Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Groupe devient partie dans leur relation contractuelle.

### a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants compris dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie correspondent aux valeurs de trésorerie, aux dépôts bancaires, aux dépôts à terme et à d'autres placements de trésorerie dont l'échéance est de moins de trois mois, et qui peuvent être immédiatement mobilisables sans risque significatif de changement de valeur.

**b) Créances**

Les créances sont évaluées, quand elles sont comptabilisées au départ à leur juste valeur et ensuite à leur coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Quand il s'avère qu'elles sont en perte de valeur, leur ajustement est inscrit dans les résultats au poste "Autres charges de gestion". L'ajustement comptabilisé est évalué par la différence entre la valeur pour laquelle les créances sont comptabilisées et la valeur actuelle des flux de trésorerie actualisé au taux d'intérêt effectif déterminé lors de la comptabilisation initiale.

**c) Investissements**

Les investissements sont comptabilisés au moment où sont transférés substantiellement les risques et les avantages qui leur sont inhérents. Ils sont inscrits initialement à leur valeur d'acquisition, qui est la juste valeur du prix payé, y compris les frais de transaction.

Les investissements sont classés comme suit :

**Actifs financiers disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des investissements financiers qui sont disponibles à la vente et sont classés comme des actifs non courants.

Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués par rapport à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice, sans aucune déduction relative aux frais de transaction qui pourraient survenir jusqu'à leur vente. Les produits ou les charges provenant d'une variation de la juste valeur sont inscrits dans les capitaux propres, dans le poste "Réserve de juste valeur" jusqu'à ce que l'investissement soit vendu, reçu ou de toute façon cédé, ou dans les situations où il semble exister une perte de valeur, moment où la perte cumulée est inscrite dans le compte de résultat.

**Divers investissements**

Les actifs financiers disponibles à la vente dans des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix de marché coté sur le marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable sont évalués à leur coût d'acquisition déduit de toute perte de valeur cumulée et sont comptabilisés au poste "Divers investissements".

De plus, les actifs évalués à leur juste valeur par les résultats sont réévalués à leurs justes valeurs par rapport à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice, sans aucune déduction relative aux frais de transaction qui pourraient survenir jusqu'à leur vente. Ces actifs sont comptabilisés au poste "Divers investissements" et toute variation de leur juste valeur est comptabilisée au poste "Résultats relatifs aux opérations d'investissement - Divers".

**d) Passifs financiers et instruments de capital**

Les passifs financiers et les instruments de capitaux propres sont classés selon la substance contractuelle indépendamment de la forme légale qu'ils revêtent. Les instruments de capitaux propres sont des contrats qui dégagent un intérêt résiduel dans les actifs du Groupe après déduction des passifs.

Les instruments de capitaux propres émis par le Groupe sont inscrits à la valeur nette reçue des coûts supportés pour leur émission.

**e) Fournisseurs et autres créanciers**

Les créances sont comptabilisées au départ à leur juste valeur et ensuite à leur coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**f) Emprunts**

Les emprunts sont initialement inscrits et comptabilisés dans le passif à la valeur nominale reçue, nette des dépenses engagées par l'émission de ces emprunts et évalués plus tard par la méthode du coût amorti. Les charges financières, calculées selon le taux d'intérêt effectif, et qui comprennent des primes à payer, sont comptabilisées selon le principe de la spécialisation des exercices et sont ajoutées à la valeur comptable de l'emprunt, au cas où il ne serait pas remboursé pendant l'exercice.

**g) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture**

Souscrire des instruments financiers dérivés a pour but d'effectuer la couverture des risques financiers auxquels le Groupe se voit confronter, découlant des variations des taux d'intérêt. Dans ce sens, le Groupe ne souscrit pas d'instruments financiers dérivés à buts spéculatifs.

Contracter des instruments financiers obéit aux politiques internes approuvées par le Conseil d'Administration.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur et comptabilisés au poste "Divers passifs/actifs courants" ou "Divers passifs/actifs non courants", selon le cas. La méthode de comptabilisation dépend de la nature et de l'objectif de leur souscription.



La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du cours du marché. S'ils ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée par l'analyse des flux de trésorerie actualisés, lesquels comprennent les conditions supportées aux prix ou aux taux observés sur le marché.

### **Comptabilité de couverture**

La possibilité de désigner un instrument financier dérivé comme étant un instrument de couverture obéit aux dispositions de IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ("IAS 39"), notamment, quant à sa documentation et mise en pratique.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de juste valeur sont comptabilisées comme résultat financier de l'exercice, ainsi que les variations de la juste valeur de l'actif ou du passif objet de ce risque.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de cash-flow sont inscrites dans "Réserve d'opérations de couverture" lorsqu'ils sont effectifs et, dans les résultats financiers lorsqu'ils ne le sont pas. Les montants inscrits dans "Réserve d'opérations de couverture" sont reportés dans les résultats financiers de l'exercice où l'élément couvert a également un effet sur les résultats.

La comptabilisation de couverture est discontinuée lorsque l'instrument de couverture arrive à échéance, est vendu ou utilisé, ou lorsque la relation de couverture n'obéit plus aux conditions exigées par IAS 39.

### **2.17 - Obligations relatives aux pensions**

Le Groupe accorde à ses collaborateurs une assurance retraite.

Cette assurance a été constituée dans le cadre d'une politique sociale et d'encouragement consacrée aux salariés dont l'initiative revient exclusivement aux filiales où ces avantages sont attribués. Comme elle est de nature facultative, seules les directions de ces sociétés décident d'effectuer les cotisations lorsqu'elles semblent convenir en fonction de leur performance et de leur situation économique et financière. Les cotisations effectuées par le Groupe sont donc inscrites comme charge à la date où elles sont dues.

### **2.18 - Impôt sur les bénéfices**

L'impôt sur le résultat de l'exercice est calculé sur la base des résultats imposables des sociétés comprises dans la consolidation et considère l'imposition différée.

L'impôt courant sur les bénéfices est calculé à partir des résultats imposables (lesquels diffèrent des résultats comptables) des entreprises comprises dans la consolidation selon les règles fiscales qui sont en vigueur là où siège chaque entreprise du Groupe.

Les impôts différés concernent les différences temporelles entre les montants des actifs et des passifs aux fins de registre comptable et les montants afférents aux fins d'imposition, ainsi que ceux découlant des bénéfices fiscaux ou des créances fiscales obtenus.

Les actifs et passifs par impôts différés sont calculés et évalués périodiquement en utilisant les taux d'imposition comptés être en vigueur à la date de la reprise des différences temporelles, ils ne sont pas actualisés et sont comptabilisés dans les actifs ou passifs non courants.

Les actifs par impôts différés ne sont inscrits que s'il existe des attentes raisonnables de bénéfices fiscaux futurs suffisants pour les utiliser. À la date de chaque clôture, les différences temporelles sous-jacentes aux actifs par impôts différés sont objet d'une réévaluation afin de les comptabiliser ou de les ajuster en fonction de l'attente actuelle de future récupération.

### **2.19 - Actifs et passifs éventuels**

Un actif éventuel est un possible actif provenant d'événements passés et dont l'existence ne peut être confirmée que par la réalisation ou pas d'événements futurs incertains.

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, mais ils sont rapportés dans l'annexe quand un bénéfice économique futur s'avère probable.

Un passif éventuel est (i) une obligation possible découlant d'événements passés et dont l'existence sera confirmée par la survenance ou pas d'événements futurs incertains ou (ii) une obligation actuelle, qui découle d'événements passés, mais qui n'est pas comptabilisée car l'existence d'une sortie de ressources s'avère improbable ou parce que la garantie de l'obligation ne peut être évaluée avec fiabilité.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, et sont publiés dans l'annexe aux états financiers, à moins que la sortie de fonds qui affecterait des bénéfices économiques futurs soit loin d'être une possibilité, et dans ce cas ils ne sont pas publiés.

## 2.2.0 - Produits et spécialisation des exercices

### Ventes

Les produits provenant de ventes de biens sont comptabilisés dans le compte de résultats quand sont satisfaites les conditions suivantes :

- le Groupe a transféré à l'acheteur les risques et des avantages significatifs inhérents à la possession des actifs;
- le Groupe n'est pas impliqué de façon continue dans la gestion, à un degré généralement associé à la possession, et n'a pas le contrôle effectif des actifs vendus;
- la somme du produit peut être évaluée de façon fiable;
- Il est probable que les bénéfices économiques associés à la transaction fluent vers le Groupe; et
- les charges encourues ou à venir relatives à la transaction peuvent être évaluées avec rigueur.

Les ventes sont comptabilisées nettes d'impôts, de ristournes et d'autres coûts inhérents à leur concrétisation à la juste valeur du montant perçu ou à percevoir.

### Prestations de services

Les produits provenant de la prestation de services sont comptabilisés dans le compte de résultats sur la base du degré d'avancement de la prestation de services à la clôture de l'exercice.

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé raisonnablement, les produits et les charges correspondants sont comptabilisés selon le pourcentage d'avancement, conformément aux dispositions d'IAS 11 - Contrats de construction ("IAS11"). Selon cette méthode, les produits qui sont directement liés aux travaux en cours sont comptabilisés dans le compte de résultats en fonction du pourcentage de leur avancement, lequel est déterminé par le ratio entre les charges encourues et les charges totales estimées des travaux (charges encourues ajoutées des charges à encourir). Les différences entre les profits calculés par l'application de cette méthode et la facturation sont comptabilisées dans les postes "Divers actifs courants" ou "Divers passifs courants", selon la nature des différences.

Les variations des travaux du contrat, les réclamations et les primes sont considérées au fur et à mesure qu'elles sont convenues et lorsqu'il est possible de les quantifier avec suffisamment de fiabilité.

Pour que le résultat d'un contrat puisse être estimé raisonnablement, il faut que les conditions suivantes soient réunies :

- Qu'il soit probable que le Groupe obtienne les bénéfices économiques prévus dans le contrat;
- Qu'il soit possible d'identifier les charges du contrat et de les quantifier raisonnablement; et
- Que, à la clôture de l'exercice, il soit possible que les charges nécessaires à l'achèvement de la construction, ainsi que le degré de son avancement puissent être quantifiées de façon suffisamment raisonnable, afin que les charges réelles encourues puissent être comparées aux estimations initiales.

Pour faire face aux charges à encourir pendant l'exercice de garantie des travaux, le Groupe comptabilise une provision pour faire face à ce risque, laquelle est calculée en tenant compte de la production annuelle et de l'historique des charges encourues dans le passé par l'exercice de garantie des travaux.

Lorsqu'il s'avère probable que les charges seront supérieures aux produits du contrat, la perte prévue est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice où elle est prévue.

Les activités développées au titre de contrats de concession de services publics sont comptabilisées conformément à IFRIC 12 - Accords de concession de services ("IFRIC12"), norme qui établit les dispositions à appliquer pour l'évaluation, la comptabilisation, la présentation et l'information d'activités développées au titre de contrats de concession de services publics.

### Spécialisation des exercices

Les produits et les charges sont inscrits selon le principe de la spécialisation des exercices, par lequel ceux-ci sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont générés. Les produits et charges dont la valeur réelle n'est pas comptabilisée sont estimés.

Les différences entre les montants facturés et leurs produits et charges sont inscrites aux postes "Divers actifs courants" et "Divers passifs courants".

## 2.21 - Classement de la situation financière

Les actifs réalisables et les passifs exigibles à moins d'un an de la clôture de l'exercice sont classés, respectivement, dans l'actif courant et le passif courant.

Les passifs pour lesquels il n'y a pas de droit inconditionnel permettant de différer leur règlement dans un délai d'au moins douze mois après la date de fin d'exercice, sont également classés comme courants.

## 2.22 - Dépréciation des actifs financiers

À chaque clôture d'exercice, le Groupe analyse s'il y a objectivement un actif financier ou un groupe d'actifs financiers qui se trouve en perte de valeur.

### **Actifs financiers disponibles à la vente**

Dans le cas d'actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente, une tendance à la baisse prolongée ou significative de la juste valeur de l'instrument au-dessous de son coût est considérée comme un indicateur que les instruments se trouvent en perte de valeur. S'il existe une évidence similaire pour les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, la perte cumulée - évaluée comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée d'une perte de valeur de l'actif financier déjà inscrite dans les résultats - elle est retirée des capitaux propres et inscrite dans le compte de résultat. Les pertes de valeur des instruments de capital comptabilisées dans les résultats ne sont pas reversées par le compte de résultat.

### **Clients, débiteurs et divers actifs financiers**

Des pertes de valeur sont inscrites quand il existe des indicateurs objectifs que le Groupe ne recevra pas tous les montants auxquels il a droit, conformément aux termes originaux des contrats signés. Pour les identifier, plusieurs indicateurs sont utilisés, tels que :

- ancienneté des créances;
- difficultés financières du débiteur ;
- faillite probable du débiteur.

Les pertes de valeur sont déterminées par la différence entre le montant recouvrable et la valeur de l'état de l'actif financier et sont inscrites en contrepartie des résultats de l'exercice. Quand une créance de clients et de débiteurs est considérée comme non recouvrable, elle est déduite en utilisant sa perte de valeur cumulée comptabilisée. Les recouvrements postérieurs de montants qui auraient été déduits sont inscrits dans les résultats.

### **2.23 - Actifs non courants détenus en vue de la vente**

Les actifs non courants (ou opérations discontinues) sont classés comme étant détenus en vue de la vente si leur valeur est réalisable par une opération de vente, au lieu de l'être par leur utilisation continue. Cette situation est considérée comme avérée seulement lorsque (i) la vente est très probable; (ii) l'actif est disponible à la vente immédiate dans l'état où il se trouve; (iii) la direction est engagée dans un plan de vente; et (iv) il est probable que la vente se réalise dans les douze mois.

Les actifs non courants (ou opérations discontinues) classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de vente.

### **2.24 - Résultats par action**

Le résultat non dilué par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de TD, S.A. par le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation pendant l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de TD, S.A. par le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation pendant l'exercice, ajusté par les potentielles actions ordinaires ayant un effet dilutif.

Les actions ordinaires à effet dilutif potentielles peuvent provenir d'options sur les actions et autres instruments financiers émis par le Groupe, convertibles en titres de la société mère.

### **2.25 - Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice**

Les événements survenus après la clôture de l'exercice qui donnent des informations supplémentaires sur les conditions qui existaient à la date de clôture sont reflétés dans les états financiers consolidés.

Les événements survenus après la clôture de l'exercice qui donnent des informations sur les conditions survenues après la clôture de l'exercice sont rapportés dans l'annexe aux états financiers consolidés.

## **3 - CHANGEMENTS DE MÉTHODES, ESTIMATIONS ET ERREURS**

Pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012, les méthodes comptables n'ont pas connu de changement par rapport à celles considérées dans la préparation de l'information financière relative à l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 qui aurait un impact sur la situation financière consolidée ou sur le résultat consolidé des opérations. De plus, aucune erreur matérielle ou changement d'estimations comptables significatif, relatifs aux exercices antérieurs, n'a été enregistré.

#### 4 - SOCIÉTÉS COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2012, les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation par la méthode intégrale étaient TEIXEIRA DUARTE, S.A., et les sociétés contrôlées suivantes :

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
<b>MARCHÉ INTÉRIEUR</b>		
<b>CONSTRUCTION</b>		
CONSTRUSALAMONDE, ACE	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	92,50%
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
OFM - Obras Públicas, Ferroviárias e Marítimas, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	60,00%
SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	60,00%
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
<b>CONCESSIONS ET SERVICES</b>		
INVICTAAMBIENTE - Recolha de Resíduos e Limpeza Pública, S.A.	Praça do Bom Sucesso, nº 61 - Escritórios 501 e 502 Porto	100,00%
MARINERTES, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	51,00%
RECOLTE - Recolha, Tratamento e Eliminação de Resíduos, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
SATU-Oeiras - Sistema Automático de Transporte Urbano, E.M., S.A. (a)	Edifício Paço de Arcos, E.N.249/3 Paço de Arcos	49,00%
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
<b>IMMOBILIER</b>		
BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
Fundo de Investimento Imobiliário Fechado TDF	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
IMOPEDROUÇOS - Sociedade Imobiliária, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
IMOTD - SGPS, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TDE - Empreendimentos Imobiliários, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TD VIA - Sociedade Imobiliária, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	93,75%
TDF - Sociedade Gestora de Fundos de Investimento Imobiliário, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TRANSBRITAL - Transportes e Britas Pio Monteiro & Filhos, S.A.	Pedreira das Perdigueiras - Laveiras Paço de Arcos	100,00%
V8 - Gestão Imobiliária, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
<b>HÔTELLERIE</b>		
ESTA - Gestão de Hotéis, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
EVA - Sociedade Hoteleira, S.A.	Av. República, nº 1 Faro	100,00%
LAGOASFUT - Equipamento Recreativo e Desportivo, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
LAGOAS HOTEL, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
ROCHORIENTAL - Sociedade Hoteleira, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
SINERAMA - Organizações Turísticas e Hoteleiras, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TDH - SGPS, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TDHC - Instalações para Desporto e Saúde, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
<b>GRANDE DISTRIBUTION</b>		
BONAPAPEL - Artigos de Papelaria e Equipamentos Informáticos - Unipessoal, Lda.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TEIXEIRA DUARTE - DISTRIBUIÇÃO S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
<b>ÉNERGIE</b>		
ACG - Distribuição e Comércio de Gás, S.A. (b)	Rua das Lagoas - Campo Raso Sintra	45,00%
DIGAL - Distribuição e Comércio, S.A. (b)	Rua das Lagoas - Campo Raso Sintra	45,00%
DNGÁS - Distribuição e Comércio de Gás, S.A. (b)	Rua das Lagoas - Campo Raso Sintra	50,00%
MERCAPETRO - Produtos Petrolíferos, S.A. (b)	Rua Óscar de la Silva, 2243 Leça da Palmeira	28,37%
MULTIGÁS - Sociedade Comercial e Distribuidora de Gás, S.A. (b)	Rua das Lagoas - Campo Raso Sintra	45,00%
PETRIN - Petróleos e Investimentos, S.A. (b)	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	47,91%
PPS - Produtos Petrolíferos, S.A. (b)	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	50,00%
PTG - SGPS, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
TANQUIGÁS - Distribuição e Comércio de Gás, S.A. (b)	Rua das Lagoas - Campo Raso Sintra	45,00%
TDARCOL - SGPS, S.A. (c)	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	50,00%
<b>COMMERCE AUTOMOBILE</b>		
TDO - Investimento e Gestão, S.A.	Rua das Pretas, 4 - Fracção 4 D Funchal	100,00%
<b>DIVERS</b>		
C + P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	52,00%
TDO - SGPS, S.A.	Rua das Pretas, 4 - Fracção 4 D Funchal	100,00%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
TEDAL - SGPS, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	100,00%
<b>MARCHÉ EXTÉRIEUR</b>		
<b>AFRIQUE DU SUD</b>		
<b>GRANDE DISTRIBUTION</b>		
Global Net Distributors (Pty) Ltd.	Po Box 15318 Farrarmere - Benon - Gauteng 1518 Afrique du Sud	100,00%
<b>ANGOLA</b>		
<b>CONSTRUCTION</b>		
ANGOCIME - Cimentos de Angola, Lda.	Rua Comandante Che Guevara, 67 - 1º D Luanda	100,00%
BEL-ere - Engenharia e Reabilitação de Estruturas Angola, Lda.	Alameda Manuel Van-Dúnem, 318 Luanda	100,00%
BETANGOLA - Betões e Pré-Fabricados de Angola, Lda.	Rua Comandante Che Guevara, 67 - 1º D Luanda	100,00%
<b>CONCESSIONS ET SERVICES</b>		
EDUCARE - Atividades Educativas e Culturais, Lda.	Rua Amílcar Cabral, 27 - R/C C Luanda	100,00%
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, Lda.	Rua Comandante Che Guevara, 67 - 1º D Luanda	100,00%
<b>IMMOBILIER</b>		
AFRIMO - Empreendimentos Imobiliários, Lda.	Rua Amílcar Cabral, 51 - 1º C Luanda	51,00%
ANGOPREDIAL - Empreendimentos Imobiliários, Lda.	Rua Amílcar Cabral, 27 - R/C D Luanda	100,00%
CASANGOL - Gestão Imobiliária, Lda.	Rua Amílcar Cabral, 27 - R/C D Luanda	100,00%
IMOFRO - Empreendimentos Imobiliários, Lda.	Rua Amílcar Cabral, 27 - R/C D Luanda	100,00%
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Angola), Lda.	Rua Amílcar Cabral, 27 - R/C D Luanda	100,00%
URBÁFRICA - Sociedade Imobiliária, Lda.	Rua Amílcar Cabral, 35 - 5º C Luanda	90,00%
<b>HÔTELLERIE</b>		
ALVALADE - Empreendimentos Turísticos e Hoteleiros, Lda.	Rua Comandante Gika - Bairro Maiango Luanda	100,00%
ANGOIMO - Empreendimentos e Construções, Lda.	Rua Amílcar Cabral, 35 - 5º C Luanda	100,00%
SERAFIM L. ANDRADE, S.A.R.L.	Rua de la Missão, 103 Luanda	80,00%
URBANGO - Gestão Imobiliária, Lda.	Rua Amílcar Cabral, 27 - R/C D Luanda	100,00%
<b>GRANDE DISTRIBUTION</b>		
CND - Companhia Nacional de Distribuição, Lda.	Rua Amílcar Cabral, 51 - 1º C Luanda	100,00%
MAXI RETAIL - Comércio Geral, Lda.	Avenida Pedro de Castro Van - Dúnem Luanda	100,00%
<b>COMMERCE AUTOMOBILE</b>		
AUTO COMPETIÇÃO Angola, Lda.	Rua Eugénio de Castro, Instalações do Cine Atlântico Luanda	100,00%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
AUTO 8, Lda.	Via A-1, Lot CCB-5 - Pólo Automóvel Luanda	100,00%
COMÉRCIO DE AUTOMÓVEIS, Lda.	Rua Frederich Engels, 9 Luanda	100,00%
TDA - Comércio e Indústria, Lda.	Rua Amílcar Cabral, nº 27 R/C, Letra C Luanda	100,00%
VAUCO - Automóveis e Equipamentos, Lda.	Rua Ho Chi Min (Largo 1º de Maio) Luanda	51,00%
<b>ALGÉRIE</b>		
<b>CONSTRUCTION</b>		
TEIXEIRA DUARTE ALGERIE, SPA	Parc Miremont, Rue A, nº 136 Bouzareah Alger	99,94%
<b>BRÉSIL</b>		
<b>CONSTRUCTION</b>		
EMPA - Serviços de Engenharia, S.A.	Rua Major Lopes, 800 Bairro São Pedro - Belo Horizonte	100,00%
SOMAFEL Brasil - Obras Ferroviárias, Ltda.	Rua Major Lopes, 800 - sala 306 Bairro São Pedro - Belo Horizonte	60,00%
<b>CONCESSIONS ET SERVICES</b>		
EMPA Logística, Ltda.	Rua Major Lopes, 800 - sala 410 Bairro São Pedro - Belo Horizonte	99,67%
GONGOJI Montante Energia, S.A.	Rua Major Lopes, 800 - sala 310 Bairro São Pedro - Belo Horizonte	100,00%
PAREDÃO de Minas Energia, S.A.	Rua Major Lopes, 800 - sala 306 Bairro São Pedro - Belo Horizonte	100,00%
TABOQUINHA Energia, S.A.	Rua Major Lopes, 800 - sala 308 Bairro São Pedro - Belo Horizonte	100,00%
<b>IMMOBILIER</b>		
TDPG - Empreendimentos Imobiliários e Hoteleiros, Ltda.	Avenida Domingos Ferreira nº 4060, sala 301 Boa Viagem - Cidade de Recife	100,00%
TDSP - Participações, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - Elisa de Moraes, Empreendimentos Imobiliários, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	90,00%
TDSP - Bela Vista, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP - Galeno de Castro, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP - Maratona, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP - Direitos Humanos, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP - Alta Vista I, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP - Verum Mooca, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - Gilberto Sabino, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	95,00%
TDSP - Alta Vista II, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%



Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
TDSP - Gualaxos, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - Alta Vista III, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	92,65%
TDSP - Zanzibar, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	92,50%
TDSP - Don Klabin, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	92,50%
TDSP - 11, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	100,00%
TDSP - 12, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	99,99%
TDSP - Volta Redonda, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	99,99%
TDSP - 14, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	99,99%
TDSP - 15, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	99,99%
TDSP - 16, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	99,99%
TDSP - 17, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	Rua Iguatemi, nº 448, 14º andar, Conjunto 1401 Itaim Bibi - São Paulo	99,99%
<b>CHYPRE</b>		
<b>DIVERS</b>		
LEVENEL, Limited	Irakli, Egkomi, 2413 Nicósia	52,00%
<b>ESPAGNE</b>		
<b>CONCESSIONS ET SERVICES</b>		
G.S.C. - Compañía General de Servicios y Construcción, S.A. Sociedad Unipersonal	Av. Alberto Alcocer, 24 - 7º Madrid	100,00%
<b>GIBRALTAR</b>		
<b>CONSTRUCTION</b>		
Teixeira Duarte International, LTD.	23, Portland House - Glacis Road Gibraltar	100,00%
<b>MACAO</b>		
<b>CONSTRUCTION</b>		
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Macau), Lda.	Rua de Xangai, 175 Edificio Assoc. Comercial de Macau, 10 A Macao	100,00%
<b>MOZAMBIQUE</b>		
<b>CONSTRUCTION</b>		
TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções (Moçambique), Lda.	24 de Julho, 141 Maputo	72,66%
<b>CONCESSIONS ET SERVICES</b>		
TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, Lda.	24 de Julho, 141 Maputo	67,41%
<b>IMMOBILIER</b>		
IMOPAR - Centro Comercial de Maputo, S.A.R.L.	24 de Julho, 135 Maputo	100,00%

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
<b>HÔTELLERIE</b>		
AVENIDA - Empreendimentos Turísticos e Hoteleiros, Lda.	24 de Julho, 135 Maputo	100,00%
Sociedade Hotel Tivoli, Lda.	Av. 25 de Setembro, 1321 Maputo	65,00%
TIVOLI BEIRA - Hôtellerie et services, Lda.	24 de Julho, 141 Maputo	98,63%
<b>NAMIBIE</b>		
<b>CONCESSIONS ET SERVICES</b>		
KARIBIB Portland Cement (PTY) (d)	P O Box 9574 Windhoek Namibie	49,40%
KPC Trading and Services (d)	P O Box 2143 Windhoek Namibie	29,64%
SQUIRREL Investments 115 PTY, Ltd. (d)	P O Box 2143 Windhoek Namibie	49,40%
<b>RUSSIE</b>		
<b>CONCESSIONS ET SERVICES</b>		
MMK Cement, Limited Liability Company (d)	Murmansk Russie	36,40%
<b>VENEZUELA</b>		
<b>CONSTRUCTION</b>		
Consortio Boyacá - La Guaira	Av. San Juan Bosco Ota Coromoto no Aplica Urb. Altamira - Caracas Venezuela	57,20%
TEGAVEN - Teixeira Duarte y Asociados, C.A. (a)	Av. Este, 6 - Edif. Centro Parque Carabobo, Piso 6, Of. 601 - Caracas Venezuela	17,04%

(a) Le Groupe détient le contrôle de ces filiales par l'intermédiaire de la filiale TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A.

(b) Le Groupe détient le contrôle de ces filiales par l'intermédiaire de la filiale TDARCOL - SGPS, S.A.

(c) Le Groupe détient le contrôle de ces filiales par l'intermédiaire de la filiale PTG - SGPS, S.A.

(c) Le Groupe détient le contrôle de ces filiales par l'intermédiaire de la filiale C + P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A.

## 5 - CHANGEMENTS DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Par rapport au 31 décembre 2011, il n'y a eu aucune modification du périmètre de consolidation en 2012.

**6 - COURS DE CHANGE**

Les cours utilisés pour convertir en euros les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangère aux 31 décembre 2012 et 2011, ainsi que les résultats des opérations développées dans des pays dont la monnaie est différente de l'euro de ces exercices ont été comme suit :

Devise	Change de clôture			Change moyen		
	2012	2011	Var	2012	2011	Var
Dollar américain	1,3194	1,2939	0,0255	1,2932	1,3951	(0,1019)
Pataca de Macao	10,5328	10,3525	0,1803	10,3322	11,1783	(0,8461)
Metical mozambicain	39,2400	34,9600	4,2800	36,3715	40,5377	(4,1662)
Bolivar vénézuélien	5,6664	5,5568	0,1096	5,5539	5,9915	(0,4376)
Kwanza angolais	126,8460	133,9285	(7,0825)	123,6906	131,6015	(7,9109)
Dinar algérien	103,1890	98,3583	4,8307	100,1353	101,8255	(1,6902)
Dirham marocain	11,1526	11,0952	0,0574	11,1061	11,2677	(0,1617)
Real brésilien	2,7036	2,4159	0,2877	2,5220	2,3287	0,1933
Hryvnia ukrainienne	10,6212	10,3641	0,2571	10,4501	11,1387	(0,6886)
Dollar namibien	11,1727	10,4830	0,6897	10,5725	10,0450	0,5275
Escudo cap-verdien	110,2650	110,2650	-	110,2650	110,2650	-
Rouble russe	40,3295	41,7650	(1,4355)	40,2354	41,0158	(0,7804)
Dinar tunisien	2,0492	1,9398	0,1094	2,0088	1,9604	0,0484
Rand sud-africain	11,1727	10,4830	0,6897	10,5725	10,0450	0,5275

## 7 - INFORMATION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le Groupe est organisé selon les secteurs d'activité suivants :

- Construction ;
- Concessions et services;
- Immobilier;
- Hôtellerie;
- Grande distribution;
- Énergie;
- Commerce automobile;

Les ventes et prestations de services et les résultats obtenus par chacun des secteurs d'activité mentionnés ci-dessus au cours des exercices arrêtés aux 31 décembre 2012 et 2011, ont été comme suit :

Secteur	Ventes et prestations de services						Résultats opérationnels	
	2012			2011			2012	2011
	Clients externes	Inter-secteur	Total	Clients externes	Inter-secteur	Total		
Construction	617.138	63.143	680.281	586.351	90.984	677.335	27.716	(1.308)
Ciment, béton et agrégats	-	-	-	12.753	-	12.753	-	(4.240)
Concessions et services	59.268	18.262	77.530	54.151	15.693	69.844	3.262	1.948
Immobilier	114.032	15.024	129.056	82.386	12.586	94.972	32.575	19.307
Hôtellerie	84.539	10.389	94.928	70.020	8.889	78.909	25.337	16.383
Grande distribution	175.163	7.604	182.767	133.245	7.627	140.872	26.746	17.923
Énergie	129.216	2.733	131.949	128.982	3.916	132.898	1.544	3.013
Commerce automobile	203.970	6.136	210.106	132.382	5.931	138.313	41.331	13.414
Non affectés à des segments	-	-	-	-	-	-	(15.133)	(15.175)
Éliminations	-	(123.291)	(123.291)	-	(145.626)	(145.626)	(135)	85
	<b>1.383.326</b>	<b>-</b>	<b>1.383.326</b>	<b>1.200.270</b>	<b>-</b>	<b>1.200.270</b>	<b>143.243</b>	<b>51.350</b>
Charges financières (note 14)							(144.593)	(175.619)
Produits financiers (note 14)							67.214	112.085
Résultats relatifs aux opérations d'investissement (note 14)							(2.682)	(181.046)
<b>Résultats avant impôts</b>							<b>63.182</b>	<b>(193.230)</b>

Les méthodes comptables appliquées dans les différents secteurs sont cohérents avec les méthodes du Groupe.

Autres informations :

Secteur	Dépenses en capital fixe		Amortissements et dépréciations sur résultats		Provisions et pertes de valeur	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Construction	64.008	33.480	36.036	37.504	(946)	3.567
Ciment, béton et agrégats	-	-	-	1.703	-	68
Concessions et services	3.480	6.973	3.892	4.446	5.841	-
Immobilier	4.399	5.340	2.643	2.902	(497)	614
Hôtellerie	8.810	23.782	10.498	8.740	700	-
Grande distribution	28.420	7.100	4.307	3.121	-	-
Énergie	8.487	2.622	1.870	1.999	-	16
Commerce automobile	2.308	2.407	1.499	1.281	7	-
Non affectés à des segments	-	-	2	3	-	-
	<b>119.912</b>	<b>81.704</b>	<b>60.747</b>	<b>61.699</b>	<b>5.105</b>	<b>4.265</b>

Le rapprochement de l'actif et du passif des secteurs avec le total consolidé était aux 31 décembre 2012 et 2011 comme suit :

	Actifs								Passifs	
	2012				2011				2012	2011
	Investisse- ments dans entr. associées (note 22)	Actifs financiers disponibles à la vente (note 24)	Divers actifs	Total	Investisse- ments dans entr. associées (note 22)	Actifs financiers disponibles à la vente (note 24)	Divers actifs	Total		
Construction	5.427	-	1.651.788	1.657.215	21.483	-	1.810.631	1.832.114	1.196.820	1.259.610
Concessions et services	837	19.031	228.447	248.315	809	17.610	303.459	321.878	157.604	212.354
Immobilier	87	25.542	1.562.127	1.587.756	192	46.317	1.711.240	1.757.749	1.179.400	1.313.841
Hôtellerie	-	-	329.252	329.252	-	-	353.190	353.190	285.463	320.576
Grande distribution	-	-	154.397	154.397	-	-	178.115	178.115	118.529	107.860
Énergie	24	-	79.698	79.722	24	-	80.169	80.193	52.289	52.016
Commerce automobile	-	-	151.887	151.887	-	-	178.943	178.943	118.917	129.225
Non affectés à des segments	44.334	4.024	337.019	385.377	35.756	6.125	427.935	469.816	50.818	74.378
Éliminations	-	-	(1.826.435)	(1.826.435)	-	-	(2.418.804)	(2.418.804)	(718.222)	(1.049.317)
	<b>50.709</b>	<b>48.597</b>	<b>2.668.180</b>	<b>2.767.486</b>	<b>58.264</b>	<b>70.052</b>	<b>2.624.878</b>	<b>2.753.194</b>	<b>2.441.618</b>	<b>2.420.543</b>

Les ventes et les prestations de service et l'information concernant les actifs non courants non monétaires par secteur géographique des exercices 2012 et 2011 étaient composées comme suit :

Secteur géographique	Ventes et prestations de services		Actifs non courants en nature	
	2012	2011	2012	2011
Portugal	356.778	488.137	630.462	662.256
Angola	703.139	472.155	337.040	335.474
Algérie	56.879	33.754	11.592	11.987
Brésil	88.703	120.135	41.644	33.704
Espagne	22.745	26.640	12.236	13.885
Mozambique	37.998	26.393	23.088	18.384
Venezuela	108.842	11.613	31.044	4.727
Divers	8.242	21.443	1.901	3.557
	<b>1.383.326</b>	<b>1.200.270</b>	<b>1.089.007</b>	<b>1.083.974</b>

## 8 - PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation des exercices arrêtés au 31 décembre 2012 et 2011 étaient comme suit :

	2012	2011
(a) Les travaux pour la propre entreprise correspondent essentiellement aux charges associées à la construction d'immeubles.		
<b>Ventes et prestations de services :</b>		
Ventes	1.126.316	907.108
Prestations de services	257.010	293.162
	<b>1.383.326</b>	<b>1.200.270</b>
<b>Divers produits d'exploitation :</b>		
Produits supplémentaires	9.197	8.320
Travaux pour l'entreprise (a)	6.679	1.951
Cession d'actifs (b)	6.674	5.610
Reprise des pertes de valeur sur créances (note 27)	6.491	2.891
Produits sur stocks	4.372	4.918
Corrections sur exercices précédents	3.823	2.213
Variation de la juste valeur des immeubles de placement (note 21)	2.936	18.090
Restitution d'impôts	1.891	2.176
Reprise des pertes de valeur sur stocks (note 9)	412	356
Divers produits d'exploitation	14.300	16.162
	<b>56.775</b>	<b>62.687</b>
	<b>1.440.101</b>	<b>1.262.957</b>
(b) Ces profits ont été obtenus essentiellement par la cession d'immobilisations corporelles s'élevant à 6,672 millions d'euros (5,004 millions d'euros au 31 décembre 2011) (note 20).		

## 9 - CHARGE DES VENTES

Pendant les exercices arrêtés au 31 décembre 2012 et 2011, la charge des ventes a été comme suit :

	Matières et fournitures consommables	Marchandises	Total
<b>Actif brut :</b>			
Solde au 1er janvier 2011	20.116	126.648	146.764
Ajustements du change	410	3.460	3.870
Régularisations	150	(2.439)	(2.289)
Achats	116.447	342.111	458.558
Charges de l'exercice	(119.758)	(329.675)	(449.433)
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>17.365</b>	<b>140.105</b>	<b>157.470</b>
Solde au 1er janvier 2012	17.365	140.105	157.470
Ajustements du change	(284)	(2.107)	(2.391)
Régularisations	(1.470)	(7.399)	(8.869)
Achats	104.257	442.599	546.856
Charges de l'exercice	(92.131)	(427.344)	(519.475)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>27.737</b>	<b>145.854</b>	<b>173.591</b>

	Matières et fournitures consommables	Marchandises	Total
<b>Pertes de valeur cumulées sur stocks :</b>			
Solde au 1er janvier 2011	709	4.765	5.474
Ajustements du change	(6)	226	220
Apports (note 13)	6	1.145	1.151
Utilisations (note 8)	(356)	-	(356)
Régularisations	(269)	(4.405)	(4.674)
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>84</b>	<b>1.731</b>	<b>1.815</b>
Solde au 1er janvier 2012	84	1.731	1.815
Ajustements du change	(4)	(104)	(108)
Apports (note 13)	97	4.944	5.041
Utilisations (note 8)	(3)	(409)	(412)
Régularisations	-	(176)	(176)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>174</b>	<b>5.986</b>	<b>6.160</b>
<b>Montant net au 31 décembre 2011</b>	<b>17.281</b>	<b>138.374</b>	<b>155.655</b>
<b>Montant net au 31 décembre 2012</b>	<b>27.563</b>	<b>139.868</b>	<b>167.431</b>

## 10 - VARIATION DE LA PRODUCTION

La variation de la production des exercices 2012 et 2011 était comme suit :

	Produits et travaux en cours	Produits finis et intermédiaires	Total
<b>Actif brut :</b>			
Solde au 1er janvier 2011	135.723	21.530	157.253
Ajustements du change	(2.670)	7	(2.663)
Régularisations	(6.074)	(291)	(6.365)
Variation de la production	8.204	(3.502)	4.702
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>135.183</b>	<b>17.744</b>	<b>152.927</b>
Solde au 1er janvier 2012	135.183	17.744	152.927
Ajustements du change	(6.653)	-	(6.653)
Régularisations	1.884	-	1.884
Variation de la production	337	(1.295)	(958)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>130.751</b>	<b>16.449</b>	<b>147.200</b>
<b>Pertes de valeur cumulées sur stocks :</b>			
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde au 1er janvier 2012	-	-	-
Ajustements du change	(76)	-	(76)
Apports (note 13)	1.132	-	1.132
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>1.056</b>	<b>-</b>	<b>1.056</b>
<b>Montant net au 31 décembre 2011</b>	<b>135.183</b>	<b>17.744</b>	<b>152.927</b>
<b>Montant net au 31 décembre 2012</b>	<b>129.695</b>	<b>16.449</b>	<b>146.144</b>

Au 31 décembre 2012 et 2011, l'ensemble des produits et travaux en cours concernent les complexes immobiliers :

	2012	2011
Complexes immobiliers	130.751	135.183
	<b>130.751</b>	<b>135.183</b>

Au 31 décembre 2012 et 2011, la construction des complexes immobiliers revient aux sociétés suivantes :

	2012	2011
TD VIA - Sociedade Imobiliária, S.A.	28.819	28.799
QUINTA DE CRAVEL - Imobiliária, S.A.	17.387	17.304
V8 - Gestão Imobiliária, S.A.	15.492	15.376
TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A.	11.851	11.754
TDSP - Gualaxos, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	9.498	10.467
TDSP - Volta Redonda, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	8.941	4.328
TDSP - Galeano de Castro, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	8.601	9.492
TDSP - Bela Vista, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	4.682	5.096
TDSP - Zanzibar, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	4.163	4.068
TDSP - Verum Mooca, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	3.414	7.573
TDSP - Don Klabin, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	3.252	3.371
TDSP - Gilberto Sabino, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	2.810	3.128
TDSP - Participações, Ltda.	2.334	-
TDSP - Alta Vista II, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	2.239	2.204
TDSP - Alta Vista III, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	2.060	2.220
IMOPREDOUÇOS - Sociedade Imobiliária, S.A.	1.953	1.933
TDPG - Empreendimentos Imobiliários e Hoteleiros, Ltda.	847	452
TDSP - Maratona, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	465	184
ANGOIMO - Empreendimentos e Construções, Lda.	366	374
TDSP 11, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	22	3.019
TDSP - Alta Vista I, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	-	2.383
TDSP - Direitos Humanos, Empreendimentos Imobiliários, SPE, Ltda.	-	40
Divers	1.555	1.618
	<b>130.751</b>	<b>135.183</b>

Aux 31 décembre 2012 et 2011, il n'existait pas de stock donné en nantissement de garantie à des passifs.



## 11 - CHARGES DE PERSONNEL

Aux 31 décembre 2012 et 2011, le nombre moyen des effectifs par secteur d'activité était comme suit :

	2012	2011
Construction	6.055	6.715
Concessions et services	1.404	1.383
Immobilier	83	107
Hôtellerie	1.531	1.427
Grande distribution	837	660
Énergie	226	235
Commerce automobile	717	654
Divers	-	1
	<b>10.853</b>	<b>11.182</b>

Le poste "Frais de personnel" des exercices arrêtés aux 31 décembre 2012 et 2011 était composé comme suit :

	2012	2011
Rémunérations normales	135.717	133.382
Autres rémunérations	66.601	63.037
Charges sur rémunérations	28.579	32.646
Assurances	3.783	4.109
Avantages de retraite (a)	1.186	2.436
Autres charges de personnel	9.032	10.294
	<b>244.898</b>	<b>245.904</b>

(a) Les charges sur les avantages de retraite correspondent aux cotisations effectuées pour l'assurance retraite (note 2.17).

## 12 - CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les coûts relatifs aux loyers de contrats de location simple ont été comptabilisés en 2012 et 2011 à, respectivement, 885 milliers d'euros et 1,222 millions d'euros et sont inscrits au poste "Fournitures et services externes".

Les loyers de contrats de location simple conservés par le Groupe aux 31 décembre 2012 et 2011, présentent les échéances suivantes :

	2012	2011
2012	-	688
2013	383	256
2014	106	26
2015	66	7
2016	40	-
2016, et suivantes	3	-
	<b>598</b>	<b>977</b>

### 13 - DIVERSES CHARGES D'EXPLOITATION

Les diverses charges opérationnelles des exercices 2012 et 2011 ont été comme suit :

	2012	2011
Impôts et taxes	30.159	26.398
Pertes sur stocks	11.496	6.989
Variation de la juste valeur des immeubles de placement (note 21)	8.327	9.688
Pertes de valeur sur stocks (note 9 et 10)	6.173	1.151
Perte de valeur sur créances (note 27)	5.921	4.873
Créances irrécouvrables	2.747	842
Pertes encourues pour la cession d'actifs (a)	1.515	12.192
Diverses charges d'exploitation	10.832	10.417
	<b>77.170</b>	<b>72.550</b>

(a) Les pertes indiquées ont été encourues essentiellement par la cession d'immobilisations corporelles s'élevant à 1,289 millions d'euros (3,928 millions d'euros au 31 décembre 2011). (note 20) En 2011, des actifs et des passifs de sociétés qui sont sorties du périmètre de consolidation s'élevant à 8,264 millions d'euros ont été cédés.

### 14 - RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats financiers des exercices 2012 et 2011 ont été comme suit :

	2012	2011
<b>Charges et pertes financières :</b>		
Charges d'intérêts	(78.305)	(74.772)
Différences de change défavorables	(37.686)	(83.360)
Autres charges et pertes financières	(28.602)	(17.487)
	<b>(144.593)</b>	<b>(175.619)</b>
<b>Produits et gains financiers:</b>		
Intérêts obtenus	21.079	25.125
Différences de change favorables	39.995	81.684
Escomptes obtenus pour paiement comptant	663	833
Autres produits et gains financiers	5.477	4.443
	<b>67.214</b>	<b>112.085</b>
<b>Résultat des opérations d'investissement:</b>		
Résultats relatifs aux entreprises associées (a)	7.892	(26.910)
Dividendes (b)	2.458	2.089
Divers investissements	2.239	(72)
Gains / pertes sur l'évaluation d'actifs disponibles à la vente (c) (note 24)	(15.271)	(156.153)
	<b>(2.682)</b>	<b>(181.046)</b>
<b>Résultats financiers</b>	<b>(80.061)</b>	<b>(244.580)</b>

(a) Les résultats relatifs aux entreprises associées de l'exercice 2012 comprennent l'effet de l'application de la méthode de mise en équivalence aux investissements réalisés dans des entreprises associées de 7,949 millions d'euros ((4,614) millions d'euros au 31 décembre 2011) (note 22).

(b) Au 31 décembre 2012, ces montants correspondent aux dividendes reçus d'"Actifs financiers disponibles à la vente" de 533 milliers d'euros (489 milliers d'euros au 31 décembre 2011) et les autres "Divers investissements" (note 25).

(c) Au 31 décembre 2012, ces montants correspondent au registre de pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente de 26,596 millions d'euros et à la cession des droits de souscription de la Banco Comercial Português, S.A. de 11,325 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2012, ALVORADA PETRÓLEO, S.A. a connu une opération de scission, qui a donné naissance à ALVOPETRO, S.A. dont le Groupe a pris 43,2% des parts. Le Groupe a également cédé ALVOPETRO, S.A. et a enregistré une plus-value de 5,634 millions d'euros.

En outre, le Groupe a cédé les actions préférentielles qu'il détenait chez ALVORADA PETRÓLEO, S.A. et a enregistré une plus-value de 35 milliers d'euros.

Le Groupe a enregistré une perte de valeur sur la participation détenue chez ALVORADA PETRÓLEO, S.A., dont l'impact sur les résultats financiers a été de 5,726 millions d'euros.

Au 31 décembre 2012, il n'y a pas eu de capitalisation d'intérêts sur le coût d'acquisition d'actifs qualifiables (6,041 millions d'euros au 31 décembre 2011). Aux fins de capitalisation des charges financières au coût d'acquisition des actifs qualifiables, le taux moyen utilisé a été de 4,29 % au 31 décembre 2011.

## 15 - IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

TD, S.A. et l'ensemble de ses filiales dont le siège est établi au Portugal sont assujetties à l'impôt sur les sociétés (IRC) au taux de 25%. Les sociétés qui présentent un bénéfice imposable sont assujetties à la surtaxe (Derrama) municipale, dont le taux peut varier jusqu'au plafond de 1,5%, ainsi qu'à la surtaxe d'état sur une partie du bénéfice de 3%, pour les montants supérieurs à 1,5 millions d'euros et de 5% pour ceux supérieurs à 10 millions. Indépendamment du résultat fiscal de l'exercice, ces sociétés sont également assujetties à l'imposition autonome sur les charges dont les taux sont prévus à l'article 88 du Code de l'IRC. Pour définir l'assiette d'imposition, sur laquelle sont appliqués les taux d'impôts indiqués, les résultats comptables sont majorés et déduits de montants qui ne relèvent pas du plan fiscal. Ces différences entre le résultat comptable et le résultat fiscal peuvent être de nature temporaire ou permanente.

TD, S.A. et ses filiales, détenues directement ou indirectement à 90% au moins, dont le siège et la direction effective se trouve au Portugal, sont assujetties au régime spécial d'imposition des groupes de sociétés (depuis 2003). Ce régime consiste à rassembler les résultats imposables de toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation, conformément à l'article 69 et suivants du Code de l'impôt sur les sociétés (IRC). Le résultat global obtenu, une fois déduit des pertes fiscales à reporter, est soumis aux taux de l'IRC.

Le montant de l'impôt ainsi obtenu est majoré de la surtaxe (Derrama) municipale et étatique et, le cas échéant, calculées individuellement et aux taux mentionnés plus haut.

Selon la législation portugaise en vigueur, les déclarations fiscales sont passibles de révision et de correction par les autorités fiscales pendant généralement quatre ans (cinq ans pour la sécurité sociale).

Selon le Conseil d'Administration, les éventuelles corrections résultant de révisions et d'inspections opérées par les autorités fiscales à ces déclarations d'impôts n'auront aucun effet significatif sur les résultats financiers consolidés au 31 décembre 2012.

Le Groupe procède à l'inscription des impôts différés correspondant aux différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et la base fiscale correspondant conformément aux dispositions d'IAS 12 - Impôts sur le résultat (note 26).

Les impôts sur le résultat des exercices arrêtés au 31 décembre 2012 et 2011 étaient comme suit :

	2012	2011
<b>Impôt courant :</b>		
Impôt sur les bénéfices au Portugal	(15.369)	(15.046)
Impôt sur les bénéfices dans d'autres juridictions	(39.885)	(26.626)
<b>Impôt courant</b>	<b>(55.254)</b>	<b>(41.672)</b>
<b>Impôt différé (note 26) :</b>	<b>18.129</b>	<b>17.464</b>
	<b>(37.125)</b>	<b>(24.208)</b>

Au-delà des montants des impôts différés inscrits directement dans le compte de résultat, des impôts différés s'élevant à 443 milliers ont été inscrits directement dans les capitaux propres d'euros au 31 décembre 2012 (2,424 millions d'euros au 31 décembre 2011) (note 26)

## 16 - RÉSULTATS PAR ACTION

Les résultats par action des exercices 2012 et 2011 ont été calculés en tenant compte des montants suivants :

	2012	2011
Résultat pour effet de calcul du résultat net par action non dilué (résultat net de l'exercice)	24.003	(200.437)
Nombre moyen pondéré d'actions pour effet de calcul du résultat net par action non dilué (milliers)	420.000	420.000
<b>Résultat net non dilué par action</b>	<b>0,06</b>	<b>(0,48)</b>

Étant donné qu'il n'y a pas eu d'effets dilutifs du résultat par action dans les exercices 2012 et 2011, le résultat dilué par action est le même que le résultat non dilué par action.

## 17 - DIVIDENDES

Conformément à la décision prise par les actionnaires en Assemblée générale réalisée le 17 mai 2012, des dividendes n'ont pas été distribués.

Au cours de l'exercice 2011, des dividendes relatifs à l'exercice 2010 s'élevant à 6,300 millions d'euros ont été distribués.

## 18 - GOODWILL

Pendant les exercices arrêtés aux 31 décembre 2012 et 2011, les mouvements survenus sur les valeurs du *goodwill* calculées pour l'acquisition de filiales ou de sociétés contrôlées conjointement, ainsi que leurs pertes de valeur cumulées, ont été comme suit :

	2012	2011
<b>Actif brut :</b>		
Solde initial	35.723	59.477
Ajustements du change	(4)	7
Acquisitions	1.445	-
Cessions	-	(12.118)
Transferts	-	(11.643)
<b>Solde final</b>	<b>37.164</b>	<b>35.723</b>
<b>Pertes de valeur cumulées</b>	<b>(7.449)</b>	<b>(1.616)</b>
<b>Actif net :</b>	<b>29.715</b>	<b>34.107</b>

Les valeurs du *goodwill* de 2012 et 2011 concernaient les sociétés suivantes :

Filiale	Secteur d'activité	2012	2011
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	Construction	12.107	12.107
Karibib Portland Cement, PTYC	Concessions et services	-	5.833
BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.	Immobilier	1.979	1.979
ACG - Distribuição e Comércio de Gás, S.A.	Énergie	142	-
DIGAL - Distribuição e Comércio, S.A.	Énergie	7.335	6.163
MULTIGAS - Sociedade Comercial e Distribuidora de Gás, S.A.	Énergie	60	-
TANQUIGAS - Distribuição e Comércio de Gás, S.A.	Énergie	71	-
Auto Competição Angola, LDA	Commerce automobile	215	219
C + P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A.	Divers	7.806	7.806
		<b>29.715</b>	<b>34.107</b>

Les *goodwill* relatifs aux entreprises associées font partie intégrante de la valeur des investissements correspondants et figurent dans la note 22.

Les valeurs du *goodwill* sont soumises à des tests de dépréciation tous les ans, ou lorsqu'il existe des indices qu'ils pourraient se trouver en perte de valeurs.

Le montant recouvrable des unités génératrices des flux de trésorerie auxquelles sont attribués les *goodwill* est déterminé sur la base du calcul de leur valeur d'utilité, qui utilise les prévisions des flux de trésorerie en prenant pour base les prévisions financières les plus récentes sur cinq ans, approuvées par leurs Conseils d'Administration, actualisés des taux d'actualisation indiqués dans le tableau ci-dessous qui ont été calculés sur la base du coût moyen pondéré du capital (WACC), ajusté par les risques particuliers du marché dans lequel s'insère chaque unité. Les taux indiqués dans le même tableau ont été utilisés pour calculer la prévision des flux de trésorerie au-delà de ces cinq ans. Ces taux ne sont pas supérieurs au taux moyen de croissance à long terme pour les marchés où ces unités génératrices de trésorerie sont affectées.

Les Conseils d'Administration pensent qu'un changement raisonnablement possible des conditions fondamentales sur lesquelles se base la somme recouvrable ne ferait pas en sorte que la valeur comptable de ces unités génératrices de trésorerie soit supérieure à leur valeur recouvrable.

Par conséquent, les principales conditions considérées pour la détermination de la valeur d'utilité des valeurs du *goodwill* sont les suivantes :

Filiale	2012			2011		
	Valeur comptable du goodwill	Taux d'actualisation	Taux de croissance dans la perpétuité	Valeur comptable du goodwill	Taux d'actualisation	Taux de croissance dans la perpétuité
EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A.	12.107	8,3%	2,0%	12.107	11,5%	1,5%
C + P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A.	7.806	6,0%	2,0%	7.806	6,0%	1,5%
DIGAL - Distribuição e Comércio, S.A.	7.335	10,4%	2,0%	6.163	8,6%	1,5%
BONAPARTE - Imóveis Comerciais e Participações, S.A.	1.979	6,9%	2,0%	1.979	5,4%	1,5%
Auto Competição Angola, Lda.	215	15,0%	2,0%	219	15,0%	1,5%
ACG - Distribuição e Comércio de Gás, S.A.	142	12,0%	2,0%	-	-	-
TANQUIGAS - Distribuição e Comércio de Gás, S.A.	71	12,0%	2,0%	-	-	-
MULTIGAS - Sociedade Comercial e Distribuidora de Gás, S.A.	60	8,4%	2,0%	-	-	-
Karibib Portland Cement, PTYC	-	-	-	5.833	11,5%	1,5%
	<b>29.715</b>			<b>34.107</b>		

## 19 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Pendant les exercices 2012 et 2011, les mouvements survenus sur les autres immobilisations incorporelles, ainsi que leurs amortissements et pertes de valeur cumulées, ont été comme suit :

	Propriété industrielle	Divers	Immobilisations en cours	Avances sur immobilisations incorporelles	Total
<b>Actif brut :</b>					
Solde au 1er janvier 2011	10.456	630	-	1.987	13.073
Ajustements du change	225	19	-	35	279
Acquisitions	1.127	203	-	2.386	3.716
Transferts et réductions	(684)	-	-	(39)	(723)
Cessions	(43)	-	-	-	(43)
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>11.081</b>	<b>852</b>	<b>-</b>	<b>4.369</b>	<b>16.302</b>
Solde au 1er janvier 2012	11.081	852	-	4.369	16.302
Ajustements du change	(193)	(33)	(253)	(21)	(500)
Acquisitions	3.115	75	6.203	-	9.393
Transferts et réductions	5.162	(246)	9.221	(3.261)	10.876
Cessions	(71)	-	-	-	(71)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>19.094</b>	<b>648</b>	<b>15.171</b>	<b>1.087</b>	<b>36.000</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur cumulées :</b>					
Solde au 1er janvier 2011	3.051	630	-	-	3.681
Ajustements du change	51	19	-	-	70
Transferts et réductions	(633)	-	-	-	(633)
Apports	559	-	-	-	559
Cessions	(37)	-	-	-	(37)
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>2.991</b>	<b>649</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3.640</b>
Solde au 1er janvier 2012	2.991	649	-	-	3.640
Ajustements du change	(46)	(12)	-	-	(58)
Transferts et réductions	501	(246)	-	-	255
Apports	894	14	-	-	908
Cessions	(26)	-	-	-	(26)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>4.314</b>	<b>405</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4.719</b>
<b>Montant net :</b>					
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>8 090</b>	<b>203</b>	<b>-</b>	<b>4 369</b>	<b>12 662</b>
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>14 780</b>	<b>243</b>	<b>15 171</b>	<b>1 087</b>	<b>31 281</b>

## 20 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements survenus sur les immobilisations corporelles, ainsi que leurs dépréciations et pertes de valeur cumulées, ont été en 2012 et 2011 comme suit :

	Terrains et ressources naturelles	Bâtiments et autres constructions	Installations techniques et matériel industriel	Matériel de transport	Matériels et outillages	Matériel de bureau et mobilier	Diverses Im-mobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Avances sur immobilisations corporelles	Total
<b>Actif brut :</b>										
Solde au 1er janvier 2011	38.270	344.550	384.180	70.301	36.000	36.309	9.547	72.669	10	991.836
Changement de périmètre	(33)	(13.872)	(18.164)	(1.082)	(4.655)	(273)	(49)	(316)	(1)	(38.445)
Ajustements du change	(36)	6.901	(2.484)	2.799	56	691	181	1.772	-	9.880
Acquisitions	2.092	1.387	26.837	3.149	4.274	2.016	17.077	15.574	-	72.406
Transferts et réductions	2.728	71.584	(20.821)	5.502	(2.182)	1.961	(5.619)	(64.343)	(9)	(11.199)
Cessions	(6.150)	(1.526)	(10.613)	(2.399)	(849)	(1.247)	(10)	-	-	(22.794)
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>36.871</b>	<b>409.024</b>	<b>358.935</b>	<b>78.270</b>	<b>32.644</b>	<b>39.457</b>	<b>21.127</b>	<b>25.356</b>	<b>-</b>	<b>1.001.684</b>
Solde au 1er janvier 2012	36.871	409.024	358.935	78.270	32.644	39.457	21.127	25.356	-	1.001.684
Ajustements du change	(327)	(4.195)	(5.771)	(2.608)	(159)	(640)	(269)	(335)	-	(14.304)
Acquisitions	126	5.436	43.443	9.671	6.390	2.786	3.107	35.091	183	106.233
Transferts et réductions	(2.821)	(146)	(12.351)	(2.719)	(1.732)	(875)	(4.811)	(16.127)	-	(41.582)
Cessions	(23)	(767)	(5.783)	(3.067)	(146)	(568)	(431)	-	-	(10.785)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>33.826</b>	<b>409.352</b>	<b>378.473</b>	<b>79.547</b>	<b>36.997</b>	<b>40.160</b>	<b>18.723</b>	<b>43.985</b>	<b>183</b>	<b>1.041.246</b>
<b>Dépréciations et pertes de valeur cumulées :</b>										
Solde au 1er janvier 2011	164	86.324	265.298	44.338	30.054	28.612	4.146	-	-	458.936
Changement de périmètre	-	(1.145)	(6.235)	(360)	(2.158)	(154)	(11)	-	-	(10.063)
Ajustements du change	-	2.936	948	1.536	57	624	48	-	-	6.149
Apports	2	13.654	31.355	11.477	1.470	2.538	644	-	-	61.140
Transferts et réductions	-	143	(15.417)	(1.971)	(240)	(371)	(36)	-	-	(17.892)
Cessions	-	(1.066)	(7.360)	(1.795)	(721)	(823)	(10)	-	-	(11.775)
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>166</b>	<b>100.846</b>	<b>268.589</b>	<b>53.225</b>	<b>28.462</b>	<b>30.426</b>	<b>4.781</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>486.495</b>
Solde au 1er janvier 2012	166	100.846	268.589	53.225	28.462	30.426	4.781	-	-	486.495
Effet du change	-	(1.379)	(3.226)	(1.905)	(101)	(478)	(28)	-	-	(7.117)
Apports	1	14.570	28.227	11.684	1.949	2.903	505	-	-	59.839
Transferts et réductions	(1)	(420)	(13.072)	(2.458)	(1.305)	(905)	(82)	-	-	(18.243)
Cessions	-	(626)	(5.545)	(2.647)	(105)	(560)	(20)	-	-	(9.503)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>166</b>	<b>112.991</b>	<b>274.973</b>	<b>57.899</b>	<b>28.900</b>	<b>31.386</b>	<b>5.156</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>511.471</b>
<b>Montant net :</b>										
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>36.705</b>	<b>308.178</b>	<b>90.346</b>	<b>25.045</b>	<b>4.182</b>	<b>9.031</b>	<b>16.346</b>	<b>25.356</b>	<b>-</b>	<b>515.189</b>
<b>Au 31 décembre décembre 2012</b>	<b>33.660</b>	<b>296.361</b>	<b>103.500</b>	<b>21.648</b>	<b>8.097</b>	<b>8.774</b>	<b>13.567</b>	<b>43.985</b>	<b>183</b>	<b>529.775</b>

Les acquisitions d'immobilisations corporelles réalisées en 2012 concernent essentiellement des investissements réalisés en locaux et matériel.

Au 31 décembre 2012, les immobilisations corporelles en cours comprennent 31,367 millions d'euros relatifs à bâtiments et autres constructions en cours, notamment :

- Développement du projet de stockage de carburant à Aveiro;
- Expansion de la chaîne de magasins Cash & Carry en Angola.

## 21 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

Le mouvement survenu sur les immeubles de placement pendant les exercices 2012 et 2011, a été comme suit :

	2012	2011
Solde au 1er janvier	522.016	509.516
Ajustements du change	(2.443)	2.459
Acquisitions / cessions	(12.477)	1.721
Variation sur la juste valeur (notes 8 et 13)	(5.391)	8.402
Transferts d'immobilisations corporelles	(3.469)	(82)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>498.236</b>	<b>522.016</b>

Les résultats obtenus avec les immeubles de placement découlant de contrats de location simple se sont élevés à 42,773 millions d'euros au 31 décembre 2011 (28,314 millions d'euros au 31 décembre 2011). Les frais de gestion directs encourus pour les immeubles de placement s'élevaient au 31 décembre 2012 à 6,411 millions d'euros (9,982 millions d'euros au 31 décembre 2011).

La juste valeur de chaque immeuble de placement en exploitation est déterminée périodiquement par des évaluations effectuées, dans la plupart des cas, par des organismes spécialisés indépendants et suivant des méthodologies d'évaluation généralement admise pour le marché immobilier, notamment les méthodes par le revenu, par la comparaison de marché ou par le coût de remplacement, en fonction des situations concrètes de chaque immeuble.

Dans les autres cas, la valeur de marché est déterminée au niveau interne, à partir de critères similaires à ceux utilisés par les évaluateurs indépendants, tenant compte de l'actualisation des flux de trésorerie attendue.

Les principales conditions et les méthodes inhérentes aux évaluations de support au prix de marché des immeubles de placement ont été les suivantes :

- Rendement entre 7% et 10%;
- Moyenne de la méthode comparative et des multiples de résultats;
- Moyenne de la méthode comparative et du coût.

IAS 40 - Immeubles de placement ("IAS 40") n'exige pas que la juste valeur des immeubles de placement repose sur l'évaluation effectuée par un évaluateur indépendant. Toutefois, près de 84% de la juste valeur des immeubles de placement du Groupe est déterminée par des évaluateurs indépendants ayant la qualification professionnelle pertinente et reconnue (inscrits à la CMVM) et une expérience récente sur la localisation et la catégorie de l'immeuble de placement valorisée. Ces évaluateurs utilisent des méthodologies qui sont courantes sur le marché, lequel prévoit d'utiliser la méthode par le revenu, par le coût de remplacement ou par la comparaison, selon les situations concrètes de chaque bien immobilier. Dans le cas présent, étant donné que les actifs sont loués, la méthode utilisée a été celle par revenu, tout en tenant compte des autres méthodes pour évaluer la raisonnable des résultats obtenus par cette méthode. Selon cette méthode, les revenus utilisés ont été ceux des contrats de location actuellement en vigueur dans les circonstances actuelles et, à la fin de ces contrats, un taux de rendement adapté à chacun des biens immobiliers a été utilisé. Pour les autres évaluations réalisées en interne, les taux de rendements utilisés ont été en fonction des indications fournies par des professionnels indépendants.



## 22 - INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises associées qui, au 31 décembre 2012, ont été inscrites par la méthode de la mise en équivalence, sont les suivantes :

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective	
ALVORADA PETRÓLEO, S.A.	Rua Major Lopes, 800, 3º andar Belo Horizonte - Minas Gerais - Brasil	43,20%	(a) Par sa filiale C + P.A. - Cimento e Produtos Associados, S.A.
ALSOMA, GEIE.	3 Av André Malraux Levallois Peret	27,00%	
AVIA PORTUGAL - Produtos Petrolíferos, S.A.	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	21,32%	
CONSORCIO MINERO LUSO VARGAS C.A. (CONLUVAR)	Av. La Armada, Edifício Centro Socialista Demivargas, Piso 4 1162 La Guaira - Catia La Mar	49,00%	
Limited Liability Company Cement	Khutorskya Str., 70 Odessa	25,48%	
CIMPOR MACAU Investment Company, S.A. (a)	Av. da Praia Grande, nº 693, Edifício Tai Wah, 15º andar Macao	13,00%	
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	24 de Julho, 135 Maputo	46,40%	
RPK Gulfstream, Ltd. (a)	Tri Ruchja str. 183003, Murmansk	17,47%	
SCP AK10 - Empreendimentos e Participações SPE Ltda.	Avenida Alameda Santos, nº 960 - 19º, Edifício CYK, Cerqueira César, São Paulo	25,00%	
STELGEST - Gestão Hoteleira, S.A.	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	45,00%	
TEIX.CO, SPA	BP 62B Zone D'Active Dar El Beida Alger	48,78%	
TRAVERSO FER - Industrie et Service Ferroviaire, S.A.R.L.	27, Chemin du Réservoir, Hydra, Alger, Algérie	30,00%	

Les mouvements survenus sur les investissements dans les entreprises associées pendant les exercices 2012 et 2011 ont été comme suit :

	Parts de capital	Goodwill	Total
<b>Solde au 1er janvier 2011</b>	63.230	24.883	88.113
Effet de l'application de la méthode de mise en équivalence :			
- Effet sur le résultat de l'exercice (note 14)	(4.614)	-	(4.614)
- Effet sur les capitaux propres	(4.035)	-	(4.035)
- Dividendes perçus	(620)	-	(620)
Apports	389	-	389
Cessions	(22.432)	(16.716)	(39.148)
Effet du change	(1.433)	(726)	(2.159)
Transferts	5.475	11.643	17.118
Divers	3.220	-	3.220
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>39.180</b>	<b>19.084</b>	<b>58.264</b>

	Parts de capital	Goodwill	Total
<b>Solde au 1er janvier 2012</b>	39.180	19.084	58.264
Effet de l'application de la méthode de mise en équivalence :			
- Effet sur le résultat de l'exercice (note 14)	7.949	-	7.949
- Effet sur les capitaux propres	2.812	-	2.812
- Dividendes perçus	(7.110)	-	(7.110)
Apports	6.009	-	6.009
Cessions	(9.220)	(1.248)	(10.468)
Ajustements du change	(770)	(792)	(1.562)
Divers	156	(5.341)	(5.185)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>39.006</b>	<b>11.703</b>	<b>50.709</b>

Au cours de l'exercice 2012, ALVORADA PETRÓLEO, S.A. a connu une opération de scission, qui a donné naissance à ALVOPETRO, S.A. dont le Groupe a pris 43,2% des parts. Le Groupe a également cédé ALVOPETRO, S.A. et a enregistré une plus-value de 5,634 millions d'euros.

En outre, le Groupe a cédé les actions préférentielles qu'il détenait chez ALVORADA PETRÓLEO, S.A. et a enregistré une plus-value de 35 milliers d'euros.

Le Groupe a enregistré une perte de valeur sur la participation détenue chez ALVORADA PETRÓLEO, S.A., dont l'impact sur les résultats financiers a été de 5,726 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2012, le Groupe a cédé 34% de sa filiale ARENOR, S.L. et 4% de ALVORADA PETRÓLEOS, S.A., soit, respectivement une moins-value de 11,025 millions d'euros et 239 milliers d'euros.

Le détail des investissements dans les entreprises associées pour les exercices 2012 et 2011 est comme suit :

Entreprises associées	2012			2011		
	Parts de capital	Goodwill	Valeur de la situation financière	Parts de capital	Goodwill	Valeur de la situation financière
Limited Liability Company Cement	16.072	11.643	27.715	10.072	11.643	21.715
Cimpor Macau Investment Company, S.A.	12.113	-	12.113	9.449	-	9.449
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	4.506	-	4.506	4.592	-	4.592
Alvorada Petróleos, S.A.	3.975	-	3.975	12.973	7.374	20.347
RPK Gulfstream, Ltd.	837	-	837	809	-	809
TEIX.CO, SPA	541	-	541	942	-	942
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	27	60	87	125	67	192
Divers	935	-	935	218	-	218
	<b>39.006</b>	<b>11.703</b>	<b>50.709</b>	<b>39.180</b>	<b>19.084</b>	<b>58.264</b>

Ces participations sont relevées par la méthode de mise en équivalence qui a eu les impacts suivants dans les exercices 2012 et 2011 :

Entreprises associées	2012			
	Profits et pertes sur entreprises associées (note 14)	Ajustements de parts capital	Dividendes	Total
Alvorada Petróleos, S.A.	8.002	(88)	(6.906)	1.008
Limited Liability Company Cement	(132)	71	-	(61)
Cimpor Macau Investment Company, S.A.	(612)	3.276	-	2.664
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	561	(647)	-	(86)
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	(51)	-	(37)	(88)
TEIX.CO, SPA	(159)	(242)	-	(401)
Divers	340	442	(167)	615
	<b>7.949</b>	<b>2.812</b>	<b>(7.110)</b>	<b>3.651</b>

Entreprises associées	2011			
	Profits et pertes sur entreprises associées (note 14)	Ajustements de parts capital	Dividendes	Total
Alvorada Petróleos, S.A.	(601)	(3.820)	(19)	(4.440)
Arenor, S.L.	-	(102)	-	(102)
Cimpor Macau Investment Company, S.A.	(4)	29	-	25
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	(1.348)	86	-	(1.262)
Limited Liability Company Cement	(2.611)	(175)	-	(2.786)
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	192	-	(408)	(216)
Divers	(242)	(53)	(193)	(488)
	<b>(4.614)</b>	<b>(4.035)</b>	<b>(620)</b>	<b>(9.269)</b>

La principale information financière relative aux entreprises associées concernant 2012 et 2011 est la suivante :

	Total actifs		Total passifs		Total actifs nets		Quote-part du Groupe dans les actifs nets	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Alvorada Petróleos, S.A.	11.487	44.910	2.288	14.880	9.199	30.030	3.975	12.973
Cimpor Macau Investment Company, S.A.	235.802	191.222	221.488	187.569	14.314	3.653	12.113	9.449
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	12.343	12.576	2.632	2.678	9.711	9.898	4.506	4.592
Limited Liability Company Cement	27.919	31.249	33.809	37.014	(5.890)	(5.765)	16.072	10.072
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	345	646	237	144	108	502	27	125
TEIX.CO, SPA	6.530	7.941	5.425	6.009	1.105	1.932	541	942
Divers	15.993	1.487	14.502	1.595	1.491	(108)	1.772	1.027
	<b>310.419</b>	<b>290.031</b>	<b>280.381</b>	<b>249.889</b>	<b>30.038</b>	<b>40.142</b>	<b>39.006</b>	<b>39.180</b>

	Ventes et prestations de services		Résultat net de l'exercice		Quote-part du Groupe dans les résultats nets de l'exercice	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Alvorada Petróleos, S.A.	33.204	4.479	18.523	(1.364)	8.002	(601)
Limited Liability Company Cement	11.408	3.242	(268)	(5.328)	(132)	(2.611)
Cimpor Macau Investment Company, S.A. (a)	-	129.766	(8)	(2.187)	(612)	(4)
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	-	-	1.208	(2.904)	561	(1.348)
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE LTDA.	-	764	(204)	767	(51)	192
Divers	12.326	2.216	277	71	181	(242)
	<b>56.938</b>	<b>140.467</b>	<b>19.528</b>	<b>(10.945)</b>	<b>7.949</b>	<b>(4.614)</b>

(a) Dans l'exercice 2012, 610 milliers d'euros, relatifs aux résultats de 2011, estimés précédemment, ont été inscrits sur les résultats concernant les entreprises associées.

### 23 - COENTREPRISES

Au 31 décembre 2012, les filiales ci-dessous ont été consolidées par la méthode d'intégration proportionnelle, étant donné que leur gestion et leur contrôle sont assurés conjointement avec les autres associés/actionnaires :

Dénomination sociale	Siège	Pourcentage de participation effective
AVIAS - Grupo Ferroviário para a Alta Velocidade, ACE	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	14,10%
CAIS DE CRUZEIROS 2ª FASE, ACE	Rua da Tapada da Quinta de Cima Linhó - Sintra	15,00%
CONBATE, ACE	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	20,00%
DOURO LITORAL, ACE	Edifício 8, Lagoas Park Porto Salvo	40,00%
D.L.O.E.A.C.E. - Douro Litoral Obras Especiais, ACE	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	40,00%
ENGIL/MOTA/TEIXEIRA DUARTE - Requalificações Urbanas, ACE	Av. Fabril do Norte, 1601 Matosinhos	33,33%
FERROVIAL/TEIXEIRA DUARTE - Obras Hidráulicas do Alqueva, ACE	Edifício Central Park - Rua Alexandre Herculano, Nº 3, 2º Linda-a-Velha	50,00%
GMP - Grupo Marítimo Português, ACE	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	20,04%
GMP - Grupo Marítimo Português MEK, ACE	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	20,04%
GPCC - Grupo Português de Construção de Infraestruturas de Gás Natural, ACE	Rua Senhora do Porto, 930 Porto	25,00%
GPCIE - Grupo Português de Construção de Infraestruturas da Expo, ACE	Edifício Sagres - Rua Professor Henrique de Barros, nº 4, 2 A Prior Velho	25,00%
METROLIGEIRO - Construção de Infraestruturas, ACE	Estrada da Luz, 90 - 6º E Lisbonne	26,80%
METROPAÇO - Trabalhos de Construção da Estação do Metropolitano do Terreiro do Paço, ACE	Av. das Forças Armadas, 125 - 2º D Lisbonne	33,33%
NOVA ESTAÇÃO, ACE	Av. Frei Miguel Contreiras, nº 54, 7º Lisbonne	25,00%
SOMAFEL E OFM - Obras do Metro, ACE	Edifício 1, Lagoas Park Porto Salvo	60,00%
SOMAFEL/FERROVIAS, ACE	Av. Columbano Bordalo Pinheiro, 93 - 7º Lisbonne	36,00%
TEIXEIRA DUARTE - SOPOL - Metro Superfície, ACE	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	57,30%
TEIXEIRA DUARTE/OPCA - Fungere - Parcela 1.18 do Parque das Nações em Lisboa - 3ª Fase - Empreitada de Acabamentos e Instalações Especiais dos Edifícios para o Hotel e Escritórios, ACE	Edifício 2, Lagoas Park Porto Salvo	60,00%
TRÊS PONTO DOIS - Trabalhos Gerais de Construção Civil, Via e Catenária de Modernização da Linha do Norte, ACE	Av. das Forças Armadas, 125 - 2º C Lisbonne	50,00%

Comme résultat de la consolidation de ces filiales par la méthode de l'intégration proportionnelle, les montants inclus dans les états financiers consolidés du Groupe étaient en 2012 et 2011 les suivants :

	Actifs courants		Actifs non courants		Passifs courants		Passifs non courants	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
CAIS DOS CRUZEIROS - 2ª Fase, ACE	95	360	-	-	57	11	19	46
CONBATE, ACE	1.098	6.673	1	2	613	5.920	131	-
DOURO LITORAL, ACE	2.528	7.617	6	10	344	6.524	1.937	-
DOURO LITORAL OBRAS ESPECIAIS, ACE	542	4.345	22	27	114	133	80	-
ENGL/MOTA/TEIXEIRA DUARTE - Requalificações Urbanas, ACE	-	33	-	-	-	33	-	-
FERROVIAL / TEIXEIRA DUARTE - Obras Hidráulicas do Alqueva, ACE	113	112	-	-	76	71	144	138
GMP - Grupo Marítimo Português, ACE	1.215	1.370	5	22	1.262	2.233	-	20
GMP - Grupo Marítimo Português MEK, ACE	674	881	-	20	780	1.123	-	12
GPCC - Grupo Português de Construção de Infraestruturas de Gás Natural, ACE	80	78	-	-	80	78	-	-
GPCIE - Grupo Português de Construção de Infraestruturas da Expo, ACE	1	47	-	-	1	47	-	-
METROLIGEIRO - Construção de Infraestruturas, ACE	105	133	-	-	105	133	-	-
METROPAÇO - Trabalhos de Construção da Estação do Metropolitano do Terreiro do Paço, ACE	-	196	-	-	-	196	-	-
NOVA ESTAÇÃO, ACE	1.181	2.347	4	7	1.221	2.355	-	-
SOMAFEL E OFM - Obras do Metro, ACE	30	44	-	-	30	44	-	-
SOMAFEL/FERROVIAS, ACE	35	147	-	-	15	39	-	-
TEIXEIRA DUARTE/OPCA - Fungere - Parcela 1.18 do Parque das Nações em Lisboa - 3ª Fase - Empreitada de Acabamentos e Instalações Especiais dos Edifícios para o Hotel e Escritórios, ACE	56	65	-	-	56	65	-	-
TEIXEIRA DUARTE - SOPOL - Metro Superfície, ACE	230	211	-	-	230	211	-	-
TRÊS PONTO DOIS - Trabalhos Gerais de Construção Cível, Via e Catenária de Modernização da Linha do Norte, ACE	321	489	-	-	187	339	-	-
	<b>8.304</b>	<b>25.148</b>	<b>38</b>	<b>88</b>	<b>5.171</b>	<b>19.555</b>	<b>2.311</b>	<b>216</b>

Comme résultat de la consolidation de ces filiales par la méthode de l'intégration proportionnelle, les montants inclus dans les états financiers consolidés du Groupe étaient en 2012 et 2011 les suivants :

	Produits		Charges	
	2012	2011	2012	2011
CAIS DOS CRUZEIROS - 2 <sup>a</sup> Fase, ACE	26	845	8	542
CONBATE, ACE	11.015	17.987	10.660	17.233
DOURO LITORAL, ACE	5.840	96.512	5.850	95.727
DOURO LITORAL OBRAS ESPECIAIS, ACE	445	8.475	76	4.237
ENGIL/MOTA/TEIXEIRA DUARTE - Requalificações Urbanas, ACE	-	1	-	1
FERROVIAL / TEIXEIRA DUARTE - Obras Hidráulicas do Alqueva, ACE	10	(8)	19	(5)
GMP - Grupo Marítimo Português, ACE	229	122	291	529
GMP - Grupo Marítimo Português MEK, ACE	212	645	305	872
GPCC - Grupo Português de Construção de Infraestruturas de Gás Natural, ACE	33	4	33	4
GPCIE - Grupo Português de Construção de Infraestruturas da Expo, ACE	2	9	2	9
METROPAÇO - Trabalhos de Construção da Estação do Metropolitano do Terreiro do Paço, ACE	3	21	3	21
NOVA ESTAÇÃO, ACE	1	5.442	35	5.443
SOMAFEL/FERROVIAS, ACE	30	193	24	98
TEIXEIRA DUARTE/OPCA - Fungere - Parcela 1.18 do Parque das Nações em Lisboa - 3 <sup>a</sup> Fase - Empreitada de Acabamentos e Instalações Especiais dos Edifícios para o Hotel e Escritórios, ACE	7	3	7	3
TEIXEIRA DUARTE - SOPOL - Metro Superfície, ACE	70	78	70	78
TRÊS PONTO DOIS - Trabalhos Gerais de Construção Civil, Via e Catenária de Modernização da Linha do Norte, ACE	-	228	16	78
	<b>17.923</b>	<b>130.557</b>	<b>17.399</b>	<b>124.870</b>

Comme cela est indiqué dans la note 41, le Groupe a souscrit des garanties bancaires, des cautions et des lettres de confort en tant qu'entrepreneur dans ces coentreprises dont le montant était de 19,343 millions d'euros au 31 décembre 2012 (36,268 millions d'euros au 31 décembre 2011).

## 24 - ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Au cours des exercices arrêtés aux 31 décembre 2012 et 2011, les mouvements survenus dans l'évaluation des actifs financiers disponibles à la vente, évalués à leur juste valeur, ont été comme suit :

(a) Au cours de 2012, en application de la promesse de vente d'actions signée précédemment, le Groupe a réalisé l'acquisition définitive de 8.608.842 actions de la Banco Comercial Português, S.A., pour 3,720 millions d'euros.

	2012	2011
<b>Solde initial</b>	<b>70.052</b>	<b>208.220</b>
Acquisitions pendant l'exercice	-	18.112
Diminution sur la juste valeur	(25.175)	(156.280)
Transfert de l'avance sur investissements financiers (a)	3.720	-
<b>Solde final</b>	<b>48.597</b>	<b>70.052</b>

Au 31 décembre 2012 et 2011, le groupe détenait respectivement 394.211.281 et 385.602.439 actions de la Banco Comercial Português, S.A.

Les actifs financiers disponibles à la vente, et leurs prix de revient et de marché aux 31 décembre 2012 et 2011 étaient comme suit :

	2012		2011	
	P. revient	P. marché	P. revient	P. marché
Banco Comercial Português, S.A.	760.114	29.566	756.394	52.442
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	35.958	19.031	35.958	17.610
	<b>796.072</b>	<b>48.597</b>	<b>792.352</b>	<b>70.052</b>

En outre, en 2012 et 2011, des dividendes ont été perçus de cet investissement respectivement de 533 milliers d'euros et 489 milliers d'euros, qui ont été comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice arrêté à cette date (note 14).

## 25 - AUTRES INVESTISSEMENTS

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les investissements dans les sociétés ci-dessous étaient comme suit :

	Non courants		Courants	
	2012	2011	2012	2011
<b>Actifs financiers disponibles à la vente au coût a)</b>				
LUSOPONTE - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A.	5.456	5.456	-	-
COLT Resources Inc.	2.504	-	-	-
AEDL - Auto Estradas do Douro Litoral, S.A.	1.212	1.212	-	-
LONGAPAR - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A.	1.006	1.006	-	-
AEBT - Vias do Baixo Tejo, S.A.	824	324	-	-
JÚPITER - Indústria Hoteleira, S.A.	784	784	-	-
LONGAVIA, S.A.	670	670	-	-
MTS - Metro Transporte do Sul, S.A.	570	589	-	-
MATADOURO DE MACAU, S.A.R.L.	317	317	-	-
EIA - Ensino, Investigação e Administração, S.A.	300	300	-	-
VSL Sistemas Portugal - Pré-Esforço, Equipamento e Montagens, S.A.	258	258	-	-
ILTA - Urbanizadora da Ilha de Tavira, S.A.	256	256	-	-
CPM - Companhia de Parques de Macau, S.A.R.L.	205	205	-	-
Banco Comercial Português, S.A.	-	3.220	-	-
Divers	184	204	-	-
	<b>14.546</b>	<b>14.801</b>	-	-
<b>Actifs financiers disponibles à la vente à la juste valeur</b>				
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	-	-	8.162	9.670
Banco Comercial Português, S.A.	-	-	2.550	-
Banco Popular Espanhol, S.A.	-	-	176	-
	-	-	<b>10.888</b>	<b>9.670</b>
	<b>14.546</b>	<b>14.801</b>	<b>10.888</b>	<b>9.670</b>

a) Ce poste comprend essentiellement les investissements faits dans des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix de marché coté sur le marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Ces investissements sont évalués à leur prix d'achat déduit des pertes de valeur cumulées.

En outre, en 2012 et 2011, des dividendes ont été perçus de cet investissement respectivement de 1,925 et 1,600 millions d'euros, qui ont été comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice arrêté à cette date (note 14).

## 26 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

Toutes les situations pouvant affecter de façon significative les impôts futurs sont relevées par voie d'application des textes réglementaires concernant les impôts différés.

Le mouvement survenu sur les actifs et les passifs par impôts différés pendant les exercices arrêtés au 31 décembre 2012 et 2011 selon les différences temporelles qui les ont générés, a été le suivant :

	2012						Solde final
	Solde initial	Constitution		Reprise		Effet du change et ajustements	
		Résultat net (note 15)	Capitaux propres (note 15)	Résultat net (note 15)	Capitaux propres (note 15)		
<b>Actifs par impôts différés :</b>							
Dépréciation sur stocks	26	51	-	(9)	-	-	68
Dépréciations sur clients créance douteuse	71	-	-	(51)	-	-	20
Actifs financiers disponibles à la vente	81.485	2.753	-	-	-	-	84.238
Pertes fiscales à reporter	17.486	15.624	-	(4.878)	(441)	(5.234)	22.557
Provision pour pertes sur travaux	909	-	-	(274)	-	-	635
Divers	7.023	1.968	884	(4.956)	-	(525)	4.394
	<b>107.000</b>	<b>20.396</b>	<b>884</b>	<b>(10.168)</b>	<b>(441)</b>	<b>(5.759)</b>	<b>111.912</b>
<b>Passifs par impôts différés :</b>							
Profits imposés dans futurs exercices	2.058	218	-	(969)	-	(169)	1.138
Immeubles de placement	54.765	876	-	(6.403)	-	(406)	48.832
Réévaluations d'immobilisations corporelles	6.239	-	-	(222)	-	-	6.017
Divers	2.844	598	-	(1.999)	-	549	1.992
	<b>65.906</b>	<b>1.692</b>	<b>-</b>	<b>(9.593)</b>	<b>-</b>	<b>(26)</b>	<b>57.979</b>

	2011						Solde final
	Solde initial	Constitution		Reprise		Effet du change et ajustements	
		Résultat net (note 15)	Capitaux propres (note 15)	Résultat net (note 15)	Capitaux propres (note 15)		
<b>Actifs par impôts différés :</b>							
Dépréciation sur stocks	34	8	-	(16)	-	-	26
Dépréciations sur clients créance douteuse	90	7	-	(37)	-	11	71
Actifs financiers disponibles à la vente	62.558	18.927	-	-	-	-	81.485
Pertes fiscales à reporter	34.453	11.941	-	(13.633)	-	(15.275)	17.486
Immeubles de placement	87	-	-	-	-	(87)	-
Provision pour pertes sur travaux	363	577	-	(30)	-	(1)	909
Divers	14.465	5.711	2.630	(8.498)	(206)	(7.079)	7.023
	<b>112.050</b>	<b>37.171</b>	<b>2.630</b>	<b>(22.214)</b>	<b>(206)</b>	<b>(22.431)</b>	<b>107.000</b>
<b>Passifs par impôts différés :</b>							
Profits imposés dans futurs exercices	6.235	364	-	(4.167)	-	(374)	2.058
Immeubles de placement	53.533	1.373	-	(563)	-	422	54.765
Réévaluations d'immobilisations corporelles	6.537	-	-	(298)	-	-	6.239
Divers	2.246	1.136	-	(352)	-	(186)	2.844
	<b>68.551</b>	<b>2.873</b>	<b>-</b>	<b>(5.380)</b>	<b>-</b>	<b>(138)</b>	<b>65.906</b>



Selon les déclarations fiscales des sociétés qui inscrivent des actifs par impôts différés pour pertes fiscales, aux 31 décembre 2012 et 2011, ceux-là étaient reportés comme suit :

	2012			2011		
	Perte fiscale	Actifs par impôts différés	Date bouloir d'utilisation	Perte fiscale	Actifs par impôts différés	Date bouloir d'utilisation
Générés en 2006	-	-	2012	40	10	2012
Générés en 2007	563	155	2013	615	159	2013
Générés en 2008	1.650	483	2014	4.407	868	2014
Générés en 2009	5.320	1.376	2015	16.349	3.208	2015
Générés en 2010	24.034	7.400	2014	40.652	8.283	2014
Générés en 2011	21.646	5.913	2015	19.027	4.958	2015
Générés en 2012	31.661	7.230	2017	-	-	-
	<b>84.874</b>	<b>22.557</b>		<b>81.090</b>	<b>17.486</b>	

De plus, les pertes et les crédits d'impôt qui, par prudence, n'ont pas été inscrits comme actifs par impôts différés sont détaillés comme suit :

	2012			2011		
	Perte fiscale	Créance d'impôt	Date bouloir d'utilisation	Perte fiscale	Créance d'impôt	Date bouloir d'utilisation
Générés en 2006	-	-	2012	2.839	710	2012
Générés en 2007	3.211	803	2013	3.214	804	2013
Générés en 2008	3.544	886	2014	3.447	862	2014
Générés en 2009	3.369	842	2015	3.369	842	2015
Générés en 2010	2.978	745	2014	3.032	758	2014
Générés en 2011	3.153	788	2015	3.265	816	2015
Générés en 2012	2.922	730	2017	-	-	-
	<b>19.177</b>	<b>4.794</b>		<b>19.166</b>	<b>4.792</b>	

Par rapport aux actifs par impôts différés, ceux-ci n'ont été inscrits que dans la mesure où l'on considère comme probable qu'il y ait dans l'avenir des bénéfices imposables qui pourront être utilisés pour récupérer les pertes fiscales ou les différences imposables déductibles. Cette évaluation s'est basée sur les plans d'activité des sociétés du Groupe, qui sont périodiquement revus et actualisés, d'un point de vue de création de résultats imposables.

En outre, à partir du 1er janvier 2012, la déduction des pertes fiscales, y compris les pertes fiscales calculées avant le 1er janvier 2012, sera limitée à 75% du bénéfice imposable calculé pour l'exercice où se réalise la déduction.

## 27 - CLIENTS ET DIVERS DÉBITEURS

Aux 31 décembre 2012 et 2011, ce poste était composé comme suit :

	Courant		Non courant	
	2012	2011	2012	2011
<b>Clients :</b>				
Clients et comptes rattachés	491.521	458.940	58.091	86.275
Clients et effets à recevoir	3.035	12.110	-	-
Clients créances douteuses	28.092	40.474	-	-
	<b>522.648</b>	<b>511.524</b>	<b>58.091</b>	<b>86.275</b>
<b>Pertes de valeur</b>	<b>(45.797)</b>	<b>(55.974)</b>	-	-
	<b>476.851</b>	<b>455.550</b>	<b>58.091</b>	<b>86.275</b>
<b>Divers débiteurs :</b>				
Personnel	614	1.007	-	-
Divers débiteurs	65.278	67.111	79	83
	<b>65.892</b>	<b>68.118</b>	<b>79</b>	<b>83</b>
<b>Pertes de valeur</b>	<b>(1.797)</b>	<b>(3.629)</b>	-	-
	<b>64.095</b>	<b>64.489</b>	<b>79</b>	<b>83</b>

Les mouvements survenus sur les pertes de valeur sur les créances, ont été en 2012 et 2011 comme suit :

Pertes de valeur cumulées sur clients et divers débiteurs :	
<b>Solde au 1er janvier 2011</b>	<b>57.054</b>
Ajustements du change	735
Apports (note 13)	4.873
Reprises (note 8)	(2.891)
Régularisations	(168)
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>59.603</b>
<b>Solde au 1er janvier 2012</b>	<b>59.603</b>
Ajustements du change	(737)
Apports (note 13)	5.921
Reprises (note 8)	(6.491)
Régularisations	(10.702)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>47.594</b>

Le fait que le Groupe soit exposé au risque de crédit (note 42) est attribué aux créances découlant de son activité. Les soldes présentés à la clôture de la situation financière sont nets des pertes de valeur pour créances douteuses qui ont été estimées par le Groupe selon son expérience et sur la base de l'évaluation de la conjoncture et de l'environnement économique.

Le Conseil d'Administration considère que la valeur comptable des créances correspond à la meilleure estimation de sa juste valeur.

Le Groupe n'a pas de concentration significative de risques de crédit, car il est dilué parmi un vaste ensemble de clients et divers débiteurs.

## 28 - PARTIES LIÉES

Les transactions et les soldes entre TD, S.A. et les sociétés du Groupe comprises dans le périmètre de consolidation, qui sont des parties liées, ont été éliminés de la procédure de consolidation et ne sont donc pas objet d'information dans cette note. Les soldes et les transactions entre le Groupe et les entreprises associées, liées et les individus ayant un pouvoir de vote significatif grâce à leurs propres entreprises figurent de façon détaillée ci-dessous.

Les termes et les conditions pratiqués entre ces parties liées sont substantiellement identiques à ceux qui seraient normalement convenus, admis et pratiqués entre des entités indépendantes dans des opérations comparables.

Les principaux soldes avec les sociétés liées aux 31 décembre 2012 et 2011 peuvent être détaillés comme suit :

	Soldes à percevoir		Soldes à payer		Prêts consentis		Diverses créances	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
AEBT - Auto Estradas do Baixo Tejo, S.A.	-	-	-	-	819	-	-	-
AEDL - Auto Estradas do Douro Litoral, S.A.	-	-	-	-	1.202	1.202	-	-
ALSOMA, GEIE	-	-	24	24	-	-	-	-
AVIA PORTUGAL, S.A.	-	-	33	-	-	-	-	-
Cimpor Macau Investment Company, S.A.	-	-	-	-	8.536	8.536	-	-
CINTEL - Construção Interceptor Esgotos, S.A.	46	46	-	-	4	4	-	-
Consórcio Minerio Luso Vargas - CONLUVAR	1.968	-	-	-	-	-	(1.665)	-
Consórcio OPSUT 2010	2.184	-	454	-	-	-	-	-
EIA - Ensino de Investigação e Administração, S.A.	-	9	-	-	-	-	(324)	(324)
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	2.213	2.503	3	-	-	-	(247)	(247)
RPK Gulfstream, Ltd.	-	-	-	-	2.473	-	-	-
Limited Liability Company Cement	147	8.674	-	-	16.072	10.072	-	-
Moreira e Cunha, Lda.	8	4	-	-	-	-	(2.132)	-
MTS - Metro Transportes do Sul, S.A.	-	-	-	-	740	740	-	-
Promociones Inmobiliárias 3003, C.A.	55	-	-	-	-	-	(31)	(36)
STELGEST - Gestão Hoteleira, S.A.	23	43	-	-	-	-	(958)	(883)
Tedeven Imobiliária, CA	-	-	-	-	-	-	-	(39)
Teix.Co SPA	1.435	1.494	755	532	-	-	(304)	(319)
TRAVERSOFER - Industrie et Service Ferroviaire, SARL	-	6	-	-	-	-	-	-
VSL Sistema de Pré-Esforço - Equipamento de Montagem, S.A.	-	-	1	468	-	-	-	-
	<b>8.079</b>	<b>12.779</b>	<b>1.270</b>	<b>1.024</b>	<b>29.846</b>	<b>20.554</b>	<b>(5.661)</b>	<b>(1.848)</b>

Les principales transactions réalisées au cours des exercices 2012 et 2011 avec les entreprises liées étaient comme suit :

	Ventes et prestations de services		Achats et services obtenus		Intérêts débités	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
AEBT - Auto Estradas do Baixo Tejo, S.A.	-	76	-	-	-	-
AVIA PORTUGAL, S.A.	-	-	27	-	-	-
Consórcio Minerio Luso Vargas - CONLUVAR	1.793	-	-	-	-	-
Consórcio OPSUT 2010	3.456	-	6.287	-	-	-
EIA - Ensino, Investigação e Administração, S.A.	-	-	-	-	-	9
IMOC - Empreendimentos Imobiliários, S.A.R.L.	55	5	83	-	-	-
Limited Liability Company Cement	104	208	-	-	1.324	835
Moreira e Cunha, Lda.	59	43	-	-	-	-
STELGEST - Gestão Hoteleira, S.A.	118	164	-	-	52	32
Teix.co SPA	-	1.032	218	550	-	-
VSL Sistema de Pré-Esforço - Equipamento de Montagem, S.A.	259	-	275	981	-	-
	<b>5.844</b>	<b>1.528</b>	<b>6.890</b>	<b>1.531</b>	<b>1.376</b>	<b>876</b>

Les rémunérations attribuées aux membres des organes sociaux de TD, S.A., pendant les exercices 2012 et 2011, ont été les suivantes :

	2012	2011
<b>Administrateurs exécutifs :</b>		
Avantages à court terme	1.078	1.587
<b>Conseil de surveillance :</b>		
Avantages à court terme	66	66
<b>Commissaire aux comptes :</b>		
Avantages à court terme	60	60
	<b>1.204</b>	<b>1.713</b>

Les rémunérations attribuées aux membres de la haute direction de TD, S.A., pendant les exercices 2012 et 2011, ont été les suivantes :

	2012	2011
<b>Haute direction :</b>		
Avantages à court terme	7.437	8.091
	<b>7.437</b>	<b>8.091</b>

## 29 - NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2012 et 2011, le détail de la trésorerie et ses équivalents était comme suit :

	2012	2011
Dépôts à vue	153.725	261.432
Dépôts à terme	80.210	24.484
Divers placements de trésorerie	2.234	201
Numéraire	9.894	5.576
	<b>246.063</b>	<b>291.693</b>

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les valeurs de trésorerie, les dépôts bancaires à vue, les dépôts à terme et d'autres placements de trésorerie dont l'échéance est de moins de trois mois, et qui peuvent être immédiatement mobilisables sans risque significatif de changement de valeur.

### Flux de trésorerie des opérations d'investissement

Les encaissements provenant d'investissements financiers réalisés pendant les exercices arrêtés au 31 décembre 2012 et 2011 concernent la cession de parts de capital détenues dans les sociétés suivantes :

	2012	2011
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	13.704	9.462
Banco Comercial Português, S.A.	13.379	1.640
ALVOPETRO, S.A.	11.362	-
Arenor, S.L.	500	15.100
Alvorada Petróleos, S.A.	160	1.760
Limited Liability Company Cement	-	30.419
PARCAUTO - Sociedade Imobiliária, S.A.	-	973
Divers	401	688
	<b>39.506</b>	<b>60.042</b>

Les décaissements relatifs aux investissements financiers réalisés pendant les exercices arrêtés au 31 décembre 2012 et 2011 concernent l'acquisition de parts de capital dans les sociétés suivantes :

	2012	2011
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	11.027	12.132
Limited Liability Company Cement	6.000	-
Banco Comercial Português, S.A.	3.592	21.332
DIGAL - Distribuição e Comércio, S.A.	3.147	-
COLT Resources Inc.	2.504	-
EMPA - Serviços de Engenharia, S.A.	-	480
Divers	1.089	290
	<b>27.359</b>	<b>34.234</b>

Les dividendes perçus au cours des exercices 2012 et 2011, étaient comme suit :

	2012	2011
Alvorada Petróleos, S.A.	6.906	19
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A.	861	669
LUSOPONTE - Concessionária para a Travessia do Tejo, S.A.	562	881
SCP AK-10 Empreendimentos e Participações SPE, Ltda.	37	408
Divers	1.182	733
	<b>9.548</b>	<b>2.710</b>

### 30 - AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les divers actifs courants et non courants étaient composés comme suit :

	Courants		Non courants	
	2012	2011	2012	2011
<b>État et autres collectivités publiques :</b>				
Taxe sur la valeur ajoutée	24.720	17.960	-	-
<b>Entreprises associées, filiales et autres actionnaires :</b>				
Entreprises associées	3.581	3.327	-	-
Filiales	783	3.985	955	937
Divers actionnaires	3.755	210	47	48
	<b>8.119</b>	<b>7.522</b>	<b>1.002</b>	<b>985</b>
<b>Produits constatés d'avance :</b>				
Intérêts à recevoir	671	902	-	-
Factures à établir (note 31)	106.880	92.282	-	-
Autres produits constatés d'avance	46.032	26.933	-	893
	<b>153.583</b>	<b>120.117</b>	<b>-</b>	<b>893</b>
<b>Charges constatées d'avance :</b>				
Assurances payées d'avance	10.555	2.191	-	-
Intérêts à payer	20	33	-	-
Autres charges constatées d'avance	34.247	18.364	714	-
	<b>44.822</b>	<b>20.588</b>	<b>714</b>	<b>-</b>
<b>Divers actifs courants :</b>				
Avances à fournisseurs	50.113	29.196	-	-
	<b>281.357</b>	<b>195.383</b>	<b>1.716</b>	<b>1.878</b>

### 31 - CONTRATS DE CONSTRUCTION

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les charges et les produits comptabilisés relatifs aux contrats de construction en cours, ont été comme suit :

	2012	2011
<b>Produits nets :</b>		
Facturation établie	646.315	595.004
Variation de :		
- Produits différés - travaux (note 39)	(43.775)	(4.214)
- Produits constatés d'avance - travaux (note 30)	14.598	(4.439)
	<b>617.138</b>	<b>586.351</b>
<b>Charges nettes :</b>		
Charges facturées :	591.147	584.061
Variation de :		
- Provisions pour garanties (note 36)	(569)	9.843
- Provisions pour pertes futures (notes 36)	(1.156)	(6.245)
	<b>589.422</b>	<b>587.659</b>
<b>Résultats constatés (note 7) :</b>	<b>27.716</b>	<b>(1.308)</b>

De plus, les retenues effectuées par des clients relatives à des contrats de construction s'élevaient aux 31 décembre 2012 et 2011 respectivement à 1,177 millions d'euros et 300 milliers d'euros.

### 32 - CAPITAL

Au 31 décembre 2012, le capital souscrit et libéré était représenté par 420.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chaque (420.000.000 actions d'une valeur nominale de 1 euro chaque le 31 décembre 2011).

Le 19 octobre 2012, le capital a été réduit à 210.000.000 euros, par la diminution de la valeur nominale des actions et était donc représenté à compter de cette date par 420.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,50 euros chaque, en vue de couvrir les pertes cumulés de 181,783 millions d'euros et de renforcer les réserves libres de 28,217 millions d'euros.

Au 31 décembre 2012, TEIXEIRA DUARTE - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. détenait directement 197.950.000 actions représentatives du capital de TEIXEIRA DUARTE, S.A., qui correspondaient à 47,13% de son capital.

### 33 - RÉSERVES ET REPORT À NOUVEAU

Réserve légale : Selon la législation en vigueur, l'Entreprise est obligée de transférer vers la réserve légale 5% au moins du résultat net annuel, jusqu'à ce qu'elle atteigne au moins 20% du capital. Cette réserve ne peut être distribuée aux actionnaires mais peut toutefois être utilisée pour absorber les pertes, une fois épuisées toutes les réserves, ou elle peut être incorporée dans le capital.

Réserve de la juste valeur : La réserve de juste valeur résulte de la différence entre le prix de revient et le prix de marché des actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas encore été comptabilisés dans le compte de résultats.

Les réserves libres : Les réserves libres sont disponibles à leur distribution.

Réserve d'opérations de couverture : Comme décrit dans la note 2.16 g), la réserve d'opérations de couverture reflète la composante effective (nette d'effet fiscal) des variations à la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de cash-flow.

### 34 - INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les mouvements survenus sur ce poste pendant les exercices 2012 et 2011 ont été comme suit :

	2012	2011
<b>Solde initial</b>	<b>76.579</b>	<b>88.484</b>
Changements de périmètre	-	(937)
Variation découlant des taux de change	(781)	(141)
Dividendes	(491)	(610)
Cession de participations financières	-	4.018
Acquisition d'intérêts minoritaires	(1.303)	3.402
Diverses variations de capitaux propres des filiales	(2.195)	(636)
Résultat de l'exercice attribuable aux intérêts minoritaires	2.054	(17.001)
<b>Solde final</b>	<b>73.863</b>	<b>76.579</b>

### 35 - EMPRUNTS

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les emprunts étaient comme suit :

	2012	2011
<b>Passifs non courants :</b>		
Emprunts bancaires a)	211.044	130.047
Papier commercial b)	190.016	472.911
	<b>401.060</b>	<b>602.958</b>
<b>Passifs courants :</b>		
Emprunts bancaires a)	362.145	458.852
Papier commercial b)	472.760	156.756
	<b>834.905</b>	<b>615.608</b>
	<b>1.235.965</b>	<b>1.218.566</b>

#### a) Emprunts bancaires

Au 31 décembre 2012, les emprunts bancaires internes, les découverts bancaires et les comptes courants cautionnés produisaient des intérêts à un taux moyen pondéré annuel de 4,18% (3,08% au 31 décembre 2011).

En 2012, les emprunts bancaires les plus significatifs souscrits par le Groupe étaient essentiellement les suivants :

- Emprunt souscrit le 11 février 2008 auprès de la Banco Caixa Geral de 17,820 millions d'euros, qui arrivera à échéance le 11 février 2016.
- Emprunt souscrit auprès le 21 février 2008 auprès de la Caixa Banco de Investimento, S.A. et de la Caixa Geral de Depósitos, S.A., actuellement de 48,522 millions d'euros, dont le remboursement se fera en 42 versements semestriels successifs, qui arrivera à échéance le 10 décembre 2033.
- Emprunt souscrit le 20 octobre 2008 auprès de la Banco BIC, actuellement de 4,137 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 27 novembre 2014.
- Emprunt souscrit par le Groupe le 30 décembre 2008 auprès de la Caixa Geral de Depósitos, actuellement de 38,348 millions d'euros, dont le remboursement se fera en 132 mensualités successives de même montant et l'échéance sera le 30 décembre 2023.
- Emprunt souscrit le 2 février 2009 auprès de la Banco Fomento de Angola, actuellement de 3,553 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 4 janvier 2014.
- Emprunt souscrit le 6 février 2009 auprès de la Banco Fomento de Angola, actuellement de 4,263 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 30 mars 2014.

- Emprunt souscrit le 6 février 2009 auprès de la Banco Fomento de Angola, actuellement de 2,652 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 30 septembre 2014.
- Emprunt souscrit le 24 avril 2010 auprès de la Banco Itaú, actuellement de 14,093 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 25 avril 2013.
- Emprunt souscrit le 21 décembre 2011, auprès de la Banco Caixa Geral Totta Angola, actuellement de de 18,948 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 28 février 2019.
- Emprunt souscrit le 29 décembre 2011 auprès de la Banco Espírito Santo de Investimento, actuellement de 3,732 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 27 novembre 2015.
- Emprunt souscrit le 19 juillet 2012, auprès de la Banco BPI, actuellement de 5,298 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 19 juillet 2015.
- Emprunt souscrit le 9 octobre 2012 auprès de la Banco BIC, actuellement de 15,140 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 5 décembre 2019.
- Emprunt souscrit le 9 octobre 2012 auprès de la Banco BIC, actuellement de 33,614 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 13 décembre 2019.
- Emprunt souscrit le 12 octobre 2012 auprès de la Banco Privado Atlântico, actuellement de 28,219 millions d'euros, et qui arrivera à échéance le 18 octobre 2017.
- Emprunt souscrit le 13 décembre 2012, auprès de la Banco Popular Portugal, S.A., actuellement de 13,655 millions d'euros, dont le remboursement se fera en deux versements de 1 million d'euros le 15 mars et le 15 juin 2013, et celui du capital restant se fera en 36 mois.

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les emprunts bancaires incluent encore les comptes courants cautionnés s'élevant respectivement à 163,825 et 373,238 millions d'euros.

#### **b) Papier commercial**

Au 31 décembre 2012, le Groupe a négocié les programmes de papier commercial suivants :

- Programme groupé d'émissions de papier commercial, par souscription particulière faite auprès de la Banco Comercial Português, S.A. le 14 octobre 2005, s'élevant à 150 millions d'euros, auquel ont pris part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et son entreprise associée TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., pour les montants respectifs de 15 millions d'euros et 135 millions d'euros. La participation de chaque société au programme pourra être variable, à chacune des utilisations du programme, dont celle de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. qui doit être au moins de 10% du montant total. Seize émissions semestrielles successives sont souscrites pour une valeur nominale totale du programme, qui produisent des intérêts semestriels post-comptés à un taux indexé sur Euribor six mois majoré d'un spread de 0,875%, et dont le remboursement de la dernière émission se fera le 14 octobre 2013.
- Programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 16 décembre 2005, auprès de la Banco Espírito Santo de Investimento, S.A. et de la Banco Espírito Santo, S.A. de 100 millions d'euros, s'élevant actuellement à 50 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et son entreprise associée TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., dont la totalité est utilisée par TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. La participation de chaque société au programme pourra être variable à chacune des utilisations. Le programme a une durée de cinq ans moins un jour, à compter de la signature du contrat. Les délais d'émission sont de 1 à 6 mois et les intérêts sont précomptés indexés sur Euribor un à six mois majoré de 3%, dont le remboursement de la dernière émission sera le 20 août 2013.
- Programme groupé d'émissions de papier commercial, souscrit le 14 février 2006 auprès de la Banco Comercial Português, S.A. pour un montant global de 50 millions d'euros, auquel ont pris part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et son entreprise associée TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., pour les montants respectifs de 5 millions d'euros et de 45 millions d'euros. La participation de chaque société à chaque programme pourra être variable à chacune des utilisations du programme, dont celle de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. qui doit être au moins de 10% du montant total. Seize émissions semestrielles successives ont été souscrites pour la valeur nominale totale du programme, produisant des intérêts semestriels et post-comptés à un taux indexé sur Euribor six mois majoré de 0,875%, déterminé en fonction de la date des enchères, la dernière émission étant remboursée le 14 février 2014.
- Programme groupé d'émissions de papier commercial, souscrit le 21 avril 2008 auprès de la Banco Espírito Santo Investimento, S.A. et la Banco Espírito Santo, S.A. pour un montant de 120 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et son entreprise associée TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., dont la totalité est utilisée par cette dernière. La participation de chaque société à chaque programme pourra être variable, à chacune des utilisations du programme. Le programme a une durée de cinq ans moins un jour, à compter de la date de signature du contrat, et les intérêts sont comptés à la date de chaque remboursement, dont le taux d'intervention est indexé sur Euribor du délai afférent, en vigueur au deuxième jour ouvré antérieur à chaque date de souscription, majoré de 3% et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente, dont la dernière émission sera remboursée le 20 avril 2013.



- Programme d'émissions de papier commercial souscrit le 18 août 2008 auprès de la Banco Comercial Português, S.A. pour le montant de 20 millions d'euros. Le papier commercial est émis pour un délai d'émission de 1, 3 et 6 mois et son programme a une durée de 1 an, renouvelable et produit des intérêts à un taux indexé sur Euribor de la durée de l'émission, majoré de 5,75%.
- Programme d'émissions de papier commercial souscrit le 20 août 2008 auprès de la Banco Comercial Português, S.A. pour le montant de 25 millions d'euros. Le papier commercial est émis pour un délai d'émission de 1, 3 et 6 mois et son programme a une durée de 1 an, renouvelable et produit des intérêts à un taux indexé sur Euribor de la durée de l'émission, majoré de 5,75%.
- Programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 23 décembre 2008, auprès de la Banco Espírito Santo de Investimento, S.A. et de la Banco Espírito Santo, S.A. de 100 millions d'euros, s'élevant actuellement à 60 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et son entreprise associée TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., dont la totalité est utilisée par TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. La participation de chaque société à chaque programme pourra être variable, à chacune des utilisations du programme. Le programme a une durée de cinq ans moins un jour, à compter de la date de signature du contrat, et les intérêts sont comptés à la date de chaque remboursement, dont le taux d'intervention est indexé sur Euribor du délai afférent, en vigueur au deuxième jour ouvré antérieur à chaque date de souscription, majoré de 3% et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente, dont la dernière émission sera remboursée le 22 décembre 2013.
- Programme groupé d'émissions de papier commercial souscrit le 7 juillet 2010 auprès de la Caixa Geral de Depósitos, S.A. s'élevant à 70 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et son entreprise associée TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., dont la totalité est utilisée par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. La participation de chaque société à chaque programme pourra être variable, à chacune des utilisations. Le 28 avril 2011, le programme a été réduit à 60 millions d'euros et renouvelé le 11 mai 2012 pour 3 années supplémentaires à compter du 14 mai 2012, dont des amortissements partiels de 10 millions d'euros sont prévus pour le 14 mai 2013 et le 14 mai 2014. Les intérêts sont précomptés à la date de chaque souscription, dont le taux d'intervention est indexé sur Euribor pour ce même délai, en vigueur le deuxième jour ouvré antérieur à chaque date de souscription, majoré de 5,25% et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente.
- Programme d'émissions de papier commercial souscrit le 28 décembre 2010 auprès de la Banco Espírito Santo Investimento, S.A. et de la Banco Espírito Santo, S.A., pour le montant de 34 millions d'euros, auquel prend part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. Le programme a une durée de trois ans, à compter de la signature du contrat. Les intérêts sont précomptés à la date de chaque souscription, dont le taux d'intervention est indexé sur Euribor pour ce même délai, en vigueur le deuxième jour ouvré précédent chaque date de souscription, majoré de 3% et déterminé en fonction de la date de réalisation de chaque vente.
- Programme groupé d'émissions de papier commercial, par souscription particulière faite auprès de la Banco Comercial Português, S.A., le 14 janvier 2011, pour le montant utilisé de 20,750 millions d'euros, auquel prennent part TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et son entreprise associée TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., pour les montants respectifs de 18,650 millions d'euros et de 2,100 millions d'euros. La participation de chaque société au programme pourra être variable, à chacune des utilisations du programme, dont celle de TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. qui doit être au moins de 10% du montant total. Le programme a une durée de cinq ans, à compter de la signature du contrat, produisant des intérêts post-comptés semestriels à un taux d'intervention indexé sur Euribor de un à six mois, par enchères ou de 7 à 180 jours par placement direct majoré de 4,375%, et déterminé en fonction de la date des enchères, dont la dernière émission sera remboursée le 6 janvier 2016.
- Programme groupé d'émissions de papier commercial, souscrit le 30 décembre 2011 auprès de la Banco Comercial Português, S.A. s'élevant à 43 millions d'euros, actuellement de 40 millions d'euros auquel ont pris part TEIXEIRA DUARTE, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., dont les montants utilisés par chacune des sociétés étaient respectivement de 250 milliers d'euros, 250 milliers d'euros et de 39,500 millions d'euros. Chaque future émission devra obligatoirement être réalisée conjointement par toutes les sociétés émettrices et la participation de chacune ne pourra être inférieure à 250 milliers euros. Le programme a une durée de sept ans à compter de la première émission. Les amortissements sont prévus pour la fin de chaque semestre à des montants croissants allant de 1,500 à 6,500 millions d'euros. Le taux d'intérêt est indexé sur Euribor pour la période de chaque émission, en vigueur le deuxième jour ouvré antérieur à la date de souscription majoré de 4,25%.
- Programme groupé d'émissions de papier commercial, souscrit le 29 octobre 2012, auprès de la Banco Espírito Santo de Investimentos, S.A. et de la Banco Espírito Santo, S.A. s'élevant à 35 millions d'euros, auquel ont pris part TEIXEIRA DUARTE, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., dont la totalité est utilisée par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. Le programme a une durée de sept ans à compter de la première émission, dont les amortissements sont prévus pour la fin de chaque semestre à des montants croissants allant de 1 million et 2,5 millions d'euros. Le taux d'intérêt est indexé sur Euribor pour la période de chaque émission, en vigueur le deuxième jour ouvré antérieur à la date de souscription majoré de 6,50%.

En raison de l'engagement pris de rénover successivement pendant la période les contrats de programme, les émissions existantes au 31 décembre 2012 et 2011 sont classées en tant que passif non courant.

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les emprunts bancaires long terme avaient le plan de remboursement suivant :

	2012	2011
2013	-	408.032
2014	114.007	64.511
2015	85.903	14.126
2016	53.896	29.709
2017	30.770	11.459
2018, et suivantes	116.484	75.121
	<b>401.060</b>	<b>602.958</b>

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les financements en monnaies étrangères étaient libellés dans les monnaies suivantes :

Devise	2012		2011	
	Devise	Euros	Devise	Euros
Bolivar vénézuélien	10.000	1.765	-	-
Dirham marocain	-	-	1.384	125
Dollar américain	89.008	67.461	131.897	101.938
Dollar namibien	199	18	5	-
Yen japonais	76.000	669	-	-
Kwanza angolais	14.062.387	110.862	2.977.010	22.228
Real brésilien	78.826	29.156	93.461	38.686

Les emprunts libellés en monnaie étrangère produisent des intérêts au taux de marché et ont été convertis en euros sur la base du taux de change existant à la clôture de l'exercice.

### 36 - PROVISIONS

Le mouvement survenu dans les provisions cumulées pendant les exercices arrêtés aux 31 décembre 2012 et 2011, a été le suivant :

	Provisions pour risques légaux et fiscaux	Autres relatives au personnel	Garantie à clients (note 31)	Procédures judiciaires	Pertes sur travaux (note 31)	Divers provisions pour risques et charges	Total
<b>Solde au 1er janvier 2011</b>	<b>10.254</b>	<b>7.465</b>	<b>12.029</b>	<b>55</b>	<b>10.167</b>	<b>1.842</b>	<b>41.812</b>
Effet du change	3	-	(22)	(5)	(489)	14	(499)
Apport	-	6.362	9.739	145	2.211	3.074	21.531
Réductions	-	-	-	-	(7.971)	(113)	(8.084)
Utilisations	-	(6.657)	(5)	-	-	(147)	(6.809)
Transferts	(10.257)	-	131	-	4	(1.598)	(11.720)
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>-</b>	<b>7.170</b>	<b>21.872</b>	<b>195</b>	<b>3.922</b>	<b>3.072</b>	<b>36.231</b>
<b>Solde au 1er janvier 2012</b>	<b>-</b>	<b>7.170</b>	<b>21.872</b>	<b>195</b>	<b>3.922</b>	<b>3.072</b>	<b>36.231</b>
Effet du change	-	-	(23)	(21)	(113)	-	(157)
Apport	-	7.788	135	441	1.522	3.773	13.659
Réductions	-	-	(2.078)	(6)	(3.360)	(247)	(5.691)
Utilisations	-	(6.283)	386	-	-	-	(5.897)
Transferts	-	-	1.011	-	795	(1.748)	58
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>-</b>	<b>8.675</b>	<b>21.303</b>	<b>609</b>	<b>2.766</b>	<b>4.850</b>	<b>38.203</b>

Les apports et les réductions ont été effectués en contrepartie de :

	2012			2011		
	Apports	Réductions	Total	Apports	Réductions	Total
<b>Résultat de l'exercice :</b>						
Provisions	4.750	(5.478)	(728)	12.253	(7.988)	4.265
Charges de personnel	8.391	-	8.391	6.362	-	6.362
Résultats relatifs aux entreprises associées	310	(136)	174	2.688	-	2.688
<b>Capitaux propres</b>	208	(77)	131	228	(96)	132
	<b>13.659</b>	<b>(5.691)</b>	<b>7.968</b>	<b>21.531</b>	<b>(8.084)</b>	<b>13.447</b>

Au 31 décembre 2012, une perte de valeur de 5,833 millions d'euros a été enregistrée sur la participation détenue chez KARIBIB Portland Cement.

### 37 - FOURNISSEURS ET DIVERS CRÉANCIERS

Aux 31 décembre 2012 et 2011, ces postes étaient composés comme suit :

	Courants		Non courants	
	2012	2011	2012	2011
<b>Divers créanciers</b>	<b>19.097</b>	<b>42.399</b>	<b>15.110</b>	<b>20.867</b>
<b>Fournisseurs</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	187.825	188.267	-	-
Fournisseurs d'immobilisations	5	5	-	-
	<b>187.830</b>	<b>188.272</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 38 - CRÉANCIERS PAR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Aux 31 décembre 2012 et 2011, le montant net des biens achetés par le biais des contrats de location-financement était comme suit :

	2012	2011
Terrains et ressources naturelles	2.693	2.794
Bâtiments et autres constructions	206.673	218.783
Installations techniques et matériel industriel	22.675	28.505
Matériel de transport	2.706	2.056
Matériels et outillages	29	50
Matériel de bureau et mobilier	234	612
Diverses Immobilisations corporelles	1.026	1.087
Propriété industrielle	-	62
	<b>236.036</b>	<b>253.949</b>

En 2012 et 2011, la valeur présente des versements minima des contrats de location-financement était exigible comme suit :

	2012	2011
2012	-	19.465
2013	22.015	19.981
2014	20.929	17.996
2015	16.639	15.398
2016	14.154	13.110
Après 2016	147.858	149.857
	<b>221.595</b>	<b>235.807</b>

En 2012, le Groupe s'est lancé dans une opération de "*sale-and-leaseback*", dont l'objet a été le centre d'affaires Lagoas Park, qui est inscrit essentiellement en tant qu'immeuble de placement (note 21). Comme garantie de cette opération, la propriété des lots 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16 et 23 de ce complexe immobilier a été transférée (note 41).

Les contrats de location-financement produisent des intérêts aux taux du marché et ont des durées de vie bien définies.

Les obligations financières par contrats de locations sont garanties par la réserve de propriété des biens objets des contrats.

### 39 - AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

Aux 31 décembre 2012 et 2011, ces postes étaient composés comme suit :

	Courants		Non courants	
	2012	2011	2012	2011
<b>État et autres collectivités publiques :</b>				
Impôt sur les sociétés - IRC	21.617	11.369	-	-
Prélèvement de l'Impôt sur les bénéfices	4.791	4.410	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	23.696	17.508	-	-
Cotisations à la sécurité sociale	3.831	3.850	-	-
Divers	5.557	4.538	-	-
	<b>59.492</b>	<b>41.675</b>	-	-
<b>Entreprises associées, filiales et autres actionnaires :</b>				
Entreprises associées	-	2.023	-	-
Filiales	1.498	2.909	-	-
Divers actionnaires	19	29	26	-
	<b>1.517</b>	<b>4.961</b>	<b>26</b>	-
<b>Charges à payer :</b>				
Assurances à régler	89	148	-	-
Rémunérations à régler	20.151	21.843	-	-
Intérêts à régler	3.861	3.954	-	-
Autres charges à payer	31.288	20.884	-	-
	<b>55.389</b>	<b>46.829</b>	-	-
<b>Produits à recevoir :</b>				
Travaux facturés non exécutés (note 31)	100.307	56.532	-	-
Autres produits à recevoir	10.603	10.316	1.093	1.458
	<b>110.910</b>	<b>66.848</b>	<b>1.093</b>	<b>1.458</b>
<b>Divers :</b>				
Avances sur commandes	260.165	200.379	161.667	237.363
Avances sur ventes	573	586	26	26
Instruments financiers dérivés (note 40)	-	-	14.981	12.370
	<b>260.738</b>	<b>200.965</b>	<b>176.674</b>	<b>249.759</b>
	<b>488.046</b>	<b>361.278</b>	<b>177.793</b>	<b>251.217</b>

#### 40 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours des exercices 2012 et 2011, le Groupe avait souscrit un instrument financier dérivé destinés à réduire les risques d'exposition aux variations des taux d'intérêt, qui consiste en un contrat de *swap* de taux d'intérêt.

Ce type d'instruments est souscrit en fonction des risques qui affectent les actifs et les passifs et après avoir étudié les instruments existant sur le marché qui sont les plus appropriés pour les couvrir.

Ces opérations, dont la souscription est soumise à l'approbation préalable du Conseil d'Administration des sociétés, sont sans cesse objet de contrôle, notamment par l'étude des différents indicateurs relatifs à ces instruments, en particulier l'évolution de leur valeur de marché et la sensibilité des cash-flows prévisionnels et de la propre valeur de marché aux changements des variables clés qui conditionnent les structures, dans le but d'évaluer leurs effets financiers.

Les instruments financiers dérivés sont inscrits conformément aux dispositions d'IAS 39 et sont évalués à leur juste valeur, laquelle a pour base les évaluations effectuées par des établissements financiers. L'instrument financier dérivé qui existait aux 31 décembre 2012 et 2011 a été évalué par un organisme indépendant extérieur au Groupe au moyen de méthodologies et de techniques appropriées qui sont généralement utilisées par ces experts pour chacun des types des instruments souscrits par le Groupe.

Ils sont qualifiés en tant qu'instruments de couverture ou instruments détenus aux fins de négociation, conformément aux dispositions d'IAS 39.

##### Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture

Aux 31 décembre 2012 et 2011, un *Interest rate swap* à taux fixe était souscrit, dont la date d'échéance est fixée au 1er juillet 2033 et qui est censé couvrir le risque de volatilité du taux d'intérêt de l'emprunt souscrit auprès de la Caixa Banco de Investimento, S.A. et de la Caixa Geral de Depósitos, S.A., indiqué en note 35

Aux 31 décembre 2012 et 2011, la juste valeur de cet instrument s'élevait respectivement à 14,981 millions d'euros et 12,370 millions d'euros défavorables au Groupe. Il est comptabilisé au poste "Autres passifs non courants" (note 39).

Compte tenu des dispositions d'IAS 39, cet instrument a été comptabilisé initialement en tant qu'instrument financier dérivé de négociation car il n'obéit pas à toutes les conditions exigées pour l'application de la comptabilité de couverture. Jusqu'à cette date, les variations de la juste valeur de cet instrument ont été inscrites directement dans le compte de résultat des exercices où elles ont lieu.

Depuis le 1er janvier 2010, ces conditions sont remplies et le dérivé est comptabilisé conformément à la comptabilité de couverture des flux de trésorerie. Par conséquent, en 2012 et 2011, la parcelle effective de la variation de l'instrument de couverture a été comptabilisée dans la "Réserve des opérations de couverture", d'un montant, respectivement, de 2,453 et 6,690 millions d'euros, net d'effet fiscal

La principale information sous-jacente pour déterminer la juste valeur de cet instrument au 31 décembre 2012, était comme suit :

Jours	Euros	Dates	Fact Euros
2	0,08500%	03-01-2013	0,9999929
32	0,10900%	04-02-2013	0,9998960
90	0,18700%	03-04-2013	0,9995256
181	0,32000%	03-07-2013	0,9983866
365	0,54200%	03-01-2014	0,9945277
732	0,37400%	05-01-2015	0,9925407
1096	0,46450%	04-01-2016	0,9861693
1461	0,60600%	03-01-2017	0,9760598
1826	0,76500%	03-01-2018	0,9624178
2191	0,94500%	03-01-2019	0,9446497
2556	1,12500%	03-01-2020	0,9237163
2923	1,29500%	04-01-2021	0,9004962
3287	1,44000%	03-01-2022	0,8767653
3652	1,56500%	03-01-2023	0,8527234
4017	1,69260%	03-01-2024	0,8267228
4383	1,79570%	03-01-2025	0,8017712
4750	1,88380%	05-01-2026	0,7773215
5114	1,95820%	04-01-2027	0,7538072
5478	2,01840%	03-01-2028	0,7315149
5844	2,04902%	03-01-2029	0,7128358
6209	2,07964%	03-01-2030	0,6941097
6574	2,11026%	03-01-2031	0,6753542
6941	2,14088%	05-01-2032	0,6565105
7305	2,17150%	03-01-2033	0,6378244
7670	2,18126%	03-01-2034	0,6226157
8035	2,19102%	03-01-2035	0,6076142
8400	2,20078%	03-01-2036	0,5928197
8768	2,21054%	05-01-2037	0,5781625
9132	2,22030%	04-01-2038	0,5638163
9496	2,22450%	03-01-2039	0,5507733
9861	2,22870%	03-01-2040	0,5379362
10227	2,23290%	03-01-2041	0,5253352
10592	2,23710%	03-01-2042	0,5129668
10959	2,24130%	05-01-2043	0,5007665
11323	2,25010%	04-01-2044	0,4897766
11688	2,25890%	03-01-2045	0,4790289
12053	2,26770%	03-01-2046	0,4684890
12418	2,27650%	03-01-2047	0,4581822
12783	2,28970%	03-01-2048	0,4698744
13148	2,30114%	02-01-2049	0,4813021
13513	2,31082%	02-01-2050	0,4923152
13878	2,31874%	02-01-2051	0,5029676
14243	2,32534%	02-01-2052	0,5198531
14608	2,32930%	01-01-2053	0,5362555

#### 41 - PASSIFS ÉVENTUELS, GARANTIES ET ENGAGEMENTS

##### Passifs éventuels :

Nous informons qu'en 2010 et 2011, la Direction des services de contrôle des impôts portugais (Direcção de Serviços de Inspeção Tributária-DSIT) a réalisé plusieurs inspections chez TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações Investimentos Imobiliários, S.A. (TDGPIL, S.A.), société détenue indirectement à 100% par TD, S.A.

Suite à plusieurs inspections réalisées par la Direction des impôts (Autoridade Tributária e Aduaneira) sur les pièces comptables relatives aux exercices 2007, 2008 et 2009 de la filiale TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. (TDGPIL, S.A.), les pertes fiscales initialement calculées par cette filiale ont été corrigées comme suit :

Exercice	Perte fiscale calculée	Correction Dir. Impôts
2007	46.632	29.331
2008	50.590	45.938
2009	50.182	24.807

À l'exception des 611 milliers d'euros compris dans la correction sur la perte fiscale de 2008 (qui concerne, selon la direction des impôts, l'application incorrecte du §10 de l'article 22 du régime des avantages fiscaux - EBF - effectuée par le Fundo Investimento Imobiliário TDF sur la distribution des revenus), toutes les autres corrections ont été dues au fait que les frais financiers engagés par l'investissement réalisé dans les filiales sous la forme de prestations supplémentaires n'ont pas été acceptés en tant que charges fiscales.

Étant donné que TD-GPIL, S.A. est assujettie à l'impôt sur les sociétés (IRC) selon le régime spécial d'imposition des groupes de sociétés (article 69 et suivants du Code IRC), les corrections sur les pertes fiscales des exercices 2006, 2007 et 2008 ont été objet de déclarations de règlement de l'impôt IRC et d'intérêts compensatoires délivrés à la société dominante TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções S.A, laquelle a introduit un recours juridictionnel près le tribunal administratif et fiscal de Sintra.

En 2012, le tribunal administratif et fiscal de Sintra a rendu sa décision portant sur la correction de même nature effectuée par la direction des impôts sur l'exercice 2006, dont l'issue a été défavorable à l'Entreprise. En conséquence de cette décision, la filiale T.D.-G.P.I.I. a comptabilisé la correction en cause qui s'est élevée à 4,709 millions d'euros.

Malgré l'issue défavorable à TDGPIL, S.A., et par conséquent à la société dominante, dans la procédure relative à l'exercice 2006, le Conseil d'Administration pense obtenir une issue différente pour les autres exercices (2007 et 2008) actuellement en procédure judiciaire.

Il faut mentionner que la déclaration de règlement de l'impôt IRC et des intérêts compensatoires de l'exercice 2008 délivrée à TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. (TD-EC), en sa qualité de société dominante, comprend, au-delà des corrections décrites plus haut concernant TDGPIL, S.A., une correction sur le seul bénéfice imposable de TD-EC.

Le montant total des corrections effectuées sur l'assiette imposable s'est élevé à 35,467 millions d'euros, dont 32,595 ont été contestés par TD-EC. Ils ont trait au crédit d'impôt, au régime de réinvestissement de plus-values fiscales et à l'application incorrecte du §10 de l'article 22 du régime des avantages fiscaux.

À la clôture de l'exercice 2012, la correction relative à l'exercice 2009 n'a encore été objet d'aucune déclaration de règlement de l'IRC à la société dominante.

Toutefois, TDGPIL, S.A. a entretemps reçu le projet de rapport relatif à l'inspection réalisée sur l'exercice 2010, où figure une proposition de correction sur la perte fiscale calculée s'élevant à 6,467 millions d'euros, pour les mêmes raisons qui ont été à l'origine des corrections précédentes et décrites plus haut.

##### Garanties :

Aux 31 décembre 2012 et 2011, l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation avaient fourni des garanties à des tiers, comme suit :

	2012	2011
Garanties bancaires fournies	447.093	550.483
Assurances cautions	564.836	556.336

Les garanties bancaires ont été fournies fondamentalement aux fins d'appels d'offres, d'acomptes perçus et comme garantie de bonne exécution des travaux.



TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A., SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A., OFM - Obras Públicas, Ferroviárias e Marítimas, S.A., RECOLTE - Recolha, Tratamento e Eliminação de Resíduos, S.A., GSC - Companhia General de Servicios y Construccion, S.A., EMPA - Serviços de Engenharia, S.A., TEGAVEN - Teixeira Duarte y Asociados, CA et le Consórcio Boyacá - La Guaira ont des assurances caution fournies servant de cautions de bonne exécution des travaux et de prestation de services.

Comme garantie du contrat de prêt, signé avec la Banco Caixa Geral, S.A. pour un montant de 17,820 millions d'euros, souscrit par GSC - Companhia General de Servicios y Construccion, S.A., GSC - Companhia General de Servicios y Construccion, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. ont donné respectivement en nantissement 2.636.250 et 980.239 actions de la Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A..

De plus, au profit de la Caixa Geral de Depósitos, S.A. une hypothèque a été constituée sur le lot 3, sis à Lagoas Park, qui est propriété de TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., comme garantie du contrat de prêt signé par TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. s'élevant à 38,348 millions d'euros.

Comme garantie du contrat de prêt signé avec la Banco BPI, S.A., de 5,298 millions d'euros, TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. a constitué une hypothèque sur 24 fractions de l'immeuble situé au nº9 du Campo Grande, à Lisbonne.

Comme garantie du contrat de papier commercial s'élevant actuellement à 40 millions d'euros signé avec la Banco Comercial Português, S.A. par TEIXEIRA DUARTE, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., une hypothèque a été constituée sur les immeubles implantés respectivement aux lots 6, 18 et 19 de Lagoas Park.

Comme garantie de l'emprunt qui s'élève actuellement à 13,655 millions d'euros, souscrit le 13 décembre 2012 avec la Banco Popular de Portugal, S.A. par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., Quinta de Cravel - Imobiliária, S.A. et V8 - Gestão Imobiliária, S.A., V8 - Gestão Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur les fractions de sa propriété du bien immeuble sis Rua de Castro Portugal, numéros 497 et 511; Rua Professora Rita Lopes Ribeiro Fonseca, numéros 28, 34, 40, 46, 52, 58, 64, 70, 76, 80, 94 et 96; e Rua Doutor Miguel Assunção Lopes, número 15, lieu-dit de Vila Nova de Gaia et sur les fractions du bien immeuble du lot 14, sis Rua Guilherme Duarte Camarinha, numéros 30, 38, 42, 48, 54, 62, 70 et 74 et Rua Professora Rita Lopes Ribeiro Fonseca, numéros 12 et 18, Lugar do Candal, commune de Vila Nova de Gaia, pour le montant total de 12 millions d'euros.

En plus des garanties indiquées précédemment, les nantissements ci-dessous ont été fournis :

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant à 50 millions d'euros signé avec la Banco Espírito Santo Investimento, S.A. et la Banco Espírito Santo, S.A. par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. et TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ont donné respectivement en nantissement 336.286.280 et 37.420.992 titres de la Banco Comercial Português, S.A., et TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. a donné en nantissement 3.266.034 titres de EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A..

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant à 120 millions d'euros signé avec la Banco Espírito Santo Investimento, S.A. et la Banco Espírito Santo, S.A. par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. et TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. ont donné respectivement en nantissement 4.277.150 et 16.226.859 titres de la Banco Comercial Português, S.A., et TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. a donné en nantissement 9.233.966 titres de EPOS - Empresa Portuguesa de Obras Subterrâneas, S.A. TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. a constitué une hypothèque volontaire sur l'immeuble urbain de sa propriété, destinée aux entrepôts, ateliers, laboratoire de matériaux et parc du matériel, sis Avenida da Indústria, Alto Estanqueiro - Jardim, Montijo, d'un montant de 16,428 millions d'euros. Quinta de Cravel - Imobiliária, S.A. a également constitué une hypothèque sur les lots destinés à la construction numéros 8, 10, 11, 12, 13, 19, 26 et 31, sis à Quinta de Cravel, Mafamude, Vila Nova de Gaia, pour le montant global de 5,894 millions d'euros. Dans sa même qualité, Quinta de Cravel - Imobiliária, S.A. a également donné une hypothèque sur le lot de terrain destiné à la construction numéro 23, sis Quinta de Cravel, Mafamude, Vila Nova de Gaia, pour le montant global de 944 milliers d'euros. V8 - Gestão Imobiliária, S.A. a constitué une hypothèque sur les lots destinés à la construction numéros 1, 2, 3, 5, 6, 8, 16, 18, 20 et 30 sis au complexe résidentiel Santa Maria Design District, Santa Marinha, Vila Nova de Gaia, pour le montant global de 30,079 millions d'euros.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant à 60 millions d'euros signé avec la Banco Espírito Santo Investimento, S.A. et la Banco Espírito Santo, S.A. par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. a donné en nantissement 1.325.000 titres de Fundo de Investimento Imobiliário Fechado TDF et TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. a donné en nantissement 104.000.000 actions de C+PA - Cimentos e Produtos Associados, S.A..

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant à 70 millions d'euros signé avec la Caixa Geral de Depósitos, S.A. par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. et TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A., TEIXEIRA DUARTE - Gestão de Participações e Investimentos Imobiliários, S.A. a donné en nantissement 4.675.000 titres de participation de Fundo de Investimento Imobiliário Fechado TDF.

Comme garantie d'un contrat de papier commercial s'élevant à 34 millions d'euros signé avec la Banco Espírito Santo de Investimento, S.A. et la Banco Espírito Santo, S.A. par TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. a donné en nantissement 500.000 titres de TDGI - Tecnologia de Gestão de Imóveis, S.A.

Pour renforcer les garanties fournies dans le cadre du contrat de location-financement signé le 31 décembre 2008 avec la Banco Comercial Português, S.A., TEDAL - Sociedade Gestora de Participações Sociais, S.A. a donné en nantissement 9.000.000 actions de SOMAFEL - Engenharia e Obras Ferroviárias, S.A..

Comme garantie de dettes auprès de tiers, s'élevant à 3,147 millions d'euros, IMOTD - SGPS, S.A. a donné en nantissement 24.000 titres de V8, S.A..

Comme garantie du contrat de financement signé par TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. s'élevant actuellement à 48,522 millions d'euros, TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A. a donné en nantissement à la Caixa Geral de Depósitos, S.A. et à la Caixa Banco de Investimentos, S.A. 1.540.000 titres de TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A. Dans le cadre du même contrat de financement, TEIXEIRA DUARTE - Engenharia e Construções, S.A., en sa qualité d'actionnaire, a donné en nantissement les droits de créance sur TDHOSP - Gestão de Edifício Hospitalar, S.A..

#### **Engagements financiers :**

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les lettres de confort fournies par TEIXEIRA DUARTE, S.A. et ses filiales s'élevaient respectivement à 482,274 et 478,511 millions d'euros.

Aux 31 décembre 2012 et 2011, des contrats d'affacturage sans droit de retour étaient en vigueur. Ils ont été inscrits en tant que réduction des créances et s'élevaient respectivement à 118,876 et 122,784 millions d'euros. Conformément aux conditions contractuelles, la responsabilité du Groupe se limite essentiellement à garantir que les clients acceptent les factures objet d'affacturage.

#### **Divers :**

Aux 31 décembre 2012 et 2011, il n'existait pas de stock donné en nantissement de garantie à des passifs.

## **42 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

#### **Principes généraux :**

Le Groupe est exposé à plusieurs risques financiers qui proviennent de son activité, à savoir :

- risques de taux d'intérêt découlant du passif financier;
- risque de taux de change, découlant fondamentalement de l'existence d'opérations et d'actifs qui sont situés hors de la zone euro, notamment en Angola, Algérie, Brésil, Macao, Maroc, Mozambique, Namibie, Russie et Venezuela;
- risque de crédit, en particulier des créances sur ses clients ayant rapport avec l'activité opérationnelle du Groupe;
- risque de liquidité, en ce qui concerne le maintien d'un équilibre de la trésorerie.

La direction financière du Groupe assure la gestion centralisée des opérations de financement, des placements des excédents de trésorerie, des opérations de change ainsi que la gestion du risque de la contrepartie du Groupe. De plus, elle est chargée d'identifier, de quantifier et de proposer et mettre en œuvre des mesures de gestion/atténuation des risques financiers auxquels se trouve exposé le Groupe.

Plus bas, nous allons analyser de façon détaillée les principaux risques financiers auxquels le Groupe se voit confronté et les principales mesures mises en œuvre dans le cadre de sa gestion.

#### **Risque de taux d'intérêt**

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt a pour but d'amoindrir la charge de la dette assujettie à se tenir à un bas niveau de volatilité des charges financières.

Au 31 décembre 2012, le passif financier est composé de 85% du taux d'intérêt variable (92% au 31 décembre 2011) et de 15% du taux d'intérêt fixe (8% au 31 décembre 2011).

Dans le cas où les taux d'intérêt du marché auraient été supérieurs (inférieurs) de 1% au cours des exercices 2012 et 2011, les résultats financiers de ces exercices auraient augmenté (diminué) respectivement de (8,339) / 8,339 millions d'euros et (12,585) / 12,585 millions d'euros.

#### **Risque de change**

Les opérations d'exploitation du Groupe sont exposées à des variations des taux de change de l'euro par rapport aux autres monnaies.

De plus, compte tenu que le Groupe opère dans plusieurs pays, notamment en Angola, en Algérie, au Brésil, à Macao, au Maroc, au Mozambique, en Namibie, en Russie et au Venezuela, il est exposé au risque de taux de change, car ses filiales publient leurs actifs et leurs passifs libellés dans une monnaie différente de la monnaie de présentation. Le but de la politique de gestion du risque de taux de change suivi par le Groupe est de réduire la sensibilité des résultats du Groupe aux fluctuations de change.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère, convertis en euros au 31 décembre 2012 et 2011 étaient comme suit :

Monnaie	Actifs		Passifs	
	2012	2011	2012	2011
Bolivar vénézuélien	1.153	-	39.566	2.385
Dinar algérien	25.779	31.208	71.790	66.081
Dirham marocain	-	-	2.752	3.404
Dinar tunisien	-	-	115	113
Dollar américain	288.980	263.717	324.458	388.721
Dollar australien	-	-	155	-
Dollar namibien	-	-	1.664	865
Yen japonais	3.402	10.899	88	13.878
Livre sterling	6	3	-	3
Metical mozambicain	28.751	349	27.608	630
Pataca de Macao	-	112	145	-
Rande sud africain	-	34	-	25
Real brésilien	-	5.776	17.012	6.448
Rouble russe	-	-	3.460	258
	<b>348.071</b>	<b>312.098</b>	<b>488.813</b>	<b>482.811</b>

La gestion du risque de change repose sur une quantification et surveillance permanente des expositions financières et comptables significatives.

Les éventuels impacts générés sur le poste des ajustements de change et le résultat net des exercices arrêtés au 31 décembre 2012 et 2011, au cas où il existerait une appréciation de 5% des monnaies indiquées ci-dessus, peuvent être résumés comme suit :

Monnaie	2012		2011	
	Résultats	Capitaux propres	Résultats	Capitaux propres
Bolivar vénézuélien	(1.921)	-	(119)	-
Dinar algérien	(2.301)	-	(1.744)	-
Dirham marocain	(138)	-	(170)	-
Dinar tunisien	(6)	-	(6)	-
Dollar américain	(1.774)	-	(6.250)	-
Dollar australien	(8)	-	-	-
Dollar namibien	(83)	-	(43)	-
Yen japonais	166	-	(149)	-
Metical mozambicain	57	-	(14)	-
Pataca de Macao	(7)	-	6	-
Real brésilien	(851)	-	(34)	-
Rouble russe	(173)	-	(13)	-
	<b>(7.037)</b>	<b>-</b>	<b>(8.536)</b>	<b>-</b>

Selon le Conseil d'Administration, l'analyse de sensibilité mentionnée plus haut, ayant pour base la position aux dates indiquées, peut ne pas être représentative de l'exposition au risque de change auquel est soumis le Groupe au cours de l'exercice.

### Risque de crédit

Le risque de crédit tient essentiellement aux créances sur les clients et autres débiteurs ayant rapport avec l'activité opérationnelle du Groupe. Le fait de l'aggravation générale des conditions économiques ou des adversités qui affectent les économies au plan local, national ou international peuvent être des facteurs qui empêchent les clients du Groupe à honorer leurs engagements, avec les éventuels effets négatifs sur les résultats du Groupe.

Ce risque est surveillé régulièrement par chacun des secteurs d'activité du Groupe dans le but :

- de limiter le crédit consenti aux clients, en tenant compte de leur profil et de l'ancienneté de la créance;
- de suivre l'évolution du niveau de crédit accordé;
- d'analyser la recouvrabilité régulière des créances.
- Les pertes de valeur sur les créances sont calculées en tenant compte :
  - de l'analyse de l'ancienneté des créances;
  - du profil de risque du client;
  - des conditions financières des clients.

Au 31 décembre 2012 et 2011, le Conseil d'Administration est convaincu que les pertes de valeur sur les créances estimées sont relevées à juste titre dans les états financiers.

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les créances sur clients (note 27), pour lesquelles n'a été inscrite aucune perte de valeur, parce que le Conseil d'Administration les considère réalisables, sont les suivantes :

	2012	2011
<b>Soldes</b>		
Non échu	200.126	217.735
Moins de 180 jours	165.313	134.731
180 à 360 jours	40.184	45.902
Plus de 360 jours	129.319	143.457
	<b>534.942</b>	<b>541.825</b>

La qualité de crédit des créances non échues figurant dans le tableau ci-dessus est contrôlée régulièrement ayant pour base les objectifs décrits ci-dessus.

#### **Risque de liquidité**

Ce risque peut avoir lieu si les sources de financement, telles que les flux de trésorerie opérationnels, de désinvestissement, de lignes de crédit et les flux de trésorerie obtenus d'opérations de financement ne satisfont pas aux nécessités de financement, comme le sont les sorties de trésorerie pour des opérations d'exploitation et de financement, les investissements, la rémunération des actionnaires et le remboursement de la dette.

Pour atténuer ce risque, le Groupe essaie de conserver une position nette et une échéance moyenne de la dette qui lui permette d'amortir sa dette dans des délais adéquats.

Le passif financier de moins d'un an est remplacé par une échéance à moyen et long terme, lorsque cela est jugé opportun.

L'échéance des passifs financiers était aux 31 décembre 2012 et 2011 comme suit :

	2012				Total
	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	Plus de 3 ans	
Emprunts	834.905	114.007	85.903	201.150	1.235.965
Fournisseurs	187.825	-	-	-	187.825
Fournisseurs d'immobilisations	5	-	-	-	5
Locations-financement	22.015	20.929	16.639	162.012	221.595
Divers créanciers	19.097	2.997	1.644	10.469	34.207
Divers passifs	488.046	126.058	51.709	26	665.839
	<b>1.551.893</b>	<b>263.991</b>	<b>155.895</b>	<b>373.657</b>	<b>2.345.436</b>

	2011				Total
	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	Plus de 3 ans	
Emprunts	615.608	408.032	64.511	130.415	1.218.566
Fournisseurs	188.267	-	-	-	188.267
Fournisseurs d'immobilisations	5	-	-	-	5
Locations-financement	19.465	19.981	17.996	178.365	235.807
Divers créanciers	42.399	3.090	3.117	14.660	63.266
Divers passifs	361.278	155.835	65.190	30.192	612.495
<b>Total</b>	<b>1.227.022</b>	<b>586.938</b>	<b>150.814</b>	<b>353.632</b>	<b>2.318.406</b>

Aux 31 décembre 2012 et 2011, le montant des disponibilités de la trésorerie et le montant non utilisé du programme de papier commercial et des lignes de crédit s'élevaient respectivement à 365,779 millions d'euros et 409,634 millions d'euros.

#### 43 - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS AU TITRE D'IAS 39

Les méthodes comptables prévues dans IAS 39 pour les instruments financiers ont été appliquées sur les postes suivants :

	2012					Total
	Prêts et Créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres passifs et emprunts financiers	Actifs / passifs financiers à la juste valeur en contrepartie des résultats	Instruments dérivés de couverture	
<b>Actifs :</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	246.063	-	-	-	-	246.063
Clients	534.942	-	-	-	-	534.942
Actifs financiers disponibles à la vente	-	48.597	-	-	-	48.597
Divers investissements	-	14.546	-	10.888	-	25.434
Divers débiteurs	64.174	-	-	-	-	64.174
Autres actifs	212.817	-	-	-	-	212.817
<b>Total actifs financiers</b>	<b>1.057.996</b>	<b>63.143</b>	<b>-</b>	<b>10.888</b>	<b>-</b>	<b>1.132.027</b>
<b>Passifs :</b>						
Emprunts	-	-	1.235.965	-	-	1.235.965
Fournisseurs	-	-	187.830	-	-	187.830
Divers créanciers	-	-	34.207	-	-	34.207
Divers passifs	-	-	479.363	-	14.981	494.344
Locations-financement	-	-	221.595	-	-	221.595
<b>Total passifs financiers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2.158.960</b>	<b>-</b>	<b>14.981</b>	<b>2.173.941</b>

	2011					Total
	Prêts et Créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres passifs et emprunts financiers	Actifs / passifs financiers à la juste valeur en contrepartie des résultats	Instruments dérivés de couverture	
<b>Actifs :</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	291.693	-	-	-	-	291.693
Clients	541.825	-	-	-	-	541.825
Actifs financiers disponibles à la vente	-	70.052	-	-	-	70.052
Divers investissements	-	14.801	-	9.670	-	24.471
Divers débiteurs	64.572	-	-	-	-	64.572
Autres actifs	158.713	-	-	-	-	158.713
<b>Total actifs financiers</b>	<b>1.056.803</b>	<b>84.853</b>	<b>-</b>	<b>9.670</b>	<b>-</b>	<b>1.151.326</b>
<b>Passifs :</b>						
Emprunts	-	-	1.218.566	-	-	1.218.566
Fournisseurs	-	-	188.272	-	-	188.272
Divers créanciers	-	-	63.266	-	-	63.266
Divers passifs	-	-	490.144	-	12.370	502.514
Locations-financement	-	-	235.807	-	-	235.807
<b>Total passifs financiers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2.196.055</b>	<b>-</b>	<b>12.370</b>	<b>2.208.425</b>

#### 44 - APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 ont été approuvés le 29 avril 2013 par le Conseil d'Administration. Toutefois, en vertu de la législation commerciale portugaise en vigueur, ils doivent être approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires prévue pour le 25 mai 2013 prochain.

#### 45 - HONORAIRES ET SERVICE DES AUDITEURS

En 2012 et 2011, les honoraires accordés aux auditeurs du Groupe pour leurs services ont été les suivants :

	2012	2011
Service de révision légale des comptes	445	478
Autres services d'assurance de fiabilité	17	-
Services d'audit fiscal	73	-
Divers services	3	7
	<b>538</b>	<b>485</b>

#### 46 - ÉVÈNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

TEIXEIRA DUARTE, S.A. a poursuivi son activité dans les différents secteurs et marchés où elle opère. Depuis la clôture de son exercice, aucun fait marquant n'est à mentionner ici.

# Rapport, opinions et certifications des organes de surveillance **2012**



## Rapport et opinion du Conseil de Surveillance

Messieurs les actionnaires,

En vertu de l'article 420, alinéa g) du Code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur nos actions de contrôle, notre opinion sur le rapport annuel, individuel et consolidé, de TEIXEIRA DUARTE, S.A., de l'exercice arrêté au 31 décembre 2012, ainsi que sur les propositions présentées par le Conseil d'Administration. En outre, ce document comprend la déclaration de responsabilité visée par l'article 245, § 1, c) du Code des valeurs mobilières.

Dans le cadre de nos attributions et de nos compétences, nous suivons les activités du Groupe, notamment à travers la participation régulière du président du Conseil de surveillance aux réunions mensuelle du Conseil d'Administration et à d'autres réunions et par les contacts avec la direction, avec des cadres et d'autres responsables du Groupe, et encore, avec les commissaires aux comptes. Ce conseil a en outre tenu des réunions périodiques dont l'objet était:

- de procéder à la surveillance de la direction de la société et à vérifier si la loi et les statuts de la société sont respectés;
- de suivre la gestion des sociétés du Groupe;
- de vérifier l'exactitude des écritures comptables, des méthodes comptables et des critères d'évaluation adoptés par la Société, de façon à garantir qu'ils conduisent à une évaluation correcte du patrimoine et des résultats.

Dans le cadre des compétences qui nous sont conférées par la loi, nous avons constaté :

- que le rapport de gestion expose clairement les aspects les plus significatifs de l'évolution des activités, de la performance et de la situation patrimoniale de la Société et du Groupe;
- que les états financiers, individuels et consolidés, et leurs annexes donnent une image sincère et concordante de la situation financière, respectivement, de la Société et du Groupe TEIXEIRA DUARTE.

Par conséquent, tenant compte des informations qui nous ont été procurées par le Conseil d'Administration et par les services de la Société ainsi que des conclusions de la certification légale des comptes et du rapport d'audit établi par l'auditeur inscrit à la CMVM, nous sommes d'avis :

1. que le rapport de gestion soit approuvé;
2. que les états financiers, individuels et consolidés, relatifs à l'exercice 2012 soient approuvés ;
3. que l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration soit approuvée.

En application des dispositions de l'article 245, § 1, c) du Code des valeurs mobilières, les membres du Conseil de surveillance déclarent que, à leur connaissance, les comptes annuels et les autres écritures comptables ont été élaborés en conformité avec les normes comptables applicables. Ils donnent une image sincère et concordante de l'actif et du passif, de la situation financière et des résultats de TEIXEIRA DUARTE, S.A. et des sociétés comprises dans son périmètre de consolidation. Ils déclarent en outre que le rapport de gestion expose avec fidélité l'évolution des activités, de la performance et de la position de TEIXEIRA DUARTE, S.A. et des sociétés comprises dans son périmètre de consolidation et qu'il rapporte les principaux risques et incertitudes de l'activité.

Fait à Lisbonne, le 30 avril 2013

*António Gonçalves Monteiro* - Président

*Mateus Moreira*

*Miguel Carmo Pereira Coutinho*



## CERTIFICATION LÉGALE DES COMPTES ET RAPPORT D'AUDIT (Comptes individuels)

### INTRODUCTION

1. En application de la législation applicable, nous présentons la certification légale des comptes et le rapport d'audit sur l'information financière contenue dans le rapport de gestion et dans les états financiers annexés de l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 de TEIXEIRA DUARTE, S.A. Ils comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2012 (lequel présente un total de 387,546 millions d'euros et un total de capitaux propres de 356,339 millions d'euros, avec un résultat net de 20,478 millions d'euros), le compte de résultats par nature, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie de l'exercice arrêté à cette date et leur annexe.

### RESPONSABILITÉS

2. Le Conseil d'Administration est tenu:
  - a) de préparer les états financiers qui présentent de façon sincère et appropriée la position financière de l'Entreprise, le résultat de ses opérations, les variations de ses fonds propres et les flux de trésorerie;
  - b) de donner les informations financières historiques, qui soient préparées conformément aux principes comptables généralement admis et qui soient complètes, véritables, actuelles, claires, objectives et licite, comme l'exige le Code des valeurs mobilières ("*Código dos Valores Mobiliários*");
  - c) d'adopter des méthodes et des critères comptables adéquats;
  - d) de tenir un système de contrôle interne approprié; et
  - e) de porter à la connaissance du public tout fait pertinent ayant influencé son activité, sa position financière ou ses résultats.
3. Notre responsabilité consiste à vérifier l'information financière contenue dans les documents comptables ci-dessus mentionnés, notamment si elle est complète, véritable, actuelle, claire, objective et licite, comme l'exige de Code des valeurs mobilières ("*Código dos Valores Mobiliários*"), et il nous appartient d'émettre un rapport professionnel et indépendant fondé sur notre examen.

### CHAMP DE L'AUDIT

4. L'analyse à laquelle nous avons procédé a été effectuée conformément aux normes techniques et aux directives de révision/audit de l'ordre des commissaires aux comptes (*Ordem dos Revisores Oficiais de Contas*), lesquelles exigent qu'elle soit planifiée et réalisée dans le but de savoir avec un degré de sécurité acceptable si les états financiers sont dépourvus d'anomalies matériellement significatives. Pour ce faire, notre analyse a consisté :

- à vérifier, par sondage, les éléments probants des sommes et des données contenues dans les états financiers et évaluer les estimations, fondées sur les jugements et les critères définis par le Conseil d'Administration, utilisées pour leur préparation;
  - à apprécier si les méthodes comptables adoptées et leur publication sont appropriées, tenant compte des circonstances;
  - à vérifier si le principe de la continuité est applicable;
  - à apprécier si les états financiers sont, dans leur ensemble, présentés de façon appropriée; et
  - à examiner si l'information financière est complète, véritable, actuelle, claire, objective et licite.
5. Notre analyse a également consisté à vérifier si l'information financière contenue dans le rapport de gestion est concordante avec les autres documents comptables et à procéder aux vérifications prévues aux paragraphes 4 et 5 de l'article 451 du Code portugais des sociétés commerciales.
6. Nous considérons que l'analyse effectuée nous donne une base acceptable pour exprimer notre opinion.

## OPINION

7. À notre avis, ces états financiers présentent de façon sincère et appropriée, dans tous les aspects matériellement significatifs, la position financière de TEIXEIRA DUARTE, S.A. au 31 décembre 2012, le résultat de ses opérations, les variations de ses capitaux propres et les flux de trésorerie de l'exercice arrêté à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis au Portugal et l'information qui y figure est complète, véritable, actuelle, claire, objective et licite.

## RAPPORT SUR D'AUTRES EXIGENCES LÉGALES

8. C'est également notre avis que l'information contenue dans le rapport de gestion est concordante avec les états financiers de l'exercice et que le rapport sur le gouvernement d'entreprises comprend les éléments requis au titre de l'article 245-A du Code des valeurs mobilières ("*Código dos Valores Mobiliários*").

Fait à Linda-a-Pastora, le 30 avril 2013

## MARIQUITO, CORREIA & ASSOCIADOS – SROC

Représentée par:

António Francisco Escarameia Mariquito – ROC



## CERTIFICATION LÉGALE DES COMPTES ET RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

### INTRODUCTION

1. En application de la législation applicable, nous présentons la certification légale des comptes et le rapport d'audit sur l'information financière consolidée contenue dans le rapport de gestion et dans les états financiers consolidés annexés de l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 de TEIXEIRA DUARTE, S.A. Ils comprennent l'état de la situation financière consolidée arrêté au 31 décembre 2012 (lequel présente un total de 2.767,486 millions d'euros et un total de capitaux propres de 325,868 millions d'euros, avec un résultat net consolidé attribuable aux détenteurs de capital de 24,003 millions d'euros), le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des variations des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice arrêté à cette date et leur annexe.

### RESPONSABILITÉS

2. Le Conseil d'Administration est tenu:
  - a) de préparer les états financiers consolidés qui présentent de façon sincère et concordante la position financière de l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation, le résultat global consolidé de ses opérations, les variations de ses fonds propres consolidés et les flux de trésorerie consolidés;
  - b) de donner les informations financières historiques, qui soient préparées conformément aux normes internationales d'information financière qui sont adoptées par l'Union européenne et qui soient complètes, véritables, actuelles, claires, objectives et licite, comme l'exige le Code des valeurs mobilières ("*Código dos Valores Mobiliários*");
  - c) d'adopter des méthodes et des critères comptables adéquats;
  - d) de tenir un système de contrôle interne approprié; et
  - e) de porter à la connaissance du public tout fait pertinent ayant influencé l'activité de l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation, leur position financière ou leurs résultats.
3. Notre responsabilité consiste à vérifier l'information financière contenue dans les documents comptables ci-dessus mentionnés, notamment si elle est complète, véritable, actuelle, claire, objective et licite, comme l'exige de Code des valeurs mobilières ("*Código dos Valores Mobiliários*"), et il nous appartient d'émettre un rapport professionnel et indépendant fondé sur notre examen.

### CHAMP DE L'AUDIT

4. L'analyse à laquelle nous avons procédé a été effectuée conformément aux normes techniques et aux directives de révision/audit de l'ordre des commissaires aux comptes (*Ordem dos Revisores Oficiais de Contas*), lesquelles exigent qu'elle soit planifiée et réalisée dans le but de savoir avec un degré de sécurité acceptable si les états financiers consolidés sont dépourvus d'anomalies matériellement significatives. Pour ce faire, notre analyse a consisté :

- à vérifier si les états financiers des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation ont été examinés de façon appropriée et, dans les cas significatifs où cela n'aurait pas été fait, vérifier, par sondage, les éléments probants des sommes et des données contenues dans les états financiers et évaluer les estimations, fondées sur les jugements et les critères définis par le Conseil d'Administration, utilisées pour leur préparation;
  - à vérifier les opérations de consolidation et l'application de la méthode de mise en équivalence;
  - à apprécier si les méthodes comptables adoptées et leur publication sont appropriées, tenant compte des circonstances;
  - à vérifier si le principe de la continuité est applicable;
  - à apprécier si les états financiers sont, dans leur ensemble, présentés de façon appropriée; et
  - à examiner si l'information financière consolidée est complète, véritable, actuelle, claire, objective et licite.
5. Notre analyse a également consisté à vérifier si l'information financière contenue dans le rapport de gestion est concordante avec les autres documents comptables et à procéder aux vérifications prévues aux paragraphes 4 et 5 de l'article 451 du Code portugais des sociétés commerciales.
6. Nous considérons que l'analyse effectuée nous donne une base acceptable pour exprimer notre opinion.

## OPINION

7. À notre avis, ces états financiers consolidés présentent de façon sincère et appropriée, dans tous les aspects matériellement significatifs, la situation financière consolidée de TEIXEIRA DUARTE, S.A. au 31 décembre 2012, le résultat global consolidé de ses opérations, les variations de ses capitaux propres consolidés et les flux de trésorerie consolidés de l'exercice arrêté à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière qui sont adoptées par l'Union européenne et l'information qui y figure est complète, véritable, actuelle, claire, objective et licite.

## RAPPORT SUR D'AUTRES EXIGENCES LÉGALES

8. C'est également notre avis que l'information contenue dans le rapport de gestion est concordante avec les états financiers de l'exercice et que le rapport sur le gouvernement d'entreprises comprend les éléments requis au titre de l'article 245-A du Code des valeurs mobilières ("*Código dos Valores Mobiliários*").

Fait à Linda-a-Pastora, le 30 avril 2013

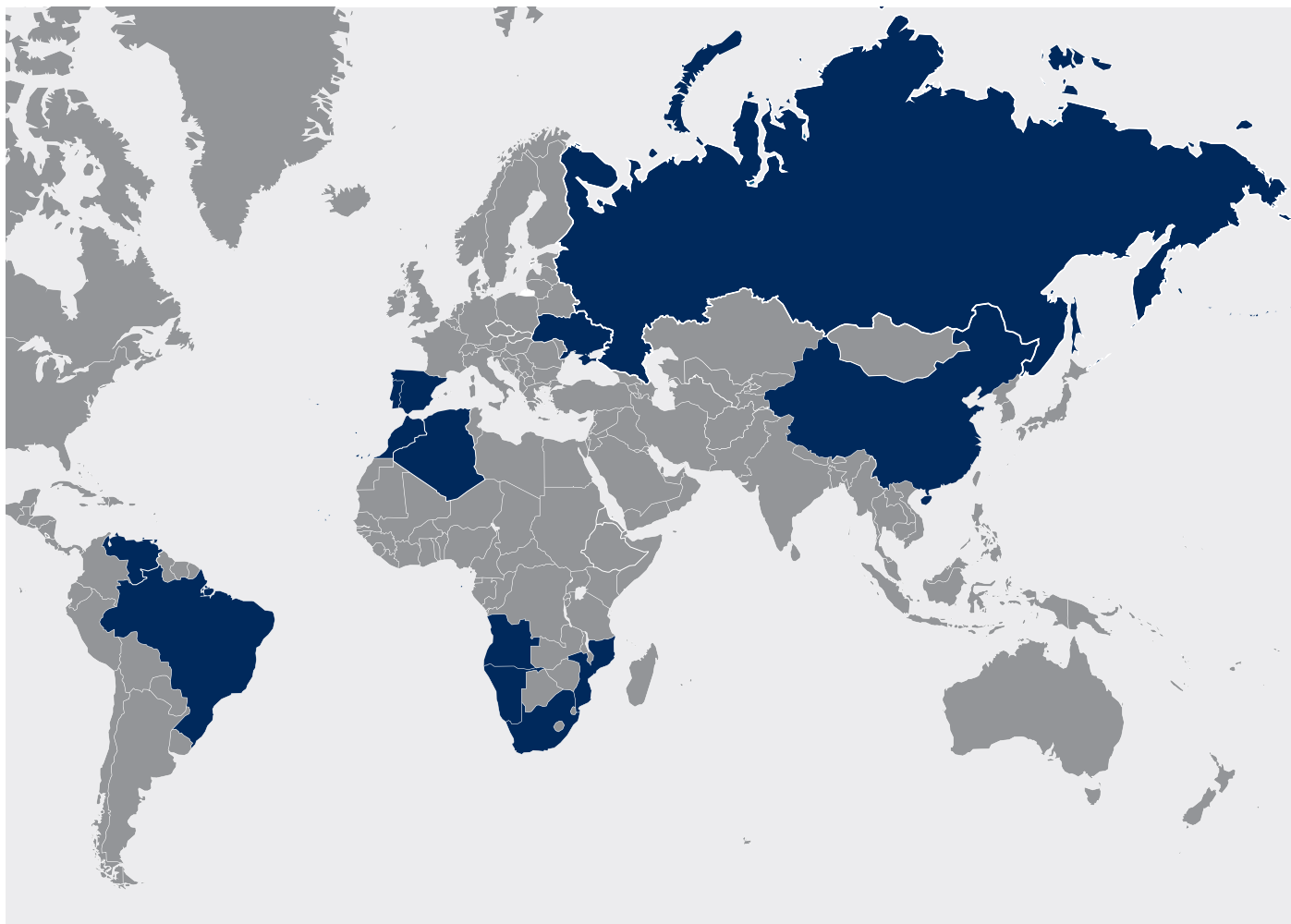
**MARIQUITO, CORREIA & ASSOCIADOS – SROC**  
Représentée par:

António Francisco Escarameia Mariquito – ROC









#### Siège

Lagoas Park, Edifício 2  
2740-265 Porto Salvo - PORTUGAL  
Tél.: (+351) 217 912 300  
Télécopie: (+351) 217 941 120/21/26

#### Pôle opérationnel Teixeira Duarte

Av. da Indústria, 540  
2870-635 Alto do Estanqueiro - Jardim - PORTUGAL  
Tél.: (+351) 219 948 000 / 210 096 800  
Télécopie: (+351) 219 554 536 / 210 096 888

#### Bureaux

##### • Açores

Rua de São Gonçalo, 203-2º Esq.  
9500-343 Ponta Delgada  
Tél.: (+351) 296 288 095  
Télécopie: (+351) 296 288 098

##### • Coimbra

Av. Fernão de Magalhães, 584-2º E  
3000-174 Coimbra  
Tél.: (+351) 239 855 320  
Télécopie: (+351) 239 855 329

##### • Madère

Rua das Pretas, 4 - 2º Dto.  
9000-049 Funchal  
Tél.: (+351) 291 206 930  
Télécopie: (+351) 291 225 331

##### • Vila Nova de Gaia

Edifício Tower Plaza  
Rotunda Engº Edgar Cardoso, nº 23-Piso 8  
4400-676 Vila Nova de Gaia  
Tél.: (+351) 226 166 180  
Télécopie: (+351) 226 104 297

##### • Afrique du Sud

GLOBAL NET DISTRIBUTORS (PTY) LTD.  
2nd Floor, West Tower - Nelson Mandela Square  
Maude Street - Sandton  
2196 - Johannesburg  
PO Box 785553, Sandton, 2146  
Tél.: (+ 27) 11 881 5963  
Télécopie: (+ 27) 11 881 5611

##### • Angola

Alameda Manuel Van Dunen 316 / 320 - A  
Caixa Postal 2857 - Luanda  
Tél.: (+244) 222 641 500 / 222 641 501  
Télécopie: (+244) 222 641 560

##### • Algérie

Parc Miremont - Rue A, Nº 136 Bouzareah  
16000 Alger  
Tél.: (+213) 219 362 83  
Télécopie: (+213) 219 365 66

##### • Brésil

Rua Iguatemi, 448 - 14º Andar, Conj. 1401  
CEP 01451 - 010 - Itaim Bibi  
São Paulo  
Tél.: (+55) 112 144 57 00  
Télécopie: (+55) 112 144 57 04

##### EMPA, S/A

Rua Major Lopes, 800  
Bairro de S. Pedro  
CEP 30330-050  
Belo Horizonte - MG  
Tél.: (+55) 313 311 4788  
Télécopie: (+55) 313 221 4256

##### • Cap Vert

Caixa Postal 98  
1310 Porto Novo-Santo Antão  
Tél.: (+238) 222 2943

##### • Chine (Macao)

Rua de Xangai, nº 175  
Edifício Assoc. Com. de Macau, 10º A/E  
Macao  
Tél.: (+853) 28 780 288  
Télécopie: (+853) 28 780 188

##### • Espagne

Avenida Alberto Alcocer, nº 24 - 7º C  
28036 Madrid  
Tél.: (+34) 915 550 903  
Télécopie: (+34) 915 972 834

##### • Maroc

Espace Porte d'Anfa, 2<sup>ème</sup> Étage,  
Batiment B, 218+C19  
Angle Boulevard Moulay Rachid  
et Rue El Mansour  
20050 Casablanca  
Tél.: (+212) 223 62 890  
Télécopie: (+212) 223 62 647

##### • Mozambique

Av. Julyus Nyerere, 130 - R/C  
Maputo  
Tél.: (+258) 214 914 01  
Télécopie: (+258) 214 914 00

##### • Namibie

KARIBIB Portland Cement, PTYC  
12<sup>th</sup> Floor, Sanlam Center  
145 - 157 Independence Avenue  
PO Box 2558 - Windhoek  
Tél.: (+264) 612 202 85  
Télécopie: (+264) 612 204 28

##### • Russie

MMK "Cement"  
183003 Murmansk  
Tri Rutchia Street  
Tél.: (+7) 815 248 8240  
Télécopie: (+7) 815 248 8509

##### • Ukraine

CEMENT, Ltd.  
Khutorskaya str. 70  
65055 Odessa  
Tél.: (+380) 487 380 972  
Télécopie: (+380) 487 380 964

##### • Venezuela

Tegaven - Teixeira Duarte y Asociados, CA  
Av. Venezuela del Rosal, con Calle Mohedano,  
Torre JWM, frente al BOD, piso 5, El Rosal  
1060 Caracas  
Tél.: (+58) 212 951 2012  
Télécopie: (+58) 212 953 7409

